Rappel de votre demande:

Format de téléchargement: : **Texte**

Vues **1** à **460** sur **460**

Nombre de pages: **460**

Notice complète:

**Titre :** Cours de littérature française : tableau du dix-huitième siècle.... [3-4], 3e [-4e] parties. - 1829. (Cours de 1829.) / par M. Villemain,...

**Auteur :** Villemain, Abel-François (1791-1870)

**Éditeur :** Pichon et Didier (Paris)

**Date d'édition :** 1828-1838

**Sujet :** Littérature française -- 18e siècle

**Type :** monographie imprimée

**Langue :** Français

**Format :** 4 vol. ; in-8

**Format :** application/pdf

**Droits :** domaine public

**Identifiant :** [ark:/12148/bpt6k6383098s](http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6383098s)

**Source :** Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, Z-27999

**Relation :** <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31581941b>

**Provenance :** Bibliothèque nationale de France

**Date de mise en ligne :** 10/12/2012

Le texte affiché peut comporter un certain nombre d'erreurs. En effet, le mode texte de ce document a été généré de façon automatique par un programme de reconnaissance optique de caractères (OCR). Le taux de reconnaissance estimé pour ce document est de 100 %.  
[En savoir plus sur l'OCR](http://gallica.bnf.fr/html/und/consulter-les-documents)

( 1 11 J

COURS

DE

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

ta~~

LEÇONS DU COURS DE 4829. -

On tmtPf à la même Cibrairie : MÉLANGES DE LITTÉRATURE ET DE POLITIQUE, par M. BENJAMIN-CONSTANT, 1 vol. in-8°, 1829. 7 fr. 50 c.

DES MYSTÈRES DE LA VIE HUMAINE, par M. le Comte DE MONTLOSIEB., précédé d'une Notice sur la vie de l'auteur, 2 vol. in-So, 1829. 15 fr.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE 9 suivie de l'Histoire de la Restauration, par M. GUIZOT. Cet ouvrage formera 5 vol. in-8°. Prix des 2 vol. parus. 14 fr.

DE LA RELIGION considérée dans sa source, ses formes etsesdéveloppemens, par M. BENJAMIN-CONSTANT, 4 vol.

in-So. Prix des 5 vol. parus. 22 fr.

MANUEL DE L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 9 de TENNEMANN, traduit de l'allemand, par M. V. COUSIN, 2 vol. in-8°, 1829. 15 fr.

NOUVEAUX FRAGMENS PHILOSOPHIQUES 9 pour servir à l'histoire de la philosophie ancienne, par M. V. COUSIN, 1 vol. in-8°, 1829. 7 fr. 5o c.

INTRODUCTION A L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE, par M. V. COUSIN ( Cours de 1828 ), 1 vol.

in-8% avec portrait. 11 fr.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE DU XVIIIE SIÈCLE, par M. V. COUSIN ( Cours de 1829), 2 vol.

in-8°. 18 fr.

HISTOIRE DE LA CIVILISATION EN EUROPE, depuis la chute de l'empire romain, jusqu'à la révolution française, par M. GUIZOT ( Cours de 1828), 1 fort voi. in-Bu. 11 fr.

HISTOIRE DE LA CIVILISATION EN FRANCE, depuis !a chute de l'empire romain, jusqu'en 1789, par M. GUIZOT ( Cours de 1829), 3 vol. in-8°. 27 fr.

COURS

DE

LITTÉRATURE FRANÇAISE, PAR M. VILLEMAIN, MRMIRfi ni J.CAD}llE FRANÇAISE , PROPESSBim n'ELOQCEKC)! A LA. 'H,ULyi: l)fc5 I,E'tTRE8 DE PARIS.

TABLEAU DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

QUATRIÈME PARTIE.

PARIS,

PICHON ET DIDIER, ÉDITEURS, \* LIBRAIRES. COMnSSIONNAIRES, SUCCESSEURS DE BÉCHET AINÉ,

QUAI DES AUGUSTINS, X. 4 /• 1829.

TABLE DES SOMMAIRES

D E

LA TREIZIÈME A LA VINGT-QUATRIÈME LEÇON.

i

TREIZIÈME X.EÇON.

Page 1.

Orateurs contemporains de lord Chatam. — Importance des événemens; vivacité des débats. — Monumens de cette époque. Comment on peut les étudier.-Burke. Détails sur le début de sa carrière, et sur sa fortune politique.

— Éloquence irlandaise. — Fox, fils de lord Holland; et Pitt, fils de lord Chatam. — Éducation de Fox; sa jeunesse; son début dans le parlement.—Opposition contre lord North. Wilkes. Burke. Fox : citations comparées.

— Éducation de Pitt.—Lettres que lord Chatam lui écrit sur ses études; réflexions à ce sujet.—Commencement de la lutte entre Fox et Pitt. — Élévation prématurée de Pitt.

QUATORZIÈME LEÇON.

Page 39.

Encore l'éloquence politique. —Intérêt et difficulté de cet examen. — Étude simultanée de l'éloquence et de la constitution anglaise. — Science politique de Pitt principe de son éloquence. - Sou attachement aux lois de son pays.-Nouveaux détails sur le bill des Indes. — Victoire légale de Pitt. - Autre débat célèbre sur la Régence. Citations comparées des discours de Pitt et de Fox. —

Exemple mémorable de la force de la constitution britannique. - Faiblesse de la monarchie de France, à la même époque. -Première tentative de réforme. -Mirabeau. - Ptiissance'irrésistible de la révolution.

QUINZIÈME IaEQON.

t Page 79.

Considérations sur le caractère général de l'assemblée constituante. - Faux point de vue des contemporains; grandeur réelle de l'assemblée. — Mélange d'abstractions et d'activité toute puissante. - Différence de cette assemblée et du parlement britannique de 1640 et de 1688. - Prédominance de Mirabeau, et pourquoi. —

Trait distinctif de sa politique.—Principaux débats auxquels il prend part.—Victoires de son éloquence.-Tâche

impossible qu'il entreprend; sa mort. - Dernièrcs réflexions.

SEIZIÈME LEÇON.

Page 109.

Modération, et affaiblissement de l'assemblée constituante.

— Mirabeau non remplacé. — Caractère de la parole dans les assemblées qui suivirent.- Traits distinctifs de quelques orateurs. —Brièveté de cet examen. - Considérations nouvelles sur l'Angleterre, par rapport aux troubles civils de la France. — Situation des partis politiques anglais; comment ils furent affectés par la révolution française.—Explication de la conduite de Pitt.— Germes de division dans le parti Wigh. - Burke, Shéridan, Fox.- Premiers signes de dissentiment.— Débat mémorable; rupture solennelle entre Fox et Burke. —

Conséquences de cet événement.

DIX-SEPTIÈME LEQON.

Page 149.

Influence de la constitution politique sur l'éloquence judiciaire. — Éloquence judiciaire des Anglais. — Motifs de cet examen.—Procès politiques portés devant la chambre des Lords. -. Affaire de Hastings, gouverneur de l'Inde.

— Discours de Shéridan à la chambre des Communes pour appuyer l'accusation. - Formes de la poursuite.

— Discours de Shéridan et de Burke devant la chambre des lords. — Procès civils et criminels, devant le jury.

Erskine. — Esquisse de ses opinions et de sa vie.

DIX-HUITIÈME LEÇON.

Page 185.

Digression apologétique.-Quelques détails encore sur les procès politiques. - Circonstances du procès de lord Melville. — Caractère du barreau anglais. — Causes principales plaidées parErskine devant le jury.—Alliance remarquable dans cet orateur de l'esprit de liberté et du sentiment religieux. — Sa défense des Droits de l'Homme de Thomas Payne. - Son accusation contre VAge de Raison du même auteur. — Autres procès de liberté de la presse. — Affaire de Napoléon contre Pelletier. —

Mackintosh, avocat de Pelletier. —Portrait de cet orateur célèbre. —Citation. — Résultat du procès.

DIX-NEUVIÈME LEÇON.

Page 225.

r..,n¡ j Dernières considérations sur l'éloquence politique desAnglais. — Côté moral de cette éloquence. — Influence de la tribune sur le progrès social et le triomphe des principes de tolérance et d'humanité. — Abolition de la traite des Noirs.-Rôle de M. Pitt dans cette grande question.-

Commencement de l'émancipation catholique. - Autre point de vue sous lequel apparaît M. Pitt. — Sa situation et son caractère dans la grande guerre de l'Europe.

—Sa retraite momentanée des affaires, — Sa rentrée au pouvoir; sa mort. — Courte administration de M. Fox.

— Disparition successive des hommes les plus célèbres du parlement.

VINGTIÈME LEÇON.

Page 267.

Retour à la littérature française. — Nouveau caractère

qu'elle reçoit de la révolution. — Son rôle dans nos troubles civils. — Les deux Chénier. — Détails sur leurs premières années. — Dissentiment des deux frères. — Mort d'André Chénier. — Justification de son frère. - Talent neuf et original d'André Chénier.

— Ses principaux essais. - Caractère distinctif de sa poésie.

VINGT-UNIÈME UQON.

Page 299.

Influence de la révolution sur la littérature. - Causes et durée de cette influence. — Caractère littéraire de

Chénier. Ses tragédies. — De l'inspiration immédiate des évènemens; en quoi trompeuse par fois. - Se-

conde époque de la vie et du talent de Chénier. - Sa tragédie officielle de Cyrus. — Sa situation sous l'empire. — Ses derniers ouvrages, plus énergiques et plus vrais. — Sa tragédie de Tibère. — Beautés de cet ouvrage. — Graves objections. — Résumé.

VINGT-DEUXIÈME LEÇON.

Page 355.

État des lettres dans les années qui suivirent la Révolution.

— Entrave au mouvement des esprits. — Littérature v critique et traditionnelle. — Travail remarquable de Chénier sur cette époque. — Talens originaux diversement influencés par le souvenir de la Révolution. —

Mme de Staël. — M. de Maistre. — Traits généraux du caractère et du talent de Mme de Staël. — Ses premières années. — Supériorité de son génie. — But élevé de tous ses ouvrages. — Sa lutte contre l'esprit despotique de l'empire.

VINGT-TROISIÈME LEÇON.

Page 369.

Caractère politique de l'ouvrage de Mme de Staël sur l'Allemagne. - En quoi opposé au despotisme. - Perfectibilité sociale plus vraie que la perfectibilité littéraire.

- Les considérations sur la révolution française. — Du

reproche de partialité fait à cet ouvrage. — Grandes beautés historiques. — Sagacité politique. — Élévation du sentiment moral.- De la doctrine opposée.- M. de Maistre. — Liaison systématique de ses livres. — Les soirées de Saint-Pétersbourg. — Jugement sur cet ouvrage.

VINGT-QUATRIÈME LEÇON.

Page 401.

Examen des doctrines politiques de M. de Maistre. — Publicistes théocratiques , sous l'empire; événemens qui favorisaient leur théorie.-Le livre du Pape; côté faible de cet ouvrage;défaut de sérieux et de foi.- Réflexions sur le talent de l'auteur. — Résumé sur la littérature du commencement de ce siècle, dans ses rapports avec l'âge précédent, soit qu'elle le répète, le continue, ou le combatte. — Esquisse sommaire des principales productions ; caractère des nouveaux talens. — Conclusion du Cours.

FIN DE LA TABLE.

COURS

DE

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

TREIZIÈME LEÇON.

OraleurscontemporainsdelordChatam. —Importance des événemens; vivacité des débats. - Monumens de cette époque. Comment on peut les étudier.—Burke. Détails sur le début de sa carrière, et sur sa fortune politique.

— Éloquence irlandaise. — Fox, fils de lord Holland; et Pitt, fils de lord Chatara. — Éducation de Fox; sa jeunesse; son début dans'le parlement.—Opposition contre lord North. Wilkes. Burke. Fox : citations comparées.

- Éducation de Pitt.-Lettres que lord Chatamlui écrit sur ses études; réflexions à ce sujet. - Commencement de la lutte entre Fox et Pitt. — Élévation prématurée de Pitt.

MESSIEURS , Lord Chatam nous a seul préoccupés, à notre dernière séance : les yeux attachés sur cette

grande physionomie, qui nous rappelait la majesté de l'orateur antique, nous avons négligé tout le reste. Nous avons pris en quelque sorte sa biographie pour l'histoire publique de l'Angleterre, pendant une époque mémorable. Il faut maintenant replacer sous vos yeux toute la scène de cet immense débat, au milieu duquel notre admiration n'avait d'abord aperçu qu'un seul et grand orateur.

L'époque dans laquelle déjà nous sommes entrés, Messieurs, et dont nous avions, pour ainsi dire, détaché lord Cbatam, pour le montrer à part dans l'originalité de son caractère et de son génie, cette époque est l'âge glorieux de l'éloquence politique chez les Anglais. Alors a été démenti ce préjugé de leurs propres écrivains, qui leur refusait le génie oratoire ; et le cardinal Maury a vainement essayé de leur appliquer encore l'orgueilleuse distinction de Cicéron : Non vobis deest ingenium; sed oratorium deest ingenium.

Alors commence à briller ce qu'on nomma dans la suite la grande pleïade britannique, Chatam, dont le génie n'eut jamais plus d'éclat que dans sa vieillesse, Bur ke, d'une imagination si brillante et d'une ihnesigénércuse, Fox, déjà dansla vigueur de l'âge et du talent, respectueux émule de lord Chatam, et destiné à être un jour vaincu par le

jeune fils de son illustre modèle, Shéridan, énergique, ingénieux, auquel il n'a manqué que plus de dignité dans la vie et plus de gravité dans l'éloquence , Pitt, enfin, qui, presque au sortir de l'enfance, parut fait pour gouverner par le caractère et par la parole. Viennent ensuite des hommes remarquables, à côté même de Pitt, mais destinés à servir ses desseins, Dundas, Windham si passionné dans la cause du pouvoir, après avoir suivi avec ardeur le parti de la liberté.

Enfin les événemens de cette époque sont , avant même la révolution française, d'un haut intérêt politique ; ce sont les premières tentatives pour l'émancipation catholique, et ces tentatives, repoussées par des révoltes, la guerre d'Amérique, et tous les débats qu'elle entraîne, débats sur la politique extérieure et sur les libertés vitales du pays, protestations contre les mesures arbitraires, défense des droits individuels contestés comme les droits nationaux. En même temps, paraissent des hommes faits pour les troubles civils, des physionomies ardente3 qui étonnaient le reste de l'Europe, encore paisible, lord Gordon, séditieux fanatique, soulevant de si terribles émeutes dans Londres, le célèbre Wilkes, habile tribun , selon les mœurs modernes, se servant de la liberté de la presse avec une audace toute puissante, et

moins redoutable encore par sa présence à la chambre des communes qu'il ne le devint par son ex pulsion arbitraire.

Il suffit de consulter les mémoires du temps, pour juger combien cette autorité populaire d'un homme éloquent et hardi était alors un spectacle singulier pour le reste de l'Europe. Dans la Correspondance littéraire de La Harpe, on trouve un grand portrait de Wilkes, où il est représenté comme une espèce de Catilina. On eût dit qu'il s'agissait d'un homme d'un autre monde, comme si le détroit et le pouvoir absolu séparaient la France et l' Angleterre par une barrière infranchissable.

Cependant on touchait à l'époque où la hardiesse légale de l'opposition britannique allait être prodigieusement surpassée par la violence de la révolution française. Mais avant cette grande crise sociale, et sur cette première scène du Parlement d'Angleterre, où nous avons annoncé tant d'hommes supérieurs, cherchons la trace de leur passage. Ici, Messieurs, nous éprouvons un regret, qui n'est pas un blâme. La plupart de ces hommes,, préoccupés de l'effet immédiat de leurs paroles, se sont médiocrement inquiétés de leur gloire d'orateur pour l'avenir.

L'ingénieux Pline, parlant de l'éloquence, dit

avec raison , qu'elle est surtout dans la voix animée, dans la voix vivante, dans le discours improvisé : Multo magis afficit viva vox. Presque tous ces orateurs du Parlement britannique, satisfaits de cette action immédiate du talent sur les auditeurs, contens devoir réussi dans le lieu et dans le moment où ils ont parlé, laissaient ensuite leurs paroles , imparfaitement recueillies, se répandre comme elles pouvaient. Jamais ils n'ont écrit; rarement ils ont corrigé ce qu'ils avaient dit : la forme même du discours direct n'est pas conservée dans les débats imprimés du Parlement ; et l'on peut croire que le fond seul des idées se retrouve, et que les paroles originales ont souvent disparu. Il n'est pas permis de récuser à cet égard le témoignage contemporain d'Erskine. Dans une lettre à l'éditeur des discours de Pitt et de Fox, après avoir loué l'intention et l'utilité d'un semblable recueil, il en déplore l'imperfection inévitable. Les discours recueillis, dénués de la vie de la parole, et dépouillés souvent des plus heureuses expressions de l'orateur, ne lui paraissent qu'une froide et pâle représentation. « Il eût fallu , dit-il, l'art de la tachy» graphie pour conserver les termes de l'orateur.

» Vous avez dû vous borner à reproduire ses » idées généreuses, etc., etc.»

Ainsi donc, ce travail intérieur et soudain de l'orateur, cette production immédiate de la parole inspirée par la nécessité du combat, ces caprices de verve instantanée, ces beautés for-' tuites du langage , toutes ces choses qui, comme les traits même de la physionomie, caractérisent l'homme né pour l'éloquence, nous ne pourrons aujourd'hui les retrouver, les étudier dans ce qui nous reste de ces grands hommes de la tribune anglaise. Il y a cependant quelques exceptions ; elles se rencontrent parmi ceux qui étaient plus particulièrement auteurs , écrivains, avant d'être orateurs, c'est. à - dire, qui n'avaient pas au plus haut degré l'instinct primitif et spontané de l'éloquence. Ce sont ceuxlà surtout, Sheridan , Burke, qui ont conservé, et soigneusement publié quelques-uns de leurs discours. Mais Fox ! sa vocation était remplie, sa victoire était obtenue, il avait été lui-même tout entier, lorsque sa parole avait agité la chambre des communes, humilié North ou embarrassé Pitt; il ne s'inquiétait pas du reste. Pitt !

son devoir était accompli, non pas seulement, lorsqu'il avait parlé avec vigueur et talent, mais lorsqu'il avait emporté par sa parole, ce que voulait sa politique. Fox, dans son orgueil d'orateur et dans son indifférence pour le talent

d'écrivain, se trouvait satisfait par le combat livré dans la chambre des communes. Pitt, plus dédaigneux encore, plus élevé au-dessus de son propre talent, était occupé, non de sa parole 1 plus ou moins énergique et heureuse, mais de sa victoire. Son éloquence même n'était à ses yeux que l'instrument, le moyen secondaire de sa puissance.

Quel est, Messieurs, le résultat de ce premier parallèle? C'est que Pitt était un grand homme d'état éloquent, et Fox un admirable orateur; mais l'un et l'autre ont un peu disparu pour la postérité, quand elle veut les juger comme des.

écrivains, et qu'elle cherche sur le papier leurs paroles durables. Cependant nous essaierons de rassembler quelques fragmens authentiques, de rechercher, de reconnaître , dans des copies incomplètes , les traits originaux çà et là répandus , enfin de deviner par conjecture ce que le combat, le moment devait ajouter de grandeur à ces discours.

Comme un seul homme ne peut cette fois nous préoccuper, comme la vie de Fox est longue, et que c'est ailleurs que nous devrons le retrouver dans tout son éclat, enfin comme Pitt est à peine né, quoique déjà il touche au pouvoir, nous nous occuperons de plusieurs orateurs à la fois,

Nous verrons l'état de l'Angleterre et du parlement pendant quinze ou vingt ans, depuis les premières agitations de l'Amérique, jusqu'à l'élévation de Pitt. En même temps , nous chercherons à bien marquer les fortunes diverses de tous ces hommes, ce qu'ils devaient, soit au talent seul, soit au talent aidé de la naissance; comment la constitution du pays les appelait nécessairement, et comment ils se préparaient à cette destinée, quelles étaient les études, quels étaient les travaux qui les amenaient ou plus lentement ou plus vite à cette gloire inévitable, en Angleterre , pour tout homme supérieur.

Dans l'ordre des dates , le premier qui se présente, c'est Burke. La vie politique de Burke, illustrée surtout par des souvenirs qui se lient à la révolution française; remonte cependant à une époque beaucoup plus ancienne. Son éloquence fut mêlée à presque tous les débats importans du règne de Georges 111. Il parut avec éclat dans l'opposition pendant les ministères de lord Bute, du duc de Newcastle et de lord North. Il nous suffira de rappeler en peu de mots le début et le progrès de sa carrière. Lord Chatam, nous l'avons dit, sans fortune et sans illustration de naissance, s'était élevé au pouvoir et aux grandes

dignités par l'éloquence et le talent politique.

Burke, avec moins d'éclat, offre le même exemple. Né en Irlande, d'un avocat de Dublin, après d'excellentes études, il vint a Londres, pour s'attacher au barreau, en 1753. Il était alors âgé de vingt-trois ans. Sa pauvreté ne lui permit pas de suivre une profession long-temps infructueuse, et le força de travailler pour les journaux et les libraires. Il publia, sous le titre de Réclamation en faveur de la société naturelle, un écrit fort démocratique. Cet ouvrage, à la vérité, n'était qu'une parodie des pamphlets irréligieux de Bolingbroke, et avait pour objet de montrer que la forme d'argument dont le scepticisme se servait contre la Religion, détruisait également toutes les bases de la société civile ; mais cette intention ironique échappa, dit-on, à beaucoup de lecteurs ; et Burke fut plusieurs fois accusé dans la suite pour cet ouvrage mal compris.

Mais poursuivons l'histoire de sa jeunesse.

Force, pour vivre, de se faire un naIn, il écrivait sur la politique, la littérature, les arts. Ses premiers travaux le lièrent d'amitié avec Samuel Johnson , le grand critique de l'Angleterre, avec le peintre Reynolds et le comédien Garrick. Il se fit aussi connaître de quelques hommes politiques du temps. Pour prétendre à la Chambre

des communes, la fortune lui lllanquaiL; mais un ministre, le marquis de Rockingham, lui fit présent d'une propriété , qui le rendait éligible au Parlement. Et, dans les mœurs anglaises, ni la dignité de Burke, ni sa délicatesse, ne furent le moins du monde effleurées par ce don, qu'il accepta.

Conduit par la littérature à la vie politique, le voilà donc à la Chambre des communes. Mais il y arrivait bien tard, du moins pour l'Angleterre, à trente-cinq ans, tandis que vous verrez Fox y arriver à dis-neuf ans, c'est-à-dire avant d'être majeur, et Pitt aussitôt qu'il eut vingt ans.

Quoique Burke fût attaché au pouvoir, puisque les ministres lui donnaient des maisons, cette situation, toujours défavorable, ne parut pas gêner son talent ; et son début au Parlement jeta beaucoup d'éclat. Jusqu'à lui, le langage des affaires, une discussion habile et forte, avaient presque exclusivement dominé dans la Chambre des communes : les ornemens de l'imagination et du style étaient peu connus. William Pitt luimême avait plus de grandeur et de force que d'élégance oratoire; et il venait de porter à la Chambre des pairs sa haute et majestueuse éloquence.

Burke était Irlandais de naissance , et l u

lande, vous le savez, dans celte unité multiple qui fait la force et l'embarras de l'Angleterre, l'Irlande a son caractère privilégié. Enfans du Nord , les Irlandais ont quelque chose de 1 imagination d'Orient. Ce n'est pas que je veuille constater par-là leur origine pretenoue milesienne. Mais, pour l'imagination et le goût, leurs Il' orateurs, leurs écrivains offrent certainement une analogie remarquable avec ces orateurs anciens que Cicéron appelait asiatiques, et dont il a caractérisé le talent par des expressions assez malicieuses, quoiqu'il leur ait emprunté quelque chose. \*\*• e Ce que Cicéron nomme asianum genus, par opposition à l'atticisnle, ce genus opirnœ atque adipatœ dictionis , cette éloquence pompeuse et brillante qui florissait dans les villes grecques de l'Asie-Mineure , semble s'être reproduite dans les modernes orateurs de l'Irlande , jusqu'au moment , du moins, où la grandeur d'une lutte récente a luêlé tant d énergie au faste habituel de leur langage.

Burke, apportant au milieu du Parlement britannique une sorte d'imagination enthousiaste, un style brillant et fleuri, une abondance presque poétique de métaphores et d'images, saisit d'abord l'attention. De plus, son influence ne

se bornait pas au talent de la parole ; il voulait éclairer le pouvoir, qu'il servait. Les premières plaintes de F Amérique furent accueillies par sa généreuse intervention. Il concourut à faire abolir la taxe du timbre ; mais la politique qu'il inspirait et qu'il soutenait par son talent, ne fut pas durable ; le ministère de Rockingham tomba; et bientôt après s'éleva le ministère de lord North , qui a coûté si cher à l'Angleterre , de ce lord North, qu'on a peut-être trop , accusé et qui a été, si l'on peut parler ainsi , le titulaire d'un malheur inévitable. Dans la situation de l' Angleterre, il fallait bien que les colonies se séparassent d'elle; il fallait que l'Angleterre laissât échapper de son impérieuse tutelle cette grande puissance qu'elle avait créée, avec une sorte d'orgueil imprudent. Et quand ces quinze états d'Amérique, avec leur liberté, leur richesse et leur population croissant chaque jour, avec l'esprit wigh, qu'ils avaient reçu d' Angleterre, voyaient des taxes et des commissaires arriver de si loin, et des ordres arbitraires traverser l'Atlantique, la tentation de les renvoyer devait être bien vive; et il ne fallait pas toutes les fautes de lord North , pour que cette tentation réussît un jour. Mais enfin, dans le patriotisme de tout bon Anglais, ce malheur

pèse sur la mémoire de lord North; cependant, c'était un homme plein de talent et d'esprit, il avait surtout au plus haut degré ce don ministériel d'être impassible. Les plus vives attaques ne pouvaient lui donner ni trouble, ni colère.

Une seule fois seulement il perdit ce calme habituel; mais dans une occasion touchante, et qui honore sa mémoire.

Du reste, dans cette chambre des communes, où se trouvaient des hommes ardens, comme Wilkes, dont l'amertume était aigrie par les injures qu'il avait souffertes, et par tant d'exclusions arbitraires qu'avait vaincues l'obstination des électeurs , North écoutait les plus violentes invectives avec le plus parfait sang-froid ; quelquefois il paraissait s'endormir; mais il se réveillait pour répondre ; et il se défendait alors avec une grande facilité d'expression. Pendant que les paroles graves, solennelles de lord Chatam sur la guerre d'Amérique retentissaient à la chambre des pairs, une autre protestation , moins éloquente, mais vive, injurieuse, se renouvelait chaque jour à la chambre des communes. Les principaux organes de cette opposition étaient Burke. Fox, et ce Wilkes, si long-temps repoussé du parlement.

Henry Fox, qui doit jouer un si grand rôle dans l'histoire parlementaire de son pays,

Fox, l'antagoniste prédestiné de Pitt, sortait d'une famille opulente et considérable. Il était fils d'Henri Fox, lord Holland, l'un des plus habiles eonfidens de Walpole; et par sa mère il était allié à la royale maison des Stuarts.

Par une singularité remarquable, les rôles qu'avaient soutenus lord Holland et lord Chatam, devaient être renversés en la personne de leurs fils. Lord Holland avait été le soutien zélé d'un pouvoir corrupteur; insidieusement arbitraire.

Chatam avait été l'ennemi constant de ce pouvoir, et le défenseur enthousiaste de la liberté. Le fils de Cbatam, au contraire, l'illustre Pitt devait être, avec beaucoup de génie sans doute, et avec l'excuse d'une grande nécessité, le plus habile promoteur du pouvoir; et Fox devait être un jour le plus ardent ami de toutes les doctrines populaires.

En attendant, il recevait de son père une grande fortune acquise sous de fâcheux auspices, et à travers un procès en concussion qui dura beaucoup d'années. Voici le portrait que Chesterfield a tracé de lord Holland, dont Fox répudia si noblement l'exemple : « Cet homme, dit-il, n'a» vait aucune notion , aucun principe de liberté, » de justice ; il méprisait comme des sots ou » comme des hypocrites tous ceux qui pouvaient

» ou paraissaient y croire ; et il a toujours vécu, » comme Brutus est mort, en appelant la vertu » un vain mot. »

Fils d'un tel père, Fox fut élevé dans toute la liberté d'une grande fortune, et d'une morale peu sévère : les habitudes de la jeunesse développèrent en lui les goûts frivoles qui, dans la suite, ont fait tort à sa gloire et à son élévation politique : et le contraste qui devait se trouver entre son rival et lui commença dès l'enfance.

Fox étudia d'abord dans le collége d'Eton; il apprit le latin, le grec : mais toutes les dissipations du plaisir lui étaient déjà familières; il porta les mêmes goûts à Oxford, en les mêlant aux plus laborieuses études. Dès l'âge de quatorze ans, son père, qui croyait apparemment qu'on pouvait prodiguer l'argent mal acquis, l'habituait à jouer gros jeu; l'ayant conduit aux eaux de Spa, il lui donnait chaque soir plusieurs guinées pour aller les perdre ; et il déposait ainsi dans l'âme de cet enfant la passion effrénée qui, trente ans plus tard, le détournait des plus graves devoirs , et pendant son ministère , obligeait ses commis de le poursuivre de leurs portefeuilles jusque dans les maisons de jeu.

Mais, en même temps, lord Holiand préparait son (ils au talent de la parole , l'encourageait,

l'exerçait à tout dire avec assurance, et lui laissait dans son esprit comme dans sa conduite une liberté pleine de verve et de caprices. Au milieu des cercles les plus nombreux, Fox, à peine sorti de l'enfance, discutait, raisonnait avec une aisance hardie qui déployait en lui toutes les ressources de son heureux naturel.

Élu membre de la chambre des communes à râge de dix-neuf ans , l'illégalité de sa nomination prématurée ne fut couverte que par la protection du pouvoir. Un semblable avènement, et la situation de lord Holland attachait le jeune orateur au parti du ministère. Mais ce joug était peu fait pour lui ; et quoiqu'il ne le rompît pas d'abord, il le porta toujours avec une sorte d'indépendance. Un emploi considérable, dont il fut doté par le crédit de son père, ne l'empêcha pas de se rapprocher des Aiembres de l'opposition, tout en les combattant encore quelquefois.

Et, lorsque vinrent les événemens de la guerre d'Amérique, lorsqu'il eut entendu l'éloquence de Burke dans une si noble cause, un sentiment généreux s'alluma dans son âme; il s'ennuya de sa dépendance.

D'autres questions s'élevaient en même temps que celle de l'Amérique , et intéressèrent également la générosité de Fox. Les persécutions lé-

gales et régulières, qui pesaient sur les catholiques d'Irlande, avaient été faiblement adoucies par quelques bills; et des protestations publiques , des émeutes même s'élevaient en Angleterre contre ces actes de justice, et commandaient au pouvoir de nouvelles rigueurs. Car, en Angleterre , souvent c'est une erreur de l'esprit public qui fait l'erreur du gouvernement. Ainsi, on réclamait par des séditions le maintien des actes de tyrannie.

L'âme de Fox fut blessée de cette timide complaisance qui trainait l'administration britannique à la suite des passions populaires. Toutà-coup il brise avec elle ; et élevant la voix en faveur des catholiques, il parle avec force contre le serment du Test. Au milieu de la séance du parlement, il reçut un billet de lord North , qui lui annonçait sa destitution. Voilà donc, messieurs , encore un redoutable champion, pour appuyer les droits des Américains.

Je ne vous promets pas de vous faire entendre' beaucoup de paroles aussi imposantes et qui laissent dans vos âmes une impression aussi durable que les discours de lord Chatam. Cependant, pour concevoir et la constitution britannique, et le rôle puissant que l'éloquence joue dans le gouvernement de l'Angleterre, il faut rappeler

encore quelques - unes de ces scènes parlementaires , qui se liaient aux commencemens et aux incidens de la guerre d'Amérique.

Voulez-vous entendre raisonner ce Wilkes, réputé si factieux? D'abord il établit ce principe : l'Angleterre n'a pas le droit de taxer l'Amérique, plus que le gouvernement anglais n'a le droit de taxer les sujets anglais, sans leur consentement,

1;1 Si l'on veut consulter, dit-il, les recueils de la tour »de Londres, on trouvera que la ville de Calais en France, a quand elle appartenait à la couronne impériale de ces » royaumes, n'a jamais été taxée, sans avoir des représen»tans au Parlement. Deux bourgeois de Calais votaient » et siégeaient dans cette chambre. Le writtdu chancelier, » à ce sujet, sous le règne d'Édouard VI, et les noms des n bourgeois se conservent encore. Je les ai publiés, d'après » des copies authentiques. »

Après avoir exposé le droit des Américains, la modération de leurs demandes, leur intention de rester fidèles à la couronne d'Angleterre, et l'imprudence de les traiter trop vite en rebelles, l'orateur touche hardiment la grande question de la légitimité, que le succès donne à toute résistance.

«Des hommes éclairés, dit-il, ont employé leur élo-:

1t quence à envelopper toutes les provinces d'Amérique dans j) le crime de rébellion. Mais l'état présent de ce pays est-il » une rébellion? ou n'est-ce qu'une résistance convenable et » juste à des coups d'autorité qui blessent la constitution, a qui envahissent la propriété et la liberté? Voici ce que "je sais très-bien. Une résistance couronnée de succès est Q une révolution, et non plus une rébellion. La rébellion » est écrite sur le dos du révolté qui s'enfuit. Mais la révoelution brille sur la poitrine du guerrier vie orieux. Qui a peut savoir, si, pour prix de nos folles menaces, Les e Américains, après avoir tiré l'épée, n'en jetteront pas le » fourreau, aussi bien que nous; et si, dans peu d'années, » ils ne fêteront pas l'ère glorieuse de la révolution de 1775, a comme nous célébrons celle de la révolution de 1688? Si » le ciel n'avait pas couronné du succès les généreux efforts »de nos pères pour la liberté, leur noble sang aurait » coulé sur les échafauds, à la place du sang des rebelles a écossais; etcette période de notre histoire, qui nous fait tant » d'honneur, aurait passé pour une rébellion contre l'au»torité légitime, et non pour une résistance autorisée par » toutes les lois de Dieu et de rhojnme. »

Ces discours hardis ne laissaient pas de troubler le sang-froid de North, et augmentaient infiniment les difficultés de sa périlleuse tâche. Les moyens qu'il mettait en usage pour soutenir cette guerre, étaient, même en Angleterre, des bills contre la sédition, de fréquentes proclamations, et afin d1 exciter le sentiment populaire, des cérémonies religieuses, où l'on invoquait la faveur

du ciel sur les armes britanniques, c'est-à-dire sur les armes mercenaires et barbares de ces bandes allemandes et de ces hordes sauvages qui, au nom du roi d'Angleterre, ravageaient les provinces des colons anglais d'Amérique.

Une proclamation royale venait d'ordonner un jeûne solennel, pour appuyer les nouveaux armemens préparés par le ministère. La vive imagination de Burke s'empare de ce contraste de dévotion officielle, et de guerre implacable ; et après avoir énergiquement retracé les embarras de l'Angleterre : « Dans cette situation insupportable, dit-il, on nous ap» pelle aux pieds des autels du Tout-puissant, avec la « guerre et la vengeance dans le cœur, au lieu de la paix »de notre divin Sauveur. Il nous a dit : Je donne la paix: ornais nous, ce jeûne public, nous le célébrons, n'ayant a dans le cœur et à la bouche que la guerre, la guerre )) contre nos frères! Jusqu'à ce que nos églises soient puBrifiées de cet abominable office, je les regarderai, non » comme les temples de Dieu, mais comme les synagogues a de satan. C'est un acte infâme, comme acte politique; » c'est une impiété, comme acte prétendu de dévotion » nationalc. Eh quoi! vous convoquez le peuple avec des « formes solennelles à se rendre dans les églises, à participer » au sacrement et à faire un sacrilége au pied de l'autel; a vous voulez qu'il commette un parjure public, en char» geant nos frères d'Amérique du crime de rébellion,

» également coupables, soit que vous mentiez en le sachant, Jt soit qu'ignorant la vérité, vous appelliez Dieu tout» puissant en témoignage d'une imposture qui devient un » blasphême. »

Mais cette éloquence , fastueuse , asiatique , n'était pas ce qui saisissait le plus fortement les vieux Anglais, raisonneurs opiniâtres, zélés pour la gloire de leur pays , et incapables d'être conduits autrement que par un intérêt bien montré, bien compris. Voilà peut-être par quel motif Burke n'eut pas tout-à-fait dans son pays la puissance oratoire, que semblaient lui décerner les éloges des étrangers. Ce n'est pas que Fox, dans ces complaisantes réciprocités d'éloges politiques qui ne tirent pas à conséquence, ne l'ait appelé le plus beau génie de l'Angleterre au XVIIIe siècle. Mais, dans la réalité, cette parole pompeuse de Burke convenait bien moins que l'éloquence de Fox au caractère tout politique et tout pratique de l'Angleterre.

Cette grande question de l'Amérique est agitée par Fox avec plus de vigueur et de précision. Son animosité véhémente, mais habile, ne s'exhale pas en injures vagues. Le génie de la discussion, la stratégie parlementaire, l'art de prouver et d'attaquer, éclate dans Fox avec une singu-

^ièrrtai^leté et un bonheur presque continuel.

Bien que les paroles dont il s'est servi n'aient pas été conservées dans la vivacité de l'à-propos incomparable qu'admiraient les auditeurs, il reste encore dans ces copies froides, incomplètes, quelque chose de Démosthenique. Cependant ce n'est encore ici que le début de Fox : il n'a point en tête, jusqu'à présent, cet adversaire qu'il combattit près de vingt années; il n'est pas encore engagé dans cette lutte à mort contre M. Pitt, lutte d'autant plus remarquable, que chacun des deux adversaires y remplissait le rôle qui convenait le mieux à sa:nature, et qu'ils se partageaient admirablement l'attaque et la défense , l'appel aux passions populaires et l'apologie du pouvoir. Mais revenons à lord North : après Wilkes, après Burke, Fox l'attaquait encore avec autant d'ironie que de véhémence.

Il faut relire son admirable discours dans la session de 1780, à la suite de la victoire de lord Cornwalles sur les insurgés. Il faut voir comment, après tant de défaites des armes anglaises, dont il accuse le ministère, il l'accable encore plus de cette unique et stérile victoire, remportée malgré ses fautes. Il faut l'entendre renouveler les prédictions et l'éloquence de Chatam.

« On me reproche, s'écrie-t-il en finiEsant, d'avoir dit

« que la guerre d'Amérique est injuste. J'ignore s'il y a "péril à dire ce qu'on pense; mais je sais qu'il est du » devoir de tout honnête homme de le dire ; je pense, moi, « que la guerre d'Amérique est injuste ; je l'ai dit cent fois « dans cette chambre ; je l'ai dit mille fois ailleurs; je le » dirai en tout temps et partout où j'aurai occasion de le dire; je le dirais à l'univers entier, si ma voix avait assez » de force pour se faire entendre dans toutes les parties de 1) cet univers. »

Tous ces discours éloquens , toutes ces invectives, concourant avec l'intrépide défense des Américains , et leur révolution habile et modérée , avec les manifestes de leurs congrès et les armes de la France, l'Angleterre perdit l'Amérique. Mais ce n'était pas tout ; bien d'autres périls se mêlaient à ce désastre. L'Angleterre n'avait pas dans l'Europe un seul allié fidèle ; il y avait bien des alliances écrites, des traités , des ambassadeurs, toutes ces cérémonies de la paix ; mais l'Angleterre n'était plus crainte, et toujours haïe. L'Irlande était agitée; quarante mille hommes avaient pris les armes ; la liberté de l'Angleterre semblait enfanter mille dangers; des écrits factieux se répandaient avec profusion; le peuple appuyait toujours par des émeutes les lois odieuses contre les catholiques; des discours d'une violence extraordinaire retell-

tissaient dans toutes les réunions publiques. Sous prétexte de s'opposer aux mesures de justice que réclamaient les dissidens, lord Gordon, membre du parlement, rassemble un peuple immense, ivre de sédition et de fanatisme, et s'avance, à la tête de cette foule , jusqu'aux portes de Westminster , précédé, pour bannière, d'un immense rouleau de parchemin sur lequel étaient inscrits les noms des pétitionnaires. La chambre ferme ses portes à une pareille armée; mais ce refus est le signal du plus affreux désordre ; et c'est la qu'on peut apprécier la puissance d'un gouvernement libre qui survit à de tels excès.

Tout semblait annoncer une révolution en Angleterre ; pendant trois jours une populace de cent vingt mille hommes fut maîtresse de la ville de Londres ; les prisons furent forcées ; et des malfaiteurs se joignirent aux séditieux. On incendia plusieurs chapelles catholiques. Le ministère , embarrassé de ses fautes, tremblait d'agir. Enfin, la fermeté de Georges III rétablit l'ordre public.

Mais que d'embarras ne restaient pas à l'Angleterre, par la honte et les pertes de cette guerre d'Amérique, par ces ferments de discorde intérieure excités sans cesse, par cette révolte puissante et impunie qui s'était arrêtée comme par

miracle, et qui avait failli emporter tout le gouvernement britannique? C'est peu de temps après , Messieurs, que l'on voit paraître un jeune homme, Pitt, qui saisit d'une main ferme le gouvernail de l'État. Mais laissons-le encore un moment de côté; demandons aux hommes plus âgés, plus célèbres, ce qu'ils pouvaient faire pour l'Angleterre ; de quelles idées sont-ils préoccupés? quel esprit de réforme les animait?

quel secours véritable offraient-ils, soit à la liberté, soit au pouvoir?

En 1781, après ces désordres intérieurs, ces revers publics, tous ces torts d'une administration impuissante, Burke se présente pour demander, quoi? la réforme des dépenses royales.

Son langage pour obtenir ces économies semble même singulièrement bizarre et méprisant.

On eût pu croire que cette puissance salutaire de la couronne , qui occupe une si grande place au milieu du gouvernement britannique , allait s'éclipser devant les passions populaires et les théories des réformateurs.

Vous serez peut-être étonné du langage qu'emploie dans cette occasion un orateur anglais qui nous apparaît comme le plus zélé défenseur des prérogatives monarchiques, et qui s'est signalé par sa haine violente de la révolution française.

Mais cela vous montrera mieux que l'histoire, l'extrême liberté du gouvernement anglais, et sa force à la fois.

Vous êtes dans ce grave Parlement d'Angleterre, sous ces vieilles et noires murailles qui ont vu passer tant de révolutions, qui ont vu la rampante servitude des communes sous Henri VIII et sous Elizabeth, leur victoire sanguinaire sur Charles I, qui ont entendu la théologie soldatesque de Cromwell, qui ont vu les grenadiers du général mettre à la porte par les épaules les Communes indociles, qui ont vu la restauration imprudente et tyrannique de Charles II, et l'usurpation de Guillaume III, justifiée par la prospérité de l'Angleterre, puis le long mini stère de Walpole et ses, chambres vénales, puis Chatam, puis North, et l'abaissement de l'Angleterre. Burke se lève ; et que propose-t-il? des choses qui ont commencé la révolution dans d'autres pays, une amère censure des dépenses du gouvernement monarchique. Et là , sous la protection de la liberté même, aucun danger ne suivra ces vives attaques. C'est un discours contre la liste civile du roi d'Angleterre; c'est Burke, le monarchique Burke qui prononce ce discours, assaisonné de la raillerie la plus amère. Il parcourt les diverses dépenses de la couronne ; il propose des écono-

mies d'une sévérité excessive, et l'on peut dire , presque ridicule; il célèbre avec admiration les réformes volontaires qu'à cette époque, plusieurs années avant nos troubles civils , Louis XVI s'était imposées. Il exalte la stabilité, le bonheur de la France, par opposition au danger de l'Angleterre. Et, sous une forme presque bouffonne , il accuse la tolérance intéressée du Parlement pour ces prodigalités royales, dont la suppression lui parait le salut de l'Angleterre.

« Lord Talbot, dit-il, avait essayé de réformer la maison »du roi; mais dans ce louable projet, il n'avait pas vu » l'écueil contre lequel tout plan économique doit échouer.

» Il n'avait pas prévu l'inconvénient attaché à l'usage » de faire exercer les fonctions d'une place par un autre « que le titulaire. Le tourne-broche de la cuisine du roi »était membre du Parlement. Cette circonstance fit tout ) avorter. Le département de lord Talbot devint plus dispendieux que jamais; la dette de la liste civile s'accumula; »les fournisseurs n'étant plus payés firent banqueroute.

Poui-quoi ? parce que le tourne-broche du roi était mem» bre du Parlement.

Il Le sommeil de Sa Majesté était interrompu; son oreiller était hérissé d'épines; la paix de son esprit était absolument détruite. Pourquoi ? .parce que le tourne-broche » du roi était membre du Parlement.

» On ne payait plus les juges; la justice s'exilait du royau1) me; les ministres étrangers restaient dans l'inaction ; le N système de l'Europe était dissous la chaîne de nos al-

» Iiances brisée, tous les rouages du gouvernement étaient s enrayés, à l'intérieur du royaume, et dans l'étranger.

» Pourquoi? parce que le tourne-broche du roi était » membre du Parlement. » ( On rit. )

Voilà, Messieurs, ce que les Anglais appellent humour, et ce qu'ils réclament comme un genre d esprit qui leur appartient par privilège ; je vous le donne ici, non comme bon, mais comme anglais.

Mais, il faut en convenir, après avoir lu pareil discours, si le ministère de lord North était faible, malhabile et surtout malheureux , l'opposition n'avait pas conçu la grandeur du rôle auquel un homme pouvait être appelé par les périls de l'Angleterre. L'opposition de Burke, tantôt mélancolique et pompeuse, tantôt minutieuse et bouffonne j les invectives plus littéraires que politiques de Wilkes, et même la vive éloquence de Fox, tout cela ne donnait pas à l'Angleterre l'homme d'Etat dont elle avait besoin. Ainsi, dans cette heureuse constitution même, il ne faut pas croire que la liberté suffise pour tout faire ; il ne faut pas croire que l'absence de ces caprices , qui ailleurs élèvent au pouvoir d'indignes favoris, assure toujours à l'état une habile administration. Dans cette forme de gou-

-

vernement, comme dans toute autre, on aperçoit des lacunes, de longs intervalles, pendant lesquels on attend l'homme supérieur qui ferait servir la liberté à l'appui du pouvoir.

L'Angleterre, tourmentée au-dedans, mutilée par la perte de ses provinces d'Amérique, semblait toucher à sa ruine; mais elle portait en elle une force incalculable que la main d'un homme de génie pouvait mettre en action. Où sera cet homme? Les grands orateurs anglais, Burke, Fox, épuisent leurs forces en stériles débats; leur parole agite les esprits ; mais elle ne les gouverne pas; ils prédisent, ils racontent éloquemment les maux de l'Angleterre ; ils ne lui ouvrent pas la voie du salut. Lord Chatam lui-même, malgré cette gloire complète et pure que nous avons voulu lui laisser, ne s'était pas montré, dans les dernières années de sa vie, aussi puissant pour détourner les dangers du royaume qu'habile à les prévoir. Dans son court et dernier ministère, ii s'était entouré des opinions les plus disparates; il avait fait une mosaïque ministérielle, où, suivant l'expression de Burke, des hommes bizarrement réunis pouvaient se demander l'un à l'autre : Mon collègue, comment vous appelez-vous ?

Lord North, malgré les fautes et les disgrâces

de sa politique, par cela seul qu'il durait et se maintenait au pouvoir, semblait encore plus homme d'état que ses rivaux. Mais un jeune homme, celui que j'ai déjà nominé et que j'ai retiré de la scène, un jeune homme venait d'achever ses études ; c'était le second fils de lord Chatam, Pitt. Il n'avait pas reçu cette éducation à la fois savante et licencieuse qui développa le talent et les passions de Fox ; il avait été sévèrement et pieusement élevé par son illustre père, et parlady Esther, sa mère. Les soins d'une santé délicate interrompirent souvent ses premières études. Cependant, telle était l'ardeur et la facilité de son esprit, qu'à l'âge de douze ans, nous apprend son précepteur , il ne rencontrait plus de difficultés dans les auteurs latins; bientôt après, ce fut un jeu pour lui de traduire, à livre ouvert, des pages entières de Thucydide, qu'il lisait en anglais sur le texte grec.

Comme on m'a plus d'une fois accusé de décréditer les études classiques, je cite cet exemple, pour vous montrer qu'elles servent même à devenir ministre ( on rit).

Cependant cet effort excessif et prématuré le fit tomber malade; il languit plusieurs mois, incapable de toute application. Quand il fut de retour au collège, son père lui écrivait pour

encourager et modérer tout à la fois son application à l'étude.

«Avec quel sentiment de joie et de bonhecr j'écris à » mon bien-aimé William, depuis la lettre rassurante de » son précepteur Wilson ! Je sais maintenant que je ne m'a» dresse plus à un malade; j'espère qu'il est convalescent, et » qu'il va beaucoup travailler; j'espère qu'il consultera » mitenant le docteur Glynne, non pas comme médecin , Il mais comme poète. Mais malgré le bonheur inexprimable » que j'éprouve de savoir son retour à la santé, je le supplie a de ne pas trop travailler, de ne pas trop se presser. Votre » maman, mon fils, vient de me rappeler le proverbe fran» çais : Reculer pour mieux sauter. C'est surtout aux jeunes » gens ardens et studieux qu'il faut le rappeler. »

N'aimez-vous pas, Messieurs, cette naïveté touchante et paternelle d'un grand homme d'état ?

Enfin, la santé raffermie du jeune William Jui permit de nouveaux travaux : il faut que je vous en donne une idée :

a Il n'est presque pas, écrit son précepteur, un auteur » grec et latin que nous n'ayons lu ensemble tout entier; » il étudiait avec soin les différens styles des orateurs ; et il » avait le sentiment le plus délicat et le plus vif de leurs Il beautés caractéristiques. La rapidité de son intelligence »n'empêchait pas son exacte eL minutieuse application.

« Quand il était seul, il consumait des heures entières

Ijîï passages remarquables d'un orateur et d'un his-

»lorien; il étudiait le tour, les expressions, la manière - » de disposer le récit et d'expliquer les motifs secrets » ou manifestes des actions; quelques pages l'occupaient e toute une matinée. C'était pour lui surtout une occupation favorite de comparer les discours opposés sur un amême sujet, et d'examiner comment chaque orateur avait défendu sa cause, et prévenait ou repoussait les objections de son adversaire: étude, je crois, la plus profi» table à un futur homme d'état. Les auteurs qu'il préférait » étaient Tite-Live, Thucydide et Salluste. Il avait aussi l'ha» bitude de noter toutes les pensées éloquentes, toutes les Il expressioos fortes et énergiques qu'il rencontrait dans ses » lectures. Il avait beaucoup étudié les poètes grecs et ro» mains; il était surtout si curieux de bien connaître les » poètes grecs, qu'il lut avec moi, sur sa demande, le plus » obscur et le moins intéressant de tous, Lycophron. »

Lycophron, Messieurs! en faites-vous autant?

Vous ne saviez pas peut-être que Pitt avait étudié Lycophron. Ecoutez encore le témoignage de ce savant précepteur que Pitt, une fois ministre, fit évéque.

« Sa sagacité était si vive et si profonde, son intelli»gence si prodigieuse, il avait si bien étudié toutes les » beàutés, toutes les finesses de la langue grecque, que si » l'on avait découvert de son temps une pièce inconnue » de Ménandre ou d'Eschyle, ou une ode de Pyndare, je » suis persuadé qu'il l'aurait sur-le-champ mieux entendue a que les plus célèbres érudits.

Lord Chatam pleurait de joie, en apprenant

les progrès extraordinaires d'un fils si digne de lui. La dernière année de sa vie , pendant les intervalles de ses vives souffrances , il lui écrivait avec un mélange de badinage et de tendresse sérieuse qui touche singulièrement dans un si grand homme :

« Comment puis-je mieux employer la force de ma Il main qui se ranime un peu, qu'à tracer quelques lignes « pour mon cher William, l'espérance et la consolation de » ma vie. Vous aurez plaisir à voir par l'écriture de cette » lettre que je gagne.tous les jours, et que je suis presque » bien. J'ai été ce matin à Cambden; et j'ai soutenu avec "beaucoup de courage une visite d'une heure, et tout n l'ennui de ces conversations frivoles. Je suis revenu à la » maison sans être trop las; et j'ai dîné comme un fermier.

» Lord Mahon (c'était son gendre) a confondu sans le con» vaincre l'incorrigible docteur Wilson. La foudre du doc» teur Franklin, tout révolté qu'il est, me paraît une chose w très-innocente, etc. etc. Ma main commence à se lasser ; 1) ainsi, tous mes plus sincères complimens à votre com» pagnie habituelle, Aristote, Homère, Thucydide, Xé» nophon, sans oublier les publicistes et les auteurs du adroit des gens. Adieu, mon très-cher William. »

A la mort du grand Chatam, Pitt avait dix- huit ans. Il n'appartenait pas à cette ancienne aristocratie, qui long-temps en Angleterre parut posséder de droit les hautes dignités et le pouvoir

politique. Il n'avait que le nom glorieux de son père , sans fortune ; un homme d'état anglais ne s'enrichit pas. Il s'attacha donc au barreau ; il plaida quelques causes; et, dans la simplicité nerveuse de son langage, on apercevait déi,1 le génie qui l'appelait plus haut; en même temps, il fréquenta les séances de parlement. Il écoutait avec soin les plus habiles orateurs des deux chambres, et s'exerçait à leur exemple Il n'essayait pas, comme un rhéteur grec, de discuter avec une égale facilité les opinions opposées; mais il choisissait, dans les débats qu'il avait entendus, l'opinion qui lui plaisait comme vraie et comme utile; et il s'étudiait à la développer, à la fortifier d'argumens nouveaux, et à combattre toutes les objections. Ce travail solitaire l'occupa deux années. « C'est ainsi qu'il avait, dit encore son précepteur, acquis une facilité singulière à tout exprimer avec justesse et netteté, et à mettre toujours le meilleur mot dans la meilleure place. »

Aussitôt qu'il fut assez vieux pour être membre de la Chambre des communes, à vingt ans, à peu près, il se présenta d'abord aux élections de Cambridge ; malgré l'éclat de son nom et la réputation prématurée de son talent naissant, il n'obtint pas les suffrages. Mais , peu de mois après, un homme qui disposait d'un bourg pourri,

Je fil dire; et il eut la joie inexprimable, comme il l'écrivait à un ami, d'entendre enfin sa voix dans le Parlement; il avait vingt et un ans.

Je m'arrête ici, Messieurs. Il ne faut pas légèrement esquisser la carrière de cet homme prodigieux, en qui le talent de la parole n'est que l'instrument de la pensée politique.

Le ministère de lord North qui se trainait tout brisé depuis la séparation des colonies, est attaqué à la fois par Fox, par Burke et par le jeune Pitt, que son instinct même du pouvoir fait débuter par l'opposition. Un autre ministère se forme; et Pitt, que North appelait un jeune homme né ministre, est désigné pour y prendre part. Mais il refuse. Le marquis de Rockingham, lord Shelburne et Fox , qui depuis si long-temps attendaient le pouvoir, succèdent à lord North, avec le fardeau d'une guerre désastreuse à finir : Lord Rockingham , qui était le lien de ce ministère , étant mort, le roi d'Angleterre fit un mouvement ; l'éloquent Fox tomba du pouvoir ; et lord Shelburne s'appuya de l'alliance de Pitt, qui fut nommé chancelier de l'échiquier. Que fait alors Fox? Il aperçoit, sur les bancs de l'opposition, ce lord North dont il s'est tant moqué, ce lord North qu'il a tant accusé de maladresse et même de trahison, ce lord North

auquel il a reproché , non - seulement d'avoir perdu, mais d'avoir vendu l'Amérique, ce lord North qu'il a fait un jour pleurer au milieu de la Chambre des communes ; il l'aperçoit sur ce banc ; et comme tout moyen lui paraît bon pour redevenir ministre, il fait une alliance, une coalition avec son ennemi de la veille. Le jeune Pitt, malgré toute sa sagacité, n'avai t pas prévu que Fox et North, réconciliés par une chute commune, se réuniraient pour l'attaquer. La faute était excusable ; cette coalition semblait impossible à deviner. Voilà que par un étonnant oubli de toutes les invectives qu'ils se sont réciproquement adressées, un an après la chute de lord North, Fox et North dans l'intimité de leur haine contre le nouveau ministère, l'attaquent, l'obsèdent, l'insultent et le renversent sous le poids de leur scandaleuse union. Voilà lord North qui rentre victorieux, appuyé sur le bras de Fox. Mais il faut le dire, malgré les mutations permises aux hommes d'état, malgré les exemples nombreux de ces évolutions politiques, la chose parut trop forte, (on rit). Par des influences de parti, des séductions de toute espèce, et d'éloquentes apologies, lord North et Fox, étayés l'un sur l'autre, troquant ensemble toutes les forces qu'ils pouvaient rassembler, obtinrent

la majorité dans la Chambre des communes.

Mais cette majorité n'était plus soutenue par le vœu public. Après sept mois de règne, cette coalition menteuse et cupide se brise , à la suite d'une victoire qu'elle vient de remporter dans la Chambre des communes. Fox , pour fortifier le pouvoir parlementaire dont il se croyait maître, aux dépens de la royauté dont il se déliait, avait imaginé le projet d'un bill, qui, dépouillant la compagnie des Indes d'une part de ses priviléges , attribuait à la Chambre des communes la nomination directe des commissaires qui devaient surveiller r adlllinistration de cette immense colonie. Le roi d'Angleterre, Georges III, inquiet de cette extension de pouvoir, fit échouer le bill de l'Inde dans la Chambre des Pairs ; et ces pièces mal jointes qui formaient le ministère de la coalition, se déconcertèrent, et tombèrent de toutes parts; il n'y eut plus de gouvernement.

Alors ce jeune homme de vingt-quatre ans ( il avait un peu vieilli ), qui déjà était une fois tombé du pouvoir, et dont le génie, en rappelant avec moins d'éclat l'éloquence de l'illustre Chatam, semblait avoir quelque chose de plus sage, et, pour ainsi dire, de plus mûr, ce jeune homme vient par droit de conquête prendre le ministère ; et appuyé, non pas comme Walpole , sur la corruption, mais,

fort de son génie, sur la confiance de l'Angleterre, il y resta vingt ans. Et, sans anticiper aujourd Lui sur le récit de sa vie , et les combats de son éloquence, savez-vous quelle, impression il fit sur ses contemporains , savez - vous quelle était l'autorité qu'obtint son génie, et que garde sa mémoire f Quand on va maintenant visiter Westminster, que l'on se fait montrer la tombe de ce grand lord Chatam, dont l'éloquence vous a, l'autre jour, si vivement agités, et qu'approchant avec respect de cette tombe, on cherche l'inscription, l'hommage que doit y avoir gravé l'admiration nationale, sur le marbre on lit ces mots : le père de M. Pitt.

QUATORZIÈME LEÇON.

Encore l'éloquence politique. -Intérêt et difficulté de cet examen. — Etude simultanée de l'éloquence et de la constitution anglaise.—Science politique de Pitt principe de son éloquence. - SOll attachement aux lois de son p ajs.— Nouveaux détails sur le bill des Indes. - Victoire légale de Pitt. —Autre débat célèbre sur la Régence.Citations comparées des discours de Pitt et de Fox.— , Exemple mémorable de la force de la constitution britannique. - Faiblesse de la monarchie de France, à la même époque.—Première tentative de réforme. -Mirabeau. - Puissance irrésistible de la révolution.

MESSIEURS,

Le sujet, que nous avons commencé depuis quelques séances, est difficile, et parfois embarrassant; mais ce n'est pas un motif d'abréger.

Nous ne pouvons abandonner si vite cette tri-

bune politique des temps modernes. Dans l'histoire de l'esprit humain, rien ne saurait offrir un caractère plus instructif et plus élevé. D'ailleurs, Messieurs, malgré nos épisodes, et nos digressions dans tout le domaine des lettres , quel est ici notre enseignement spécial, officiel?

l'éloquence, art sublime, varié, multiple , insaisissuble, qui ne s'enseigne pas, il est vrai ; mais n'importe ; c'est le programme traditionnel, le devoir ostensible. Eh bien ! puisque nous sommes professeurs d'éloquence, n'oublions pas qu'il n'y a dans le monde que deux grandes éloquences : l'éloquence religieuse , et l'éloquence des intérêts civils. L'éloquence religieuse, nous n'avons guères mission pour en donner les règles, pour en développer le génie ; nous l'avons essayé cependant. L'éloquence des intérêts civils , elle nous est étranfère aussi, mais non pas inaccessible; elle n'est pas renfermée dans une sphère séparée, exclusive. Elle se lie à tous les travaux de votre jeunesse; elle fait partie et de vos réflexions présentes et de votre activité future; elle tient essentiellement à cette belle étude des lois civiles, qui occupe le temps du plus grand nombre d'entre vous; elle est l'âme de ce mouvement social, auquel vous serez mêlés quelque jour.

Et puis, Messieurs, ce travail sur l'éloquence délibérative , tel que nous le concevons, tel que nous l'essayons devant vous, ce n'est pas une gymnastique d'école, simulant des combats de tribune; c'est encore moins un lieu commun de parti ; c'est un examen, un tableau comparé des efforts que le génie de deux grandes nations de l'Europe a faits dans une même carrière ; c'est l'histoire vivante des trente grandes années qui ont précédé votre jeunesse ; c'est le péristyle de tout ce vaste avenir qui est ouvert aux peuples de l'Europe ; c'est le commencement de la nouvelle ère de la France.

Que de réflexions salutaires , instructives , données par les faits mêmes, doivent se mêler à cette étude ! Elle ne sera pas pour nous technique et seulement littéraire, mais historique et morale.

Quand jelis dans Rollin, Le Batteux, Marmontel , et beaucoup d'autres, le récit des grands combats de la tribune grecque et romaine, et l'analyse de tant d'immortels discours, ces habiles critiques, malgré leur talent, me semblent un peu étrangers au milieu d'un pareil sujet. Aucun des événemens, aucune des passions qui auraient pu leur donner l'idée de la tribune antique n'existait pour eux; jamais ils n'en avaient eu ni l'expérience, ni

ectacle. ,.

Il n'en est pas ainsi, de nos jours. L'intelligence des intérêts publics, la facilité d'en raisonner ou d'en déraisonner, mais d'en parler enfin, est qualité commune. La langue politique est l'idiôlne vulgaire d'un état libre. Ainsi, Messieurs, grandeur et haute instruction du sujet, popularité des connaissances qu'il suppose, favorable disposition des esprits, tout, ce semble, nous permet et nous sollicite de nous arrêter longtemps sur ce dernier acte du XVIIIe siècle.

Les personnages qui nous apparaîtront sur la scène, sont grands, les situations fortes, le génie de l'homme aux prises avec tout ce que les incidens fortuits peuvent amener de plus décisif dans la destinée des nations. Notre admiration , Messieurs, s'accoutume trop à ne compter que les renommées oratoires de l'antiquité. Un homme comme Pitt, comme Fox et même comme Mirabeau, était de la taille de ces hommes qui vous paraissent si grands, parce qu'ils sont placés sur ce piédestal grec ou romain.

Ce qui manque en perfection même à leurs ouvrages , n'est pas une infériorité dans leur mission ni dans leur génie. Ainsi, ce soin sévère, ce soin d'artiste qui a poli, qui a conservé toutes les expressions d'un Démosthène ou d'un Cicéron , n'a presque jamais appartenu à ces ora-

teurs modernes , occupés d'intérêts trop nombreux , trop complexes, et parlant à des peuples trop peu curieux de l'élégance et du charme de la parole. Mais cette négligence, qui diminue la beauté du monument pour les yeux de la postérité, n'a pas affaibli l'action de l'orateur sur les contemporains ; et c'est cette autorité de la parole qui est historique : c'est cette autorité de la parole instantanée qui explique pour nous et le progrès rapide de certaines idées, et les grands changemens des Etats.

A la dernière séance, j'ai voulu laisser votre attention se reposer sur cette fortune singulière de l'Angleterre, qui, après la perte de l'Amérique, au milieu des désordres excités par les passions religieuses , dans l'imminence des révolutions de l'Europe, lui donnait pour ministre un jeune homme de vingt-quatre ans, doué de cette ténacité au pouvoir, et de ce génie de gouvernement qui semble le sceau que la providence avait mis sur lui : j'avais nommé Pitt.

Mais ici, Messieurs, je suis obligé de m'arrêter encore à quelques détails, et de lier l'histoire de la constitution anglaise à l'histoire de l'éloquence. Il y a Ion g-temps que Cicéron, quand il voulait former son orateur, avertissait que la facilite de l'expression, la proiiiptitude et l'éclat

de l'imagination, n'était que l'arme extérieure, l'instrument du génie; mais qu'une étude profonde , de vastes connaissances, une méthode sûre et rapide étaient le fond de l'orateur. Nisi res subest percepta et cognita, inanis et irridenda verborum volubilitas, disait le plus admirable parleur de l'antiquité. Et ailleurs, quelle vaste réunion de connaissances philosophiques, historiques , judiciaires il demande à son orateur !

Comme il lui prescrit la science des lois, des traités, l'étude des coutumes et de l'économie sociale; toutes notions qui, dans les moeurs modernes , sont devenues plus vastes, plus compliquées , plus nécessaires encore : car, chez les anciens, la liberté, ou du moins la république, avait précédé la civilisation ; chez nous , la civilisation a précédé et fait naître la liberté, comme la dernière et la plus belle science de l'état social.

Ainsi, Messieurs, l'étude de l'éloquence britannique, vous ne pouvez pas la séparer d'un examen attentif du droit public et civil des Anglais.

C'est là que vous retrouvez la force de ces grands orateurs. La connaissance profonde de la constitution et des intérêts du pays est le trésor de leur éloquence. Et de même, Messieurs, Mirabeau qui, le premier, montra l'éloquence politique parmi nous, ce qui fit sa supériorité, indépen-

damment des dons naturels du génie , c'est que dans les prisons, qui servaient de repos à l'orageuse activité de sa jeunesse, dans ces études forcées qu'on lui faisait faire au donjon de Vincennes , tout le travail du publiciste, de l'historien, du savant, avait occupé ses loisirs.

Au milieu de cette jeune noblesse de France, si spirituelle dans sa frivolité même, parmi tant d'hommes distingués qui brillaient à la fin du XVIIIe siècle, par les grâces de l'esprit, et je 11e sais quel charme de belle littérature, les fortes études, les études abstraites , salutairement ennuyeuses , étaient rares. Ceux qui rêvaient avec le plus d'ardeur une réforme sociale s'occupaient peu de chercher dans la législation et l'histoire les moyens de l'accomplir. L'excès même de leurs espérances , leur ambition illimitée de perfectionnement les exemptaient d'étudier un passé qu'ils dédaignaient. Au contraire , ce Mirabeau, si long-temps rebuté par la société, si long-temps chassé loin d'elle, en avait profondément étudié tous les ressorts et discuté tous les principes dans le loisir des cachots, dans l' épreuve des débats judiciaires. Il était jurisconsulte et publiciste, avant d'être orateur. Ne séparons jamais l'élo quence de toutes les sciences morales qui la nourrissent et la font vivre.

Vous avez vu ces études de Pitt, qui n'avaient pas été de si m ples études littéraires. Vous avez vu ces méditations de la sagesse historique et politique des anciens. D'autres études, dont la trace n'est pas conservée , l'avaient initié dans tous les calculs de la politique financière, lui avaient appris toutes les ressources et toutes les richesses de la Grande-Bretagne, et fait comprendre toute l'organisation, et de ses colonies perdues, et de ses colonies conservées. 11 avait soigneusement étudié les forces et les intérêts divers des puissances de l'Europe.

Indépendamment de ces connaissances variées, qui étaient comme un instrument d'agression et d'hostilité , contre les autres États de l'Europe , il avait au plus haut degré le sentiment de la constitution britannique ; il en possédait la jurisprudence et le génie ; il en avait l'intelligence et l'amour. Ce dernier mot peut étonner , quand on parle d'un ministre. (On rit). Une idée vulgaire et naturelle, fait supposer qu'à la possession du pouvoir , est attaché le goût exclusif des priviléges de ce pouvoir. Mais Pitt, tel qu'il paraîtra devant vous, ne concevait pas son pouvoir dans l'action particulière qui lui était confiée, il le concevait dans cette puissance collective dans ce jeu simultané de tous les ressorts de la consr-

titution britannique ; il le concevait dans le parlement, comme dans le roi. Il sentait bien, rassuré par son génie, qu'il ne devait avoir peur d'aucune des institutions de son pays , et que toutes seraient obligées , non pas de céder sous lui, mais de le fortifier de leur force et de consacrer de leurs droits tout ce qu'il oserait entreprendre pour la grandeur de l'Angleterre.

Son attachement aux lois lui donnait plus de puissance qu'ailleurs des ministres habiles et despotiques n'en ont trouvé dans la ruine des libertés publiques.

A cet égard , Messieurs , sa vie politique présente un caractère éminent et bien rare; c'est qu'en luttant pour obtenir ou garder le pouvoir, il luttait en même temps pour le maintien de la constitution britannique, et qu'il engageait, pour ainsi dire, dans la cause de son ambition la liberté deson pays. Onle voit dans le premier grand combat qu'il eut à soutenir, dans ce bill de L'Inde, que j'ai déjà nommé. Mais que vous importe en ce moment le bill de rlnde? Comment pourrai-je rendre clair , facile, je ne dis pas pour vous, mais pour moi-même, ce débat entre des hommes d'Etat habiles, ce débat appliqué à des intérêts si loin de nous? essayons-le cependant.

L'Angleterre avait perdu sans retour l'Amé-

l'ique; ou du moins elle ne pouvait plus la posséder que par le commerce , espèce de conquête qui, dans nos États civilisés, vaut quelquefois mieux que le domaine direct et onéreux; mais il lui restait les Indes ; les Indes ! cinquante millions d'habitans, soumis à des gouverneurs anglais, une compagnie de commerce exploitant cet immense empire, et au-delà des possessions anglaises, l'Asie à conquérir. Mais tout ce que la rapacité des proconsuls romains avait pu entasser jadis de vexations, de vols et de barbaries, s'était malheureusement reproduit dans l'Inde, conquise par les Anglais. On avait vu des princes mis à la torture, pour les forcer de livrer leurs trésors; on avait vu d'immenses populations mourant de faim, sur cette terre féconde, où l'homme vit de si peu de choses : on avait vu toutes les cruautés que l'industrie mercantile peut exercer, quand la cruauté est un moyen de profit, se déployer contre cette race malheureuse et paisible. Un grand procès criminel avait commencé contre le Verres de l'Inde.

Je vous en parlerai plus tard ; ( car, comme nous l'avons dit, l'éloquence judiciaire, l'éloquence de l'attaque et de la défense, dans un procès criminel, reçoit singulièrement l'influence des institutions politiques d'un pays; la liberté l'anime

comme tout le reste.) Mais enfin, sous un autre' rapport, l'accusation intentée contre Hastings, appelait les regards, et de l'Angleterre, et de l'Europe, et les fixait sur ce magasin immense de richesses commerciales, sur ce vaste trésor ouvert dans l'Inde à l'Angleterre, et souillé sans cesse par la férocité de ses agens. C'était i cette occasion que Fox avait conçu le plan l'un bill, pour réformer l'administration de l'Inde. Il y prévenait le retour des plus odieux abus de pouvoir. Il offrait quelques sûretés aux sujets Indiens, et aux princes indigènes, instrumens et victimes de la rapacité anglaise. En diminuant les priviléges de la compagnie des Indes, il établissait au-dessus d'elle une juridiction publique , une haute surveillance de comités indépendans qui devaient garantir la bonne administration du pays, et protéger les vaincus. Mais, Messieurs, nous l'avons dit, au fond de ce plan généreux, se cachait une idée d'ambition et de parti.

Fox, par son talent, son éloquence , l'autorité de sa parole, le nombre de ses partisans, s'était imposé au roi d'Angleterre. Suspect au roi, dont il était le ministre, il avait formé le projet de transférer à la Chambre des communes, par le bill de l'Inde , une des préroga-

tives de la couronne et son plus grand moyen d'influence, la disposition immédiate de places honorables et lucratives. Il sentait bien que la volonté du roi n'était pas pour lui, et que d'ailleurs elle pourrait lui échapper ; mais il croyait, dans l'orgueil de son éloquence, que la soumission d'un parlement ne lui manquerait jamais. Dès-lors, en créant, sous prétexte de surveiller les affaires de l'Inde, un grand nombre d'emplois considérables à la nomination du parlement, il se promettait d'assurer à la fois l'indépendance de la chambre des communes et sa propre puissance. Dans le fait, il n'eût pas seulement rendu la Chambre des communesindépendante ; il l'eût rendue corruptrice, de corrompue qu'elle a été quelquefois; et déplaçant les abus de la constitution anglaise au lieu de les corriger , il n'eût travaillé qu'au succès de son ambition. Voilà quel était le plan de Fox, ou quel eût été du moins le résultat de ses efforts.

La chambre des communes était du même avis que Fox. Le bill passa; mais la volonté personnelle du souverain , de puissantes démarches , accréditées de son nom, et que Fox dénonça vainement à la Chambre des communes , enfin le talent de Pitt, et la perspective d'un tel soutien dans le ministère, toutes ces causes firent échouer

le bili de l'Inde, à la Chambre des pairs ; et le même soir Fox reçut, à minuit, sa démission par un message du roi. Pitt fut nommé premier ministre.

Mais il fallait toujours régler cette immense affaire de llnde. En présence de cette majorité des Communes dont la- résolution ambitieuse et intéressée venait d'être rejetée par les lords, il fallait proposer un nouveau projet de bill, sur la grande question qu'elle avait déjà" décidée. Pitt présenta lui-même un second bill de l'Inde, où il avait soigneusement évité tout ce qui ressemblait aux dispositions du projet de Fox. En proposant aussi des recours et des garanties contre les abus dès agens de la eompagnie des Indes, en admettant des juridictions supérieures et protectrices, c'était à la couronne seule qu'il réservait le droit de les établir, et de les renouveler. Mais l'épreuve était difficile; il s'agissai t d'engager la Chambre des communes tout à la fois à se contredire , et à se dépouiller. Pitt, si jeune encore,

et demandant une chose si humiliante et si dure, pouvait-il vaincre la vieille autorité de Fox, retombé à la tête de cette majorité nombreuse qu'il avait voulu enrichir d'un si beau privilège , pendant son ministère? Le projet, présenté par

- Ininistre, et vivement combattu par

Fox, fut rejeté. Voilà Pitt en présence d'une majorité parlementaire qui repousse ses plans, et veut l'éloigner du ministère, où Fox semble près de rentrer, vainqueur de son jeune rival et des influences de la couronne. Tremblant à l'idée de ce joug, le roi ne voulait pas sacrifier son ministre, et il hésitait à dissoudre la Chambre.

Telle est la crise mémorable que présentait l'Angleterre en 1784. D'une part, le roi, Pitt et la Chambre des pairs; de l'autre une majorité des Communes, nombreuse, fortement liée, animée par de vives passions, et conduite par un grand orateur qui avait su l'intéresser doublement au succès de son ambition. Certes, une telle épreuve pouvait paraître dangereuse pour un État moins heureusement constitué. Elle pouvait épouvanter un roi, qui n'eût pas cherché son secours dans l'action même des libertés publiques.

Pitt lutta pendant trois mois contre cette Chambre qui s'obstinait à rejeter tous ses bills, et d'où partaient de fréquentes adresses au roi, et des représentations hardies sur le projet éventuel de la dissoudre. Il la fit d'abord proroger de quelques semaines. Un esprit moins vigoureux et moins ferme que Pitt se serait effrayé.

C'étaient, sous quelques rapports, les premiers

procédés de la révolution de 164o qui semblaient reparaître ; c'était une Chambre des communes qui voulait se rendre permanente, et qui sommait le souverain de s'engager à ne point la dissoudre.

Pitt soutint cet orage avec un calme singulier, opposant à toutes les attaques, tantôt des réponses mesurées, tantôt un froid silence, qui le 6t traiter de dictateur, parle vieux lord North.

Une fois seulement, pressé par les demandes impérieuses de l'opposition-majorité, il laissa paraître dans son langage un mouvement de colère.

Sheridan aussitôt le surnomma l'enfant colère ; et l'expression fut répétée. Pitt avait encore ces couleurs innocentes et enfantines de la première jeunesse. Avec ses cheveux blonds, sa taille grande et mince, il offrait quelque chose de cet air de faiblesse et de timidité qui marque souvent le passage de l'adolescence à la vraie jeunesse ; c'était là cependant l'homme qui gouvernait l'Angleterre, en l'absence même des conditions naturelles du gouvernement parlementaire.

Après trois mois de ce débat pénible, faux, contraire à l'esprit de la constitution anglaise, Pitt osa croire qu'il était appuyé par les vœux de la plus grande partie de la nation , et que l'Angleterre n'était pas du même avis que la majorité

de la Chambre des communes ; car enfin l'Angleterre n'avait pas à regretter pour son compte le rejet du premier bill des Indes présenté par Fox. Quand la Chambre des communes aurait eu le droit exclusif de distribuer les emplois supérieurs de l'Inde, chaque bourgeois de Londres n'eût pas été nommé commissaire; le public était donc fort désintéressé sur cette prétention de la Chambre des communes ; et il commençait à la trouver injuste et exigeante.

Pitt s'aperçut que sa jeunesse, sa fermeté, son talent lui faisaient gagner chaque jour quelque chose, dans l'estime de l'Angleterre ; et enfin il saisit le moment décisif, et détermina le roi à dissoudre la Chambre des communes. La nation jugea le procès qui lui était soumis; une nouvelle assemblée, sortie de l'élection la plus vi vement disputée, vint prêter aux desseins de Pitt l'appui d'une nombreuse majorité. Ainsi fut fondé ce ministère de vingt ans, par un jeune homme qui, suivant lord North, avait, pour début, gagné le roi, malgré la Chambre des communes, et vaincu la Chambre des communes par la nation.

Prenons le second acte de cette vie politique ainsi commencée. Le jeune ministre continue de s'appuyer sur la confiance de son roi, sur cette faveur personnelle qui lui a permis de lutter

avec tant de hardiesse et de bonheur contre une résistance, qui semblait si redoutable. Mais il y réunit l'approbation de la Chambre des communes. Occupé tout entier des finances et de la prospérité de l'Angleterre, il ne songe plus maintenant à la réforme parlementaire qu'il avait proposée, pendant la courte durée de son opposition.

Il est désormais trop ministre et trop sûr de la Chambre des communes, pour vouloir rien changer à l'élection des députés ; et il jouit de son pouvoir doublement affermi.Mais la catastrophe la plus imprévue vient ébranler ce pouvoir. En 1788 , à l'époque où la politique du cabinet anglais était attentive à profiter des grands mouvemens qui se préparaient sur le continent, Pitt apprend tout à coup que la raison du roi d'Angleterre s'est, troublée.

Georges III, dont les vertus domestiques, dont les qualités pures et simples avaient gagné l'affection du peuple anglais, ce prince, l'ami d'Herschell, et qui joignait le goût des sciences à la sagesse politique, au milieu de la vie la plus régulière, la plus étrangère aux passions qui avaient troublé tant de cours de l'Europe , est frappé d'une aliénation d'esprit, que l'on essaie en vain de cacher. Il tombe dans le même état que le roi Lear.

Fox se remettant des fatigues d'une session, oil., il avait combattu avec une impuissante habileté les mesures financières de Pitt, voyageait alors au fond de l'Italie. Il apprend que tout l'aspect de l'Angleterre va changer, que ce roi, dont l'opiniâtre volonté avait soutenu son jeune ministre , ne peut plus présider aux affaires, ne , peut plus les autoriser au moins de son nom.

Il sait que le prince de Galles, successeur imminent, nécessaire, appartient tout entier à la cause de l'opposition, et il se croit assuré de triompher bientôt avec elle. Plein de cette espérance, il traverse , en cinq jours, une grande partie de l'Italie, s'embarque , et arrive à Londres , pour être ministre. Mais il fallait combattre et renverser Pitt, qui se préparait à se passer de l'appui du roi, comme il s'était passé, pendant quelques mois, de l'appui des Communes. Vous permettrez, Messieurs, quelques détails sur un tel débat, entre de tels adversaires. C'est une étude historique, autant qu'une étude oratoire ; c'est le sujet d'un parallèle curieux, et une transition naturelle à l'histoire de l'éloquence politique en France.

On croirait que la résistance du ministre et son obstination à garder le pouvoir, l'inaction dégradante du monarque, l'ambition et les droits dit

prince héritier vont agiter l'Angleterre; mais l'Angleterre , appuyée sur ses lois et sur le génie de Pitt, après un orage régulier et tout parlementaire, va paisiblement fixer les droits du prince, et compléter sa constitution par un grand exemple. La France, au contraire, qui semblait protégée par les vertus généreuses de son roi, la France, où il n'y avait pas, au premier aspect, d'opposition puissante et armée, d'ambitions en présence, va tout à coup être emportée dans la plus terrible tempête civile qui ait jamais changé les destinées d'un peuple.

Mais suivons ce mémorable débat du parlement d'Angleterre. Les Chambres s'étaient réunies, sans la forme ordinaire et solennelle, sans le discours du roi. Pitt prend la parole devant les communes, et annonce le lamentable événement qui éloigne la présence du souverain; il propose en même temps de recueillir les témoignages des médecins, et de chercher dans les lois et l'histoire de l'Angleterre les règles de la conduite à tenir. Fox, impatient de saisir l'autorité , s'élève contre tout délai, toute recherche, et déclare que la maladie du roi transfère le pou-

voir au prince régent, immédiat et légitime héritier. Pitt insiste de nouveau, pour qu 'on entende le rapport des médecins de S. M., et pour

qu'un comité nombreux soit désigné par la Chambre des communes, et qu'il s'occupe de rechercher dans l'histoire d'Angleterre, dans les monumens du Parlement, tous les faits, tous les exemples qui pourraient servir de règle, dans une circonstance aussi grave et aussi malheureuse.

Vous reconnaissez là, Messieurs, l'esprit de la politique anglaise, qui s'appuie presque toujours sur l'autorité des précédens , et semble plus occupée de la jurisprudence que de la théorie.

Les recherches sont faites. Le comité en rend compte à la Chambre deux jours après ; et c'est alors que s'engage cette grande lutte de principes opposés et d'ambitions rivales.

Ce ne sera point là, Messieurs, cette éloquence vive, tumultueuse, qui agitait les places publiques de l'antiquité; ce ne sera point cette éloquence impétueuse et terrible qui se déchaîna dans les troubles politiques de la France : un autre sentiment, une autre admiration s'attache à la lecture de ces débats si véhémens et si graves à la fois, qui consolident un empire, au lieu de l'agiter. On entre dans une espèce d'enthousiasme pour ce système de liberté, où le développement le plus hardi des passions politiques, où l'invocation de tous les droits populaires n'ébranle

pas cependant les colonnes de l'empire. Si quelques-uns des orateurs qui ont éclaté dans les révolutions ou dans les démocraties étonnent davantage l'imagination, peut-être y a-t-il plus de grandeur dans le calme de ces hommes qui se disputent de si grands intérêts avec tant d'énergie, et dont les témérités même sont des instrumens d'ordre et de pouvoir. Pitt, cet intrépide défenseur des prérogatives royales, cet homme qui, sur la tête égarée de Georges III, a soutenu la couronne, si haute et si dominante, au milieu de l'ébranlement de l'Europe ; cet homme, qui a lutté corps à corps contre le génie effrayant et multiple de la révolution française; cet homme, qui a vaincu, dix ans après sa mort, dans une célèbre bataille, dont je ne veux pas rappeler le mystérieux souvenir, Pitt enfin, croyez-vous qu'il va timidement se traîner dans les doctrines du droit divin et du pouvoir légitime ? Non , Messieurs ; il va s'appuyer sur des doctrines si hardies, qu'ailleurs on les traiterait de factieuses.

C'est au nom des changemens mêmes que la puissance suprême a éprouvés sur le sol instable et mouvant de l'Angleterre, que Pitt va soutenir les droits de ce roi qui n'est plus, de ce roi qui, par la perte de sa raison, est retranché du nombre desvivans, mais dont la puissance, commeune

illusion inviolable, subsiste encore, protégée par le génie de son ministre. Entendez-le, Messieurs : Dans la plupart des contrées, dit-il, un évécrement x comme celui que nous déplorons aurait presque rompu DIes liens de l'union sociale; mais dans ce pays, sous cette » heureuse forme de gouvernement qui offre les avantages a et prévient les maux de la démocratie , de l'oligarchie, de » l'aristocratie, rien de semblable n'est à craindre. Bien qu'un » des trois pouvoirs de la législature vienne à manquer, la "voix du peuple se retrouve tout entière dans ses repré»sentans, les deux chambres. Les lords et les communes » représentent tous les intérêts du peuple; en eux réside J, le droit constitutionnel de suppléer à la défaillance du YI troisième pouvoir. Tel est l'esprit de la constitution; » tel fut le sentiment de ceux qui ont fait la révolution. Ils - » n'avaient pas comme aujourd'hui, à pourvoir à la suspen» sion du pouvoir royal, pendant que le trône était occupé, » mais à remplacer l'absence de l'une des trois branches de la n législature, qui avait disparu. Mais qu'il y ait absence dé\* finitive, ou suspension accidentelle, c'est également aux « autres branches de la législature qu'il appartient d'y sup» pléer. Le pouvoir de donner le trône s'est trouvé dans a le peuple, au moment de la révolution, et a été exercé par » le Parlement. D'après les mêmes principes de liberté et les "mêmes droits parlementaires, le pouvoir de suppléera \* l'action royale qui vient à manquer, appartient au peuple, c'est-à-dire aux lords, aux communes, ses légitimes re» présentans. »

Fox avait dit : a L'état malheureux du roi est

une sorte de mort civile. Dans le droit ordinaire, un pareil état ouvre au profit du successeur lé7 gitirne tous les droits qu'il peut avoir. Ainsi tous les droits de la couronne sont dévolus au prince qui doit hériter de Georges III. »

Pitt réfute cet argument avec une admirable précision et une grande dignité.

« Le comité, dit-il, peut-il considérer la maladie du roi, \* accident d'une nature connue et souvent passagère, » comme une mort civile? Non, certes. S'il y avait en ce » moment telle chose qu'une mort civile, son altesse royale Il le prince de Galles monterait immédiatement sur le trône Il avec la plénitude des prérogatives royales, et non pas à avec le titre de régent; car la mort civile, comme la mort » naturelle', est irrévocable et permanente. Je ne vois dans eBlackstone que deux faits par lesquels un homme puisse nencourir la mort civile; le premier, c'est le bannissement »du royaume par sentence légale; le second, c'est l'entrée a en religion, et la profession dans un ordre monas»tique; en effet, dans le premier cas, il existe un acte qui » sépare le criminel de toute société au dedans du royaume ; » et dans l'autre, il y a l'acte volontaire d'un homme qui se 1) sépare du monde. Voudrait-on prétendre que l'un ou a l'autre de ces exemples soit analogue à cette visitaiion du eciel, à ce coup de la main divine que nous déplorons, et » qui peut, qui doit, selon toute apparence, n'être que pas) sager? Et peut-on argumenter de ce malheur comme e d'un acte qui prive, à l'avenir, sa majesté de l'exercice » des pouvoirs, dont elle n'a jamais abusé, et auxquels elle

'I^^Q^aKrenoncé ? > -

Avant d'écouter la réponse de Fox, veuillez remarquer, Messieurs, cette - interversion dans les rôles des deux adversaires. Pitt, défenseur né de la prérogative royale, invoquait la souveraineté du peuple, le droit qu'avaient exercé les Chambres de transférer la couronne. Il en concluait que la suspension provisoire et forcée de l'activité du roi ne pouvait pas de plein droit transmettre l'autorité royale dans les mains de l'héritier naturel; qu'il fallait une déclaration du Parlement, et que cette déclaration devait fixer des limites à l'exercice du pouvoir qu'elle transférait. Fox , au contraire, oubliait ces droits populaires qu'il avait si souvent invoqués, et cette autorité du Parlement qu'il avait voulu naguères enrichir des dépouilles de la couronne.

Sans doute, pour les deux illustres adversaires, la question n'était pas uniquement constitutionnelle et théorique. Pitt voulait rester ministre ; il sentait bien que le prince de Galles, appelé tout à coup à la plénitude des fonctions royales, pouvait renouveler l'administration, appeler Fox au gouvernement, dissoudre la Chambre des communes, et par l'exercice de la prérogative, modifier même la Chambre des pairs.

Fox, malgré son zèle démocratique, croyant que le prince de Galles le ferait ministre , avait

hâte qu'il fût régent, avec toutes les prérogatives de roi. Espérant exercer le pouvoir du prince, il voulait qu'il en eût le plus possible ; il s'opposait à toute réserve, et même à toute discussion. Il fut obligé cependant de se rétracter sur le premier point ; et il reconnut que le Parlement avait le droit de déclarer la régence ; mais il soutenait encore, qu'en la déclarant, lesChambres ne pouvaient pas la limiter, parce qu'elle résidait virtuellement dans la personne du prince. Pitt avait poussé l'audace de son principe jusqu'à dire : « Le fils du roi d'Angleterre n'a pas actuellement plus de droit à l'exercice du pouvoir royal que tout autre sujet du royaume. n L'opposition releva vivement ces paroles; Burte essaya de tourner en ridicule l'ambition du ministre, en l'appelant un des candidats à la régence, et en ajoutant, que pour lui, il aimait mieux donner sa voix à l'héritier légitime.

Fox mêlant la logique et l'ironie, attaqua le discours de Pitt avec une merveilleuse habileté.

'f

« Faire une loi, dit-il, pour désigner le régent, c'est » changer la forme de la monarchie, et d'héréditaire la «rendre élective. La Pologne et la misérable condition de Il ses habitans nous disent assez ce que c'est qu'une monarMcbie élective. Le droit de faire des lois ne réside que dans » la législature complète, et non, dans le simple concours

D de deux de ses branches. Notre constitution est bâtie sur » ce principe, dont la durée importe à son existence; s'it "en était autrement, la constitution pourrait être détruite » sans obstacle : si deux branches de la législature avaient a le pouvoir de faire une loi, elles pourraient, par cette loi, « dénaturer, anéantir le troisième pouvoir.

» La situation actuelle des affaires vient d'être comparée » la révolution de 1688. Il n'y a nulle ressemblance. Le trône • alors avait été déclaré vacant; et le reste de la constitua » tion subsistait. Maintenant le trône est occupé; mais son n autorité est suspendue. A-u temps de la révolution , l'as» semblée qui fut alors convoquée, sachant bien qu'elle ne a pourrait faire aucun changement dans la forme de la moanarchie, tant qu'elle n'aurait pas une tête, rétablit d'àtbord le troisième pouvoir, et ensuite détermina ses li» mites. Aujourd'hui, on invite le comité à procéder d'une » manière bien différente, à créer d'abord un nouvel office, » et ensuite à déclarer qui doit le remplir. Et quelle serait » la situation d'un régent élu par cette chambre ? Ce serait » un mannequin, une poupée, une créature du Parlement, t) sin pondere corpus, une insulte, une moquerie à tous les- »principes de gouvernement. »

Ensuite par un adroit sophisme, confondant la régence et la royauté, il combat toute restriction du pouvoir royal, dans la personne de celui qui doit en être dépositaire.

« La régence, dit-il, ne doit pas être plus élective que » la couronne. Elle ne doit pas être plus limitée, car elle »a les mêmes devoirs; et pour les remplir, elle a besoin

»des mêmes forces. Que penseriez-vous d'un Polonais qui "demanderait à un gentilhomme anglais, si la monarchie » de la Grande-Bretagne est héréditaire ou élective? Tout « homme un peu familier avec notre constitution, croira » d'abord que la réponse est toute simple. « Notre monarechie est héréditaire.) Toutefois si la doctrine du jour » prévalait, voici quelle doit être la réponse : Je ne puis JI vous dire : demandez au médecin de sa majesté. Quand » le roi se porte bien, la monarchie est héréditaire ; mais a quand il est malade et incapable d'exercer l'autorité souveraine, elle est élective.

» Et cependant cette assertion que la monarchie britan» nique est élective, est si matériellement hostile aux prin- » cipes de la constitution qu'elle ne saurait être supportée.

» Comment donc venir à bout de cette difficulté ? On trou» vera sans doute un légiste subtil et politique, qui éta» blirait que la monarchie étant héréditaire, le pouvoir » exécutif peut se transmettre par élection. De cette ma» nière, la couronne et l'action de la couronne seraient » séparées comme distinctes par leur nature; l'une serait » la chose, l'autre le nom, etc. Ai-je besoin de rappe» 1er ici ma résistance connue aux empiétemens de la » couronne? Plus d'une fois l'influence de la couronne a » été combattue dans cette chambre ; et, je le crois sincè» rement, pour le bien du peuple. Lorsque la puissance exéD cutive était portée au-delà de ses limites naturelles, il » fallait bien lui résister. Je me suis fort avancé dans cette » voie, et je ne me suis pas fait scrupule de déclarer que a les subsides devraient être suspendus, si l'assentiment » royal était refusé à quelques réformes constitutionnelles » d'une prérogative dangereuse et abusive. Les hommes

» modérés jugèrent cette doctrine violente. Pour moi, je » l'ai constamment maintenue; et le public en a profité.

» Mais je vous le demande, est-ce aujourd'hui l'occasion » de déployer ce pouvoir constitutionnel de résistance à la » prérogative, et de combattre l'influence de la couronne >> dans cette chambre? Je l'avoue, j'ai tiré gloire de cette » lutte, quand la couronne était dans la plénitude de ses » pouvoirs; mais je rougirais de fouler aux pieds ses droits,.

» maintenant qu'elle est gisante devant nous, dépourvue de » toute force, et incapable de résistance. Que le très-hono» rable gentilhomme s'enorgueillisse d'une semblable vie- » toire, qu'il triomphe sans combat, qu'il prenne avantage » des calamités et des misères de l'humaine nature ; que , » semblable à quelque avare et dur seigneur d'un manoir » voisin de la mer, il se gorge de richesses acquises par le » pillage des naufragés, et parce droit rigoureux de trou» vailles et d'aubaines exercé sur toutes les choses que » les accidens variés du malheur peuvent jeter en sa puis» sance ; pour moi, je ne me vanterai jamais d'avoir rem» porté de telles victoires, et d'avoir garni mes mains de » richesses amassées à ce prix.»

Après ces éloquentes paroles, Fox termine par des attaques personnelles, comme dans toute discussion complète.

« Si les chambres (ajoute l'orateur) peuvent faire régent » qui leur plait, elles peuvent désigner le régent pour un » ,mois, pour un jour, pour un an, et transformer la mo» narchie en république. Le très-honorable gentilhomme \* » a nié que le prince de Galles eût plus de droit à la ré,

» gence que lui-même n'en avait. Et cependant il a cont) fessé qu'il y aurait violation du devoir si l'on pensait à » un autre régent; et tout cela pour le misérable triomphe » de faire voter sur lui, et d'insulter un prince, dont il sent » bien qu'il ne mérite pas la faveur.»

Pitt se lève, et répond sur-le-champ à son habile adversaire. Je voudrais vous faire lire ces discours, autant qu'on le peut du moins. Recueillis par fragmens, perdus dans des recueils, ils sont peu connus en France, et mal traduits , plus mal que je ne le fais. Pitt commence par de savantes recherches historiques, empruntées au règne de Richard II et de Henry VI ; mais de cette antiquité confuse, il fait sortir de lumineuses idées sur le gouvernement parlementaire ; il attaque ce principe d'une régence absolue qui pourrait, en quelques mois, en quelques jours , pendant un accès de fièvre du roi, renverser tout l'ordre du gouvernement établi. Renvoyant à Fox son ironie, il s'étonne de ce zèle excessif pour le pouvoir royal; enfin il se défend luimême avec une dignité pleine de force.

« Le très-honorable gentilhomme, dit-il, m'accuse n d'agir par un mauvais esprit d'ambition et de ne pouvoir » supporter l'idée de perdre ce ministère que j'ai si longtemps gardé; il m'accuse de ne point espérer la faveur » du prince, parce que je m'en crois indigne, et dès-lors

» d'envier, d'entraver l'élévation de mes futurs succes"seurs. Est-ce à moi ou à lui qu'appartient ce caractère de » mauvaise ambition, toute prête à sacrifier les principes »de la constitution à l'amour du pouvoir? Je laisse la » chambre et le pays en décider. Ils jugeront si dans toute mua conduite quelque considération personnelle, queleque soin de mon propre pouvoir, paraît avoir eu la plus « grande part aux résolutions que j'ai proposées. Quant à "cette prétendue conviction de ne pas mériter la faveur » du prince, tout ce que je puis dire, c'est que je ne con» nais qu'un moyen, pour tout autre ou pour moi, de mériter H cette faveur, c'est d'avoir constamment travaillé dans la avie publique à faire son devoir envers le roi, père du « prince, et envers le pays. Si par de tels efforts pour mé- , » Iliter la confiance du prince, je levais cependant perdue, « quel que fût le motif d'une chose si pénible pour moi, « j'en aurais du regret, sans doute; mais je le dis hardi) ment, il me serait impossible d'en avoir du repentir. »

A la suite de ce débat, soutenu de part et d'autre avec toutes les ressources du savoir, de l'éloquence et du sarcasme, Pitt fit adopter une résolution portant que la régence serait offerte au prince de Galles, avec les restrictions que le parlement jugerait convenables. Il prévint alors le prince par une lettre respectueuse et ferme ; celui-ci répondit avec hauteur; mais Pitt, achevant son ouvrage, fit insérer pour conditions.

dans le bill de régence, que le régent ne pourrait créer de pairs, qu'il ne pourrait conférer de

:hal'ges inamovibles, ni de pensions, que la prde de la personne du roi serait exclusivement commise à la reine, etc. Telles étaient les condiions prévoyantes, par lesquelles, en suppoant la longue maladie du roi, Pitt assurait le naintien de son propre pouvoir. Le prince, nalgré son dépit, plia devant l'habile et impéieuse volonté du ministre.

Une difficulté restait encore. Comment ce )ill, voté par les deux Chambres, pour fixer des imites au pouvoir qui devait suppléer la cou'onnc, recevrait-il la dernière sanction, nécessaire à la loi ? Les savans et les jurisconsultes anglais s'embarrassaient dans des subtiités singulières. La question était insoluble ; 1 aurait fallu un roi, pour compléter l'acte lui fixait les pouvoirs du régent. Pendant qu'on irgumentait sur cette difficulté, les soins de l'art ;t une révolution heureuse rendirent au roi l'Angleterre sa complète raison. Pitt, après avoir tbattu ses adversaires à force de talent, eut la oie d'annoncer aux Chambres que le roi avait recouvré la santé, et qu'il [allait reprendre it re p ren d ., L'administration de l'empire. C'est à la fin de l'année 1788, que cette grande crise fut ainsi conduite à terme par le génie et la bonne fortune d'un homme.

Le rétablissement inespéré de Georges III, sa présence au Parlement et dans les fêtes publiques excitèrent le plus vif enthousiasme. La gloire de Pitt profitait de ces transports de loyauté pour le souverain, dont il avait défendu les droits, en même temps que ceux du parlement. Il était célébré comme le ministre habile d'un roi chéri, et comme le défenseur des libertés publiques. Il avait réussi à faire passer le maintien de son pouvoir, pour raffermissement delà constitution A même.

Combien un pareil ministre , un homme semblable aurait été nécessaire dans une monarchie voisine , pour présider à la plus grande mutation politique des temps modernes! Mais nous demandons l'impossible; c'est à l'école de la liberté que se forment des hommes qui peuvent ainsi la conduire et la dominer. La France, du milieu de l'inertie et des intrigues , compagnes du pouvoir absolu, pouvait- elle produire un homme ainsi fait pour la liberté et le commandement tout ensemble? Il n'y avait pas de Pitt en France.

A peine j'aborderai ee grand sujet aujourd'hui.

Tandis que ce pays , rival de la France, et qui avait été si cruellement humilié par elle pendant la guerre d'Amérique , s'affermissait dans sa paix intérieure, sous l'ascendant de Pitt,

taudis que cette crise passagère de la maladie du roi et de l'ambition de Fox disparaissait, une igitation bien autrement profonde , bien autrenent irrémédiable tourmentait la France. L'apjauvrissement des finances, le poids d'une dette lui s'accroissait chaque jour, plus que tout cela, 'impuissance de supporter un ordre social qui l'était plus en accord avec les lumières et les dées du temps, mille causes diverses, et la nécessité avant toutes les autres causes précipitaient a France vers un grand dénouement. On n'avait pas vu d'États-Généraux depuis 1616. Le règne le Louis XIV avait été une longue suspension des Iroits publics de la France ; le règne du Régent une honteuse dégradation de tous les sentimens l'honneur et de loyauté , qui pouvaient suppléer lUX libertés publiques ; le règne de Louis XV, nalgré quelques succès militaires, et les talens le quelques hommes d'état, avait laissé dépérir et tous les préjugés et toutes les forces réelles de la vieille monarchie. Depuis la dernière convocation des États-Généraux, tout était changé en France; aucune des croyances du siècle de Louis XIV ne subsistait plus ; toutes ces choses que l'Assemblée constituante a déclarées mortes, étaient mortes avant elle; et ce fut

^aît^ïtsà la fois la merveille et l'explication de sa

- .;w 1ITT. FBANÇ. , 1829-"'I. 1,

6

puissance. Ainsi, doublement du tiers, réunion des trois ordres, abolition violente et spontanée des titres de noblesse, des dignités féodales, toutes ces choses qui semblent le prodige de l'audace, étaient inévitables et faciles. Les hommes qui furent les acteurs de ce grand mouvement n'ont pas fait ces choses-là ; ils les ont dites tout haut ; elles étaient faites avant eux , dans la réalité et dans l'opinion. Avant qu'on l'eût écrit, le tiers était devenu la nation.

Cependant, il y eut des organes publics, des hérauts d'armes de cette révolution, des voix pour proclamer ces idées toutes puissantes. Dans le nombre, il est un homme qui d'abord domina tous les autres par l'audace , comme par le génie.

Aujourd'hui, nous le montrerons à peine, assez seulement pour marquer le contraste de la liberté fixe et régulière, et de la liberté violente, le contraste d'un état affermi sur des lois, et d'un état qui cherche les siennes dans une révolution.

Ces doctrines si hardies, ces principes de la souveraineté populaire, que Pitt invoquait tout à l'heure à l'appui de son autorité, elles n'étaient dans les mains de Mirabeau que des leviers pour mettre sous le seuil de la monarchie, et la faire sauter tout entière.

Jetez-le dans un état libre et constitué, placez-le

dans le parlement d' Angleterre, saforce démagogique disparaît. Il est le rival de Fox, et le successeur de Fitt. Élevé sous le régime absolu, il en reçut les souillures. Pitt passant des études de sa jeunesse au gouvernement, dans sa vie austère et pure, ne connut guère d'autre passion un peu.

humaine que l'ambition. Au contraire, la vie de Mirabeau fut longuement traînée dans tous les scandales du désordre, du vice, et, j'ai honte de le dire, quelquefois de la bassesse. Cet homme puissant, ce génie de la parole, il ressemble au lion de Milton, dans le premier débrouillement du chaos, moitié lion, moitié fange, et pouvant à peine se dégager de la boue qui l'enveloppe, lors même que déjà il rugit et s'élance. (Applaudissemens. )

Ses vices sont sur lui comme un poids qui le déprime, et le retient encore, quand il se montre homme de génie. Mémorable exemple ! les fautes de cet homme , cet arriéré de honte qui lui restait, arrête sa gloire, l'empêche d etre grand et utile, comme il l'eût été , le rabaisse à des actions avilissantes, au moment ou il est porté au sommet de la puissance publique.

Vous rappellerai-je sa vie? dirai-je en même temps, que dans cette vie il faut faire la part et du régime au milieu duquel il fut élevé,

et des irritantes tyrannies, des traitemens iniques auxquels il fut soumis? Rappellerai-je que pour des égaremens de jeunesse, il est arbitrairement jeté de prison en prison; que, s'il est coupable, il n'est pas jugé, mais puni par lettres de cachet ; que de ce Donjon de Vincennes, qui devient pour lui l'école du publiciste et de l'orateur , il écrit en vain des lettres suppliantes à son père, à ce prétendu ami des hommes, père si dur et si tyrannique, incapable de comprendre le génie, et de plaindre le malheur de ce fils qu'il a fait.

Enfin Mirabeau sort du cachot de Vincennes, quelques années avant l'époque, où il devait paraitre sur un si grand théâtre. Les interdictions civiles dont il est frappé, la perte de ses biens, cette espèce de proscription qui l'éloigné du rang où l'appelait sa naissance, en fait d'abord un écrivain polémique , autant qu'on pouvait l'être alors. C'est ainsi qu'il prélude à la tribune par des pamphlets sur la caisse d'escompte, sur l'agiotage, sur l'entreprise des eaux de Paris. De là, il passe à Berlin avec une mission équivoque. Il en revient avec un gros livre compilé à la hâte.

Toujours pauvre et dissipateur, accablé de dettes et de besoins, il va chercher fortune en Angleterre, et ne réussit à rien, qu'à juger admi-

ablement ce pays. On lui reprocha dans ce oyage des actions honteuses que je ne puis roire ; mais par les égaremens trop réels de sa ie, il est un peu coupable même des calomnies ayentées contre sa mémoire.

Cet homme était déplacé dans l'ancien ordre ocial, tout à la fois par l'injuste oppression qu'il vait subie, et par les fautes qui le déshonoraient.

Jn grand mouvement ébranle la France : la conocation des états-généraux a retenti. Mirabeau ecoue la fange de sa robe ; il court à Marseille, )our devenir tribun, député, puissance. Et là , royez les dernières apparences de cet ancien )rdre social qui allait s'écrouler, peu de mois ivant l'époque où tout le système public sera enouvelé par une déclaration de l'assemblée :onstituante, Mirabeau discute dans l'assemblée le la nation provençale , en faveur des non-pos:idant fiefs contre les possédant-fiefs. Vous croiiez la féodalité encore vivante ; ce ne sont lue des mots; Cependant Mirabeau est déigné par la terreur des nobles qu'il combat.

hassé du sein de cette noblesse qui aurait du i'armer de lui, il est élu comme représentant du iers. Des choses qui, en Angleterre , ne sont r ien, des acclamations, des triomphes popuaires, semblent alors un immense scandale, une

révolution tout entière. Mirabeau, avec son écriteau: Mirabeau, marchand de draps, le comte de Mirabeau , devenu marchand de draps , et l'élection publique qui l'envoie comme représentant du tiers, et son arrivée à Versailles, et son entrée dans cette assemblée où quelques murmures semblent le signaler, mais où bientôt il va prendre une place si grande, tout cela caractérise cette époque de transition violente entre l'ancien ordre et l'ordre nouveau.

Maintenant, comment faire connaître cet homme ? Choisirai-je les discussions de principes?

choisirai-je les accidens d'éloquence ? Qu'est-ce qui le rendit si puissant? Ce n'étaient pas ses théories; c'était cette parole électrique et violente qui jaillissait de lui, comme la foudre.

On était là depuis trois ou quatre jours à discuter , pour savoir quel nom prendrait l'assemblée. On était là à se débattre entre des titres plus ou moins systématiques. Mirabeau parle, et tout le génie du soulèvement populaire anime ses paroles. Et, dans cette séance mémorable, où l'assemblée dévint assemblée nationale, en refusant de se retirer, quelle est la voix qui détermina cette résistance soudaine? C'est la voix de l'orateur; c'est la parole insolente et toutepuissante de Mirabeau.

« Les communes de France ont résolu de délibérer : nous avons entendu les intentions qu'on a suggérées au roi; et vous qui ne sauriez être son organe auprès de l'assemblée nationale, vous qui n'avez ici ni place, ni t voix, ni droit de parler; allez dire à votre maître que nous sommes ici par la puissance du peuple, et qu'on ne nous en arrachera que par la force des baïonnettes.»

Eh, Messieurs, redirais-je ces paroles, si elles l'étaient pas devenues toutes froides et tout iistoriques pour nous? Laissez-nous examiner nnocemment, et d'une manière instructive pourtant, ces grands souvenirs de nos annales publiques. Qu'importe maintenant que ces paroles le Mirabeau si énergiques et si véhémentes retentissent encore devant vous? M'accusera-t-on le les avoir lues dans l'histoire? croit-on que, orsque vous voyez aujourd'hui un roi vénéré ml' le trône, et des assemblées à la fois fortes 3t paisibles, il soit dangereux et irritant pour personne de se souvenir de ce turbulent discours qui a commencé l'ère nouvelle de la France ! Non sans doute. C'est ici qu'il faut reconnaître et admirer cette sublime alchimie de la providence, qui tire le bien du mal, qui des passions les plus violentes, et des fureurs démocratiques, fait sortir plus tard le repos, mais la liberté des empires. (Applaudissemens. )

QUINZIÈME LEÇON.

Considérations sur le caractère général de l'assemblée constituante. - Faux point de vue des contemporains; grandeur réelle de l'assemblée. — Mélange d'abstractions et d'activité toute puissante. - Différence de cette assemblée et du parlement britannique de 1640 et de 1688. - Prédominance de Mirabeau, et pourquoi. Trait distinctif de sa politique.—Principaux débats auxquels il prend part.-Victoires de son éloquence. —Tâche impossible qu'il entreprend; sa mort. - Dernières réflexions.

MESSiEURS,

J'éprouve aujourd'hui un embarras véritable, que votre bienveillance ne me rend pas habituel.

Je redoute le sujet où je me suis engagé, à la fin de la dernière séance, et qu'il me faut rapidement traverser. Je regrette ces orateurs anglais ; il y avait là moins de responsabilité, une tâche

moins difficile. Mais évoquer du milieu de notre propre histoire des souvenirs si grands, si mêlés, si terribles, qui sont encore pour les esprits un sujet de controverse et d'animosité ! On hésite à cette pensée. Même , en ne cherchant qu'une étude historique dans ce qui a si puissamment agité les âmes, on craint que les passions ne soient pas encore assez éteintes, que les cendres ne soient pas encore assez froides. Une sorte d'électricité se conserve dans ces paroles qui ont fait lever la France , il y a quarante années, et qui ont commencé la plus grande des révolutions sociales. Faut-il cependant fuir devant ces souvenirs ? Peut-on aujourd'hui, par le silence, comme on le pouvai t, il y a quinze ans, par le despotisme et par la gloire, faire oublier cette mémorable assemblée, d'où sont nées les libertés, les agitations et les prodigieuses conquêtes de la France, quoique cette assemblée eût déclaré, dans une de ses premières séances, que la nation française renonçait par principe d'humanité à toute espèce de conquêtes?

, Et cette éloquence dont nous suivons l'histoire, cette parole moderne dont nous cherchons le caractère, où pouvons-nous la reconnaître plus vivante et plus active que dans un homme de cette assemblée? Jamais cette force de la pensée,

manifestée par le langage et agissant sur des hommes pleins de passions et d'espérances, jamais cette dictature du génie n'a été plus visible, plus prompte, plus impérieuse, que dans ces premiers temps des troubles civils de la France. Oh ! que le parlement d'Angleterre, avec ses précédens et sa jurisprudence de liberté , oh !

que le parlement de 1640, avec ses longues phrases puritaines et son verbiage théologique, du milieu duquel s'élanca Cromwel tout armé, oh ! que ces souvenirs, si terribles cependant, sont inférieurs à la puissance morale que développe la France agitée par cette réforme sociale , qu'elle se flatte de rendre universelle, et d'appliquer au monde entier! Dans l'ambition presque folle de ces grandes idées, il y avait cependant quelque chose de puissant et de hardi, qui en fait un événement sans égal dans l'histoire moderne.

Historiens du génie français, observateurs de l'influence des lettres sur les réformes sociales, nous sommes obligés de nous arrêter dans une curieuse contemplation, devant cette grande époque, et devant les hommes qui lui ont surtout donné l'empreinte éclatante qu'elle gardera dans la postérité. Je le sais; cette mémorable assem-

^blÊfî^commis toutes les fautes de l'inex p érience, vêt^ b e Iles que commande la nécessité. Dans

cette étonnante activité, dans ce travail de destruction et de reconstruction, qui consuma trente mois, une foule d'erreurs métaphysiques se mêlaient à l'énergie de la faction et de la liberté.

Jamais tant de contrastes de la rêverie spéculative et de l'activité turbulente du Forum ne furent accumulés; et cela même est un des caractères les plus originaux, les plus ineffaçables de l'époque. Je le sais bien aussi, dans cette France si ingénieuse, si oisive, si littéraire, après ce long règne du bon plaisir, après ce silence entrecoup é par des plaisanteries de salon, ces voix fortes qui retentissent tout-à-coup, ces douze cents hommes réunis dans une assemblée, ce sénat qui est un Forum , devaient singulièrement étonner les esprits. Il y avait sans doute du prestige et du mensonge dans l'admiration que sentirent les contemporains, à la vue d'un spectacle si grand, mais surtout si nouveau. Ainsi, reproches légitimes que la froide postérité peut adresser maintenant aux âmes ardentes de ces premiers régénérateurs de la France, explication de l'enthousiasme exagéré qu'ils inspirèrent, puissance incalculable de cette grande innovation de la parole publique, indépendamment du génie des orateurs , ce sont là, Messieurs, des choses qu'il faut d'abord séparer du caractère général de cette

assemblée qui, connue sous le nom d'États-Géléraux, s'appela bientôt Assemblée nationale , 3uis Assemblée constituante, et ne sera jamais )ubliée dans l'histoire du monde.

\* Vous avez vu par ce peu de paroles que j'ai 'appelées dans la dernière séance, comme tin ssai de la puissance et du génie de Mirabeau, 3omme un exorde de sa vie oratoire, vous avez ru, par ce peu de paroles, si hardies et si dominantes , presque toute l'histoire de cette assemblée; Elle s'empara de la tribune, comme par droit de conquête. Il y eut quelque chose de violent, de victorieux dans son avènement ; et dèslors, le même caractère devait s'imprimer à tous ses actes. ,

i. Toutefois , par la disposition des esprits, par cette origine littéraire et philosophique que la réforme sociale avait parmi nous, par l'influence de ces théories, dont Rousseau avait été le tribun éloquent et rêveur, on vit, au milieu des grands coups d'états législatifs, au milieu même des désordres, des séditions du dehors, et de tous les accidens d'une vaste et terrible révolution, un caractère d'abstraction et de généralité régner dans les délibérations de l'assemblée nouvelle. Tous les problèmes du publiciste se trouvèrent réunis dans un court intervalle. Ainsi donc,

il serait difficile de choisir un sujet plus vaste de réflexions , d'études historiques, morales, oratoires ; il serait difficile de voir jamais l'esprit de l'homme plus actif et plus novateur, en aussi peu de temps. Dans le dessein de cette assemblée, qui veut faire un code social complet et nouveau , il y a quelque chose que le mond e n'avait pas vu, je crois, avant elle. Que voulait le parlement d'Angleterre en 1640 ? que demandait-il dans ses premières doléances? le retour annuel des assemblées qui avaient été imprudemment interrompues , l'abolition de certaines taxes onéreuses et irrégulières , la punition de puissans ministres , qui s'étaient rendus odieux aux communes. Était-ce à de pareilles réformes que se bornait la première espérance des législateurs de la France ? Un intervalle incalculable sépare les deux époques et les deux ambitions. A une époque plus récente encore, à l'époque où fut recommencée, sous une autre forme, la révolution d'Angleterre, que voulait cette assemblée, qui, sous le nom de Convention" accueillit un prince nouveau? La confirmation de certaines libertés publiques dès long-temps établies dans le droit commun de l'Angleterre, une dynastie protestante, et le pouvoir du parlement. Reportez maintenant vos yeux sur le travail de l'As-

semblée constituante; quelle incomparable différence pour l'immensité des résultats !

Ainsi, Messieurs, jamais carrière plus vaste ne fut ouverte à l'ambition et à l'énergie du talent oratoire ; et c'est pour cela que cette époque, lors même qu'elle est confusément montrée , parle si fortement aux âmes. Une puissance extraordinaire de renouvellement et de création lui fut donnée, sous la loi inévitable du bouleversement et du désordre ; il y a de quoi admirer, et de quoi trembler. Par là cette époque est singulièrement instructive et dramatique; par là , Messieurs , l'homme qui fut le plus puissant organe, la voix vivante de cette époque, me paraît supérieur, non pas en habileté , en génie, mais en domination sur l'esprit des hommes, aux orateurs politiques, dont je vous ai parlé jusqu'à présent.

La liaison que je cherche à marquer entre l'Angleterre et la France, cette supériorité, non pas de sagesse, mais d'éclat, de bruit dans le monde, que je donne à la France, se justifierait par toutes les parties du parallèle ; mais en même temps vous verriez combien il, était nécessaire et naturel de vous montrer le génie politique anglais, avant de suivre la France, dans cette grande crise de son renouvellement.

Une des supériorités secondaires , une des supériorités d'étude qui appartenaient à Mirabeau , c'était la profonde connaissance, la vive intelligence de la constitution anglaise-, de ses ressorts publics et de ses ressorts cachés; c'était le sentiment de la vie politique et parlementaire. Cependant, sa première pensée fut-elle de rapprocher les constitutions des deux pays? A la vue de ce grand royaume de France que Louis XIV avait élevé si haut, sur de fragiles appuis, et que Louis XV avait laissé tomber de ses mains énervées , conçut-il le projet de le relever, en lui donnant des bases semblables à celles du Gouvernement britannique ? On peut le croire ; mais Mirabeau ne l'avoua pas. Sa vie tout entière lui imposa le rôle de grand et redoutable factieux. C'est à ce prix qu'il avait besoin de fonder son pouvoir, et de prendre de vive force une popularité, qui luttât pour lui contre la perte de l'estime publique. Lorsqu'il entre à l'assemblée constituante, il est forcé d'agiter cette assemblée, avant de prétendre à la gouverner, d'y porter tout l'entraînement des passions démocratiques, avant de pouvoir la soumettre à ses pensées.

Sa vie politique se partage donc en deux grandes entreprises, peut-être inconciliables : la

puissance tribunitienne exercée dans toute sa violence, l'emploi de la parole comme d'une arme destructive; puis un grand effort pour régler, pour dompter cette effervescence populaire, qui ;'était emportée à sa voix. Mais pourquoi fallait- 1 que dans cette dernière tâche qu'aurait si fort ennoblie la conviction, il entrât de honteux motifs, et que l'on vit à une violence calculée succéder une modération vénale, lors même qu'elle était sincère? \*

Cependant, Messieurs, quelle admiration sans estime, quel étonnement ne doit pas s'attacher à cet homme lorsque , après avoir arrêté votre attention sur la grandeur de la mission offerte à l'assemblée constituante, vous considérez de quels élémens était formée cette assemblée ! Que d'hommes remarquables par les lumières, le talent, la générosité des sentimens , étaient réunis de toutes les parties du royaume ! Un écrivain anglais a dit du parlement de 1640 : (c Aucune époque n'a produit de plus grands hommes que ceux qui siégeaient dans cette assemblée; ils avaient les talens et les intentions nécessaires pour rendre la patrie heureuse , si, par un fatal enchaînement de circonstances , l' A ngleterre n'eût été mûre pour sa ruine. » Ces paroles s'appliquent bien mieux aux hommes de

l'assemblée constituante. Tout ce que l'habitude des travaux de la pensée, le vif sentiment de la civilisation, la science spéculative, peuvent offrir de talens et de lumières, étaient là réunis. Des ecclésiastiques savans et éclairés, des magistrats habiles, une foule d'hommes ingénieux, quelques hommes éloquens composaient cette élite de la France.

C'était un homme rare et supérieur, sous quelques rapports, que ce jeune Barnave, dont la vie, le talent, les opinions mêmes, rien ne fut achevé, et qui mourut, avant d'être lui-même.

C'était un sage politique, digne d'être admiré dans le parlement d'Angleterre, que ce Mounier, si hardi dans les assemblées provinciales du Dauphiné, si modéré dans l'assemblée constituante, et qui montra toujours, au milieu des violences de la tribune et des émeutes populaires, une raison lumineuse et prévoyante. C'était un homme remarquable par tout pays libre, qu'Adrien Duport, qui, dans une époque d'inexpérience et d'essai, répandit tant d'idées justes et praticables sur le système judiciaire, dans ses rapports avec la liberté civile. L'abbé Maury, que je n'admire pas, qui, dans l'éloquence religieuse, manquait de naturel, et paraissait avoir plus d'art que de foi,

l'abbé lYîaury, qui prenait souvent l'emphase pour le talent, était cependant un homme à lui l'énergie de ses organes, plutôt que de sa pensée, une forte et tenace mémoire, une imnense capacité de travail, l'esprit de tout le nonde, pillé par ses réminiscences et toujours i ses ordres, donnaient une puissante action de ribune.

Cazalès était, par nature et par instinct, out ce que l'abbé Maury voulait devenir à force le travail et d'étude. Ce jeune officier de cavaerie, publiciste pour avoir lu Montesquieu, se sentit orateur en présence d'une grande assemblée. Ses discours ont quelque chose de libre, l'énergique; et toute la puissance de l'esprit îovateur se montre même dans la manière dont Dazalès défend l'ancien ordre social.

Parmi les hommes dont la voix se faisait entendre plus rarement, ou même qui n'approc hèrent pas de l'orageuse tribune, que d'esprits distingués \* que de talens divers qui lurent célèbres dans d'autres époques ! Vous avez lu les Mémoires de Ferrières; vous y reconnaissez un esprit ferme et juste, un homme instruit de toutes les grandes questions politiques , un homme qui sait l'histoire et la vie humaine, qui est fidèle à son parti, et qui le juge. Eh bien ,

Ferrières ne parla jamais à l'assemblée constituante. Un homme célèbre de nos jours, qui, dans sa verte vieillesse, conserve toute la puissance de la dialectique et de l'éloquence, M. de IVlontlosier y prit rarement la parole. Ses discours , il est vrai, furent écIatans et mémorables. On n'aurait pas dû oublier qu'il fit entendre alors la plus éloquente apologie de la Religion et de ses ministres. Lorsque l'on discutait la confiscation des biens du clergé , c'est lui qui s'écriait avec tant d'énergie : «Vous voulez les chasser de leurs palais ; eh bien, ils se réfugieront dans la cabane du pauvre qu'ils ont souvent nourri et consolé. Vous voulez leur arracher leurs croix d'or ; eh bien, ils prendront une croix de bois; et c'est une croix <le bois qui a sauvé le monde. »

Voilà, Messieurs , les mouvemens d'éloquence et d'imagination qui , dans cette assemblée, échappaient à des hommes que l'ambition de la tribune tentait rarement, et dont la voix ne s'élevait que par intervalle. Quelle devait être la vivacité de génie , la puissance oratoire de l'homme qui était éminent parmi des hommes si distingués, et dominait une telle élite de talens divers !

Nous ne nous arrêterons à aucun détail litté-

raire, pour analyser le génie de Mirabeau ; nous chercherons à expliquer son influence, par le rapport intime de sa parole avec la nouveauté et la violence des situations, où il se trouvait ; ce sera pour nous une rhétorique expérimentale, toute en faits et en actions.

Un des premiers caractères de Mirabeau , c'était la force lumineuse et pratique de son esprit. Beaucoup d'illusions généreuses et de théories dominaient dans l'assemblée. Tous ces hommes que la lecture de Rousseau et des autres écrivains philosophes passionnait pour la liberté, n'avaient pas cependant la science de la liberté ; car dans nos états modernes, la liberté est une science encore plus qu'une passion. Ils ressemblaient un peu à cet écrivain brillant et ingénieux , dont je vous ai parlé l'année dernière, à ce Filangieri qui, au milieu de la cour de Naples, rêvait des utopies et des plans de constitution, plus libres que la constitution anglaise.

Au contraire , l'esprit de Mirabeau était tout politique ; et cette forme violente , cette vivacité tribunitienne dont il couvre ses pensées , n'est qu'un emprunt qu'il fait à l'esprit de son temps, ou une satisfaction qu'il lui donne. Mais, c h ose remarquable ! ce qui est chez lui artificiel,

est cependant plein de vigueur , d'ori-

ginalité, de vérité. Malgré la sagesse intime et cachée de ses projets, ce qu'il jette à son auditoire , cette véhémence de langage , ces déclamations populaires, tout cela est aussi animé, aussi contagieux , aussi puissant que si l'âme de l'orateur eût été bouleversée dans ses derniers replis, et agitée de toutes les passions d'un vrai tribun , emporté par ses paroles.

Voilà le premier trait caractéristique de cet homme; toutes les puissances et tous les effets de la parole passionnée lui arrivent à la fois.

Ironie mordante, amère, mépris superbe qu'il jette du haut de son éloquence sur tous ceux qui le contredisent, impunité naturelle, incontestée à tout ce qu'il ose faire et dire , voilà ses privilèges.

Maintenant, Messieurs, étudions-le dans quelques-unes des situations de ce siècle de deux ans, où tant de choses furent faites en France.

J'ai dit que deux grands rôles partagent cette courte carrière. Ne croyez pas cependant que ces deux rôles n'appartiennent pas nécessairement et naturellement au même homme : la sagesse de Mirabeau , la justesse naturelle de son esprit paraissent même dans ces premières fougues de tribunes, par lesquelles il s'empare des passions démocratiques, en adoptant leur lan-

gage ; et de même, dans les derniers temps de sa vie politique, dans son retour intéressé à une modération qu'il préférait, il garde encore ce ton hautain et cette éloquence éclatante qui domine le bruit populaire.

Lorsque Mirabeau n'était encore que tribun, le sage Mounier, croyant pouvoir entraver la puissante action de l'assemblée nationale par des formes, avait soutenu qu'il était'illégal de demander le renvoi des ministres ; que l'accusation était ouverte contre eux ; mais qu'aucune autre demande, aucune influence réelle ou présumée

sur la volonté souveraine ne pouvait sortir de l'assemblée populaire. Entendons Mirabeau réfuter cette doctrine :

« Eh! comment nous refuseriez-vous ce simple droit de » déclaration, vous qui nous accordez celui de les accuser, » de les poursuivre, et de créer le tribunal qui devra punir »ces artisans d'iniquité dont, par une contradiction palapable, vous nous proposez de contempler les œuvres dans »un respectueux silence? Ne voyez-vous donc pas combien »je fais aux gouvernans un meilleur sort que vous, com,)bien je suis plus modéré? Vous n'admettez aucun inter»valle entre un morne silence et une dénonciation sangui»naire. Se taire ou punir, obéir ou frapper, voilà votre 1) système. Et moi, j'avertis avant de dénoncer, je récuse » avant de flétrir, j'offre une retraite à l'inconsidération ou

» à l'incapacité avant de les traiter de crimes. Qui de nous a » plus de mesure et d'équité?

» Mais voyez la Grande-Bretagne : que d'agitation popu» laire n'y occasionne pas ce droit que vous réclamez ! C'es » lui qui a perdu l'Angleterre. L'Angleterre est perdue » Ah! grand Dieu! quelle sinistre nouvelle! Eh! par quelle » latitude s'est-elle donc perdue? ou quel tremblement di » terre, quelle convulsion de la nature a englouti cette îli « fameuse, cet inépuisable foyer de si grands exemples » cette terre classique des amis de la liberté?. Mais vou orne rassurez. L'Angleterre fleurit encore pour l'éternell » instruction du monde; l'Angleterre répare dans,, un glo » rieux silence les plaies qu'au milieu d'une fièvre ardent 1) elle s'est faites. L'Angleterre développe tous les germe 1) d'industrie, exploite tous les filons de la prospérité hu » maine ; et tout-à-l'heure encore, elle vient de remplir un « grande lacune de sa constitution avec toute la vigueu « de la plus énergique jeunesse, et l'imposante maturit « d'un peuple vieilli dans les affaires publiques. »

Cette vive réponse , Messieurs , remet devan vos yeux ces débats anglais sur larégence, qui nou occupaient, il y a quelques jours. Vous voyez pa cet exemple la prompte communication d'idée qui existait à cette époque entre la-France e l'Angleterre , et surtout entre l'Angleterre e Mirabeau.

Ce caractère d'esprit sérieux, applicable au affaires, cet esprit de vrai politique, que nou retrouvons au milieu des passions, ou réelles Tetrouvoiis 4 des pass ions, ou rée l les

ou simulées du tribun, devait rendre insupportables pour Mirabeau quelques-uns des premiers débats de l'assemblée constituante.

Son sens supérieur lui montrait que ce n'était point par une espèce de délibération philosophique qu'il était nécessaire de commencer la régénération d'un grand empire. Il ne prit qu'un intérêt médiocreà cette discussion des droits de l'homme, dont il était cependant le rapporteur; et l'on ne peut remarquer dans ses paroles à ce sujet que sa définition de la tolérance religieuse, et la force avec laquelle il en établit la justice et la nécessité. Là, Messieurs, les idées de Mirabeau et ses expressions se rencontrent assez souvent avec les idées, les expressions d'un orateur de notre temps, enlevé trop vite à la tribune. M. de Serres, dans les débats remarquables que fit naître son projet de loi en faveur de la liberté de la presse , montra d'une manière admirable comment l'absolue liberté de la controverse religieuse résulte du principe de la tolérance. C'est le même ordre d'idées, et sous quelques rapports, la même vigueur que dans le discours de Mirabeau. La supériorité de Mirabeau, c'est d'avoir si nettement posé la limite, à une époque où de telles idées étaient nouvelles et vivement contredites.

Remarquez d'ailleurs que cette question spécula-

tive l'occupait à peine quelques momens, au milieu de tant d'intrigues et de travaux. Car, une chose qui doit surtout redoubler la surprise, c'est l'activité prodigieuse de cet homme, pendant deux ans : fréquens discours à la tribune, longs et laborieux débats, journaux rédigés par luimême, correspondance secrète avec le pouvoir, correspondance double peut-être, présence assidue dans l'assemblée ou dans les clubs populaires, effort perpétuel de la pensée, de la parole , vie violente, déréglée, vices mêlés aux travaux.

Il est à remarquer, Messieurs, que le travail de rassemblée se portant presque à la fois sur toutes les questions spéculatives et toutes les questions de circonstances, exigeait de l'homme qui voulait la dominer, une activité, une facilité de génie encore plus diverse qu elle n était énergique.

Ainsi tantôt vous voyez Mirabeau, dans le débat sur le veto, remonter à toutes les idées fondamentales de la monarchie constitutionnelle, et sauf quelques expressions violentes qui étaient là pour être applaudies, développer avec une haute sagesse, comme l'aurait fait M. Pitt, le principe nécessaire de la sanction royale; tantôt, vous le voyez, à l'occasion d'un incident public, d'une

émeute populaire, reprendre toute son audace de tribun, et épouvanter de ses paroles la cour qu'il veut sauver.

Mais je suis impatient de vous le montrer dans un de ces grands duels oratoires, où l'homme éloquent, animé par un adversaire, paraît de toute sa hauteur. Choisissons.

On a dit, et j'ai répété, que Mirabeau avait de nombreux coopérateurs de sa gloire, que, dans la dissipation de sa vie et l'accablement de ses travaux, souvent il s'aidait ou de l'esprit littéraire de Champfort, ou de la science de M. Dumont, ou de la rhétorique de Cerutti, ou du talent de tout autre. Mais il ne me paraît jamais plus éloquent, plus puissant, que lorsqu'il ne peut avoir de secours, lorsqu'il se défend sur l'heure, lorsque de toutes parts assailli, serré de près, acculé à la tribune, il se retourne, et donne un coup de défense, à côté de lui.

Qu'une brusque et injurieuse interruption éclate contre l'orateur, qu'une menace forcenée lui soit lancée de loin , ou qu'un adversaire habile le prenne corps à corps, sa parole est irrésistible, et d'une effroyable amertume ; demandez à l'abbé Maury.

Quelquefois sa parole est si réellement soudaine, qu'elle s'abandonne elle-même, avant

d'être achevée. S'il aperçoit, pendant qu'il parle encore, un mouvement dans l'assemblée, une résistance trop forte, il se rétracte avec passion, et par une secousse violente donnée à son esprit et à celui des autres, il les domine encore, en changeant lui-même d'opinion.

On a dit, il est vrai, que dans les derniers mois de sa laborieuse carrière, quelquefois à la tribune, il éprouvait une sorte de pesanteur et d'embarras , que ses idées arrivaient lentement, ou n'arrivaient pas , qu'il chargeait ses phrases de longs adverbes, pour attendre. (On rit.) C'est, je le crois, que cet esprit vigoureux était impuissant à parler sans idées. Il ne voulait pas, il ne pouvait pas avoir cette stérile facilité qui répand des mots plus ou moins harmonieux , plus ou moins liés, dans l'absence des sentimens et des pensées. Non; quand son esprit, ou inquiet, ou épuisé, ne trouvait pas de quoi parler, il le montrait ; et puis l'impatience de ce retard avoué lui rendait bientôt son énergie ; il compensait le temps qui lui manquait par un effort plus actif de la pensée; et après quelques minutes d'anxiété, d'embarras , il se retrouvait tout entier; sa pensée jaillissait rapide comme la colère, substantielle et serrée comme la méditation. Car il avait médité en un moment, par la vigueur interne de

son esprit. ( Appluudissemens. ) Vous avez raison d'applaudir; car cela ne se retrouvera plus de long-temps.

Mais j'oublie tant de vives répliques, de sarcasmes soudains, de rudes apostrophes ; je cherche une grande victoire de tribune. Il en est une que je dois rappeler encore ici, quelque célèbre qu'elle soit. On y retrouve le caractère, comme le génie de Mirabeau. La commission des Finances a fait son rapport sur le plan proposé par M. Necker; Mirabeau a parlé avec force, et astuce tout à la fois. Il veut que le plan de Finances soit accepté , mais qu'il soit accepté à la charge de M. Necker, si l'on peut parler ainsi ; car il a envie d'être ministre, et ministre des Finances; il espère, et c'est la plus grande audace de sa pensée, soutenir cet édifice à moitié ébranlé par lui-même et raffermir cette monarchie, en la renouvelant, et surtout en la gouvernant. Il a donc parlé une première fois; et puis on a reparlé, raisonné, débattu, amendé, sous-atnendé. L'heure avance, et l'assemblée, comme l'ont décrite les contemporains, est incertaine, embarrassée, harassée. Il prend alors la parole.

« Messieurs, au milieu de tant de débats tumultueux,

»)'ne pourrafi-je donc pas ramener à la délibération du jour » par un petit nombre de questions bien simples?

» Daignez, Messieurs, daignez me répondre. Le premier » ministre des finances ne vous a-t-il pas offert le tableau » le plus effrayant de notre situation actuelle? ne vous » a-t-il pas dit que tout délai aggravait le péril ? qu'un jour, » une heure, un instant pouvaient le rendre mortel ?

»> Avons-nous un plan à substituer à celui qu'il nous pro» pose? Oui, a crié quelqu'un dans l'assemblée. Je conjure » celui qui répond oui de considérer que son plan n'est pas » connu, qu'il faut du temps pour le développer, l'examiJ) ner, le démontrer; que, fût-il immédiatement soumis à » notre délibération, son auteur a pu se tromper; que, fûtn il exempt de toute erreur, on peut croire qu'il s'est » trompé ; que, quand tout le monde a tort, tout le monde » a raison ; qu'il se pourrait donc que l'auteur de cet autre « projet, même en ayant raison, eût tort contre tout le » monde, puisque, sans l'assentiment de l'opinion publique, » le plus grand talent ne saurait triompher des circons» tances, etc., etc., etc.»

Vous voyez là, Messieurs, cette domination d'un homme. Mirabeau fait adopter un plan qu'il déclare nécessaire et qu'il blâme. Cetteassemblée, divisée, incertaine, impuissante à délibérer, est entraînée par les paroles de l'orateur.

Maintenant, c'est dans un combat corps à corps, c'est aux prises avec un adversaire habile, secondé de passions puissantes, que je veux vous montrer Mirabeau,

La question est une de celles qui, sans être incertaines pour les publiclstes, peuvent être longtemps débattues. Il s'agit du droit de paix et de guerre, dans une monarchie limitée. Ce droit appartient-il exclusivement au souverain ? Doit-il être exercé par les assemblées seules ? Doit-il être partagé entre le souverain et les assemblées?

Le gouvernement anglais , dans la pratique , résout sans peine cette difficulté. Le vote de l'impôt transfère réellement aux Chambres le droit de paix et de guerre. Mais l'esprit français , à cetie époque , était trop préoccupé de rigoureuses théories, pour concevoir, pour approuver ce mode indirect et détourné d'obtenir tous les résultats de la liberté , sans collision immédiate entre les pouvoirs. En Angleterre, Fox , ou tout autre partisan de la réforme politique, n'avait jamais demandé que le parlement eût seul le droit de déclarer la guerre. Il savait bien qu'à l'époque de la guerre d'Amérique , lorsqu'il attaquait avec tant de force les énormes subsides demandés par les ministres , si son opinion avait prévalu contre la dépense, elle aurait réellement prévalu contre la guerre, et que si au contraire une assemblée servile ou prévenue votait des sommes immenses pour une guerre désastreuse,

^v,él]e eût "également voté cette guerre.

Mais quelle que fût la supériorité pratique de l'esprit de Mirabeau , il n'aurait pu faire admettre ces idées simples dans l'assemblée, au milieu du règne tout puissant des prétentions populaires.

C'était un grand effort pour l'orateur de conserver une part d'action au pouvoir exécutif, et de repousser la doctrine qui mettait le droit de guerre dans les mains de rassemblée.

Le premier discours de Mirabeau, à ce sujet,, ne saurait être rapidement analysé, ni rapporté par fragmens; ce discours est méthodique, clair, énergique, plein d'idées justes, et incline visiblement à faire prédominer l'autorité du roi dans la décision de la guerre. Quelques phrases d'une singulière violence, quelques menaces démocratiques sont une espèce de rançon, que la popularité de l'orateur payait pour la sagesse de ses vues politiques. On s'étonne que tant de détours et de subterfuges n'enchaînent pas son génie.

Ce discours et le décret proposé par Mirabeau trouvèrent un adversaire redoutable par le talent et plus encore par la popularité. Cette palme démocratique qui faisait la gloire de Mirabeau, et que des bruits obscurs commençaient à lui disputer, elle est brisée sur sa tête par son jeune rival. Mirabeau peut en un moment être précipité de ce trône chancelant de l'opinion publique;

il est accusé comme un déserteur de la cause populaire. Il arrive à l'assemblée, et sur son passage des clameurs injurieuses le désignent et le menacent. On crie devant lui : « La grande trahison du comte de Mirabeau.» Il entre dans la salle : l'impression récente et profonde du discours de Barnave, les passions de la foule, et cette irrésistible action d'un préjugé général, tout est contre Mirabeau ; disons-le même, quoiqu'il eût raison dans le débat, le sentiment des motifs intéressés auxquels il obéissait autant qu'à la vérité, devait au fond de l'âme l'embarrasser et l'affaiblir.

Toutefois, rien n'est abaissé dans sa conteI nance; rien n'est affaibli dans son accent. Il est prêt, avec toutes ses forces, à lutter contre un déchaînement populaire, comme il avait lutté contre le pouvoir absolu.

Il prend la parole. Je ne vous rappelle pas auparavant le discours de Barnave; c'est par impartialité ; dénué d'une expression vive et durable, le discours de Barnave ne frapperait pas aujourd'hui les esprits ; on ne concevrait plus la puissance qu'il recevait et de la voix de l'orateur, et de l'émotion de l'assemblée, et de toute l'ardeur des passions de parti ; il paraîtrait seulement froid et méthodique ; mais alors il était éloquent. Te-

nons-Ie pour tel ; admettons, sans le relire, et d'après l'enthousiasme contemporain, que Barnavea vivement plaidé la cause du parti populaire, qu'il a signalé les guerres injustes et malheureuses, entreprises par les rois ; qu'il a vivement intéressé toutes les passions démocratiques. Rappelez-VQUs que Mirabeau est obligé de se justifier lui-même, avant de défendre son opinion , qu'il est perdu s'il a tort, perdu, s'il a raison contre le préjugé populaire ; que, menacé de toutes parts, il n'a pour appui que son talent.

« On répand depuis huit jours , dit-il, que la section de » l'assemblée nationale qui veut le concours de la volonté » royale dans l'exercice du droit de la paix et de la guerre, » est parricide de la liberté publique; on répand les bruits »de perfidie, de corruption; on invoque les vengeances » populaires pour soutenir la tyrannie des opinions. On di» rait qu'on ne peut, sans crime, avoir deux avis dans une » des questions les plus délicates et les plus difficiles de l'or» ganisation sociale. C'est une étrange manie, c'est un dé» plorable aveuglement que celui qui anime ainsi les uns «contre les autres des hommes qu'un même but, un sentiment indestructible devraient, au milieu des débats les » plus acharnés, toujours rapprocher, toujours réunir ; des « hommes qui substituent ainsi l'irascibilité de l'amour» propre au culte de la patrie, et se livrent les uns les au» tres aux préventions populaires.

»Et moi aussi, on voulait, il y a peu de jours, me porter » en triomphe; et, maintenant, on crie dans les rues: la

IIgfand8 trahison du comte de Mirabeau. Je n'avais pas nbesoin de cette grande leçon pour savoir qu'il est peu de a distance du capitole à la roche tarpéïenne; mais l'homme n qui combat pour la raison , pour la patrie, ne se tient pas » si aisément pour vaincu. Celui qui a la conscience d'avoir »bien mérité de son pays, et surtout de lui être encore » utile; celui que ne rassasie pas une vaine célébrité, et ;) qui dédaigne les succès d'un jour pour la véritable M gloire; celui qui veut dire la vérité, qui veut faire » le bien public, indépendamment des mobiles mou»vemens de l'opinion populaire, cet homme porte avec dui la récompense de ses services, le charme de sespeines, a et le prix de ses dangers; il ne doit attendre sa moisson, » sa destinée, la seule qui l'intéresse, la destinée de son » nom que du temps, ce juge incorruptible, qui fait justice a a tous Que ceux qui prophétisaient depuis huit jours mon «opinion sans la connaitre, qui calomnient en ce moment «mon discours, sans l'avoir compris, m'accusent d'encen«ser des idoles impuissantes au moment où elles sont ren» versées, ou d'être le vil stipendié des hommes que je n'ai Npas cessé de combattre; qu'ils dénoncent comme un ennemi de la révolution, celui qui peut-être n'y a pas été « inutile, et qui, cette révolution fût-elle étrangère à sa ,)gloire, pourrait là seulement trouver sa sûreté; qu'ils n livrent aux fureurs du peuple trompé, celui qui depuis "vingt ans combat toutes les oppressions, qui parlait aux n Français de liberté, de constitution, de résistance, lors"que ses calomniateurs suçaient le lait des cours et vivaient nde tous les préjugés dominans. Que m'importe? Ces » coPps de bas en haut de m'arrêteront pas dans ma carprière. »

Alors, serrant de près son adversaire , opposant à chaque argument subtil une réponse énergique et simple, s'élevant à toutes les vues de la politique , sans paraître abandonner les passions qu'il a besoin de ménager , Mirabeau reprend tous ses avantages, à force de talent. Avec quelle dextérité il repousse le principal argument de Barnave!

« Pour un homme à qui tant d'applaudissemens étaient » préparés au-dedans et dehors de cette salle, Me Barnave n'a » P&illt du tout abordé la question. Ce serait un triomphe » trop facile maintenant que de le poursuivre dans les dé» tails, où t s'il a fait voir du talent de parleur, il n'a jamais » montré la moindre connaissance d'un homme d'État. Il a » déclamé contre ces maux que peuvent faire et qu'ont fait » les rois; et il s'est bien gardé de remarquer que, dans » notre constitution; le monarque ne peut plus désormais » être despote, ni rien faire arbitrairement; et il s'est bien » gardé surtout de parler des mouvemens populaires, quoi» qu'il eût donné lui-même l'exemple de la facilité avec » laquelle les amis d'une puissance étrangère pourraient in« fluer sur l'opinion d'une assemblée nationale en ameutant « le peuple autour d'elle, et en procurant dans les proirie» nades publiques des battemens de mains à leurs agens.

» Il a cité Périclès faisant la guerre pour ne pas rendre ses » comptes: ne semblerait-Il pas à l'entendre que Périclès » ait été un roi, ou un ministre despotique? Périclès était » un homme qui, sachant flatter les passions populaires, a et se faire applaudir à propos en sortant de la tribune

»par ses largesses, ou celles de ses amis, a entraîné à la « guerre du Péloponèse. qui? l'assemblée nationale » d'Athènes. »

A demi-vaincu dans cette lutte, obligé de transformer en partie son opinion , Mirabeau triompha par son éloquence. Suivrai-je le reste de ses combats, au milieu des travaux innombrables de l'assemblée. Mais ce serait retracer, sous une forme incomplète, l'histoire politique de la France. Tous ces discours auraient besoin, pour être entièrement compris , d'un récit pour lequel le temps et le talent nous manquent. Souvent, d'ailleurs, la parole, cette parole si puissante , n'était alors que l'instrument forcé, involontaire , des passions publiques qu'elle semblait exciter.

Je n'achève pas, Messieurs; je passe tout de suite à la fin de ce drame si plein et si court.

Épuisée trop vite, la vie devait manquer à tant de force et d'énergie morale, et abandonner cet homme au milieu de son ambition. Après avoir précipité les événemens de la révolution, il semblait capable de les suspendre. C'est une illusion, je le crois; mais cette illusion si vivement ressentie par les contemporains, est un tel éloge de son génie, qu'on ne peut jamais la séparer ne son souvenir.

Sans doute, dans celte assemblée Mirabeau conserva sa puissance jusqu'à sa mort; sans doute, dans les premières violences populaires, lorsqu'une voix obscure et criarde ( c'était celle de Robespierre ) s'élevait pour réclamer déjà des proscriptions , le tonnerre de la voix de Mirabeau , partant de la tribune, fit en un moment rentrer dans le néant ce blasphémateur. Cependant telle est l'irrésistible action des mouvemens populaires, telle est la fatalité ou plutôt la progression attachée aux grands changemens politiques, que si Mirabeau, surmontant à force d'énergie vitale les travaux excessifs auxquels il se livrait, eût poussé sa carrière, ce mauvais et obscur déclamateur auquel il avait imposé silence par quelques paroles de mépris, se vengeant par l'échafaud, aurait fait un jour tomber la tête du grand orateur.

Il a échappé à ce danger par une mort prématurée , dans la plénitude de son génie et de sa puissance, et tandis que l'enthousiasme public l'entourait encore des consolations qui peuvent soutenir l'homme supérieur arraché à sa gloire et à ses tlesseins

SEIZIÈME LEÇON.

Modération, et affaiblissement de l'assemblée constituante.

— Mirabeau non remplacé. — Caractère de la parole dans les assemblées qui suivirent.- Traits distinctifs de quelques orateurs. - Briéveté de cet examen. - Considérations nouvelles sur l'Angleterre, par rapport aux troubles civils de la France. — Situation des partis politiques anglais; comment ils furent affectés par la révolution française.- Explication de la conduite de Pitt.— Germes de division dans le parti Wigh. — Burke, Shéridan, Fox.—Premiers signes de dissentiment.- Débat mémorable^ rupture solennelle entre Fox et Burke. Conséquences de cet événement.

MESSIEliRS,

Nous traverserons rapidement laFrance agitée par une révolution si violente. Comment analyser les discours de cette tribune, entourée de tant de séditions populaires, et bientôt, de tant d'échafauds ?

Ce n'est plus ici l'étude de l'élève des lois et de l'éloquence ; c'est un sujet réservé pour les plus graves méditations de l'historien. Quelques tristes pensées peuvent seulement nous apparaître du milieu de ce chaos, où le son de la parole est interrompu par le re tentissement de la hache.

Une première vue nous frappe. Quand Mirabeau succombe, cette grande assemblée, qu'il avait animée de ses passions, semble s'affaiblir et tomber avec lui. Cette modération qui, dans Mirabeau , était devenue croyance sincère et calcul d'intérêt, se communique au plus grand nombre; et le rôle qu'il avait pris lui-même est aussitôt tenté par ceux qui naguère le combattaient; mais la pré;voyance et le génie politique manquèrent à cette modération faible et tardive. Les puissantes idées dont l'assemblée s'était servie pour tout renverser autour d'elle, la renversèrent elle-même : elle tomba devant cette loi gi gantesque et insurmontable de la souveraineté populaire, qu'elle avait proclamée. Elle se sentit inquiète, épouvantée du mandat qu'elle exerçait, depuis plus de deux ans. Cette jalousie démocratique, qui s'attache à tout et à la popularité même, reprochait aux députés de l'assemblée constituante un si long pouvoir. Il fallut le déposer, et même

s'interdire le droit de le recevoir de nouveau.

Au milieu de l'assemblée, et du sein d'un groupe peu nombreux, dont la force devait croître avec le désordre public , sortaient des cris de haine contre le talent et l'influence de quelques hommes. C'était une aristocratie qui restait à détruire.

Cette grande assemblée, qui avait tout changé en France, est obligée de finir; et, en abdiquant, elle prononce contre chacun de ses membres Fincapacité d'être réélu dans l'assemblée nouvelle.

Ainsi, non-seulement par le mouvement nécessaire d'une révolution, la violence allait s'accroître ; maispar ce changement systématique de personnes, par cette exclusion de tous ceux qui avaient déjà paru, enfin, par cet appel de toute une race politique nouvelle, le progrès naturel des troubles civils est centuplé en France.

On doit regretter d'autant plus cette imprudente abnégation de soi - même, qui saisit l'assemblée constituante, que les principes de la monarchie représentative s'y fortifiaient chaque jour, et y trouvaient des auxiliaires , parmi ceux

qui les avaient autrefois repousses. Toutes les idées anglaises énoncées d'abord par Mirabeau, étaient, à la fin de l'assemblée, répétées par Cazalès. C'était au nom de toutes les théories d'un

gouvernement libre , et même au nom de la souveraineté du peuple que cet orateur, animé, brillant, précis, défendait la cause du privilège, qui commençait à devenir celle de l'infortune.

Mais cet homme , et tous ceux même qui avaient servi avec le plus d'ardeur la réforme sociale allaient être écartés de l'arène politique, et frappés d'interdiction par l'imprudent décret de l'assemblée constituante. Une autre assemblée succède avec des ambitions nouvelles, un surcroit d'inexpérience et de violence , plus de passions et moins de talent. Trop faible contre le flot populaire qui la pousse et l'écrase , elle fera bientôt place à une assemblée nouvelle, la dernière et la plus implacable, dans cette enchère de la démocratie sur elle-même.

Mais sans esquisser ces grands tableaux, qu'il serait si difficile d'achever, rappelons seulement que le raisonnement et la discussion disparurent devant la force incalculable de l'anarchie populaire. J'ignore si le tempérament oratoire de ces hommes de l'antiquité était plus fort que le nôtre; je suis tenté de le croire, quand au milieu des proscriptions de Rome et de ses impitoyables guerres civiles, je vois ces hommes conserver leur éloquence, et dominer au Sénat et au forum peu d'heures avant de mourir sous

le glaive. Mais il ne semble pas donné aux modernes d'avoir cette même vigueur de génie, surtout lorsque les événemens leur arrivent, non pas comme les crises naturelles d'une ancienne république, mais comme une surprise, comme un phénomène de tout l'état politique instantanément renouvelé. A mesure que la révolution avance, que les périls et les fureurs s'accroissent, que les proscriptions, les vengeances , les coups d'état populaires bouleversent la société, les talens, l'éloquence s'effacent. Je ne sais quel symbole uniforme et violent impose à toutes les imaginations un langage à peu près semblable.

Une sorte de formule déclamatoire et terrible semble commandée à l'homme supérieur, comme à l'homme médiocre. La force individuelle disparaît, au milieu de ce mouvement tumultueux de tout un peuple en colère.

Plus l'histoire politique de cette époque est extraordinaire et pleine d'un affreux pathétique, plus l'histoire oratoire, si l'on peut parler ainsi, devient stérile, monotone, étrangère aux véritablesinspirati ons du génie. Ce n'est pas sans doute qu'il n'y ait des hommes qui s'élèvent et qui dominent encore; ils sont montés sur des ruines. Leur grandeur a quelque chose de gigantesque et de hideux. Il en est un qui rappelle les traits de Mi--

rabean; ce n'est pas dans une salle fermée qu'il doit parler ; il serait à l'étroit; c'est au grand air, c'est au milieu d'un peuple en émeute. Il est l'orateur de Paris tumultueux. Cet homme a sa manière d'être éloquent ; la parole est un instrument de destruction à son usage. Il n'a pas ce langage uniforme , que se renvoie, et se communique un parti ; il a son génie à lui. Au milieu des passions les plus féroces, ce génie est capable d'un mouvement de pitié. Mais il faudrait retracer de trop sanglans souvenirs.

Il est un autre homme qui apparaît, au milieu de cette terrible époque, avec une physionomie d'orateur. Né sous le ciel du midi, dans ce pays des orateurs et des ministres (on rit), jeune, ardent, mélancolique, impétueux et insouciant, inspiré par la tribune, fait pour tout oser à la tribune, doué d'une grande énergie, lorsque la parole est toute sa tâche, et puis s'éteignant, tombant, aussitôt qu'il est descendu de la tribune ; grand orateur, et à peine homme dans la conduite de ce monde et dans la défense de sa propre vie, admirable pour soulever, pour agiter, pour conduire, en apparence, une assemblée, et ne sachant pas se défendre contre un comité qui va l'envoyer à la mort. Cet homme, dans un état libre et régulier, où le talent de la parole, la prompte vivacité

du langage, sont des armes suffisantes, il se fut placé bien haut, quoiqu'il manquât , je crois, d'habileté politique.

On pourrait ainsi, messieurs, parmi tous ces hommes qui montèrent les degrés sanglans de la tribune et qui disparurent, on pourrait choisir , désigner quelques talens, quelques natures faites pour l'éloquence, et le mouvement politique. Mais, je le répète, ces hommes s'effacent, sont anéantis dans cet immense nivellement.

Ils ne peuvent servir à l'explication historique des événemens; et l'histoire de l'éloquence ne saurait se placer au milieu de cette horrible énergie de la vie active, occupée uniquement à se défendre et à détruire.

Lorsque dans un discours sur le sujet le plus lamentable de nos troubles civils, vous entendez cet orateur qui retrace les périls de la France et les convulsions de sa grandeur, attaquée de toutes parts, et se dévorant elle-même par l'anarchie, lorsque vous l'entendez s'écrier avec une éloquente tristesse : « Prenez garde que » la France, au milieu de ses victoires, ne res» semble à ces monumens fameux, qui, dans » l'Egypte, ont vaincu le temps. Le voyageur » qui passe s'étonne de leur grandeur; mais s'il » y pénètre, que trouve-t-il? de froides cendres

» et le silence des tombeaux. » Que faisaient tous ces grands mouvemens d'éloquence? La fureur d'un libelliste obscur, la haine féroce d'un mauvais déclamateur, l'infernal, le pitoyable génie tout à la fois d'un homme qui enivrait de ses poisons la plus vile populace, suffisaient pour abattre la tête de cet éloquent orateur. Les armes étaient trop inégales; sa supériorité même faisait de lui, au milieu de ce chaos, quelque chose d'étranger, de disparate , dont il fallait se délivrer par l'échafaud.

Nous n'irons pas plus loin dans cet examen.

11 faut porter ailleurs nos regards, et nous distraire de ce terrible spectacle, sans perdre ce qu'il offrait de grand et d'instructif.

Un pays qui avait communiqué à la France presque toutes les idées dont elle était passionnée, un pays qui avait éprouvé avec moins de puissance et de fureur les mêmes agitations civiles, regardait d'un œil attentif, et quelquefois avec une satisfaction intéressée, ces tourmentes terribles qui agitaient la France. L'écho de l'assemblée nationale était dans le parlement d'Angleterre. On ne prévoyait pas encore quelle serait la portée de ces coups puissans qui ébranlaient le trône de France, et renouvelaient la vieille société ; mais tous les esprits, en Angle-

terre , étaient saisis d'une indicible curiosité, et considéraient avec une ardeur sans égale ce qui se passait en France. Mille passions particulières du pays se liaient a cet exemple si voisin et qui pouvait être si contagieux.

Pitt avait presque vieilli dans le ministère; il touchait à sa trentième année; il était dans la vigueur de son génie, plein d'audace et d'expérience , et habitué à tout faire pour l'intérêt de l'Angleterre. Assuré de la paix des trois royaumes , il ne redoutait pas d'abord le voisinage de ce volcan qui s'allumait en France ; et, avec un sentiment de joie nationale et inique, il regardait paisiblement s'agiter ce grand peuple, croyant qu'il allait se consumer.

Cependant les partis réguliers, officiels, qui divisent l'Angleterre, retrouvaient, à la vue de ce violent mouvement, si près d'eux, une ardeur qu'ils avaient perdue depuis un demi-siècle.

Les Wighs, plus d'une fois corrompus par le pouvoir, ou même amollis par l'habitude d'une paisible opposition , s'animaient à l'exemple de ces théories si audacieuses et si hautaines qui renouvelaient la France.

Mais du milieu des Wighs tout un parti, zélé pour les prêcédens de cette jurisprudence de liberté , qui fait la loi de l'Angleterre, s'alarmait

et s'indignait des innovations de la France. C'étaient les Wighs aristocrates qui ne concevaient la liberté qu'avec ces hautes prérogatives de la noblesse, maintenues en Angleterre, cette chambre des pairs si forte, et qui, par son influence, nomme un si grand nombre de députés des communes, cette autorité presque seigneuriale des justices de paix, ce monopole territorial des anciennes familles, ce droit d'aînesse, gardien permanent de l'inégalité, cette puissante Eglise, dotée de tant de richesses et de tant de privilèges , ces dîmes enfin, et cette proscription légale des dissidens religieux.

Aux yeux de ces hommes qui étaient des Wighs cependant, qui se montraient passionnément attachés aux libertés politiques de l'Angleterre, il y avait quelque chose de scandaleux et de funeste dans la réforme bien autrement profonde et violente de cette nation qui, pour début de sa liberté, faisait disparaître les restes d'usages féodaux, les coutumes, les formes, les lois civiles, que l'Angleterre croyait essentielles à l'existence, non-seulement de ses pouvoirs, mais de sa liberté même.

Veuillez, Messieurs, ne pas considérer ici, le point de vue exclusivement présenté par quelques ouvrages, cette idée d'une conspiration du

ministère anglais contre l'ordre public en France.

Non ! des intérêts plus vrais, plus naturels, étaient en question. C'était une crainte exagérée peut-être, mais sincère et nationale, que la France, dans ses convulsions, inspirait à l'Angleterre.

Cette crainte divisa l'opposition anglaise ; elle amena cette guerre terrible que Pitt, après s'être tenu si long-temps à l'écart, ameuta, souleva de tous les coins de l'Europe, et poussait incessamment contre la France.

Arrêtons-nous un moment, pour reconnaître les principaux personnages , qui doivent figurer dans ces premiers débats de l'Angleterre , sur la France.

Nous avons déjà nommé , nous avons montré plus d'une fois Burke avec son caractère austère, élevé, son imagination enthousiaste, le mouvement naturel de son esprit vers toutes les pensées graves et religieuses , et ces principes de monarchie féodale, qu'il conservait au milieu du zèle le plus ardent pour les anciennes libertés, défendues par les Wighs.

Un autre personnage se produisait sur le même théâtre avec moins de noblesse et de dignité.

C'était Shéridan, arrivé d'Irlande avec une grande ardeur de se signaler, un prodigieux besoin d'argent , une singulière facilité à le dépenser, toutes 1 les passions frivoles de la jeunesse.

Le début de sa vie fut un duel, un enlèvement, et un mariage avec une cantatrice. La seconde passion de sa vie fut un amour effréné pour le jeu. Et la dernière, j'ai honte de le dire, un amour effréné pour le vin. (On rit.) Époux de cette jeune et brillante cantatrice, que, par un sentiment d'orgueil bien placé, il voulut éloigner du théâtre, Shéridan donna d'abord des soirées musicales; puis, il composa pour vivre, et se fit auteur dramatique. Bien plus, il met en comédie la romanesque histoire de son mariage ; et, pillant une autre pièce de théâtre qu'un poète du temps avait composée sur le même sujet, il se fait à la fois le plagiaire de sa propre aventure et des plaisanteries publiées contre lui-même. Il y avait peu de dignité dans cette manière de tirer parti de tout, et de prendre ses sujets si près de soi. (On rit.) Mais la pièce étincelait d'esprit et de gaieté; la réputation de Shéridan s'accrut promptement ; et bientôt après la charmante comédie de l'Ecole de la Médisance attira la foule au théâtre de DruryLane, dont il devint directeur.

C'est au milieu de cette carrière théâtrale , que Shéridan connut l'illustre Fox qui gouvernait l'opposition. La naissance de Fox, les habitudes d'une grande fortune perdue, ses affilia-

lions aristocratiques, au milieu de la démocratie de ses doctrines, en faisaient une espèce de grand seigneur pour Shéridan : malheureusement Fox lui donnait l'exemple de la passion du jeu et des plaisirs.

Les deux amis ( car ils furent amis, du moment qu'ils se virent ; leurs esprits s'entendirent d'abord ; tous deux avaient une franchise affectueuse et vive, je ne sais quoi de brillant, de facile, d'abandonné, qui n'excluait pas la vivacité du sarcasme, mais la rendait aimable ), les deux amis jugèrent, au premier entretien, que la carrière naturelle de Shéridan était le parlement. Shéridan se sentait inspiré par le génie de Fox ; et Fox voyait dans 'la verve spirituelle de Shéridan un secours puissant pour l'opposition.

Shéridan n'était pas propriétaire. Il possédait une action sur le théâtre de Drury-Lane; ce n'était pas une base électorale admise par les lois. Je ne sais quel arrangement il fit; il engagea son action pour une autre propriété; et enfin il se fit éligible, et fut nommé.

Mais le grave aspect de la chambre des communes, tant de noms illustres, l'autorité de tant d'hommes vieillis dans les affaires, le langage même des discussions imposèrent d'abord à Shéridan qui n'avait d'autre titre que l'amitié de

Fox et sa comédie. Il passa deux ans sur les bancs de l'opposition ne parlant pas, mais votant avec une ardeur extrême ( on rit) ; au dehors de la chambre, il se dédommageait ou se vengeait de son silence par des pamphlets pleins d'amertume; et dans la vivacité piquante de ses écrits, on pouvait apercevoir que si jamais la facilité ou l'audace de parler lui venait, nlll orateur ne pourrait rivaliser avec ce mordant et spirituel adversaire.

Enfin le principal soutien de l'opposition était ce Fox, que je n'ai plus besoin de vous faire connaître.

La révolution française, les premières théories , les premiers actes qui la signalent, le renouvellement de tout l'ordre extérieur et politique d'un grand pays, les violences, les attentats qui bientôt s'y mêlent, tombaient au milieu de l'opposition anglaise, comme une pierre de scandale, comme un immense sujet de blâme et d'enthousiasme.

Pitt demeurait immobile. IN'avait-il pas dèslors l'ambition de se faire le chef et le défenseur des rois de l'Europe, et, à leur tête, d'entreprendre une lutte aussi longue que sa vie, contre ce grand peuple qui allait déborder sur l'Europe? Mais, dans la prévoyance de cette ter-

rible épreuve, n'est-il pas à croire qu'il songeait que la liberté du gouvernement britannique peut quelquefois affaiblir son action , et qu'une guerre, pour être puissamment soutenue par l' Angleterre , a besoin d'être nationale , voulue par l'Angleterre? Les traditions de son illustre père étaient devant ses yeux , pour lui dire que les efforts contre l'Amérique avaient été anéantis par la puissance d'une opposition qui sans cesse invoquait tous les sentimens généreux au profit des insurgés, et qui, refroidissant le zèle public pour une cause injuste, rendait la victoire des soldats anglais impopulaire , et aggravait la honte de leurs défaites.

C'est par là, bien plus que par d'autres motifs, qu'il faut expliquer la circonspection et la lenteur de Pitt. Pour entreprendre ce qu'il voulait , il attendait qu'il y eût peu de monde prêt à le blâmer. Il sentait que dans une lutte si terrible à soutenir au dehors, l'opposition intérieure, si elle était trop nombreuse , trop puissante, si elle conservait tous ses chefs , serait mortelle au courage , à l'énergie de l'Angleterre : et il ne voulait pas attaquer un peuple en révolution, avec la moitié des forces d'un peuple libre.

Ainsi la première pensée de ce grand homme d'état fut de préparer et d'attendre la division du

parti W igh, de faire que les contradicteurs de sa politique fussent moins nombreux, et qu'une partie de ses adversaires venant à lui, et l'invoquant contre la révolution française, lui dit : Prenez les armes pour défendre notre opinion et la vôtre; car nous pensons comme vous, sur ce grand débat.

Ainsi, ce ne seront pas des épisodes oratoires, que les scènes parlementaires dont je vais tout à l'heure vous entretenir ; ce sont des faits historiques , curieux , nécessaires pour l'intelligence des événemens généraux de l'Europe. 1 En même temps , nous y verrons en présence ces hommes célèbres, dont le génie s'est trop peu conservé dans les extraits de leurs discours.

Nous tâcherons de suppléer à ces inexactitudes, en nous pénétrant au moins de la situation qui inspirait leurs paroles. et en devinant par cette situation quelle devait être l'énergie et la puissance de ces paroles.

Dès l'année 1790, l'imagination de Burke et son âme généreuse, avaient été singulièrement émues des violences, des iniquités qui s'étaient mêlées à la régénération de la France. Quoiqu'il n'eût pas été fort zélé pour l'abolition des lois répressives rendues contre les catholiques en Irlande, cependant il avait éprouvé un vif sentiment d'in-

dignation, en voyant les rigueurs exercées contre l'église de France. Et puis, nous l'avons dit, ce wigh, inaccessible à toute séduction du pouvoir, avait cependant, par le mouvement naturel de son iUlagination, une sorte d'attrait pour la grandeur, l'éclat du rang, la majesté des souvenirs ; il avait une sorte de chevalerie dans la pensée : et les violences démocratiques qui menaçaient une femme et une reine blessèrent vivement son âme généreuse. L'ouvrage qu'il publia à la fin de 1790, semblait le premier manifeste des rois, dans le silence de leurs armes encore immobiles. Cet ouvrage commença d'exciter en Angleterre la sympathie pour de grandes infortunes. En même temps, toute cette société aristocratique , puissante au nom de la liberté, se sentait inquiète pour ses pouvoirs , ses priviléges, ses bourgs pourris, sa domination dans le parlement. Tous ces intérêts se serrèrent l'un contre rautre, à la voix dé Burke.

D'une autre part, cet esprit de prosélytisme ardent qui caractérisa les troubles civil de France, se manifestait en Angleterre avec une singulière et menaçante activité. Ce droit habituel de rassemblement, de discussion, qui s'exerçait en paix depuis cent années , prenait, sous l'inspiration de l'esprit français , et des ardentes théories de

la révolution, une énergie nouvelle. Ce n'étalent plus ces longues et lentes discussions des vieux clubs anglais; c'était quelque chose qui semblait emprunté à la flamme nouvelle de la France.

Pitt se taisait encore : ses expressions graves et discrètes marquaient à peine un dissentiment public. Le parlement s'était encore peu occupé de cette question ; nulle idée de guerre contre la France ne semblait probable ni prochaine. Au contraire, la tradition politique tournait les idées anglaises vers un autre but. L'impératrice de Russie, ce colosse femelle que Sheridan, avec sa moqueuse et bouffonne éloquence, représentait , un pied posé sur le rivage de la altique, et l'autre sur le rivage de la Mer-Noire, voulait étendre son bras jusqu'à Constantinople. Elle avait hâte de justifier l'inscription de Potemkin : C'est ici le chemin de Bysance Elle ne songeait pas qu'à l'autre bout de l'Europe, il se faisait un mouvement qui dérangerait sa conquête. L'Angleterre était exclusivement préoccupée du soin d'arrêter les agrandissemens de la Russie vers l'Orient, et regardait cette puissance comme seule menaçante pour la liberté de l'Europe , sans croire encore qu'un autre péril s'élevait du côté de la France.

En 1791, après la prise d'Ocksakow, Pitt proposa donc à la chambre un projet d'armement maritime, pour faire respecter la neutralité de F Angleterre entre la Russie et la Porte, ou plutôt pour arrêter la Russie, en lui montrant la guerre prête à protéger la Turquie. Dans les débats mémorables qui suivirent le message royal, Fox fit éclater tout son enthousiasme en faveur de la révolution, et des réformes politiques de la France.

Il vanta le bonheur de la France , et la sécurité qu'elle donnait aux autres peuples par la sagesse de ses lois. « J'admire, dit-il la constitution » nouvelle de la France, comme le plus glorieux » monument de liberté, que la raison humaine » ait élevé dans aucun temps, et dans aucun » pays. »

Burke ne contredit pas immédiatement ce magnifique éloge d'une révolution qu'il détestait. Il semble que les deux anciens amis avaient long-temps évité de se rencontrer, ou plutôt de se heurter sur ce sujet nouveau, qui préoccupait toutes leurs pensées, et divisait leur politique si long-temps unanime et solidaire. Ils craignaient, on le sent, de rompre publiquement cette longue et intime alliance, glorieuse à tous deux. Une fois Burke s'était levé pour répondre à son ami ; mais le cri ministériel, aux

voix, poussé par habitude, l'avait maladroitement empêché de parler.

Dans une autre occasion , dans le débat sur le budget de l'armée, le dissentiment des deux amis s'était manifesté, mais avec de grands égards et une réserve mutuelle. Après avoir attaqué la nouvelle institution des gardes nationales de France, et signalé le danger de cette puissance, et de cet exemple pour l'A ngleterre, Burke avait dit :

« Je regrette que mon honorable ami ait laissé échapper » une expression de joie à ce sujet; j'attribue cette opinion » de sa part à son zèle reconnu pour la plus noble des «causes, la liberté. C'est avec une peine inexprimable, a que je suis séparé par la plus légère dissidence, de mon »ami, de celui, dont l'autorité devrait être toujours si « grande sur moi et sur tous les hommes éclairés : quee maxima semper Censetur nabis, et erit quœ maxima semper.

« Ma confiance dans mon ami était si grande, qu'elle était a absolue. Je ne rougis pas d'avouer une telle docilité ; « quand on a bien choisi son guide, elle soutient au lieu «d'affaiblir. Celui qui appelle à son aide une intelligence Il égale à la sienne double sa force. Celui qui trouve l'appui » d'une intelligence supérieure s'élève en s'unissant à elle; »j'ai obtenu le bienfait d'une telle alliance, et je ne vou-

a cirais pas m'en départir légèrement. Presque en toute » occasion, je serais heureux que l'on reconnût mes propre?

» sentimens dans les paroles de M. Fox; je souhaiterais, » comme un des plus grands biens pour mon pays , que ce ntrès-honorable gentilhomme y fût appelé au pouvoir, a parce que je sais qu'il joint à son grand et mâle génie le Il plus haut degré de cette modération qui est le meilleur » contre-poids de la puissance, et qu'il est un des hommes les « plus sincères, les plus dénués d'artifices, les plus bien) veillans, désintéressé à l'excès, d'une nature douce et in«dulgente, même pour les fautes , sans une goutte de fiel odans toute sa personne. La Chambre doit voir dans mon » empressement à remarquer une expression ou deux de amon meilleurami, avec quelle sollicitude je voudrais em» pêcher que les troubles de France ne trouvassent quelque » appui en Angleterre, où des personnes mal intentionnées J) recommandent, comme un modèle, l'esprit violemment 1) démocratique de la réforme française, »

Après cette affectueuse précaution, il avait, sans aucun ménagement, censuré les actes et l'esprit général de la révolution.

« Je m'étonne, avait - il dit, que cette chose étrange, « qu'on appelle révolution en France, puisse être com» parée aux glorieux événemens de la révolution ann glaise, et que la conduite de nos soldats en cette oc«casion soit assimilée à la mutinerie de quelques-uns »d'Cs régimens français. Alors le prince d'Orange, prince »du sang royal d'Angleterre , était appelé par l'élite » de l'aristocratie anglaise pour défendre son ancienne

» constitution, et non pour niveler tous les rangs. Vers »ce prince ainsi appelé, les chefs de l'aristocratie qui » commandaient les troupes allèrent avec leurs soldats, Ji comme vers le libérateur du pays; l'obéissance militaire » changea d'objet; mais la discipline militaire ne fut pas un »l11oment interrompue; cette différence que j'indique dans » la conduite de l'armée anglaise, je la trouve dans toute »la nation anglaise à la même époque. En fait, la révolution anglaise et celle de France sont précisément l'op»posé l'une de l'autre, dans chaque circonstance particulière, et dans le caractère général de l'événement.

"Chez nous, c'était une monarchie légale essayant l'ar» bitraire; en France, c'était un monarque arbitraire » commençant à légaliser son pouvoir : la première de»vait trouver résistance; le second faveur et soutien, etc.

a Nous ne détruisîmes pas la monarchie ; peut-être même H serait-il facile de montrer que sa puissance fut aug» mentée. La nation conserva la même hiérarchie, les » mêmes privilèges, les mêmes franchises, les mêmes »règles de propriété, les mêmes subordinations, le Irmême système de lois, de revenus, de magistratures, » les mêmes lords, les mêmes communes, les mêmes corn porations, les mêmes électeurs. L'Eglise ne fut pas affaipblie; ses richesses, sa splendeur, ses rangs demeurèorent dans le même état. »

Burke concluait de cette différence, que la France, avec sa révolution universelle, retombait dans le chaos de la barbarie, et qu'elle avait fait une chose sans nom, comme les sor-

cières de Macbeth. Ce grand esprit ne remarquait pas assez la nécessité de circonstances diverses , et les caractères nécessairement opposés d'une révolution toute politique, et d'une révolution à la fois politique et sociale.

Fox, ému de ces violentes invectives , contre des principes qui lui étaient chers, mais plein de respect pour son ami, répondit avec une grande modération. Il déclara qu'il n'approuvait aucun système violent, qu'il était également ennemi de toutes les formes absolues de gouvernement, monarchie absolue, aristocratie absolue , démocratie absolue, et qu'il était zélateur invariable d'une constitution mixte, où les pouvoirs sont balancés ; puis répondant par des expressions non moins flatteuses aux éloges que Burke lui avait prodigués , il ajouta : «Telle est mon admiration pour le jugement démon très» honorable ami, telle est mon estime de ses principes, ma a haute opinion de ses lumières, tel est à mes yeux le prix »inestimable de son amitié, que, si je mettais dans la « balance, d'une part, tout ce que j'ai recueilli de mes a lectures politiques et de l'étude, tout ce que l'expérience » du monde et des affaires m'a appris, et de l'autre, tout » ce que j'ai tiré des conseils et des entretiens de mon ami, a je ne pourrais décider à qui je dois davantage. »

Mais Shéridan, avec son amère vivacité, vint

aigrir ce débat paisible, et mêlé de tant d'amitié.

c Je, diffère absolument, dit-il, de mon très-honorable Mami sur chaque mot qu'il a prononcé, touchant la révolution française. Je la trouve semblable à notre révolution, en ce sens qu'elle a résulté d'un principe aussi » juste, et d'une provocation ausSoi réelle.

» J'admire les vues générales et la noble conduite de "l'assemblée nationale. Je ne conçois pas qu'on l'accuse » d'avoir renversé les lois, la justice et la fortune pu» blique du pays. Quelles étaient ces lois? les mandats n arbitraires du despotisme. Quelle était cette justice? les a décisions partiales d'une magistrature vénale. Quel était J) ce revenu public P la banqueroute autorisée. L'erreur M fondamentale de mon très-honorable ami, c'est d'accuser » l'assemblée nationale d'avoir créé les maux qui existaient a dans toute leur difformité à l'époque de sa première J) réunio.n , etc.; etc. Pour de tels maux, à quel remède «fallait-il recourir, sinon à une réforme radicale de tout « le corps de la constitution ?Ce changement n'était pas » seulement l'objet et le vœu de l'assemblée nationale; »c'était la demande et le cri de toute la France, unie » comme un seul homme, et pour un seul dessein. »

Ensuite Shéridan réfuta vivement, et avec une amère ironie, la comparaison que Burke avait laite entre la France et l'Angleterre, à l'époque de leurs révolutions. Burke se montra blessé de cette réplique, et se plaignit que l'honorable gentilhomme avait cruellement défiguré ses paroles,

et avait tâché de le faire paraître un avocat du despotisme ; il déclara , que dès - lors l'honorable gentilhomme et. lui étaient séparés, dans la politique.

Tel fut le premier signe de ce dissentiment profond qui devait plus tard diviser pour toujours les deux chefs du parti Wigh. L'amitié de Shéridan fut la première sacrifiée par Burke.

Mais il lui en coûtait bien plus de rompre avec un ami de vingt ans, avec l'homme qu'il admirait le plus, disait-il. Plusieurs mois se passèrent encore ; Burke et Fox continuaient de se voir habituellement, se communiquaient leurs pensées , s'éclairaient, se soutenaient l'un l'autre, dans les objections qu'ils faisaient à Pitt. Ils blâmèrent d'un commun accord le projet de guerre contre la Russie ; et par des raisons diverses, ils entravèrent également les desseins réels ou appareils du ministre. Mais sous cette concorde dans l'opposition, on pouvait apercevoir déjà l'affaiblissement de l'amitié. Unis encore dans une hostilité commune, ils ne l'étaient plus dans tous leurs sentimens; la brèche était faite, et devait bientôt s'élargir.

Une occasion, qui semblait étrangère à ce débat de principes, le fit éclater dans toute sa force.

Les Anglais, pour se dédommager de la perte

des Etats-Unis, avaient eu soin de s'approprier le Canada; et au milieu des loyales inquiétudes de Pitt, pour la sûreté des trônes de l'Europe , il affermissait habilement la domination anglaise dans cette nouvelle colonie. Eclairé par les anciennes fautes de l'Angleterre, dans l'administration des Etats-Unis , et par le grand exemple de son père lord Chatam, il vint proposer au parlement un bill fort sage, pour régler la situation de la colonie de Quebec. Il la divisait en deux proviuces ; il établissait un sénat et une assemblée populaire , l'habeas corpus, lès garanties du jury; et il consacrait en même temps le principe si long-temps réclamé par l'Amérique, qu'aucune taxe ne serait imposée, sans le consentement des états de la colonie.

C'est la discussion de ce bill, Messieurs, qui rompit tout-à-fait la longue alliance de Fox et de Burke , et manifesta sans retour leur divorce politique. Tel fut l'événement mémorable qui divisa l'opposition anglaise, donna dès lors à Pitt l'appui d'une immense majorité dans le parlement et dans le pays , et lui permit de former ces grandes entreprises, qui ont besoin d'être peu contredites. Je vais rassembler quelques détails sur cette grande scène parlementaire. En marquant une époque historique, elle vous fera bien con

naitre l'éloquence politique et le caractère des hommes d'état anglais. Nulle part, le naturel et Témotion des sentimens privés ne se mêlèrent davantage à la gravité d'un intérêt public.

Mais permettez-moi, avant de commencer ce récit , d'emprunter à un écrivain ingénieux, alors émigré en Angleterre , la vivante peinture qu'il a faite de l'un des deux orateurs. Elle vous mettra Burke sous les yeux ; et vous concevrez mieux ensuite son éloquence, que je traduirai trop faiblement :

« L'orateur que je désirais le plus entendre était le célèbre » M. Burke, auteur du Traité du sublime, et souvent sublime lui-même. Il se leva enfin; mais, en le considérant, » je ne pouvais revenir de ma surprise. J'avais si souvent 1) entendu comparer son éloquence à celle de Démosthène a et de Ccéron, que mon imagination, l'associant à ces » grands hommes, me le représentait, comme eux, sous des a traits nobles et imposans. Je ne m'attendais pas sans doute )) à le voir, dans le parlement d'Angleterre, revêtu de la J) toge antique, mais je n'étais nullement préparé à cetha"bit brun, si serré qu'il semblait gêner tous ses mouvemens, » et surtout à cette petite perruque ronde et bouclée , qui, » malgré tous mes efforts pour trouver un objet de compa» raison plus relevé, lui donnait l'extérieur d'un bedeau » de village. Nous sommes tellement dominés par les idées 1) accessoires, qu'il se passa quelque temps, avant que cette «itopression désagréable pût se dissiper.

» Cependant M. Burke s'avança au milieu de la salle j a contre l'usage ordinaire; car on parle debout et décou-\* overt mais sans sortir de sa place. Pour lui, de l'air » ie plus simple, je dirai même le plus humble, les » bras croisés sur la poitrine, il commença son discours « d'un ton si bas, qu'à peine pouvais - je l'entendre ; » mais bientôt, s'animant par degrés, il peignit la religion .) attaquée, les liens de la subordination rompus, la société » entière menacée dans ses fondemens; et, pour montrer aque l'Angleterre ne devait compter que sur elle-même, » il traça à grands traits le tableau politique de l'Europe; il » peignit l'esprit d'ambition et de vertige qui animait la « plupart des gouvernemens, l'insouciance coupable des » autres, la faiblesse de tous. Lorsque, dans cette grande 1) revue, il en fut à l'Espagne, cette monarchie immense, 1) mais qui semblait tombée en léthargie : Que peut-on en » attendre ? s'écria-t-il ; l'Espagne est une baleine échouée » sur le rivage! L'assemblée entière était attentive, et tous aies regards fixés sur lui. » ,", Tel est l'homme qui prend la parole , pour discuter le bill de Quebec. Il en contredit quelques dispositions ; il fait ressortir l'avantage des autres ; il insiste sur les garanties sages et modérées qui sont données aux libertés de cette colonie ; puis en même temps, il pousse un cri de joie , en disant qu'il n'y voit pas cette désastreuse et coupable déclaration des droits de 1 homme , qui a mis en feu la France. 11 remercie le ciel ir avoir préservé cette colonie, en la

donnant à l'Angleterre, d'être infectée par les doctrines contagieuses de sa métropole. A cette occasion il retrace, avec une éloquente colère, -les derniers événemens de Paris, et l'espèce de -captivité que subissait Louis. XVI, au milieu de son peuple. Ses expressions ardentes et sévères agitent vivement l'assemblée.

M. Fox se lève :

« II semble, dit-il, que c'est un jour privilégié, où chacun peut se lever, et insulter tel gouvernement qu'il lui plaît.

»Quoique personne n'ait dit un mot sur les troubles de lu » France, mon honorable ami vient de prendre !aparo!e , et .J) de flétrir de gaîté de cœur ces mémorables événemens.

» Il aurait pu traiter, ce me semble, le gouvernement de la 1) Chine, ou celui de la Turquie, ou les lois de Confucius, » précisément de la même manière, et avec autant d'op» portunité. Chacun aurait aujourd'hui le même-droit que mon honorable ami, d'insulter les gouvernemens de tous J) les pays anciens ou modernes. », Burke reprit la parole avec cette promptitude, cette facilité soudaine, qui est la condition de l'éloquence politique. Il justifia l'opportunité de ses reproches, en les aggravant. Il décrivit avec une vivacité nouvelle l'anarchie qu'il reprochait à la France, et dont il voulait, disait-il, préserver Angleterre. Il se laissa emporter à des expressions violentes, qui excitèrent des murmures et

des cris à l'ordre, sur les bancs des amis de Fox, Dans ce moment lord Sheffield se leva pour proposer avec une simplicité qui peut paraître un peu malicieuse, de décider, par une motion d'ordre, que les dissertations sur la constitution française, et le narré des ëvénemens qui se passaient en France, n étaient pas selon l'ordre, dans un rapport exact avec les clauses du bill de Quebec, qui devait être lu une seconde fois, paragraphe par paragraphe.

Fox appuya la proposition, de manière à renouveler le combat, au lieu de le finir.

« Je suis, dit-il, sincèrement affligé de sentir que je dois ) appuyer une telle proposition : je le suis d'autant plus, « que mon très-honorable ami l'a rendue nécessaire, en 1) introduisant avec si peu de régularité, une discussion sans » rapport avec le bill de Québec. Quanta la révolution a française, je diffère entièrement de mon honorable ami.

» Nos opinions, je n'hésite pas à le dire, sont aussi distantes » que les deux pôles. Mais qu'importe cette différence d'o« pinions sur un point de spéculation théorique ? et qu'a» t-elle à faire avec la discussion positive qui nous occupe ?

« Sur cette révolution je tiens à mon sentiment, et je »ne rétracte pas une syllabe de ce que j'ai dit. Je pense "que c'est un des événemens les plus glorieux de l'his- » toire du monde , etc. Si je différais de mon honorable a ami sur quelques points de l'histoire, sur la constityotion d'Athènes et de Rome, faudrait-il nécessairement \* que notre dissentiment fût débattu dans cette chambre?

"Si je louais la conduite du premier Brutus, si j'appelais » l'cxpul ion des Tarquins un acte généreux et patriotique, serait-il juste de dire que je médite l'établisse» ment du consulat dans mon pays? Si je répétais l'élon quent panégyrique de Cicéron sur le meurtre de César, 1) la conséquence serait-elle que je suis venu ici, avec un » poignard sur moi, pour tuer quelque grand homme, ou « quelque orateur? Si vous dites qu'admirer une action, » c'est vouloir l'imiter, montrez qu'il y a quelque analogie » dans les circonstances. C'était à mon honorable ami de « prouver, avant d'accuser mes paroles, que l'Angleterre » était précisément dans la situation de la France, au mo»ment de la révolution française ; et alors, quelque repro» Che calomnieux que dût m'attirer ma déclaration, je se» rais prêt à dire que la révolution française devrait être 1) imitée par ce pays.

» Mais au lieu de chercher des différences d'opinions, sur ades sujets, qui heureusement ne sont pour l'Angleterre « que spéculations et théories, venons à un fait, à une ap» plication pratique, à la discussion du bill qui nous est » présenté, et que l'on voie si mes objections à ce bill étaient » républicaines, et sur quel point je diffère de mon honc» l'able ami. J'ai appris de hautes et respectables autorités » qu'une petite discussion de grands évinemens, sans infor» mation suffisante, ne faisait honneur ni à la plume de l'écritvain, ni aux paroles de l'orateur. Si on décide que mon a honorable ami doit continuer ses argumens contre la réovolution française, je quitterai la chambre; et quand un » ami me fera dire que les articles du bill de Québec vont » être discutés, je reviendrai, pour les débattre. Ce n'est pas, » de ma part, répugnance à écouter mon honorable ami,

» je l'ai toujours écouté avec plaisir, excepté lorsque nul » résultat profitable ne peut suivre ses paroles; quand le Il moment de la discussion sera venu, tout faible que » je me sens, si je me compare à mon honorable « ami que je puis appeler mon maître, et de qui je 1) tiens tout ce que je sais en politique, je serai prêt »à défendre les principes que j'ai avancés, même 1) contre l'éloquence supérieure de mon honorable ami ; je "serai prêt à soutenir que les droits de l'homme tournés en » dérision par mon ami, comme de vaines chimères, sont » réellement la base de toute constitution raisonnable et « de la constitution anglaise elle-même, comme le prouve 1) le livre des statuts. Car si je comprends quelque chose » au contrat originel entre le peuple anglais et son gouverIl nement, tel qu'il est établi dans ce livre , ce contrat est Il une reconnaissance des droits inhérens aux peuples, en « leur qualité d'hommes; de ces droits que nulle prescription ne peut effacer, que nul accident ne peut détruire.

» Si de tels principes sont dangereux pour la constitution, Il ces principes étaient ceux de mon honorable ami, de "qui je les ai appris, durant la guerre d'Amérique. Nous 1) nous sommes réjouis ensemble des succès de Whasing,) ton; ensemble nous avons donné des larmes à la « perte de Monlgommery; c'est de mon honorable ami « que j'ai appris que la révolte d'un peuple entier ne pou« vait pas être factice, et encouragée sous-main, qu'il fallait « qu'elle eût été provoquée. Telle était à cette époque la \*»doctrine de mon honorable ami, qui disait, avec au» fant d'énergie que d'éloquence, qu'il ne saurait pas lancer «un bill d'accusation contre un peuple. Je regrette de le "voir, mon honorable ami a depuis lors appris à rédiger

» un pareil bill d'accusation, et à le surcharger de toutes les ,) épithètes- techniques qui défiguraient notre livre des statuts, tels que malicieux, scélérat, diabolique. Pour moi, u instruit par mon honorable ami que la révolte d'un peuple » n'arrive pas sans provocation, je ne puis me défendre a d'un sentiment de joie , depuis que la constitution de la ) France est fondée sur ces droits de l'homme qui servent » de base à la constitution britannique. Le nier, c'est faire » un libelle contre la constitution britannique; il n'est pas un -> livre , pas un discours de mon honorable ami, quelque » éloquens que soient ses livres et ses discours, qui puissent orne faire abandonner ou affaiblir mon opinion. »

Cette vive réponse, où l'amitié tempérait encore l'amertume , blessa la fierté de Burke. Il se leva, et d'une voix grave et sévère, avec une émotion difficilement contenue, il reprit en ces mots : « Quoique j'aie été plusieurs fois interrompu et rappelé ') Ù l'ordre, j'ai écouté M. Fox avec le calme le plus absolu, » sans l'interrompre une seule fois. Cependant, il me sem- f »ble que son discours est plus irrégulier, et bien plus éloi,¡ gné de l'ordre que le mien. Ma conduite publique, mes » paroles, mes écrits ont été traduits et falsifiés en termes » amers et durs; mes conversations confidentielles mêmes » sont livrées à la Chambre, et sont commentées, pour faire x ressortir ma prétendue inconsistance politique. Telles » sont donc les marques d'affection que je devais recevoir nd'un ami que je croyais si chaud et si sincère? Fallait-il Il donc qu'après une intimité de vingt-deux ans, sans la s moindre provocation, sans le moindre motif, il me hles-

» sât ainsi dans mes croyances les plus chères, et jusque » dans les confidences de mon amitié ! Je ne puis concevoir » que M. Fox m'accuse d'avoir parlé légèrement, sans » exactitude, sans informations, sur des faits inconnus.

» N'a-t-il pas vu dans mes mains les livres, les pamphlets, » les récits qui nous font connaître tous les malheurs, tous "les crimes de la France?n

Ensuite Burke entre dans une vive réfutation des principaux argumens de Fox; il fait ressortir de nouveau l'irrémédiable désordre où est tombée la France, et cet état violent et anarchique, qui la sépare , à ses yeux , de tout gouvernement fixe et régulier; puis revenant aux détails même du débat, il se plaint, qu'on l'ait d'abord fatigué par des interruptions, toutes les fois qu'il lui échappait une expression trop vive, ou plutôt trop juste; et ensuite, qu'après cette artillerie volante des rappels à l'ordre et des interruptions , on l'attaque avec toute la puissance de M. Fox.

«Je le sais, dit-il, dans notre carrière , nous avons été divisés, M. Fox et moi, sur plus d'un sujet; sur la ré» forme parlementaire, sur le bill desdissenters, sur le maoriage du roi; mais jamais ces dissidences d'opinions n'a» vaient, un seul moment, interrompu notre fidèle amitié.

» A l'époque delà vie où je suis arrivé, il est peu raisonna» hIc de provoquer des ennemis, ou de donner à ses amis Hune cause de rupture et d'ab andon. Mais je suis si for-

vtement, si invariablement attaché à la constitution anglaise, que je ne puis hésiter. Mon devoir public, ma pruadence, mon amour de mon pays, m'ordonnent de m'é» crier : Fuyez la constitution française; séparez-vous a d'elle. a

Fox, qui était ému de ces paroles , dit alors à demi-voix, assez haut pour être entendu : a Mais 3) ce n'est pas une rupture d'amitié.— C'est une » rupture d'amitié , reprit Burke. Je sais ce qu'il » m'en coûte. J'ai fait mon devoir, au prix de la » perte d'un ami : notre amitié est finie. » Puis alors , avec cette véhémence d'imagination qui le caractérise et que le goût de toutes les nations ne peut pas approuver, il apostrophe vivement Fox et Pitt, comme deux illustres rivaux, qu'il conjure de se réunir pour le salut de l'Angleterre et de la civilisation. Et soit qu'ils se rencontrent dans l'hémisphère politique, comme deux météores enflammés , ou qu'ils s'avancent connue deux frères unis, il les conjure de protéger la constitution anglaise. Puis s'adressant à la puissance divine qui lance une comète hors de son orbite , il représente vivement la faiblesse et la. misère des mortels, qui n'ont de règle que l'expérience, et doivent laisser à Dieu les idées de perfection , auxquelles ils ne sauraient atteindre.

L'orateur mêlait à ce langage pompeux , asiar

tique, irlandais, une émotion profonde; car cette froide assemblée du parlement d'Angleterre fut vivement touchée. On fut attendri jusque sur les bancs de la Trésorerie; et suivant le témoignage des contemporains, plusieurs personnes pleurai ent.

Fox cependant se leva pour répondre; mais il resta plusieurs minutes , sans pouvoir parler.

De grosses larmes coulaient de ses yeux; son cœur semblait battre dans sa poitrine. Il était dans une convulsion de tristesse violente ; et cependant comme il était orateur encore plus qu'ami , il fait effort, et il va parler.

« J'espère, dit-il, que les incidens de cette nuit n'ont pas tout-à-fait changé le cœur de mon honorable ami, quoi qu'il en puisse dire. Il me serait trop pénible de me séparer d'un homme auquel je dois tant; et malgré la sévère âpreté de ses paroles, je ne puis renoncer à l'estime et à l'amitié que je lui porte et qu'il me rendait ; je ne puis oublier que , presque enfant, j'ai été accoutumé à recevoir des marques d'affection de mon honorable ami, et que cette amitié s'est accrue avec nos années. Il y a maintenant vingt-cinq ans que je le connais ; il y a vingt ans que nous vivons ensemble familièrement, et que nous sommes dans la plus intime communication de vues, de pensées , d'espérances. J'espère qu'il voudra bien se souvenir de ces temps passés , et que, malgré quelques imprudentes paroles qui auraient pu le blesser, il ne croira pas

que j'aie voulu intentionnellement l'offenser. C'est là toute mon espérance. Qu'il me permette de différer d'opinion avec lui, et qu'il ne prenne pas mon dissentiment pour un oubli de mon admiration et de mon amitié. »

Et puis, il rentre dans la discussion, et il est plus énergique, plus spirituel, plus amer, plus blessant que jamais. Aussi, Burke se lève de nouveau :

t La tendre affection, dit-il, que M. Fox a témoignée dans le commencement de son discours, a été bien effacée par la suite et la fin de ses paroles. Il a eu l'air de regretter avec une expression de tendresse et d'intérêt les durs procédés de cette soirée; et je crains bien que nos ennemis ne s'en souviennent toujours, au préjudice de tous deux. Mais, sous ce masque de fausse douceur, il a recommencé ses attaques avec plu-s de vivacité que jamais ; il m'a reproché d'avoir abandonné mes opinions ; il m'a accusé d'une misérable inconsistance, qui me rendrait indigne de cette amitié dont il parle. Il a travesti mes opinions. »

Et Ht, les récriminations deviennent plus amères. Cependant ces hommes avaient beaucoup de cœur l'un et l'autre. Fox avait peut-être plus d'abandon, plus de vive bienveillance, plus de cordiale franchise ; mais son génie d'orateur l'emportait même contre son ami. Burke avait

plus de gravité morale, plus de vertu sévère; il était plus fait pour une amitié vertueuse et respectée; et par cela même, il était plus disposé à la rompre avec hauteur et inflexibilité , le jour où il se croirait blessé dans les droits qu'elle lui donnait. Ainsi, c'est de son côté que se montre la rigueur; et c'est du côté de Fox que sont les torts et les excuses.

Du reste, ce mémorable débat commence une grande époque dans la situation de l'Angleterre et dans la politique de Pitt. Pendant que les deux amis se blessaient et se pleuraient l'un l'autre, pendant que ces débats doubles et triples leur donnaient le temps de se faire de mutuelles et irréparables offenses, Pitt, impassible, regardait cette lutte, et peut-être en jouissait ; je suis tenté de le croire, quand je vois l'art habile avec lequel il se mêle à une altercation si vive et si touchante. Ne croyez pas qu'il avertisse les deux amis de tout ce qu'ils ont fait ; ne croyez pas, comme l'a dit un brillant historien, qu'il se bâte de tendre les bras à Burke, et de l'enlever à l'opposition ; non : il semble demeurer impartial et presque indifférent; il n'a pas l'air de prévoir les résultats de cette division; il prend la parole seulement pour une question de forme, et dit avec un sang-froid imperturbable :

« La Chambre se trouve dans une situation singulière « par rapport à ce débat. La question principale a été abandonnée. Il est difficile de rentrer immédiatement dans ». la discussion des principaux articles. Quant à l'incident qui » a été élevé par le très-honorable lord Sheffield, il m'est 1) impossiule de dissimuler mon opinion. Je crois que si le » très-honorable préopinant s'est écarté de la discrétion, Il il ne s'est pas écarté de l'ordre. La discrétion est relative a a la question de savoir jusqu'à quel point une discussion » peut être introduite, quoiquecette discussion ne soitpas en » elle-même contraire à l'ordre. Ce premier point ne regarde » que les expressions dont a pu se servir l'orateur. S'être 1 ) écarté de l'ordre serait un tort plus grave. Je ne crois a pas que ce soit ici le cas. Je pense donc qu'il ne serait pas Il juste de dire que le très-honorable préopinant se soit » écarté de l'ordre. Et, d'un autre côté , je crois à propos 1 » Je retirer la motion que lord Sheffield a proposée, pour » qu'il soit décidé qu'on s'occuperait exclusivement du bill « de Quebec. »

Après ce petit discours si court, et si habilement insignifiant, la séance fut levée. L'oppo\* sition demeura profondément et irréparablement divisée. Le génie de Pitt vit arriver à ses côtés , pour le seconder et le servir, la brillante imagination de Burke, ses grands talens, son autorité morale et sa bonne foi. Quelle fortune pour un ministre tel que Pitt, qui voulait dominer par la raison et la confiance publique !

DIX-SEPTIÈME LEÇON.

Influence de la constitution politique sur l'éloquence judiciaire. — Éloquence judiciaire des Anglais. — Motifs de cet examen.-Procès politiques portés devant la chambre des Lords. — Affaire de Hastings, gouverneur de l'Inde.

— Discours de Shéridan à la chambre des Communes pour appuyer l'accusation. — Formes de la poursuite.

— Discours de Shéridan et de Burke devant la chambre des lords. — Procès civils et criminels, devant le jury.

- Erskiiie. — Esquisse de sep opinions et de sa vie.

MESSIEURS,

Nous sommes rentrés en Angleterre, pour entendre de loin le retentissement terrible encore de la révolution française. Nous avons assisté , dans la chambre des Communes , à ces premiers débats, où le nom de la France animait si vivement les orateurs. Ce nom , invoqué ou maudit, nous le retrouverions sans cesse dans la vie parlementaire de Fox et de son rival. La France !

Ce fut là le cri de guerre de Pitt, et son prétexte de pouvoir. Le spectacle continu de cette haine vous lasserait, plus qu'il ne vous offense. De trop longues analyses justifieraient le reproche que l'on m'a fait, d'une admiration complaisante et partiale pour le génie de Pitt. Cependant, pour échapper à ce reproche , je ne veux pas tronquer, mutiler de si grands souvenirs; je ne vous en tiens pas quittes ; nous y reviendrons encore, et long-temps.

Mais aujourd'hui, Messieurs, comme j'aime mieux manquer de méthode que de variété, je vais , par une digression naturelle , vous occuper d'un autre sujet que l'éloquence politique : nous parlerons de l'éloquence jud iciaire, telle qu'elle se développe sous l'influence de la liberté.

Nulle part cette puissance de la liberté qui , fondée sur les lois, entretenue par les assemblées, vivante dans les moeurs, se mêle à tout dans un pays, nulle part cette âme et cette voix de la société politique n'agit et ne retentit avec plus de force que dans le débat judiciaire.

Entre les tribunaux d'un gouvernement absolu et ceux d'un état libre, la différence est incalculable. Une distance non moins grande sépare les tribunaux modernes des tribunaux antiques. Une chose vous a frappés dans les sou-

Tenirs de l'antiquité, c'est qu'aucune règle sévère et précise ne dominait la justice, c'est que la justice était la volonté du juge, emportée d'assaut par l'éloquence de l'orateur. Artifices , séductions, menaces, haine , envie , tout ce que la passion peut employer de forces et de leviers contre la raison, telles étaient les armes naturelles du combat judiciaire.

Je ne parle que de l'antiquité républicaine , et non de ces temps de l'empire , où il ne restait à l'appui de l'innocence ni liberté, ni morale. Alors la défense était interdite , comme une révolte ; il n'y avait plus que l'éloquence de la délation" s'acharnant sur un malheureux accablé par le pouvoir et par la loi. Sous l'empire même de Vespasien, le sénat jugeait à mort des accusés, sans défenseurs.

Au contraire, dans les états libres de nos temps modernes, le caractère essentiel de la justice, c'est d'assurer à l'accusé toutes les sauve-gardes de la défense et de la publicité, c'est de n'employer envers lui qu'un langage calme et modéré. Le devoir de l'éloquence, c'est de présumer le juge impartial, de parler à sa raison, à sa conscience, et de n'exciter en lui que l'amour de la vérité, ou du moins que des passions généreuses et bienveillantes. Nulle part ce caractère

ne se montre avec plus d'éclat, et ce devoir n'est mieux rempli que dans le barreau anglais. C'est là son titre de gloire. La gloire de l'éloquence ne lui appartient pas au même degré. D'autres peuples pourront à cet égard surpasser les Anglais; mais cette haute impartialité, cette probité de conviction, ce calme consciencieux du juge, des jurés, de l'avocat de la couronne, cette dignité simple de la défense, ce sont là des attributs inaliénables de la justice anglaise.

Dans une circonstance, cependant, Messieurs, ce langage modéré de l'accusation, ce respect de l'accusé, qui distingue les tribunaux anglais, est singulièrement altéré, c'est lorsque la passion politique et parlementaire inspire , et dirige le procès. Mais alors le tribunal est si élevé, les formes si protectrices, que la violence passionnée de l'attaque laisse encore à la justice toute son impartialité majestueuse. Deux formes de justice existent pour les Anglais : cette justice politique qui s'attache à certains prévenus, et qui, par l'organe de la chambre des Communes, les traduit devant la chambre des Lords; cette justice commune , populaire , naturelle , qui appartient à tout citoyen anglais, et lui assure le jugement impartial de douze de ses égaux.

Il faut le dire, cette première, cette solennelle

justice, cette justice privilégiée, rendue par la chambre des Pairs et demandée par la chambre des Communes , elle n'est pas exempte de passions ; car c'est le zèle de parti qui presque toujours lui donne naissance.

Ainsi, soit que, dans une crise violente de la constitution anglaise, les voix âpres et menaçantes de la chambre des Communes viennent demander la tête de Strafford , trop fidèle conseiller du pouvoir arbitraire ; soit qu'à une époque récente de civilisation plus douce et de liberté paisible , Fox, Shéridan, Burke, coalisent leurs talens, pour dénoncer et poursuivre les injustices de Hastings gouverneur de l'Inde , il faut l'avouer, une passion, une partialité digne de Rome et d'Athènes , une insidieuse véhémence , sont les armes de l'accusation.

Nous commencerons par ces accusations solennelles , poursuivies au nom des Communes devant la chambre des Lords, et dont l'animosité rappelle les débats judiciaires des républiques anciennes.

Le procès de Strafford, tout empreint des passions violentes du temps , est plutôt un acte sanglant de révolution, qu'un exemple des procédés de la justice, dans un pays libre. D'ailleurs, dans cette cau,e mémorable , l'acharnement des

accusateurs fut sans éloquence et sans génie.

L'habileté haineuse de Pym ne se retrouve plus aujourd'hui sous la diffusion méthodique de ses longues diatribes. Le temps a glacé cette argumentation puritaine. Dans ce débat, l'accusé , la victime , le coupable peut-être, Strafford seul fut éloquent. Mais nous ne voulons pas étudier en passant, et comme un épisode oratoire , cette grande question historique. Choisissons de préférence, dans l'époque moderne , et régulièrement agitée qui nous occupait tout à l'heure , sous la domination parlementaire de Pitt, l'exemple d'un grand intérêt judiciaire, débattu dans les deux chambres d'Angleterre.

Arrêtons-nous au procès de Hastings. C'est un monument curieux des mœurs et de la politique anglaise. L'ardeur et la solennité de l'accusation, les délits de l'accusé, les pièces mêmes du procès , la lenteur de l'examen, et l'indulgence partiale du jugement, tout est caractéristique et propre à l'Angleterre. Pour théâtre à de pareils débats, dans nos temps civilisés , il faut un pays à qui la puissance maritime ait donné quelque chose de l'esprit envahisseur des anciens Romains; un pays qui , librement gouverné au-dedans, tyrannise au-dehors, et livre à d'avares gouverneurs ses lointaines conquêtes.

Il feut ce monde si riche de l'Inde à piller et dévorer ; et pour que l'intérêt national, malgré le talent des accusateurs , ait entouré et protégé le coupable, il faut ce dur égoïsme d'un peuple commerçant et dominateur.

Aujourd'hui, les parjures, les rapines , les crimes, qui ont affermi la puissance anglaise dans l'Inde, ont disparu dans la grandeur de l'entreprise achevée. Quand on voit ce vaste continent, ces cent millions d'hommes maintenus en repos et en obéissance par les délégués d'une grande compagnie de marchands, sous l'influence de l'empire britannique, quand on voit cet ordre régulier -qui a succédé aux domina lions absurdes et féroces des princes mahométans, et relevé par un joug meilleur les paisibles habitans de ces climats , quand on examiné cette politique semblable à celle des Romains, qui n'a pas violemment remué les coutumes, les usages, les lois des vaincus , n'a point tourmenté leurs consciences; quand on pense que toutefois ce vaste continent s'est progressivement humanisé , qu'on a brûlé moins de femmes, que des braines mêmes, éclairés par la raison de l'Europe, ont écrit dans leur langue contre cette barbarie, qu'une justice exacte a été assurée aux habitans avec le maintieu de leurs lois antiques, que ces peuples

J

se sont accoutumés à y mêler les formes tutélaires des tribunaux anglais, que le code des Hindous et quelques débris des lois mahométanes soigneusement recueillis, ont été appliqués par des jurés indiens; et qu'ainsi ce que la civilisation a de plus favorable pour la liberté, s'est introduit parmi ces nations immobiles qui n'avaient pas changé depuis quatre mille ans, on a certainement besoin d'admirer ce grand ouvrage de la politique et de la puissance européennes. Mais remontons un peu dans le passé. Que de flots de sang répandus! que de princes, mahométans, indiens, n'importe, trabis, dépouillés, massacrés!

que de noires iniquités froidement commises!

Puis cette dérision singulière de la fortune! cet exemple, unique dans l'histoire, d'une justice de conquérant, d'un brigandage à main armée, exercé par une compagnie de commerce qui ruine une province, confisque un empire, afin de conlpléter le dividende de ses societaires.

Tel fut long-temps le caractère de la donlÏnatiou des Anglais dans l'Inde. Toutefois, malgré cette solidarité qui attachait la nation aux intérêts de la compagnie , et l'enrichissait de ses exactions, plus d'une réclamation humaine et courageuse s'était élevée dans le parlement, contre les injustices des officiers anglais dans

l'Inde. Déjà Clive avait été accusé, Clive qui, pour son compte, intègre et désintéressé , ce nie semble , avait au nom et au profit de la compagnie des Indes, déployé toute la rapacité d'un brigand. Mais, souvenez-vous de Cortès , si grand homme d'ailleurs ; quand vous lisez la conquête du Mexique, écrite par des admirateurs , par des complices de Cortès, quand vous lisez les lettres mêmes de Cortès , éloquentes comme les récits de César, n'y trouvez-vous pas mille aveux naïfs d'une cruauté avare et astucieuse ? Un motif explique tout : l'idée que des hommes païens et conquis étaient à peine des hommes. C'était, sans doute , cette barbare idée qui effaçant d'une âme généreuse le sentiment du juste, lui faisait croire que la justice et l'humanité n'étaient pas obligatoires envers de malheureux idolâtres.

Dans un temps plus civilisé, un sentiment de même nature , le mépris pour des hommes igno.

rans et simples a fait en partie les cruautés du colonel Clive. Seulement, ces cruautés commises en pleine civilisation, ces barbaries atroces exécutées sans fanatisme, et mêlées à cette gloire de philantropie que réclame l'Angleterre, toutes les fois que cette gloire ne contrarie pas trop son intérêt, forment un contraste plus révoltant, et plus odieux.

Clive accusé avait été défendu par sa hauteur d'âme , par la fierté de ses réponses, enfin par sa pauvreté, qui attestait que, s'il fut un vainqueur impitoyable, il était un spoliateur incorruptible , et que son avare fidélité avait enrichi la compagnie des Indes, sans rien prendre pour lui-même.

Mais quelques années après une accusation plus forte s'éleva contre un autre gouverneur de l'Inde, dont la gloire militaire avait moins d'éclat, et dont les violences étaient dénoncées par de plus redoutables adversaires; ce fut le fameux Hastings. Quels étaient ses délits? Je ne puis extraire ici toutes les pièces de cet immense procès; mais un ou deux faits suffiront pour en indiquer le caractère.

Hastings, maître de l'Inde, au nom de la Compagnie , tenait sous son empire de petits princes mahométans, de la race de ces Mogols dévastateurs d'une moitié de l'univers; c'étaient le Raja de Benarès, le Raja d'Oude, et vingt autres.

Tous ces princes devaient payer un gros tribut à la Compagnie ; telle était la première condition de l'alliance; et puis, quand il y avait quelque déficit dans la caisse de la Compagnie, quand la récolte ou la vente du coton avait été moins productive , on retombait sur les alliés,

et on leur demandait, sans formalités, un supplément d'impôt. On se servait d'eux aussi, pour exercer des extorsions indirectes sur le peuple.

Ils étaient d'abord employés comme mstrumens; puis comme comptab les de la Compagnie. On leur prenait leurs trésors; on les obligeait de prendre l'argent de leurs sujets ; et on leur reprenait cet argent, comme leur propre trésor.

Hastings, à la fin de l'année, au moment où il réglait ses comptes , vit qu'il lui manquait 5o millions. Alors il se mit en iiiarel-ie, avec quelques centaines d'Anglais , vers la ville sainte, la ville sacrée de Bénarès , afin de visiter un de ses alliés.

Sur l'ordre de trouver immédiatement les 50 millions, le fidèle allié se trouble, s'embarrasse , s'excuse. Avec une audace tout-à-fait à la Cortès, Hastings s'aventure presque seul dans la ville de Benarès; et ces pauvres Hindous, si faibles, si indolens, si timides qu'ils soient, ont une velléité de commencement de révolte.

Mais bientôt les sabres et les fusils anglais abattent toute résistance. La forteresse et tous les trésors du Raja sont pillés. Mais les soldats anglais, malgré leur discipline vantée, prétendirent avoir pillé cette fois pour leur compte; et tous les trésors furent perdus pour Hastings et pour la Compagnie.

Il fallait cependant trouver les cinquante millions qui manquaient au budget. Hastings projette alors de marcher vers un autre de ses alliés, le Raja d'Oude. Ce prince avait une mère et une sœur, les princesses Begoum. Ces noms un peu bizarres, ont tant figuré dans le procès, qu'ils vont nous devenir familiers.

Retirées dans l'asile du Zennanah ( ce sont les harems de l'Inde), les Begoum avaient d'immenses richesses, que l'imagination cupide des Anglais grossissait encore.

Hastings accuse ces femmes timides d'avoir conspiré contre la puissance anglaise, et fomenté la sédition de Benarès. Sur ce prétexte, il charge le propre frère, le propre fils de ces princesses, le Raja d'Oude, de les punir en son nom, de les dépouiller de leurs trésors. Des soldats anglais sont donnés pour auxiliaires à ce fils envoyé contre sa mère. Le Raja partit pour cette honteuse mission. Il s'empara sans obstacle de la ville et du palais des princesses : mais le préjugé de l'Inde, auquel les Européens mêmes s'étaient insensiblement habitués, arrêta les spoliateurs à la porte du Zennanah, plus inviolable encore que les sérails mahométans. Hastings alors fit saisir deux vieux eunuques, confidens des Begoum, et les fit mettre à la torture, jusqu'à ce que lesprin-

cesses épouvantées aient livré leurs trésors. Cette expédition rapporta cinquante millions. Après s'être ainsi servi du fils, pour dépouiller la mère, Hastings se joua cruellement de ce misérable allié, et lui enleva ce qu'il lui avait assuré par un traité, pour salaire de son obéissance. Si ce mélange de fraude, d'avarice et de lâcheté vous parait moins odieux encore que les cruautés inouies du proconsul romain, songez à la différence des temps, au progrès de la civilisation et des moeurs ; et vous avouerez que le crime n'est pas moins grand.

Tels étaient, Messieurs, les faits que les orateurs les plus éloquens de l'opposition anglaise dénoncèrent à la chambre des Communes, pour être poursuivis devant la chambre des Lords.

Burke proposa d'abord l'accusation de I Yarren Hastings, comme prévenu de hautetrahison. Cette motion développée avec beaucoup d'éloquence, et soutenue par Fox , fit plus d'impression sur la chambre des Communes, qu'elle n'eut de popularité dans le public. L'intérêt anglais, le zèle commercial, le mépris pour les vaincus, la faveur naturelle pour les victorieux et les habiles, tout cela protégeait et enveloppait Hastings. Les esprits ne furent un peu échauffës, dans l'intérêt de la justice et de

l'humanité, que par l'éloquence de Shéridan. Cou sultons les témoignages contemporains sur l'effet immédiat de son discours.

« Pendant cinq heures et demie, M. Shéridan , par une » improvisation d'une beauté sans exemple, commanda l'attention et l'admiration générale de la chambre qui était » singulièrement nombreuse. 11 unit à la force d'argumentation la plus convaincante, la plus lumineuse précision » de langage, et le plus admirable mélange de gravité, de » grâce, de plaisanterie, de pathétique, de colère. Tous » les préjugés furent successivement vaincus par cette com) bin(lison de tant de talens réunis. Les auditeurs furent H tellement fascinés par l'éloquence, qu'au moment où » M. Shéridan s'assit, la chambre entière, les députés, les « pairs, les étrangers, éclatèrent en un tumulte d'applauadissemena, et, par une forme d'approbation inusitée dans » la chambre, battirent plusieurs fois des mains. M. Burke a déclara que l'on venait d'entendre le plus merveilleux Il effort d'éloquence, de logique, et d'esprit réunis, dont il «y ait souvenir. M. Fox dit que tout ce qu'il avait jamais » entendu, tout ce qu'il avait jamais lu, comparé à ce dis» cours, s'évanouissait comme un nuage devant le soleil.

» M. Pitt reconnut que ce discours avait surpassé toute u l'éloquence des temps anciens et des temps modernes, » et qu'il offrait l'exemple de tout ce que le génie et l'art « pouvait fournir, pour agiter et dominer les âmes.

» Cette impression fut si vive, que la chambre restait M dans une sorte d'éblouissement et de stupeur; un ami de » M. Hastings essaya vainement de faire entendre quelques » mOls, et se rassit. Plusieurs membres déclarèrent que,

» Tenus avec une disposition favorable à l'accusé, leur w esprit avait été comme éclairé d'une lumière irrésistible.

a Quelques autres demandèrent un intervalle, avant de pro» noncer, se défiant de l'extrême puissance qui venait » d'être exercée sur eux..

« M. Fox et M. Taylor répondirent qu'il était peu con.

» yenable etpeu parlementaire de retarder un vote, à cause a même de là forte conviction opérée dans les esprits, s Mais Pitt qui n'était pas fâché de prolonger ce procès, et aimait mieux voir l'ardeur éloquente de l'opposition s'épuiser sur le gouverneur de l'Inde, que sur le ministère, appuya la demande d'ajournement, avec des termes ingénieux , et flatteurs pour l'amour-propre de Shéridau. Il déclara, qu'avant de rien décider , il fallait se donner au moins le temps de sortir du -cercle de Venchanteur.

Voilà donc Shéridan très-satisfait de son triomphe, et la délibération remise. Enfin, la chambre vota l'accusation : mais plusieurs années s'écoulèrent , avant le jugement.

Malheureusement, cet admirable discours que vous attendez, que vous voulez comparer avec les éloges excessifs de Fox, de Burke, il est perdu, il n'existe plus, il s'est évaporé. Shéridan qui souvent travaillait avec un soin spirituel et millutieux, Shéridan qui improvisait peu, improvisa cette fois : c'est-à-dire, une profonde étude

avait mis sous ses yeux, tous les faits, tous les détails, tout le système politique de l'Inde ; peutêtre même avait-il prémédité les principaux points de son discours. Mais le discours entier jaillit d'inspiration.

On peut le croire, avec cette vive et heureuse nature, animée par la chaleur du débat, par l'électricité d'un grand auditoire, par l'action soudaine qu'il exerçait, et par cette puissante réaction de la parole sur l'orateur lui - même, Séridan s'emporta bien au-delà de ses premières pensées.

Il dédaigna ses notes, et fut entraîné par le hasard de son génie.

Shéridan , le 7 octobre 1785, a donc été le plus éloquent des hommes, au jugement de ses compatriotes et de ses rivaux. Il faut y croire de confiance; car nous ne pouvons le vérifier.

De ce long et admirable discours, il n'est resté qu'un faible débris ; c est un extrait inséré dans l'Annual Register, extrait fort court, en style indirect, et sans couleur.

Je croirais que Shéridan fut lui-même embarrassé du prodigieux succès de son discours, qu'il eut peur de sa gloire. Il était paresseux, et distrait. D'ailleurs, il savait sans doute que retoucher des paroles dites , corriger à froid la vive inspiration du moment, est un travail difficile ,

obscur et.ipgrat, qui donne autant d'impatience que l'on avait eu de verve : il l'abandonna. Peutêtre fit - il bien. Il aurait eu beau raccommoder , embellir soii discours accidentel ; il n'aurait pu retrouver cette séduction immédiate, cette vive fascination que produit la parole , cet éblouissement volontaire, cette association des au d iteurs au triomphe de l'orateur improvisant, ce partage de ses émotions , cette création commune, pour ainsi dire, qui met une sorte d'égoïsme dans leur enthousiasme. Tout cela meurt, disparaît sur le papier : il reste des beautés éteintes, et des fautes visibles. Shéridan ne voulut pas publier ses paroles ; et il les laissa se perdre, pendant qu'elles étaient admirées.

Maintenant, essaierons-nous de conjecturer, par quelques faibles restes, ce que la parole primitive dut avoir d'original et de puissant ?

\* Parmi les parcelles desséchées de son discours, voici un fragment où l'on sent vibrer l'âme de l'orateur. Par une rencontre assez remarquable, on tâchait de justifier Hastings, à peu près comme Cicéron rapporte qu'on défendait Verres. On disait : Oui ! il a opprimé les sujets de l'empire; oui !

il a dépouillé de vieilles princesses de l'Inde qui gardaient des trésors inutiles ; il a fait mettre à

la torture quelques esclaves fidèles; mais c'est un esprit supérieur ; c'est un grand général : Boni imperatoris nomen objicitur.

Shéridan repousse cette apologie avec la même vigueur de raisonnement et de moquerie, que Cicéron opposait aux admirateurs du talent militaire de Verrès:

(( Pour apprécier, dit-il, la force d'une telle défense, » il suffit de considérer en quoi réside cet imposant caractère de grandeur et de génie. Ne doit-on pas seulement » le reconnaître dans de grandes actions dirigées vers de « grandes fins? C'est-là que je place la grandeur véri» table. Il y a, je le sais, une autre espèce de grandeur 1) d'esprit, qui consiste à exécuter hardiment une mauvaise » action , et à poursuivre avec audace un but odieux ; mais Il les actions deHastings n'ont ni l'un ni l'autre de ces caractères, pas même le dernier. Je ne vois rien de grand, »de fort, de hardi dans ses mesures et dans son esprit.

» Au contraire, il a poursuivi le but le plus coupable » par les moyens les plus vils; il a toujours tyrannisé, ou » trompé, ou menti, il a été tour à tour Denys-le-Tyran et »Scapin. Autant on pourrait comparer le rampeinent tortueux d'une vipère au vol droit de la flèche, autant on » peut comparer la basse duplicité et l'ambition sanguinaire » de Hastings à la générosité hardie d'un grand dominateur.

» Je ne vois dans tout ce qu'il a fait qu'une masse hétéro» gène de qualités contraires, et rien de grand que ses crimes,

■» et ceux-ci rabaissés encore par la petitesse de ses mo» tifs. etc., etc. »

Shéridan continue cette vive attaque par un sarcasme, qui m'étonne dans la bouche d'un Anglais ; car ce sarcasme peut aller plus loin que Hastings, et atteindre presque la nation entière, dans ses habitudes et son génie.

« Jj me souviens d'avoir entendu dire à un savant et honoritble gentilhomme, M. Dundas, qu'il y avait dans la Il constitution et dans la forme de la compagnie des Indes » quelque chose qui communiquait à toutes ses opération s les » principes sordides de son origine, quelque chose qui mê» lait à l'administration politique et même aux entreprises »les plus hardies la mesquine avidité d'un brocanteur, et » l'audace d'un, pirate. Ainsi, dans leurs transactions mili» taires et civiles, on voit les membres de la Compagnie » envoyer des ambassadeurs, qui mettent à l'enchère, et « des généraux qui font le commerce. Nous avons vu une » révolution faite par déposition de témoins assermentés.

Il Une ville est assiégée, pour le paiement d'une lettre de » change, un prince détrôné, pour établir la balance d'un » compte. C'est ainsi qu'ils ont fait un gouvernement qui » unit à la majesté dérisoire d'un sceptre sanglant les petits » trafics d'un marchand, et qui, tenant un gourdin dans "sa main gauche, vide les poches de sa main droite. »

Cette bouffonnerie véhémente, ces dérisions des guerres commerciales , et de la domina

tion mercantile des Anglais, voilà le passage le plus curieux qui nous reste de ce discours si vanté ! Shéridan avait dignement terminé par une invocation éloquente à la justice des communes.

« Vous ne pouvez, disait-il, concevoir quelle serait la » joie de ce peuple délivré; vous ne pouvez entendre les » cris d'allégresse qu'un vote de cette chambre ferait pous»ser dans ce vaste continent de l'Inde. Que la Grande» Bretagne montre sa force aux nations; qu'elle étende » son bras au-delà des mers, et que par un signe de sa vo;> lo nté, elle sauve de la destruction tant de millions d'hom» mes éloignés d'elle. Croyez-vous que les bénédictions de »cc peuple sauvé se dissiperont dans l'air? non, c'est le » ciel même qui deviendra votre débiteur; c'est lui qui re) cevra les acclamations de gratitude et de reconnaissance.

» les prières et les bénédictions de ce peuple entier. C'est » dans cette confiance, monsieur l'orateur, que je demande « que Warren Hastings soit accusé devant la chambre des « pairs. J'ai dit.»

Ce procès qui n'est que politique devant la chambre des Communes, ce projet d'accusation, qui, adopté par elle, n'est qu'une sentence morale portée sur Hastings , va devenir un vrai débat judiciaire, en arrivant à la barre de la chambre des Lords. Ici, permettez quelques détails nécessaires.

La chambre des Communes nomma, suivant l'usage, un comité pour diriger et soutenir l'accusation qu'elle avait décrétée. Ce comité choi- .Hi sit des orateurs, pour porter la parole devant les Pairs. Les principaux furent Shéridan et Burke.

Après un délai fort long, la chambre des Pairs se réunit dans la grande salle de Westminster.

Shéridan paraît à la barre, pour exposer l'accusation , au qom des Communes d'Angleterre.

I Vous savez que dans la pratique anglaise , rien n'est plus rare que de pareilles accusa- tions. Le droit d'accuser les ministres, par exemple, est écrit dans la loi, mais ne s'exerce presque jamais. C'est là même que vous pourrez reconnaître le grand sens de Mirabeau , et l'interprétation ingénieuse et vraie qu'il donnait à la

constitution anglaise, dans sa réponse à Monnier.

Avant que la chambre des Communes ait résolu l'accusation, avant que le comité soit nommé , avant que les directeurs de l'accusation soient choisis, avant que l'accusation arrive à la chambre des Pairs, et que la chambre des Pairs soit assise pour juger, un ministre est tombé, remplacé.

oublié. Si Hastings avait été ministre, probable ment accusé de son vivant, c'est-à-dire, du vivant de son ministère , il aurait cessé d'être poursuivi, après sa chute. Mais. gouverneur de l'Inde, ce n'é-

tait pas un intérêt d'ambition, une rivalité de pouvoir qui lui avait suscité des adversaires ; ses torts n'étaient pas expiés par la fin de sa mission ; sa présence en Angleterre les rappelait, et animait ses accusateurs.

Ce fut Shéridan qui porta le premier la parole à la chambre des Pairs. Un immense et brillant auditoire était réuni, une grande attente excitée. Sans doute, quelque partialité se conservait en faveur de Hastings, surtout dans les hommes de la cour, qui croient toujours leur cause intéressée au maintien et à la défense des abus de pouvoir. Cependant le souvenir du mémorable discours de Shéridan à la chambre des Communes, le préjugé d'une décision de cette chambre, la lumière déjà répandue sur l'administration tyrannique de l'Inde favorisaient le talent de l'orateur.

Le second discours de Shéridan a été beaucoup moins vanté que le premier. Cependant il faut vous dire le jugement de Burke. Ce sera une leçon de modestie pour vous. Si quelque jour vous êtes orateurs, membres d'une assemblée vous saurez d'avance ce qu'il faut penser des éloges de parti, et quelle admiration complaisante se prodiguent entre eux les rivaux politiques.

Après le plaidoyer de Shéridan, Burke dé-

clara : « Que de tous les genres d'éloquence con» nus dans les temps anciens ou modernes, de » tous les exemples que pouvaient offrir la sub» tilité du barreau, la dignité du sénat, l'aus5) térité de la chaire, rien n'était comparable au » discours que la chambre venait d'entendre, » dans la salle de Westminster : que jamais ora» teur sacré, jamais écrivain célèbre ne s'était » élevé au niveau, soit de cette pureté de senti» mens, soit de cette variété de connaissances, » de cette force d'imagination , de cette piquante » justesse d'allusion, de cette beauté de style, » de cette énergie de langage; enfin, que depuis » l'éloquence jusqu'à la poésie, il n'était pas un » genre, pas une forme de talent, dont il ne » fût possible de trouver le plus parfait modèle » dans quelque partie de ce discours, qui avait » fait une trop vive impression sur les esprits » de la chambre, pour être jamais oublié. »

Ce symétrique et accablant éloge m'embarrasse un peu ; car, cette fois, nous avons le discours presque entier, les paroles mêmes de Shéridan, prises sur le fait, et en partie conservées.

Vous savez, il est vrai, ce que pensaient les anciens de ces infidèles reproductions de la parole : « A liud est bona actio; aliud, bona oratio.

Autre chose un bon discours parlé ; autre, un bon discours écrit. » Les défauts du discours écrit sont presque les mérites de la parole improvisée. Que de fois le vice de l'expression soudaine est corrigé par la vérité de l'accent! Que de fois les répétitions, les superfluités du langage accidentel paraissent naturelles, heureuses, nécessaires ! Et puis, quand cela tombe sur le papier, rien n'est plus froid. Aussi Fox, abordé par un homme qui se félicitait d'avoir recueilli son discours , sans omettre un seul mot, répondait : « Si vous avez écrit tout ce que j'ai dit, tant pis; cela doit faire un mauvais discours à lire. »

Mais si cette épreuve est une pierre de touche dangereuse pour la gloire littéraire d'un orateur, c'est un excellent moyen d'apprécier ce qui est en lui, et de reconnaître ce qu'il a de naturel, de vérité, de vivacité.

Je vais tâcher de marquer rapidement moins les beautés que les effets du discours de Shéridan. Obligé de lutter contre lui-même, de répéter, pour obtenir la condamnation , ce qu'il a dit pour obtenir l'accusation, il se transforme, il se renouvelle. Il a changè de langage ; il parle sous une autre inspiration ; il est plus grave , plus modéré , plus judiciaire.

Dans un début majestueux. ple:n du res

pect de la constitution et de la loi, il renonce à cette animôsité d'accusateur qu'il avait montrée devant la Chambre de& communes ; il détendue admirablement le devoir du juge, et la nature de la conviction qui doit l'éclairer. Il n'y a peut-être que l' Angleterre, où de telles paroles soient naturellement inspirées par les lois du pays. Elles rappelleront quels sont, aux yeux d'un Anglais. les vrais caractères de l'évidence judiciaire.

«Vos Seigneuries, j'en ai la confiance, ne croiront pas, » que, si je demande une réparation nécessaire pour l'hon» neur anglais, je veuille pour cela que l'on fasse un exemple » sur le prévenu, sans avoir la preuve complète et légitime » de sa culpabilité. Non, Mylords, nous ie savons bien; c'est la gloire de la constitution anglaise, que ni le bruit ■> de la commune renommée, ni le caractère d'un homme »quelqu'il soit, ni l'ascendant et le pouvoir d'un accusateur, ni l'intérêt moral et politique, ni même la secrète » conviction de culpabilité, que le juge peut renfermer « dans son sein, n'autorisent une cour anglaise à rendre A sentence, pour toucher un cheveu de la tête, ou effleurer » la prqpriété, la réputation , la liberté du plus pauvre sujet "qui respire l'air de cette équitable et libre contrée. Nous M savons, Mylords, que la culpabilité légale n'existe pas, « sans la preuve légale, et que la règle qui délinit l'évidence, » est autant la loi du pays que celle qui définit le crime.

« N ous savons enfin, qu'il faut non-seulement la réalité "du crime et la conviction du juge, mais encore def

« preuves extérieures et des preuves morales, tellement » évidentes que cette conviction, le juge ne puisse la re» fuser.

Ainsi, ce n'est pas la conscience vaguo, spontanée du jury, qui fait la règ!e du jugement; c'est la conscience éclairée par des preuves régulières, évidentes. Le juré qui croit instinctivement , ne doit pas être satisfait, et doit s'abstenir de condamner, jusqu'à ce qu'il croie légalement.

La conviction même ne lui suffit pas, sans la démonstration.

Shéridan reprenait ensuite la vive peinture des violences arbitraires de Hastings. Les principaux agens du gouverneur sont mis en scène par l'imagination dramatique de l'orateur. D'éloquentes descriptions retracent les coutumes de l'Inde, et nous transportent sous ce beau ciel d'Orient, au milieu de ces peuples indolens et timides, opprimés par l'impitoyable activité des Anglais. Ici, l'orateur vous montre le palais d'un prince indien, idole sans pouvoir, chargé d'or et de diamans, proie facile offerte à l'avidité du gouverneur; ailleurs, il décrit ces retraites de femmes de l'Inde, espèce de sanctuaire , où elles sont plutôt enchâssées que captives , et d'où elles ne sortent jamais, même avec un triple voile. Il montre ces saints asiles pro-

fanés par la rapacité de Hastings. C'est la chaleur accusatrice, et l'imagination pathétique de Cicéron dans les Verrines; c'est la même abondance de paroles vives et pittoresques. Rien de plus rare dans l'éloquence anglaise qui veut surtout avoir raison , et sembler impartiale. Mais dans ce procès Shéridan a rassemblé toutes les formes de l'éloquence, depuis l'invective antique, jusqu'à cette religion de la loi, ce respect des droits de l'accusé , qu'il exprime d'abord.

Il restait un argument, une excuse en faveur de Hastings, la nécessité, la raison d'Etat. Après avoir essayé de défendre ses actes, on finissait par dire qu'il avait été forcé d'agir ainsi. Shéridan répond avec ce mélange de colère et d'ii ronie, où surtout il excelle.

« Nécessité d'Etat, dira-t-on ! Non, Mylords, la nécessité » d'État, cet impérieux despote, garde encore quelque généurosité. Sa démarche est hardie; ses volontés rapides; sa »main terrible et saisissante. Mais ce qu'elle fait, Mylords, »elle l'avoue; elle dédaigne une autre justification que ces « grands motifs qui ont placé le sceptre de fer dans ses » mains. Mais une nécessité d'État qui fraude, escroque, » qui cherche à se tapir derrière les pans d'une robe »de juge, une nécessité d'Etat qui tâche de tirer de » quelques propos et de quelques rumeurs subalternes sa »pitoyable justification; non y Mylords, ce n'est pas là )) lme nécessité d'État; arrachez-lui son masque, et

» vous ne verrez qu'une basse et vulgaire avarice, qu'un «misérable péculat, qui se cache sous de fastueux déw guisemens, et diffame l'honneur public, au profit d'une » fraude particulière. S'il y avait dans cette circonstance, « quelque nécessité d'Etat, essentielle au salut de l'An« gleterre, si quelque grand homme étendant les conquêtes »de l'Angleterre, si quelque amiral portant au loin Iaven« geance et la gloire de l'Angleterre, était forcé à quel» que acte de violence, pour nourrir ceux qui versent » leur sang pour la grande Bretagne, si un général, défen« dantune forteresse, et là, renfermé comme un aigle dans » son aire, était obligé, pour le salut de ses troupes, d'user - » de quelque violence passagère, justifiée par le succès, )) croyez-vous que les Communes d'Angleterre viendraient Il l'accuser pour un tel acte de nécessité, croyez-vous que Il je porterais la parole ? non. a Vous voyez que Shéridan faisait ses réserves.

Cette éloquente accusation se prolongea pendant trois jours, sans amener de jugement. Le procès fut encore remis. Long-temps après , Burke à son tour porta la parole avec non moins de véhémence et de solennité. Le nom seul de Burke excite l'attente et prépare à l'admiration.

Sans doute aussi cet homme , que nous voyons emporté par un sentiment excessif de pitié généreuse , lancer anathême sur tout un peuple, devait trouver dans son âme une vive indignation contre la tyrannie d'un proconsul.

Cependant, son discours qu'il a recueilli lui-

même, est loin de remplir l'attente du lecteur.

Ce n'est plus une improvisation ; et ce n'est pas un discours écrit. Une sorte d'exagération qu'on a prise quelquefois pour du génie, et qui nous paraît de l'emphase, altère ce que l'indignation de l'orateur a de plus énergique et de plus vrai.

Cette éloquence de Burke, qu'on a faussement égalée à celle du plus célèbre écrivain de notre époque , a trop de pompe et de lenteur pour le débat judiciaire.

Quelques morceaux d'apparat, qui brillent dans son discours, paraîtraient aujourd'hui froids et hyperboliques. Il y règne une sorte de monotonie fastueuse, et un faux sublime d'images. Je n'en donnerai pour exemple que la péroraison même de l'orateur.

« Mylords, les Communes attendent l'issue de cette cause »avec un tremblement d'inquiétude. Il y a vingt-deux ans » qu'elles y sont occupées; et de ces vingt-deux ans, sept » ont été employés au jugement. Elles regardent les îhtérêts » les plus chers du pays comme engagés dans le procès. Elles » sentent que l'existence de la constitution même en dépend.

»La justice de vos seigneuries s'élève et domine dans le » inonde; mais, elle domine au milieu d'un vaste amas de » ruiiies qui l'entourent, dans tous les coins de l'Europe. Si » vous affaiblissez la justice , et par Ii les liens de la société,

» l'autorité si bien tempérée de cette Cour, qui, je m'en fie Il à Dieu, durera jusqu'à la fin des temps, recevra une « blessure fatale que le temps ne pourrait guérir. Mylords, »ce n'est pas la criminalité du prisonnier, ce n'est pas le » droit des Communes à demander jugement contre lui, ce » n'est pas l'honneur et la dignité de cette Cour, ce n'est pas » l'intérêt de plusieurs millions d'hommes qui seul réclame » votre justice. Quand les flammes dévorantes auront dé» truit ce globe périssable et qu'il aura disparu dans les a abîmes de la nature, d'où il a été appelé à l'existence « par son grand créateur, alors, Mylords, quand toute la »nature, les rois, les juges mêmes répondront de leurs c actions, alors paraîtra ce qui précède la création même, » je veux dire l'éternelle justice, c'était l'attribut du Dieu »de la nature avant la création des mondes. Il restera près » de lui quand les mondes périront : et la partie terrestre de » cette justice confiée à vos soins est maintenant remise so« lennellement dans vos mains par les Communes d'Angleterre. J'ai achevé. »

N'y a-t-il pas là, Messieurs, malgré la grandeur réelle de la situation et des souvenirs, une sorte d'emphase, et de bombist, pour me servir d'une expression anglaise, difficile à traduire, mais intelligible par le son?Voilà, Messieurs, les plus célèbres monumens de l'accusation politique chez les Anglais. On y retrouve la partialité haineuse, ou l'indignation civique de l'antique forum, mais avec moins de grandeur et de simplicité. Le barreau britan-

nique nous offre une autre éloquence judiciaire, où éclatent davantage les plus beaux attributs de la liberté moderne. Cette éloquence, c'est celle qui, s'interdisant toute passion, ne s'adresse qu'à la conscience du jury. Elle n'est pas cependant étrangère à la politique : car la politique se mêle à tout, dans un État libre. Les procès de liberté de la presse, la défense des accusés pour crimes d'Etat, lui offrent de grandes occasions; et plus d'une fois les libertés publiques de l'Angleterre ont paru triompher dans la déclaration particulière d'un jury.

Un homme, dans le barreau anglais, vers la fin du dernier siècle et jusqu'à nos jours, a souvent illustré son nom par des causes et des succès semblables. En m'écoutant, vous avez nommé Erskine, chancelier et pair d'Angleterre.

Rarement, vous le savez, un habile avocat devient un grand orateur politique. Les deux talens ne s'excluent pas, sans doute; nous en avons sous les yeux une preuve éclatante. Mais rien n'est plus variable, à la fois plus étendu et plus limité que ce don de la parole. Déplacez tel oratenr; il n'est plus le même. Les Anglais l'ont souvent remarqué. A la faveur de la vie politique commencée chez eux de si bonne heure, ils ont éprouvé que la meilleure préparation pour

la tribune, était la tribune même. Les grands intérêts du pays saisissant d'abord un esprit jeune et plein de force, le forment bien mie.ux à l'éloquence que ne peut faire une profession souvent occupée d'intérêts privés et subalternes.

On remarquait encore à ce sujet, que la méthode du législateur diffère beaucoup de celle du jurisconsulte. L'un doit s'élever à la théorie de la loi , tandis que l'avocat même le plus éclairé abuse souvent des iiicertitudes et des. imperfections de la loi, pour faire triompher sa cause. Le talent de l'orateur politique veut quelque chose de plus impartial et de plus vaste, un regard jeté sur tous les intérêts du pays à la fois, tandis que le coup d'oeil de l'avocat, si net et si rapide, est nécessairement restreint et partial.

Mais en Angleterre comme en France, à ces raiaonnemens on peut opposer d'illustres exemples.

Romilly et Brougham ont passé avec éclat du barreau à la Chambre des Communes.

Erskine, le premier des orateurs du barreau anglais, n'eut pas tout à-fait là même gloire. Sa vie heureuse et pleine par le travail et le succès, nous le montre d'abord, enseigne, de vaisseau, puis officier, ensuite, avocat, député des communes , nnnistre; erifin, membre de la chambre des lords. Il porta dans le barreau encore assU-

jetti aux traditions de la routine, un caractère de talent original et nouveau. Mais conduit par sa réputation de grand avocat à la chambre des Communes , paraissant tard , pour l'Angleterre du moins, au milieu de cette élite d'hommes politiques, il fut inférieur , il fut éclipsé. On honora beaucoup son caractère , sa fidélité dans ses amitiés, sa défense inébranlable des principes constitutionnels. Son éloquence .eut peu d'éclat et de pouvoir.

C'est donc sa supériorité dans le barreau qui fait encore aujourd'hui son titre. Mais ce n'est pas seulement, parce qu'il fut un avocat habile, éloquent ; mais parce qu'il porta dans la plaidoirie l'intégrité du juge, et le zèle le plus éclairé, le plus opiniâtre pour la liberté civile et politique.

A l'époque où les malheurs de la France, où les violences , les crimes, qui avaient souillé sa liberté naissante, produisaient dans l'âme des Anglais, une sorte de repoussement et d'indignation, à cette époque, où, par la force réprimante, quelquefois excessive, que la liberté trouve en elle-même, les jurés anglais, le public anglais poursuivaient avec une rigueur singulière, tout complice présumé des opinions de la France, Erskine, calme , impassible , se montra

le défenseur constant des accusés politiques; c'est ainsi qu'il plaida pour un homme, dont il n'aimait point les doctrines irréligieuses et violemment démocratiques, mais dans lequel il crut voir la liberté de la presse attaquée, Thomas Payne. Dans une autre occasion , lorsqu'une apologie de Hastings , pleine de récriminations et d'insultes contre la chambre des Communes, était poursuivie devant le jury, Erskine, préférant à tout la liberté de la presse, défendit au préjudice de ses propes amis, l'avocat imprudent du gouverneur de l'Inde.

Enfin, la liberté de la presse est redevable à Erskine de sa plus belle garantie ; ce fut lui qui revendiqua le plus puissamment les droits du jury, contre la doctrine arbitraire de lord Mansfield; ce fut lui qui, dans la défense du Doyen de SaintAzaph, fit ressortir le principe tutélaire de la double autorité du jury, et de sa compétence sur l'intention comme sur le fait. S'il fut condamné, il vit, deux ans après, un bill du parlement , faire de son opinion la loi du pays. Et, lorsque plus tard, le succès de ses amis politiques, la faveur publique, le crédit de son nom, l'élevèrent à une grande dignité, quand il devint pair du royaume, grand seigneur , il prit des armoiries, selon l'usage; mais dans ses armes, il mit

pourécusson ces mots: les droits du Jury. Telle est cette vie, partout conséquente avec elle-même, d'un grand citoyen anglais; tel est Erskine, dont le caractère est trop pur et trop noble, pour que son éloquence ne doive pas encore nous occuper.

DIX-HUITIEME LEÇON.

Digression apologétique.-Quelques détails encore sur les procès politiques. - Circonstances du procès de lord Melville. — Caractère du barreau anglais. — Causes principales plaidées par Erski ne devant le jury -Alliance remarquable dans cet orateur de l'esprit de liberté et du sentiment religieux. =Sa défense des Droits de l'Homme de Thomas Payne. — Son accusation contre VJge de Raison du même auteur. — Autres procès de liberté de de la presse. — Affaire de Napoléon contre Pelletier. —

Mackintosh, avocat de Pelletier. —Portrait de cet orateur célèbre. —Citation.—Résultat du procès.

MESSIEURS, .- m.

.,.'

Avant de reprendre l'examen qui doit nous occuper, il faut que je me défende, que je me justifie. Mon plaidoyer ne sera pas long.

On m'a récemment adressé une lettre amère et bien écrite, pour me reprocher une admiration aveugle, une partialité, on disait presque

une servilité envers M. Pitt. Je regrette qu'il se trouve encore, dans quelques personnes qui font - partie de cet auditoire, des préjugés que, je l'avoue, dans ma bonne foi je croyais éteints par la réflexion et le temps. L'auteur de cette lettre, persuadé que mes éloges de Pitt sont une espèce d'apostasie de pays et de principes tout à la fois, signale ce ministre comme un homme pervers, un scélérat politique, un Borgia nouveau. Prenant des libelles pour des autorités, il affirme que la mort violente de tel souverain est l'oeuvre de Pitt, que tel meurtre fut payé par lui, telle révolution irrésistible et toute-puissante dirigée par sa main, tel attentat de cette révolution consommé par ses ordres. Je pensais que ces paradoxes de la haine contemporaine avaient disparu. Je me trompais. Tout ce que je puis dire maintenant, c'est qu'une étude des monumens originaux, peut-être aussi attentive que celle de mon rigoureux contradicteur, m'a convaincu que sFPitt portait au plus haut degré l'égoïsme du sentiment anglais, s'il détestait encore plus les victoires de la France que les crimes de la révolution, s'il n'eut pas cette philanthropie, cette générosité de sentimens que nous aimons, que nous admirons, cependant il montra, dans ce poste si corrupteur et si difficile de ministre

d'un grand empire, une probité politique assez rare. Cet homme, qui a gouverné vingt années, sans qu'une action coupable puisse être notoirement démontrée contre lui, n'est pas indigne que son nom soit répété avec estime, devant un auditoire français. D'ailleurs, Messieurs, quel a été mon but dans cette digression sur l'Angleterre?

Ce n'était pas l'apothéose de Pitt. Ce n'était pas de préconiser un grand caractère étranger. Ce sont les principes mêmes de la liber té civile etpolitique, dont j'ai voulu montrer la salutaire puissance, par l'exemple d'un pays et d'un homme. C'est la liberté légale, c'est le gouvernement constitutionnel que j'ai loués dans le panégyrique d'un homme qui leur devait sa force et sa gloire. Permis à vous, permis à moi de ne pas avoir de prédilection pour M. Pitt. Mais je crois impossible de nier ses rares talens, et de ne pas avouer, avec madame de Staël, qu'il tenait à la liberté au moins par son génie, qu'il avait besoin d'elle, comme elle avait besoin de lui. Au milieu de ces luttes orageuses et régulières d'une liberté appuyée sur la loi, il a paru un des plus grands athlètes de la parole, et il a été le ministre dirigeant de l'Europe ; il a montré tout à la fois la supériorité du génie parlementaire sur les conseils des rois absolus, et la force d'un Etal libre contre

un peuple en révolution. Parlant de l'éloquence moderne, pouvais-je oublier un si grand exemple ?

pouvais-je méconnaître le génie d'un homme qui a régné par la parole, ce qui vaut mieux, quoi qu'on en dise, que de régner par Ja censure et par le sabreï Voilà mon excuse.

( A pplaudissemens. )

Je reviens maintenant, Messieurs, aux discussions du barreau britannique. Je cherche le caractère de l'éloquence anglaise, appliquée à ces débats qui tiennent de la liberté politique et du droit civil. Ce caractère ne se retrouve pas seulement dans les procès solennels jugés devant la chambre des lords ; il appartient à beaucoup de débats portés devant les tribunaux anglais , c'est-à-dire devant le jury.

Ces grandes causes politiques , ces grandes accusations de ministres, sont très-rares ; c'est r ultima ratio qui, presque toujours, est prévenue ou évitée par une chute accidentelle ou une retraite volontaire.

Dans les quarante années qui nous précèdent, parcourant les annales judiciaires du parlement anglais, je ne trouve, avec le procès de Hastings, qu'une seule cause politique, celle de lord Melville. Quelques détails rattacheront ce l'ait particulier à la politique générale.

Un des caractères de Pitt avait été d'attirer, de soumettre à lui les hommes qui, supérieurs dans les affaires , n'ont pas cependant le haut génie du gouvernement, et dont l'habileté a besoin d'un chef et d'un guide. Pitt se servait d'eux , les laissait parler à côté de lui, après lui, les faisait sous-ministres, ministres, et gouvernait.

Un des plus habiles de ces hommes d'état auxiliaires, était Dundas, depuis lord Melville. Savant et célèbre avocat d'Ecosse, il avait été condui L à la chambre par sa réputation d'orateur , et s'était aussitôt distingué par le talent politique, et cette ambition un peu secondaire, mais active et décidée qui l'appelait au gouvernement. Ii avait suivi M. Pitt dans ce débat sur la régence, dont je vous ai naguère entretenus. Il en fut récompensé par plusieurs fonctions importantes, entre autres celle de trésorier - général de la marine, place qu'avait occupée lord Chatam.

Dans le gouvernement anglais , si vanté , il y avait alors de grands et singuliers abus : la comptabilité n'était pas fort régulière, ni aussi nettement ordonnée que dans d'autres pays moins libres. On sait les dilapidations du père de Fox, lord Holland. Il mourut, sans avoir éclairci ses comptes.

Lord Melville, dans sa place de trésorier-géné-

ral de la marine , n'eut pas une administration moins suspecte et moins embrouillée. Les revenus de cette place s'augmentaient autrefois de diverses remises , indemnités , placemens facultatifs des fonds de l'Etat, toutes choses obscures.

et favorables aux illégalités du preneur. En 1782 , un bill du parlement, voulant remédier à ces abus, avait modestement réduit à quatre mille livres sterling, les appointemens du trésorier-général de la marine. Il paraît que lord Melville ne se contenta point de cette réforme ; et on l'accusait d'avoir , pendant seize ans d'administration , de 1784 à 1800, éludé la décision de la Chambre , qui ordonnait que les fonds de la marine fussent déposés à la Banque, sans pouvoir en sortir jamais, que pour une application immédiate et expresse à quelque partie du service delà marine. On peut s'étonner, sans doute, qu'une règle si positive ait été si long-temps violée sans réclamation. Quoi qu'il en soit, la Chambre prit enfin connaissance de cet abus.

Un comité, nommé pour l'examen de l'amirauté, établit, dans son rapport, que lord Melville avait souvent retiré de la banque les fonds du service de la marine pour les employer provisoirement à des spéculations particulières, à - des achats de rente et d'actions de la Compagnie

des Indes ; que, de plus , des sommes considérables avaient été entièrement détournées du service de la marine , sans que lord Melville voulût rendre compte de leur emploi , bien qu'il déclarât en avoir usé pour le service de l'Etat, mais dans des circonstances trop délicates, pour être révélées au public.

Voilà donc un procès politique,, qui n'est au fond qu'un procès d'argent. Rien de plus triste pour un homme d'état !

Un membre de la Chambre, Withbread, s'emparant de ce rapport, pressa la Chambre d'en admettre les conclusions. Pitt prit d'abord la parole pour défendre son malheureux collègue.

En avouant de graves irrégularités, il expliqua comment un emploi provisoire des fonds de la marine , une attribution de ces fonds à d'autres services publics, avait pu quelquefois être nécessaire et tolérée. Il soutint qu'il n'était pas prouvé que l'abus eût été poussé plus loin, et qu'au lieu d'un usage différent, mais toujours au profit de l'Etat, on se fût permis un usage personnel, et au profit du trésorier-général. Il conclut à demander une nouvelle enquête, et la question préalable sur la motion primitive. Quelques orateurs, parmi lesquels était Canning, parlèrent dans le sens du ministre; mais Fox , mêlant l'indignation et

le sarcasme , repoussa leurs raisonnemeus avec une vivacité qui peut donner l'idée de l'injurieuse licence des débats britanniques.

« J'ai l'espoir, j'ai la confiance qu'une intègre et nombreuse majorité dans cette chambre marquera du sceau » de sa réprobation une si monstrueuse et si impudente cul» pabilîté. Mais, disent quelques personnes, les dépositions » ne sont pas d'une évidence légale. Je le nie. Si une accu.) sation était décrétée contre lord Melville et ses associés, » ces dépositions pourraient être produites contre eux à la » barre des lords. En vérité, j'éprouve une forte répugnance J) à entrer dans les pénibles détails de la conduite d'un » homme, avec lequel j'avais eu autrefois quelques relations »passagères. Dieu le sait, ce n'étaient que des relations » d'hostilité ! Mais, après les résultats de l'enquête, je serais « honteux de moi-même, si j'appartenais au même ordre de » société que cet homme.) La Chambre se divisa. Deux cent seize voix furent pour la question préalable, et deux cent seize la rejetèrent. Dans ce partage, le président se déclara contre l'avis du premier ministre ; et lord Melville fut poursuivi. Ces anecdotes , en même temps qu'elles servent à l'intelligence de l'histoire judiciaire du parlement, ont pour objet de vous montrer que cette puissance singulière de Pitt n'était pas une dictature sans condition. Ce premier ministre si puissant n'au-

rait pu protéger le plus habile et le plus zélé de ses associés contre un soupçon déshonorant.

Il essaie de le défendre avec réserve; et bientôt, il cède.

Quelques jours après cette première épreuve de l'improbaiion parlementaire, Pitt annonça luimême à la Chambre des Communes, qu'il avait conseillé au roi d'éloigner lord Melville. Il semblait exprimer en même temps le désir que toli t fût terminé par cette disgrâce. Mais les accusateurs persistaient dans l'intention de poursuivre.

L'effort et l'ascendant de Pitt se réduisit à procurer à son ancien collègue l'honneur d'une poursuite devant la Chambre des Lords. Un grand nombre de membres des Communes voulaient que, prévenu de concussion, loi-dmelville fût renvoyé devant les tribunaux ordinaires , devant le jury.

Vous seriez tentés de croire que, dans un État si anciennement gouverné par des formes de liberté , il devait exister à cet égard un ordre invariable et nécessaire: il n'en est pas ainsi. Une première résolution de la Chambre des Communes avait ordonné au procureur-général de la Couronne de poursuivre devant la Cour du banc du roi. Pitt obtint de la Chambre que cette résolution fût changée en un renvoi devant la

Cour des Pairs; niais il allégua surtout des motifs de convenance et d'égards pour l'infortune d'un homme tombé de si haut. Il se fonda sur les opérations politiques et secrètes que lord Melville avait prétextées, et dont la Chambre des Lords devait être meilleur juge qu'un tribunal ordinaire. Ces raisons et l'influence du ministre l'emportèrent.

L'accusation fut portée à la barre de la Chambre des Lords. Lord Melville se justifia médiocrement , et fut absous; mais il resta déchu de ses emplois, accablé sous le poids de cette humiliante incertitude qui avait divisé la Chambre des Communes.

Voilà le seul grand procès politique depuis le procès de Hastings. Il est curieux par les circonstances techniques et judiciaires, beaucoup plus que par l'éloquence des débats. Laissons lord Melville absous par la Chambre des Pairs ; tenons-le , s'il le faut, pour excellent comptable; et passons à d'autres sujets. \*

J'ai nommé le grand avocat anglais du dernier siècle, Erskine ; j'ai dit que son talent avait été surtout inspiré par des causes qui se rattachaient aux institutions libres de l'Angleterre. Cette influence de la liberté légale sur l'éloquence judiciaire , cet intime rapport de la constitution politique d'un pays avec l'existence des tribu-

naux, n'est nulle part plus apparente que dans la vie oratoire d'Erskine.

Une réflexion sur laquelle je ne serai pas désavoué, c'est qu'il n'est pas dans la vie civile de profession plus honorable, plus naturellement généreuse que celle du barreau. Même sous le pouvoir arbitraire, lorsque tous les esprits sont courbés, sont abattus, lorsqu'une servilité, qui atteint d'abord les agens immédiats de l'autorité , s'étend sur des hommes que leur situation, que leur fortune semblent laisser indépendans, c'est dans la profession du barreau, que vous trouvez liberté, fermeté, courage. Cela tient au devoir essentiel, à la nature même de la profession; c'est un instinct d'état. Un avocat, c'est un défenseur; et ce mot renferme tout, résistance à l'oppression, habitude et besoin de réclamer contre l'injustice, libre examen, et langage hardi. Durant les oppressions diverses qui ont agité de grands pays, c'est dans les avocats que vous avez trouvé fidélité à toutes les infortunes, zèle pour toutes les victimes. Sous les gouvernemens tyranniques, ils ont été plus d'une fois les seuls représentais du courage civil ; sous les gouvernemens libres, où ce courage civil devient un droit, au lieu d'être une vertu, leur place est belle encore. Aussi, en Angleterre,

nulle profession n'est plus honorée; elle conduit aux plus grands honneurs, à moins que par un juste orgueil, et quelquefois par un calcul d'intérêt, un avocat ne préfère sa profession à tout.

Vous avez appris, par le curieux dialogue de Loysel, qu'au XVe et au XVIe siècle, il y avait en France une sorte de communauté entre l'ordre judiciaire et le barreau. Rien n'était plus fréquent et plus approuvé que de voir un avocat célèbre, blanchi dans l'exercice de sa profession, passer au rang des juges. Le même usage se conserve en Angleterre. Les juges , vous le savez, y sont très-peu nombreux; le jury supplée ; mais ils sont magnifiquement rétribués par l'Etat. Cependant un avocat anglais refuse souvent d'accepter une place de juge, parce que les avantages de cette haute dignité, quelque grands qu'ils soient, sont de beaucoup inférieurs à ceux d'un avocat célèbre.

Souvent aussi un avocat devient tout d'abord président d'une cour de justice; car, dans la rigueur des principes anglais, loin d'avoir une série successive d'avancemens judiciaires à proposer à l'émulation, on évite même d'élever un juge à la dignité de président; on préfère choisir un homme qui n'était qu'avocat. Tant il a semblé que l'indépendance morale, la consciencieuse inviolabi-

lité d'un juge serait effleurée, si , même dans sa carrière, une chance d'ambition lui était ouverte , si une seule tentation lui était permise!

La loi anglaise, vous le savez, est une étude infinie, un docte chaos : point de Code fait tout d'une pièce, uniforme, systématique; d'anciennes et nombreuses coutumes, une longue série de statuts, une immense jurisprudence, une procédure trèsépineuse. Mais, par cela même que la législation est moins faite, la science du jurisconsulte est plus haute. L'avocat anglais est obligé de porter ses recherches dans ce vaste dédale ; aussi on vante en général son érudition. De plus, cette habitude des pensées politiques, cet esprit parlementaire que répand la liberté de la presse , agit avec plus de force sur des hommes accoutumés , par de-.

voir, à méditer les lois. Les meilleurs avocats anglais réunissent, dit-on , à une grande variété de connaissances , un talent remarquable pour comprendre et discuter les questions les plus compliquées du droit public.

Cependant, je ne crains pas de le répéter, telle est cette prodigieuse difficulté de la vie parlementaire, qu'il est infiniment rare qu'un avocat anglais, parvenu à la Chambre des Communes après un long exercice de sa profession, se place au niveau de ces hommes, qui dès 1 âge de vingt

ans, sont dévoués exclusivement à la vie politique.

A cette indépendance de caractère, à cette variété de connaissances que l'on reconnaît dans les avocats anglais, Erskine, le premier peut-être, joignit la pureté du goût littéraire et l'éclat de l'élocution. Il y avait quelque chose d'un peu rude et pédantesque dans tous les monumens de la plaidoierie anglaise, jusqu'au milieu du dernier siècle.

C'était une continuation de notre vieux barreau du XVIe siècle , sans la même vigueur et la même puissance. Mais Erskine est un esprit poli, classique et philosophique, pénétré de toutes les idées modernes, dans ce qu'elles ont eu de plus juste et de plus étendu. Si nous louons les Anglais, j'imagine qu'Erskine aurait prodigieusement loué les Français. C'est un élève de Montesquieu. Les doctrines, les idées, les expressions de l'Esprit des lois éclairent et animent son éloquence. Il doit à Montesquieu ce qu'il y a de plus élevé dans ses discours.

Maintenant, à cet homme d'un rare talent, il fallait des occasions. Les procès civils, les procès pécuniaires prêtent rarement à l'éloquence; et dans les usages anglais, beaucoup de causes, même importantes pour les moeurs> se résolvent en procès pécuniaires. Le scandale a son tarif. L'in-

dignation morale et l'intérêt romanesque aboutissent à une question d'indemnité. Cette nature de procès civils, qui forme une tache dans la civilisation et la jurisprudence anglaise, nous ne saurions même l'indiquer clairement, quoiqu'elle ait fait souvent briller l'habileté des avocats.

\* Restent deux ordres de débats judiciaires d'un intérêt élevé : les procès de liberté de presse, les procès politiques devant le jury. Dans les temps ordinaires, lorsque le pays est paisible, cette occasion disparaît. Mais dans les dernières années du XVIIIe siècle, l'action des troubles civils de France avait un puissant contre-coup sur l'Angleterre. Ce prosélytisme ardent, premier caractère de la révolution française, cette ambition de tout renouveler, cet apostolat politique, avait trouvé nécessairement en Angleterre des partisans parmi les mécontens, les spéculatifs, les réformateurs, les ambitieux, enfin toutes ces classes d'hommes qui par des motifs divers ont le désir de l'agitation et du changement. Ainsi, dans les années 1791, 1792 et suivantes, vous voyez l'Angleterre se couvrir de clubs. Animés d'un esprit nouveau, ils se passionnaient pour toutes les théories de la tribune française ; ce que notre révolution pouvait avoir de violent et d'injuste, ils le voyaient en perspective , à leur ma-

nière; ils le recouvraient de gloire, d'héroïsme , de liberté; et ils semblaient impatiens d'appliquer les mêmes expériences à leur pays. Les anciennes idées d'émancipation catholique, de réforme parlementaire, de plaintes contre les bourgs pourris, les réclamations contre l'abus des taxes, se transformaient en déclaration des droits de l'homme. Cette puissante tribune française, qui jetait des flammes, était regardée de loin avec enthousiasme, par une foule d'hommes qui commençaient à prendre en dégoût les institutions trop paisibles de leur pays. Des sociétés publiques ou secrètes s'étaient formées, et correspondaient avec celles de France. Mais à cette vue, presque toute l'aristocratie anglaise noble et commerçante , qui d'abord avait approuvé les principes de la réforme française, s'était violemment portée à l'autre extrémité ; et de même que l'on voyait des fermens de discorde et de révolution dans le peuple, on voyait dans les hautes classes, qui sont si puissantes en Angleterre, un dégoût violent, une haine injuste contre tout principe de liberté, au dehors du moins ; car l'idée ne leur venait pas de les arracher de leur propre pays.

Mais ils les regardaient en France et sur le continent , comme un danger terrible qui allait les atteindre et les dévorer; et cette violence, cet

emportement injurieux qui remplit l'ouvrage de Burke, cette fureur éloquente dont il se passionnait , au seul nom des idées que lui-même auparavant avait si souvent proclamées, ce n'est que l'expression de l'inquiétude mêlée de haine qui avait saisi la société anglaise et la majorité des deux Chambres.

', Ces institutions si favorables à la liberté , cette indépendance du jury, ce droit de pétition, cette toute-puissance du parlement, n'étaient plus des sauve - gardes démocratiques ; c'étaient, au contraire, des appuis pour l'aris► tocratie anglaise, et de fortes barrières contre l'esprit nouveau. Toutes les fois qu'un homme était accusé de communication avec les novateurs de France , toutes les fois que ses écrits | semblaient révéler une sorte d'attrait pour les doctrines qui régnaient en France, une sorte de cÓulplicité théorique avec les auteurs de cette révolution menaçante, les jurys anglais prollon.

aient les verdicts les plus sévères. Il semblait que dans ce pays , où il y a moins de magistrature officielle, chacun se faisait magistrat , pour défendre cet ordre public qui se confiait à lui.

Ce zèle avait ses abus, ses excès, et pouvait avoir satyrannie. Lesactesdu pouvoir politique étaient

- la même passion. Le parlement avait

j8. LUT. FRANf., 1821). 16

passé un bill, portant qu'il existait en Angleterre une conspiration, pour renverser les fondemens de la société ; en vertu de cet acte, plusieurs sujets du royaume étant arrêtés sans les garanties habituelles de la loi anglaise, le parlement , par un second bill, autorisa leur emprisonnement prolongé.

Voilà quelle était cette espèce de passion publique, qui animait tous les esprits pour la défense de l'ordre social menacé par le voisinage et les commotions de la France. De touchans spectacles excitaient encore ces défiances et ces animosités de la peur; elles se nourrissaient de l'attendrissement pour de grandes infortunes. L'Angleterre était comme une île de refuge, ouverte à tous les hommes qui fuyaient le sol brûlant de la France, où ils avaient perdu leurs biens , leurs enfans, leurs parens immolés sur l'échafaud. Cette hospitalité envers les proscrits , cette vue journalière de leurs malheurs irritait d'autant plus contre les théories de la France. Le noble, le riche, le propriétaire anglais étaient saisis d'une crainte vindicative , moins par pitié pour les victimes , que par un retour sur eux-mêmes, et sur les terribles effets du déchaînement populaire.

Dans cette situation , la conduite d'Erskine fut belle ; il était le partisan zélé des principes démo-

cratiques ; il était un wigh véritable. En même temps il était attaché avec un dévoûment sérieux aux principes de la monarchie anglaise, et aux vérités du christianisme. Dans le bouleversement fondamental de 1 yg5, lorsque tout avait été détruit en France, trône, mœurs, justice, religion ; lorsque le christianisme avait été aboli, autant qu'il peut l'être, c'est-à-dire pour peu de temps, et sans successeur, l'âme d'Erskine avait partagé cette indignation qu'éprouvait Burke. Pour lui aussi, ces hommes de sang, qui, à la place de la liberté, avaient établi le plus épouvantable despotisme et la plus détestable inquisition, ces sophistes absurdes et féroces qui avaient, par une apothéose doublement sacrilége, couronné la déesse de la raison, ces hommes qui avaient envoyé sur l'échafaud tant de prêtres, de vieillards , de femmes, convaincus d'une même innocence, ces hommes qui avaient fait tant de crimes, que l'on ne peut plus ni accuser ni oublier , lui étaient odieux, exécrables ; mais en même temps, il ne descendait pas à cette faiblesse de certains esprits, que la haine des crimes commis au nom d'une opinion irrite et acharne contre les principes généreux qui sont l'âme de cette opinion; il n'allait pas, comme Burke, renier, blasphémer les premières espérances,

les premières théories de la révolution française, parce qu'elles étaient tombées dans les mains de quelques hommes qui les avaient souillées et ensanglantées. Non , il restait intrépidement , l'expression n'est pas trop forte, au milieu de l'animadversion de l'esprit anglais, il restait intrépidement attaché à ces premiers principes , à ces premières espérances; il était l'imperturbable défenseur de la liberté de la presse, du droit de pétition et de toutes les doctrines sacrées qui avaient fait la gloire de l'Angleterre. Au contraire, plus ces doctrines, reproduites d'abord par les glo rieuses réformes de l'assemblée constituante, étaient dépravées par la Convention, plus il les invoquait avec force; et il croyait que c'était par la liberté qu'il fallait lutter contre la tyrannie démagogique. Son nom et son rare talent lui donnaient à cet égard une grande influence en Angleterre; et lorsque, à la suite des actes du parlement, les procédures commencèrent contre ces hommes qu'on avait d'abord arrêtés arbitrairement., l'autorité morale elle talent d'Erskine étaient nécessaires pour combattre , avec quelque succès, non-seulement le préjugé du pouvoir, mais le préjugé national même, qui accablait les prévenus de tout le poids de la publique indignation.

Car, remarquez-le, messieurs, la liberté dans Iiii état forme une espèce de pouvoir collectif qui souvent déploie, pour sa propre défense, une force et une ardeur que l'administration la plus énergique et la plus concentrée ne saurait avoir.

H fallait le courage civil d'Erskine pour lutter contre cette unanime colère des jurés anglais em pressés de déclarer coupable toute participation même chimérique aux théories de la France.

Une des occasions les plus importantes où Erkine obtint cette influence, c'est le procès de Thomas Hardy. Cet homme s'était fait le secrétaire d'un club de réformateurs séditieux ou spéculatifs, qui correspondait avec quelques démocrates français. Il était l'ami d'Home Tooke, célèbre par ses écrits de grammaire, et ses pamphlets politiques. Arrêté d'abord , sur un bili du parlement, Thomas Hardy, après une détention assez longue , fut traduit avec plusieurs autres accusésdevantlejury. On produisait con tre Tb omas Hardy des pièces nombreuses, des lettres aux affiliés du club, des plans de réforme politique, et une chanson séditieuse. Il avait en effet beau- coup écrit, beaucoup parlé; mais enfin il s'agissait de savoir si cet homme était criminel de haute trahison au premier chef, s'il avait conspiré , s'il avait pu conspirer le renversement de

la constitution anglaise et la mort du roi d'Angleterre, s'il méritait de perdre la tête, parce qu'il avait été absurde dans quelques-uns de ses écrits, et qu'il avait reçu des confidences coupables ou folles. Telle était la cause qu'Erskine entreprit de défendre. Son plaidoyer est un chefd'oeuvre, dans le système de la défense moderne : rien n'est donné à la passion; ce ne sont pas là des juges comme les juges de l'antiquité, dont l'orateur effraie, bouleverse l'esprit, et contre lesquels il emploie tous les ressorts des passions humaines.

Non ! la vérité , l'évidence , le respect scrupuleux des institutions anglaises, la liberté, l'intérêt de l'Angleterre, voilà les seuls argument d'Erskine. Il n'essaie pas un moment d'émouvoir ou de passionner ses juges; ou du moins il ne leur présente que cette noble, cette pure passion de la vérité cherchée pour elle-même, cette joie de l'évidence qui absout, ce doute religieux, ce doute sacré dans le cœur du juré, toutes les fois que la plus manifeste conviction ne vient pas l'assaillir de sa lumière.

Nous ne pouvons suivre ici l'admirable méthode qui préside à ce discours , ni retracer l'art infini de l'orateur pour discuter les charges, apprécier le# témoignages, combattre les préjugés, atté-

nuer enfin la terrible présomption qui naissait des bills du parlement. C'est le chef-d'oeuvre d'une dialectique sincère et convaincante.

En combattant les alarmes excessives qu'inspirait la révolution française, il ne veut pas cependant trop rassurer son pays. Il promène aussi ses regards sur les trônes ébranlés ; mais il fait sortir de ce spectacle des conseils de modération et de liberté pour l'Angleterre. Il invoque ati secours de l'accusé ce qui faisait son péril, et s'arme des désordres et des violences de l'anarchie, pour le recommander à la protection des lois anglaises, si favorables aux accusés. Rien de plus vrai, de plus élevé que ce mouvement d'éloquence.

« A l'époque où d'autres nations sont prêtes à renver» ser leur gouvernement, que votre sagesse fasse sentir Il aux sujets britanniques l'excellence du nôtre : tirons le il bien du mal. Les habitans dispersés de tous les lieux du «monde, fuiront vers nous, comme vers un azile sacré; a chassés de leur patrie, pour n'avoir pas cédé à des ré» formes nécessaires, victimes de leur folle obstination à «souffrir que la corruption suivît son cours jusqu'à la ruine «entière de la société, en touchant nos rivages, ils con» naîtront le prix de la sécurité, et quelles sont les lois qui » la donnent; ils liront ce jugement, et votre décision fera »palpiter leurs cœurs; ils se rediront l'un à l'autre, et leur voix retentira jusqu'aux extrémités de la terre : puisse la » constitution anglaise durer à jamais; c'est le sanctuaire t a encore subsistant des opprimés! lui, et seulement ici, le

» sort de l'homme est en sûreté. L'autorité, établie pour les.

»fins do la justice, peut s'armer contre elle; la Chambre » des Communes elle-même peut rendre une déclaration » qui préjuge le crime; on peut employer toute espèce s d'artifices pour tromper les opinions du peuple : ce qui, Jt dans un autre pays, serait une destruction inévitable, « dans cette Angleterre libre et éclaiiée, ne fera pas tomber » un cheveu de la tête de l'innocent. Le jury fixera ses yeux » sur la loi, comme sur l'étoile polaire qui doi.t le diriger ; » il ne voudra pas, dans sa prudence , donner l'exemple du a désordre et prononcer un verdict de censure contre l'austérité; mais, d'une autre part, il ne se fera pas l'instruJt lhent d'un sacrifice politique; il délivrera un homme in» nocent et sincère des pièges de l'injustice. Quand votre » verdict sera prononcé, tel sera le jugement du monde; et » si, parmi nous-mêmes, il se trouvait quelques hommes » ennemis du gouvernement, rien ne sera plus capable de M regagner leurs cœurs. Ils diront : si nous avons perdu » notre juste influence dans le parlement, il nous reste en» core une ancre de miséricorde, pour retenir levaisseau au «milieu des efforts de la tempête; nous avons encore, « grâce à Dieu, une bonne administration de la justice, » appuyée sur l'indépendance des juges, sur les droits des « jurys et sur l'intégrité d'un barreau prêt, dans tous les » temps et en toute occasion, a se porter en avant pour la » défense du dernier homme de l'Angleterre, traduit en « jugement devant les lois du pays. »

Une portion nombreuse du public témoignait un vif intérêt à l'accusé, et n'éprouvait pas, pour les doctrines de la révolution française, la même

haine que l'aristocratie anglaise. L'éloquence d'Erskine, toute grave et modérée qu'elle était, enflamma les esprits ; le calme de l'audience fut troublé ; ce mouvement se communique au dehors; un peuple immense s'était amassé aux portes; une sorte de sédition d'enthousiasme avait commencé. Alors Erskine eut un des plus beaux triomphes qui puissent être réservés à l'homme de bien éloquent. Les juges le pressèrent d'aller lui-même apaiser cette foule menaçante ; il sortit, harangua le peuple, l'engageant à se confier à la justice du pays , et lui rappelant avec gravité que la sûreté de tout Anglais reposait à l'abri des lois inestimables de l'Angleterre, et que tout effort pour intimider et violenter ces lois, non-seulement serait un affront à la justice publique , mais un danger pour la vie des accusés.

Cette foule immense se dispersa; et un silence respectueux succéda tout à coup à cette commotion qui épouvantait la ville de Londres.

Quand le calme fut entièrement rétabli, les jurés prononcèrent leur verdict de non-coupable.

Mais. chose digne de remarque, et qui honore doublement le sage patriotisme d'Erskine ! en sauvant la vie d'un accusé, il servit la paix publique. Ce débat solennel, cette défense si ferme

et si heureuse de quelques hommes que la conscience même de leurs complices ne pouvait trouver entièrement innocens, ce grand exemple de l'indulgente équité des lois anglaises devint, comme Erskine l'avait éloquemment prédit, une salutaire leçon et une espèce de manifeste sur l'excellence de la constitution attaquée par les novateurs. Cette fièvre de nouveautés s'arrêta.

Les procès criminels cessèrent; et une justice tellement impartiale, qu'elle rendait à la liberté des hommes dénoncés par un bill du parlement, et à demi-convaincus, satisfit et calma le pays, plus que toutes les rigueurs légales ne l'auraient effrayé.

Ce beau succès éleva très- haut la réputation et la popularité d'Erskine. Une autre cause célèbre vint l'augmenter encore. Vous savez, Messieurs, que Thomas Payne, d'abord apologiste zélé de l'émancipation des Etats-Unis, puis partisan outré de toutes les réformes, ayant passé en France, y devint membre d'une assemblée trop fameuse. Il avait publié, sous le titre de Droits de l'homme, une véhémente réfutation de l'ouvrage de Burke. Tous les principes de la souveraineté populaire, toutes les doctrines les plus hautaines de la démocratie, étaient exposés dans cet ouvrage avec une sorte de rudesse violente et familière.

Cependant, lorsque son livre fut dénoncé, Erskine vit dans cette cause le principe de la liberté de la presse à défendre.

Ce principe veut que le délit, et non l'erreur, soit puni. Les théories générales, les abstractions politiques, même les plus téméraires et les plus fausses, lorsqu'elles n'offrent pas le caractère direct de la sédition et de l'outrage, ne tombent pas dans le domaine de la loi. Car si la loi proscrivait le paradoxe, elle menacerait bientôt même la pensée. Telle était depuis long-temps la maxime des Anglais. Mais l'exemple terrible de la France, ces théories traduites si vite en attentats et en crimes, cette intime alliance du système et de l'action, avaient puissamment réagi sur la doctrine des jurisconsultes anglais ; et à la vue du bouleversement de ce grand pays, dans la terreur d'un danger semblable, ils invoquaientla condamnation des doctrines, comme celle des crimes. Erskine, résistant à cette prévention de l'inquiétude publique, se présenta pour défendre le livre de Thomas Payne, dont il ne partageait point les opinions.

Malgré l'autorité morale et le rare talent d'Erskine, malgré l'adresse de sa défense et l'art avec lequel il reproduisit les témoignages des plus célèbres publicistes et de Burke lui-même j

qui, dans des temps plus paisibles, avait énoncé les mêmes théories de liberté trouvées si coupables dans Thomas Payne, depuis que la France avait tenté de les mettre en oeuvre, le livre de Payne fut condamné tout d'une voix.

Dans les rangs même l'une portion des wighs, le zèle d'Erskine et sa défense des Droits de l'homme furent frappés de défaveur. Depuis long-temps chancelier du prince de Galles, protecteur-né de l'opposition légale, il perdit cette charge qu'il avait méritée par une longue fidélité politique.

Ici, messieurs, vous allez juger, par un fait moins connu , le caractère moral et la conscience religieuse d'Erskine.

Erskine avait défendu, au prix de sa fortune, et de ses alliances politiques , la cause de Thomas Payne, c'est-à-dire le droit illimité de discussion politique.

Deux ans après, un nouvel ouvrage du hardi démocrate est publié en Angleterre. Après avoir attaqué par ses audacieuses théories le principe des monarchies européennes, Thomas Payne attaquait le christianisme. Absent, et protégé par une déplorable élévation , il était à l'abri des coups de la justice anglaise ; son livre seul pouvait être atteint par la vindicte publique.

L'accusation de ce livre était une profession de principes, et non pas une attaque contre l'auteur lui-même. Ce même Erskine qui avait réclamé, en défendant le livre des Droits de 1lionime, la liberté absolue de la discussion politique, attaqua l'abus de la discussion religieuse.

Ici, remarquons en passant les procédés de la loi anglaise. Le livre de Thomas Payne circulait.

Le grand jury, c'est-à-dire la chambre d'accusation , formée des principaux propriétaires , déclare qu'il y a lieu de poursuivre l'ouvrage.

Erskine alors publie un discours à l'appui de la poursuite, en son propre nom, et comme citoyen anglais. Il y reconnaît que toute discussion générale, abstraite, des principes d'un culte, doit être libre, qu'elle résulte de la liberté même de la presse; mais que toute diffamation violente et injurieuse d'un culte doit être interdite et punie.

J'aime à faire connaître cette doctrine d'un esprit supérieur, parce que dans plusieurs occasions, et par quelques absolutions éclatantes, la sagesse des tribunaux français l'a reproduite et consacrée.

Permettez-moi de vous citer la fin de ce plaidoyer mémorable ; rien ne montre mieux ce caractère de l'orateur , qui n'est pas l'accusateur officiel ou le défenseur intéressé de toutes les

causes , mais une personne indépendante , ayant sa conviction, sa foi, son autorité morale.

« Messieurs, il est encore une considération, une seule qu'il m'est impossible d'omettre, parce que j'avoue qu'elle m'affecte profondément. L'auteur de ce livre a écrit avec force, en faveur de la liberté publique; et cette dernière production que j'accuse a été, pour ce motif, plus promptement répandue, surtout parmi ceux qui s'étaient attachés à ses premiers ouvrages. Cette circonstance, Messieurs, rend une attaque publique, de la part d'un tel écrivain contre toute religion révélée, infiniment plus dangereuse.

Le sentiment religieux et moral du peuple anglais est l'nncre de salut, qui peut maintenir l'État, au milieu des tempêtes qui agitent aujourd'hui le monde. Si la masse du peuple était détournée des principes de la religion, fondement de cette humanité et de cette bienveillance qui a été si long-temps notre caractère national, au lieu de m'associer, comme je l'ai fait plusieurs fois, à des plans de réforme politique, je fuirais dans le coin le plus reculé du monde , pour éviter de telles agitations, et je supporterais non-seulement les abus et les imperfections qui se mêlent à notre sage gouvernement, mais le plus mauvais gouvernement de la terre, plutôt que d'aller entreprendre une œuvre de réformation, avec une multitude affranchie de tous les liens du christianisme, et qui n'aurait d'autre idée de l'existence de Dieu, que celle qu'on peut recueillir de l'observation de la nature, comme l'entend M. Payne,sans promesse de récompense à venir, pour animer le bon à la poursuite glorieuse de la prospérité humaine , sans me-

nace de châtimenr, pour effrayer le méchant qui voudrait la détruire à sa naissance.

» Je n'ai pas d'objection à la controverse la plus étendue et la plus libre sur les points fondamentaux de la religion chrétienne ; et quoique la loi ne le permette pas, je ne redoute point les raisonnemens du déiste contre l'existence du christianisme même, parce que, suivant les paroles de son divin auteur, s'ik vient de Dieu, il survivra. Je ne redoute pas un livre de raisonnemens; mais je ne saurais souffrir un livre d'outrages, etc., etc.

» Messieurs, je ne puis finir, sans exprimer ma vive douleur de toutes les attaques essayées contre le christianisme par des écrivains qui se donnent pour les premiers promoteursdes libertés civiles du monde. Sous quels autres auspices que ceux du christianisme les libertés du monde , anciennement perdues, ont-elles été reconquises? Quef autre zèle que celui de chrétiens fervens a consacré les libertés anglaises ? Et, même de nos jours, sous quelle autre sanction, la liberté et le bonheur sont-ils répandus dans les régions les plus éloignées de la terre ? Quelle œuvre de civilisation, quelle grande communauté sociale cette sauvage religion de la nature a-t-elle jamais établie? Nous voyons au contraire les peuples, qui n'ont eu pour se diriger d'autres lumières que celles de la nature, enfoncés dans la barbarie, ou esclaves sous des gouvernemens arbitraires, tandis que, sous la dispensation chrétienne, le monde avance lentement, mais toujours plus éclairé, à chaque pas, selon les prophéties de l'Évangile, etmarchant, je le crois, pour dernier terme, vers un bonheur universel et éternel. Chaque génération de la race humaine ne voit se dérouler qu'un petit nombre d'anneaux de cette chaîne

mystérieuse ; mais en faisant chacun notre devoir dans la condition qui nous est départie, nous sommes sûrs de remplir l'objet de notre existence. J'en ;>i la confiance, vous ferez le vôtre aujoul'd'hui.n

Noble et touchant langage ! Un préjugé ou un faux prétexte semble supposer que les doctrines de libertés sont ennemies de ces principes qu'Erskine vient d'exprimer avec tant de force et d'éloquence ; mais c'était, au contraire.

dans l'alliance intime du sentiment religieux et de l'esprit de liberté que l'éloquent orateur trouvait à la fois la force et le pathétique de ses raisonnemens. Sans cesse vous le verrez , dans ses discours , s'adresser non pas simplement à la justice, à la probité, mais à ce qu'il appelle le christianisme des jurés. \*.

Cette union des idées de perfectibilité sociale, et des principes du christianisme caractérise le talent d'Erskine. Elle est pour lui la source d'un patbétique grave et doux. C'est le Fénélon des avocats Au milieu de l'âpreté des discussions judiciaires, encore exaspérées par les animosités politiques, Erskine philantrope et chrétien porte une sorte de sérénité persuasive.

Il est au premier rang de ces vrais apôtres de l'humanité qui, en Angleterre, ont appuyé sur

l'esprit cle l'Évangile toutes les idées de réforme 1 et de liberté politique.

Parlons encore de procès, messieurs. Ce n'est plus cette éloquence tempérée d'Erskioe , dont je vais vous occuper. Il s'agit d'une cause singulière qui fut plaidée avec toute la vivacité du

.sarcasme.

L'accusé était un émigré français, écrivain politique, qui, loin de son pays, vivait du travail assidu de sa plume, et faisait à Londres un journal violent et satirique. La partie plaignante était le général de l'armée d'Italie, le conquérant passager de l'Egypte, le premier consul de la république française, dans la suite empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin.

C'était sans doute un remarquable hommage à la puissance des lois anglaises, que ce recours porté devant un jury étranger, par le vainqueur de l'Europe, par l'homme qui, en France même, avait détruit l'action politique du jury, et l'indépendance de la presse.

1 On n'a point parlé ici du plaidoyer mémorable d'ErskJne pour Hatfield. Cité et analysé dans un ouvrage de madame de Staël, ce discours est trop connu.

La plainte avait pour. objet une ode satirique publiée dans l'Ambigu, journal de Pelletier, et divers morceau\* , où l'on insinuait, par des allusions historiques , qu'un usurpateur n'avait pas de droit à la vie, plus qu'au trône, et que le courage de qui voudrait le tuer serait un acte de justice publique.

L'Attorney général ex posa l'accusation , dans un plaidoyer qui se compose surtout de citations.

Avec un zèle médiocre pour le plaignant, il n'eut pas de peine cependant à établir le délit d'outrage et de provocation au meurtre.

La défense de Pelletier avait été recherchée, demandée par un orateur du plus beau talent, sir James Mackinstosh, qui d'abord avait vivement approuvé les principes de la révolution française, et les avait défendus contre Burke, dans un livre intitulé : Fiiidicioe galLicanæ, ou Apologie de la révolution française, et de ses admirateurs anglais. Bientôt après , indigné des attentats de la Révolution victorieuse , Mackintosh avait modifié ses premières opinions, s'était rapproché de Burke et du gouvernement. C'est lui qui, dans la suite, a rempli de grandes fonctions judiciaires à Bombay dans l'Inde, et y a fait respecter et chérir le nom anglais. Il a depuis revu son pays, etreparu avec éclat dans les rangs de l'oppo-

sition. C'est une imagination brillanteet facile, animée par un cœur généreux. C'est un défenseur et un ornement du parti de la liberté , un de ces hommes qui ont réclamé avec éloquence l'émancipation catholique, et lutté contre l'esprit militaire et despotique de lord Castelreagh. Mackintosh > homme de lettres et de goût, autant qu'il est orateur politique, promet depuis long-temps une histoire du règne de Georges III ; mais il semble que cette facilité heureuse de la tribune ne le suive pas dans le cabinet, et qu'il ait moins d'ardeur pour écrire, que de talent pour parler.

Pour un tel orateur, dans tout l'éclat de la jeunesse et du talent, c'était une heureuse fortune de faire indirectement comparaître devant un jury anglais le vainqueur de l'Europe, et de lui répéter , par le privilège de la défense, à peu près les mêmes choses dont il se plaignait.

Si ce plaidoyer de Mackintosh n:était qu'un pamphlet contemporain, je ne vous en parlerais pas. Mais un hommesi distingué ne pouvaitseborner la ce facile mérite. De hautes considérations, des vues sages et élevées sur la liberté politique, et sur la longue crise de l'Europe se mêlent à l'amertume habile de son discours. Ce n'est pas simplement l'ouvrage d'un orateur; on sent le publiciste et l'ami sincère de son pays.

L'art oratoire que je suis bien loin de refuser aux Anglais, et que je trouve au contraire si remarquable sous la simplicité de Pitt ou de Fox , n'est nulle part plus brillant et plus pompeux que dans ce plaidoyer. C'est un travail classique pour l'élégance. On reconnaît un écrivain paré, jusqu'au luxe, de tous les ornemehs de l'antiquité, mais éloquent lui-même.

Mais ce qui me frappe surtout et ce que je préfère, c'est le point de vue élevé auquel l'orateur ramène tout le débat. Le premier Consul était peu favorable à la liberté de la presse.

Il ne la souffrait pas chez lui ; il la détruisait ailleurs. A la marche qu'il suivait, on pouvait croire que successivement il s'emparerait de tous les États de l'Europe; et comme il établissait son gouvernement et ses principes dans tous les pays dont il s'emparait, insensiblement il ny aurait pas eu dans le monde un lieu où la parole eût été libre plus qu'à Paris. Il était jeune, vivant de cette vie puissante, infatigable, qui pouvait suffire à tant d'entreprises, et user la résistance de tant de peuples. A la vérité, il y avait une paix provisoire entre la France et l'Angleterre ; mais le sentiment, l'instinct de l'Europe était la longue durée de la guerre. Malgré la confiance que les Anglais avaient dans leur lIe j

dans leurs vaisseaux, dans leurs lois, dans leur liberté, dans leurs armes, en songeant à cette guerre viagère qu'ils avaient devant les yeux, plus d'une inquiétude pouvait les saisir. C'est à cette crainte naturelle que s'adresse Mackintosh ; il montre que par les victoires de la Révolution la liberté avait perdu en Europe , que tant de petits Etats, autrefois protégés par la tolérance des rois, Genève, la Suisse, la Hollande , où la liberté de la pensée et de la presse se conservait au moins comme un objet de commerce, n'existaient plus, et qu'elle n'avait plus que l'Angleterre. Ce n'était pas là un argument d'avocat, mais une prévoyance de publiciste qui devait être partagée par l'auditoire.

« Ces faibles États, dit-il, ces monumens de la justice de « l'Europe, l'asile de la paix , de l'industrie, des lettres, » les tribunes de la raison publique, etle refuge desinnocens » Opprimés et de la vérité proscrite, ont péri avec ces an»ciens principes, qui étaient leur unique sauve-garde. Ils » ont été engloutis par cette terrible commotion qui a ébranlé "les lieux les plus reculés de la terre; ils sont détruits; ils » ont disparu pour jamais.

» Un seul asile de libre discussion est encore inviolable; » il est encore un petit coin de l'Europe où l'homme peut ) librement exercer sa raison sur les plus graves intérêts de » la société, où il peut hardiment publier son jugement sur »les actes des plus orgueilleux et des plus puissans des-

» potes. La presse anglaise est libre encore; elle est garedée par la libre constitution que nous ont transmise nos J) aieux; elle est gardée par les cœurs et les bras des An» glais. Et je n'hésite pas à dire que, si elle doit succomber, elle ne succombera que sous les ruines de l'empire « britannique. C'est une imposante' considération., Mesr sieurs; tout autre monument dé la liberté européenne a » péri; cet ancien édifice, élevé par la sagesse et la vertu » de nos pères, est encore debout; il est debout, grâce à # Dieu, solide et entier ; mais il est debout seul, et de toutes sparts entouré de ruines. Dans ces circonstances extraor» dinaires, je le répète, je dois considérer ce débat comme « le commencement d'une longue suite de luttes, entre le »plus grand pouvoir du monde et la seule presse libre qui e subsiste en Europe; et j'ai la confiance que vous vous ? considérerez vous-mêmes comme les sentinelles avancées "de la liberté, ayant aujourd'hui à soutenir le premier "combat, que le droit de libre discussion livrera contre le « plus formidable ennemi qu'il ait jamais rencontré. »

Après une longue et vive discussion plus injurieuse qu'historique , l'orateur revenait encore à ce premier argument: e Devant cette cour où nous sommes réunis, Cromwel » renvoya deux fois l'auteur d'une satire contre sa tyrannie, » pour le faire convaincre et punir comme libelliste; et »dans cette cour, presque à la vue de l'échafaud, dégout» tant du sang de son souverain, sous le cliquetis des baïon» nettes, qui avaient chassé le parlèment avec outrage, » deux jurys successifs délivrèrent le courageux satirique, »et déboutèrent le procureur-général de l'usurpateur.

» Alors même, Messieurs , quand toutes les lois et toute Il liberté étaient foulées aux pieds d'un brigand militaire, a alors même quand cett einforlunée contrée, triomphant aau dehors, mais esclave au dedans, ne voyait d'autre «avenir qu'une longue succession de tyrans, montant au < trône à travers les meurtres; alors même l'indomptable «esprit de la liberté anglaise survivait dans les cœurs des « jurés anglais; cet esprit, je m'en fie à Dieu, n'est pas n éteinl; et si quelque moderne tyran espérait, dans l'i\* vresse de son insolence , intimider un jury anglais, il lui \* dirait : Nos ancêtres ont bravé les baïonnettes de Crom»wel; nous ne craindrons pas les tiennes. Contempsi Ca« tilinœ gladios , non perlimescam tuos.

» Si nous sommes condamnés à la cruelle punition de fi survivre à notre patrie, si, dans les conseils impéné» trables de la providence, cet asile privilégié de justice et ide liberté, ce noble ouvrage de la vertu et de la sagesse loi humaine, est destiné à la rwine, ce qui, je le dis sans préjugé national, serait le coup le plus dangereux pour la u civilisation; au moins emportons avec nous, dans notre M triste exil, la consolation de n'avoir pas violé les droits \* de l'hospitalité; de n'avoir pas arraché de l'autel le sup» pliant qui implorait protection , victime volontaire de sa \* loyauté et de sa conscience. »

Le procureur - général reprit la parole avec beaucoup de force et de simplicité. Il cita surtout les passages qui, en rappelant, les noms de César et de Romulus. avaient eu pour objet d'exciter à l'imitation d'un assassinat.

« Je crois, dit-il, que pour l'acquit de mon devoir, il )) m'est impossible de ne pas établir que de tels écrits ont « relativement aux magistrats d'une contrée étrangère une 1) tendance odieuse et meurtrière. Je crois que vous aussi, « pour l'acquit de votre devoir, sans souvenir du passé, sans «crainte d'aucune injure à venir, vous devez rendre la jus- » tice rigoureusement. Votre verdict doit réprouver tout » projet de meurtre et d'assassinat. Considérez combien-de "tels projets seraient dangereux s'ils n'étaient pas désho» norés et découragés dans ce pays libre; car ils peuvent ),exciter des représailles qui porteraient sur les têtes qui » nous sont les pl us chères et les plus respectables. Messieurs, « j'ai la confiance que votre verdict fortifiera les relations Il par lesquelles les intérêts de cette contrée sont liées avec 1) ccux de la France , et qu'il fera éclater dans tous les lieux » du monde, la conviction de la pureté de la magistrature M anglaise, et de l'impartialité de toutes ses décisions. »

Les jurés déclarèrent Pelletier coupable. Mais quelques mois après, la guerre éclata de nouveau entre la France et l'Angleterre; et le plaignant.

qui avait dû être médiocrement satisfait de toute cette procédure, de toute cette plaidoirie , et qui sans doute, en se faisant lire le discours de Mackintosh , s'était impatienté de voir un avocat si hardi contre un conquérant, eut recours aux armes au lieu des tribunaux; et à la journée d'A usterlitz, et à quelques autres journées, il obtint sentence contre la liberté de l'Europe.

---- tl il

DIX-NEUVIÈME LEÇON.

Dernières considérations sur l'éloquence politique des Anglais. — Côté moral de cette éloquence. — Influence de la tribune sur le progrès social et le triomphe des principes de tolérance et d'humanité. — Abolition de la traite des Noirs.—Rôle de M. Pitt dans cette grande question.Commencement de l'émancipation catholique. - Autre point de vue sous lequel apparaît M. Pitt. — Sa situa-. tion et son caractère dans la grande guerre de l'Europe.

— Sa retraite momentanée de affaires. — Sa rentrée au pouvoir; sa mort. — Courte administration de M. Fox.

— Disparition successive des hommes les plus célèbres du parlement.

MESSIEURS,

Il me reste à résumer et à finir l'histoire de la tribune anglaise, dans le dernier siècle, et jusqu'aux commencemens du nôtre. Il faut voir vieillir et mourir ces hommes, dont nous avons entendu les premières paroles. Ce n'est point,

Messieurs, par une partialité étrangère, que je prolonge cet examen ; mais je vous l'ai dit, j'éprouve une impuissance absolue à retracer ici les horribles et grands spectacles de la France dans les convulsions de la terreur.

Quelque chose de trop violent, de trop sanguinaire est attaché alors à la parole ; ce n'est plus de l'art ou du génie; c'est un protocole de meurtre, souvent absurde, autant que féroce.

Aucun des instrumens naturels du raisonnement et de la persuasion n'est plus en usage; on est hors de la loi du bon sens, comme de l'humanité. Les contradicteurs sont frappés de mort; les persécuteurs, les oppresseurs de la parole sont tués à leur tour : la tribune est l'escalier de l'échafaud. Il y a dans cette terrible loterie de vengeance et de mort, dans cette peur implacable qui fait tant de victimes, un état de société si extraordinaire que l'on ne peut en tirer d'exemple pour un autre temps. Les âmes forcenées par la haine ou le péril, étaient montées à un langage, qui devient ailleurs presque incompréhensible , et parait froid, à force de fureur. L'histoire, l'histoire expressiveet morale peut sans doute trouver là d'énergiques tableaux, de solennelles instructions. Au milieu du tumulte de ce grand peuple, de cette marche impétueuse aux frontières, de

ce choc des factions intérieures, elle peut faire retentir, comme un cri d'alerte et de mort, la voix de cette tribune sanglante. Mais que signifierait cette voix, isolée du récit complet des événemens ?

Au contraire , lorsque la société gouvernée par la tribune, agitée par elle, est cependant régulière et forte, lorsqu'elle vous offre cette puissance morale de l'homme sur l'homme, sans que la force matérielle et brutale vienne 1 intervertir l'action de la pensée , alors l'étude des mcnumens de l'éloquence est instructive , féconde ; elle est l'histoire même ; elle en est du moins la plus belle partie. Ce n'est pas ma faute, si cette condition se retrouve surtout en Angleterre. Protégés par leurs vaisseaux, par leur 1 île, par leur liberté, contre la victorieuse contagion des principes de la révolution française, les Anglais, attentifs aux bouleversemens de l'Europe , présentent dans les fortes et paisibles délibérations de leur parlement, un des plus grands spectacles de la civilisation moderne. La parole y parait habile et prévoyante. Elle éclaire, elle contient, elle gouverne. Que si l'égoïsllle des Anglais semble exploiter avec un art profond t les malheurs des autres peuples, si, après avoir ameuté les rois, dans cette guerre qu'ils alimentent

avec le sang de l'Europe, et les trésors de l'Inde, ils se retirent loin de l'incendie qu'ils ont allumé ; en morale, en politique nationale, on peut s'en indigner. Mais, si vous cherchez un exemple des forces de l'esprit humain, telles qu'elles se manifestent et se développent dans un état libre, sans anarchie, nul spectacle plus imposant, nul mélange plus remarquable d'habileté et de puissance ne peut attacher les méditations de l'historien, de l'orateur, du citoyen. L'action dd l'éloquence sur une société politique, est là, sous la forme qui convient à nos temps modernes.

C'est une leçon applicable ; c'est l' image d'un gouvernement libre et régulier.

Je m'arrête donc , Messieurs , à ce sujet.

Combien d'importantes leçons viennent là se mêler, pour nous, à des souvenirs qui contristent le sentiment national! La politique, d'ailleurs, n'y paraîtra pas toujours égoïste et cruelle dans son habileté. Nous y retrouverons aussi les traces de ce progrès social, qui naît de la liberté même.

Si quelque chose ajoute au prix de ces gouvernemens libres et publics, appuyés sur la tribune, et qui s'adressent à l'intelligence éclairée des hommes, c'est que, dans la lutte des passions contemporaines, au milieu des vues ambitieuses et intéressées, que cette politique

ne se refuse pas plus que les autres , il y a cependant toujours quelque but honorable qu'il faut avouer, qu'il faut poursuivre aux yeux du monde.

C'est une expiation que la publicité exige du pouvoir, dans les États libres. C'est un hommage, c'est une dette, que la politique de tribune paie à la conscience humaine. Tout gouvernement libre a souvent besoin d'être un gouvernement moral; tout gouvernement, dont les desseins sont annoncés et débattus à haute voix, fût-il ambitieux , injuste, a besoin de donner quelque satisfaction à l'humanité, et de proclamer, d'accomplir quelque réforme sage et généreuse. Dans un gouvernement où tout est public, où tout est discuté, et librement contredit, il n'est pas possible, que l'intérêt, la cupidité, ou même les préjugés d'un patriotisme étroit et égoïste, soient exclusivement entendus, et que, la vérité, la justice n'aient pas leur heure et leur jour.

Voyez cette Angleterre si profondément passionnée pour ses intérêts propres, et qui les comprend si bien, cette Angleterre ambitieuse par nécessité ( car son existence est liée inséparablement à sa grandeur ; elle a besoin de dominer les mers, pour être en sûreté chez elle ). A diverses époques sa tribune a proclamé des maximes généreuses. cosmopolites, qui sem-

blaient contrarier sa politique. D'abord l'intérêt, le préjugé populaire, l'égoïsme mercantile luttaient contre cette nouveauté, la repoussaient, la reléguaient parmi les rêves de la philantropie ; puis l'action de la publicité, quelques voix éloquentes, quelques ambitions habiles qui s'emparaient de cette vérité, quelque circonstance heureuse qui la rendait moins redoutable pour le préjugé ou l'intérêt du pays, la faisaient insensiblement dominer dans les esprits, et finissaient par la réaliser dans les lois.

A la fin du dernier siècle, vous voyez fernlenter, au milieu de l' Angleterre. de nouvelles idées de philantropie tolérante et libérale, que l'on croyait opposées aux intérêts les plus directs du gouvernement et du public anglais.

L'une de ces réformes, c'était l'abolition du trafic des noirs, auquel l' Angleterre se livrait sans scrupule, depuis tant d'amlées; l'autre, c'était l' émancipation des catholiques, ce grand acte qui vient de s'accomplir sous nos yeux, après deux siècles de tyrannie , et cinquante ans de réclamations inutiles. La traite des noirs , l'Europe chrétienne, l'Europe civilisée, l'Europe philosophique avait laissé subsister cette barbarie ; et le progrès même de la marine et du commerce n'avait fait que l'accroître. Quelques réflexions

mordantes et profondes de Montesquieu, quelques épigrammes humaines de Voltaire, quelques véhémentes déclamations de Raynal, n'avaient point effacé cette honte de la civilisation moderne. Elle se maintenait puissante et protégée ; elle s'appuyait sur les préjugés de l'intérêt , les plus enracinés de tous. La traite des noirs semblait indestructible. Nul pays, comme a dit

quelque part M. Pitt, n'avait plongé plus avant qïie l'Angleterre sa main dans ce crime; et cependànt telle est la mauvaise action commune à tout un peuple, tel est le crime lucratif, dont l'abolition fut obtenue par la tribune anglaise, vers la fin du XVIIIe siècle.

Ici , Messieurs , avant de livrer vos âmes alix impressions que doit exciter le langage des orateurs qui préparèrent cette amélioration dans le sort d'une partie de l'espèce humaine , il faut discuter une objection. On a dit : Cette philàntropie de l'Angleterre était un calcul d'intérêt, un instrument de guerre et de destruction. Lorsque , du milieu des troubles de la France , quelques flammèches de ce feu terrible qui embrâsait la métropole furent tombées sur Saint-Domingue, lorsque de toutes parts la révolte éclatait contre les blancs, les Anglais, impitoyables jusqu'alors , s'avisèrent d'une tardive

humanité. Pour offrir un motif de plus aux meurtriers, pour compléter et rendre irrévocable la perte de cette malheureuse colonie de Saint-Domingue, dont ils enviaient l'ancienne prospérité, ils se donnèrent le facile mérite de proclamer la destruction de l'esclavage, l'égalité des races, l'émancipation des noirs , la proscription d'un commerce impie, sacrilège. Ils furent humains à la vue du Cap incendié, et pour la ruine des malheureux colons échappés aux premiers coups des nègres , dont la fureur se ranima par l'hypocrite sanction que la sage Angleterre semblait donner à leurs vengeances.

Il serait triste, Messieurs , qu'une de ces belles actions que je n'attribue pas au génie propre d'un peuple, mais à la puissance salutaire de la publicité, il fallût la rayer des annales de l'Angleterre , et l'expliquer seulement par un odieux calcul.

Là, comme ailleurs, peut-être , une part de mal s'est mêlée à un grand bien ; là, comme souvent dans le cœur de l'homme , un mauvais motif s'est caché dans le coin d'une belle action; mais imputer tout à la perversité d'un calcul inhumain , je ne puis l'admettre.N'oublions pas, Messieurs, l'esprit général du dernier siècle, et son caractère dominant sous

ses formes diverses. Bien que la France, dont j'ai si soigneusement retracé l'influence, ait une part incalculable dans le renouvellement du monde à cette époque, bien que cette philosophie, d'abord sceptique, puis ardemment philantropique de la fin, du XVIIIe siècle, ait agi dans le monde entier, son action n'était pas unique. Uneautre force, que la France ne soupçonnait pas assez, qu'elle croyait avoir abolie, se conservait encore : c'était celle du christianisme libre. A peine les colonies anglaises avaient-elles échappé au joug de la métropole, à peine ces riches et puissantes contrées étaient-elles devenues maîtresses d'elles-mêmes, assujetties seulement à l'évangile et à leurs assemblées nationales, qu'un nouveau principe de progrès, de réformation morale se développa dans les âmes. Les quakers, cette secte que l'on voit poindre au milieu de la révolution de Cromwell, et dont il ne fit rien, parce qu'ils n'étaient pas des hommes de révolution sanglante, ces quakers , dès long - temps transplantés en Amérique, et profitant de l'émancipation qui venait d'être conquise par elle, firent entendre avec plus de force les pures maximes de l'évangile, si long-temps méconnues par le monde chrétien.

Dans les États de l'Amérique du sud, ils récla-

maient l'abolition de l'esclavage des noirs. Faisant ce que les prédicateurs ne font pas toujours, ils commencèrent par eux-mêmes la réforme qu'ils conseillaient aux autres. Les colons de la Virginie attachés à la secte des quakers affranchi\* rent leurs esclaves.

Cet exemple rapporté en Angleterre eut, dès les années 1784 et 1785, une singulière influence sur les esprits et sur les moeurs. La secte des méthodistes qui commençait à s'élever adopta vivement l'espérance d'une amélioration pour le genre humain , et d'un grand acte de justice. Des foules de pétitions furent adressées au parlement; des prédications éloquentes retentirent dans les temples ; deux universités, celles d'Oxford et de Cambridge, jusque là séparées par une violente opposition politique , se réunirent pour demander d'une voix commune l'interdiction d'un trafic odieux.

Veuillez remarquer ces dates qui sont une apologie de l'Angleterre. Dès l'année 1786, avant qu'on pût prévoir l'incendie de Saint Domingue, avant la grande commotion qui ébranla la France, l'abolition de la traite des noirs était une doctrine, une espérance chère aux philantropes anglais. C'était ce que réclamaient les hommes pieux, les sectaires ardens, les esprits élevés, les

spéculatifs, tous ces amis de l'humanité qui marchent en avant, blâmés d'abord, et plus tard suivis de la foule.

En 1789, cette demande prit un caractère plus pressant, plus grave. Un homme de bien qui doit être aimé de toutes les nations, et pour lequel les partialités patriotiques doivent disparaître devant l'hommage qui est dû à sa vertu cosmopolite, Wilberforce, adopta avec ardeur cette cause ; il se fait l'apôtre de ce grand acte de justice, il sollicite la fin de cette inconcevable barbarie; M. Fox , avec son éloquence, sa vivacité d'imagination , se porte pour l'auxiliaire , pour l'allié de Wilberforce. Dans Wilberforce c'était le sentiment chrétien, le zèle méthodiste, c'était tout à la fois la pureté de l'évangeliste et la chaleur du séctaire, qui inspiraient l'éloquence. Chez Fox, au contraire , c'étaient des idées plus générales, plus humaines, plus terrestres, si vous voulez, et qui répondaient davantage à l'esprit français.

Mais quoi qu'il en soit, et en partant de points différens, l'homme pieux et le philosophe, le sectaire et le sceptique se réunissaient dans cette réclamation généreuse.

Pitt parut d'abord froid, silencieux, réservé.

Cependant, il renvoya les pétitions à l'examen du conseil privé, et engagea laChambre des COln-

muiies à décider que, l'année suivante, elle considérerait cette grande question. En effet, Messieurs, la question était bien grave pour un peuple commerçant, si l'on songe que les vaisseaux du commerce anglais exportaient chaque année, de la côte d'Afrique, près de quatrevingt mille esclaves, et les vendaient, soit aux colonies britanniques, soit aux colons étrangers, aux Danois, aux Français, aux diverses nations, à qui leurs plantations imposaient la nécessité de cet odieux secours.

Faut-il, Messieurs, être en doute de la parfaite sincérité de M. Pitt? Eh quoi! en 1789, il nous paraît encore froid, incertain sur cette grande question. Son humanité n'est pas éveillée ; et puis trois ans après, lorsque vient ce grand désastre de Saint-Domingue, alors c'est lui dont la voix retentit par-dessus toutes les voix ; c'est lui qui, dans la Chambre des Communes, est plein de sensibilité, d'indignation, d'éloquence. C'est lui qui, plus passionné pour la justice, pour la liberté, pour l'humanité, que les orateurs de l'opposition eux-mêmes, veut qu'à l'instant, sans ajournement, sans délai, on déclare l'abolition de cet infânle, de cet odieux trafic, qu'il a supporté si long-temps.

Il n'en est pas moins intéressant d'examiner,

comme un progrès inévitable d'un gouvernement libre, Cette grande décision d'un peuple et d'un parlement si habilement occupé de ses intérêts commerciaux, et qui semble tout à coup prêt à les sacrifier.

Dans les occasions où le génie oratoire de Pitt était enchaîné par sa politique, vous l'avez vu singulièrement calme, impassible. Faut-il croire que , s'il est pathétique sur les mêmes questions qu'il avait traitées d'abord avec une si froide réserve, son émotion était un calcul? ou plutôt, n'est-il pas vraisemblable que des questions d'humanité , d'abord négligées par l'indifférence naturelle du pouvoir, au milieu des distractions d'un si vaste empire, se montrant à lui tout entières , après un mûr examen, son âme enfin s'émut, et que cette éloquence était sincère, quoique tardive, quoique arrachée et long-temps refusée, pour ainsi dire.

J'aurais peine à supposer que toutes les émotions auxquelles cet homme si grave, si sévère, si purement, si exclusivement ministre, se livre tout-à-coup, sont des ornemens d'éloquence, et des leurres pour la pitié publique. Je conçois plutôt que, lorsqu'il eut pénétré par une étude sérieuse dans toutes les horreurs de la question de la traite, il s'indigna, et fut à bon escient pénétré

d'une pitié profonde. Remarquons-le d'ailleurs, Messieurs, son discours offre, dans la forme même, un trait caractéristique de sincérité.

Comment est-il conçu ? Lorsque Fox avait traité la même question, son âme généreuse s'était tout de suite saisie de tous les points de vue qu'elle offrait dans l'intérêt de la justice , de la dignité humaine. Fox avait vu cette odieuse déprédation d'hommes arrachés à leurs pays, pour être les victimes d'un esclavage sans limites , sans règles. Il avait trouvé là un double avilissement pour l'espèce humàine, par la misère des esclaves et la dépravation des maitres; il s'était écrié que tout ce qu'on racontait de l'horrible barbarie des planteurs et de l'impitoyable cruauté des capitaines de vaisseaux négriers j. tout cela était vrai, devait être vrai, parce qu'il y a dans le pouvoir illimité, dans le despotisme du maître quelque chose qui rend l'homme fou, et par là même atroce sans but, et sans fin. Commentant l'histoire à l'appui de cette profonde vérité morale : Quand je vois, avait-il dit, passer sur le trône des Césars tous ces monstres qui se succcèdent, qui ne sont ni de la même famille, ni du même sang , qui sont seulement du même pouvoir ; quand je les vois tous également atroces, quand je vois un Hé-

liogabale barbare comme Néron, un Domitien atroce comme un Caracalla , quelle conséquence puis-je en tirer, sinon qu'il y a dans le pouvoir absolu, illimité, sans règle, sans barrières , une frénésie toute faite qui tourne la tête humaine, une folie qui rend l'homme sanguin aire?

> Cet admirable raisonnement de Fox était l'expression naturelle d'un esprit généreux, épris d'un zèle ardent pour le bonheur, pour la liberté de l'espèce humaine.

La marche du discours de Pitt est différente.

Il paraît profondément ému en commençant son discours. Je crois qu'il est ému. La longue séance ou plutôt la longue veille du parlement s'était prolongée jusqu'à quatre heures du matin; la patience et l'attention la plus forte semblait harassée. C'est alors que Pitt prend la parole :

« A cette heure du matin je crains bien d'être trop épuisé, »pour entrer suffisamment dans une si grave question; » mais si je n'ai pas assez de force pour y suffire, je sens ce» pendant avec une telle énergie la grandeur de l'intérêt » qui nous occupe que j'ai besoin d'en décharger mon cœur. »

Puis, s'emparant des aveux échappés de tous les côtés de la Chambre, sur l'horreur de ce

commerce, et sur la nécessité d'y apporter quelque réforme, il ajoute ces parol es : ;' If « Le point à débattre maintenant parmi nous, c'est 1) seulement l'époque et la forme de cette abolition. J'en » félicite cette Chambre, j'en félicite ce pays, j'en félicite » le monde entier. La question en elle-même est gagnée; » la sentence est prononcée; cette malédiction du genre » humain, cet odieux trafic a été vu par la Chambre tel Il qu'il était réellement, et cette tache honteuse, ce stigmate %) imprimé sur le caractère national a disparu, ou va bientôt » disparaître pour jamais. Il Alors , avec un ordre admirable, une précision singulière , une infinie variété de détails, dans un discours de deux heures, il parcourt toute l'organisation du système colonial, il examine l'état de la population, la somme du travail, l'activité plus grande attachée au travail des mains libres, les ressources étrangères qui peuvent utilement suppléer à l'action des esclaves, la possibilité que tout à la fois la population et le produit s'accroissent par un régime de libre culture.

C'est seulement lorsque toutes ces considérations d'économie politique, de bon ordre social, d'intérêt bien entendu ont frappé l'assemblée, qu'il se livre à ces mouvemens de justice et de sensibilité qu'il avait si long-temps tenus en réserve,

Dans ce contraste entre les deux discours, vous voyez la différence de ces deux génies ; l'un exclusivement préoccupé par les grandes pensées de justice, par le bien spéculatif ; l'autre, lors même qu'il obéissait à un sentiment généreux , attentif surtout à l'intérêt immédiat de l'Angleterre. Pitt conçoit la justice , il l'aime , il la préfère; mais il aurait reculé devant elle, si, pour y arriver, il avait fallu passer par-dessus les avantages du pays ; ministre avant tout, et Anglais, avant d'être philantrope. Mais ce sérieux, cette gravité pratique et positive, ce zèle exclusif pour l'in\* térêt de son pays , tout cela n'empêche pas cependant que son âme n'éclate aussi en nobles et généreux sentimens, lorsque enfin, pour lui, l'heure est arrivée de s'y livrer , non pas seulement en sûreté de conscience, mais en sûreté de profit pour l'Angleterre. Ne négligeons pas ce monument curieux de l'éloquence de Pitt.

Après un examen détaillé de la constitution, et de toutes les ressources économiques des colonies anglaises, après avoir établi l'opportunité, l'utilité même de la suppression de l'esclavage, Pitt saisit le point de vue moral de cette grande question. C'est alors seulement que, tranquille sur l'intérêt de l' Angleterre, il adopte le principe

d'humanité dans toute sa plénitude, sans restriction, sans retard.

\*

Je viens à l'Afrique maintenant, dit-il; c'estlà que je m'arrête ; et c'est là que mes honorables amis ne me paraissent pas porter leurs principes assez loin. Pourquoi le commerce des esclaves doit-il être aboli? Parce que c'est une incurable inj ustice. Dès-lors, l'argument ri-est-il pas cent fois plus fort, pour une abolition immédiate que pour une suppression graduelle? En laissant cet odieux trafic se prolonger un jour de plus, mes honorables amis 11'affaiblissent-ils pas, n'abandonnent-ils pas leur propre raisonnement? Si l'iniquité de ce commerce doit le faire abolir enfin, pourquoi ne serait-il pas aboli maintenint? Pourquoi laisser une injustice durer une heure de plus? De tout ce que j'entends au-dehors de la Chambre, il est manifeste pour moi qu'une conviction générale existe sur l'iniquité de ce trafic. Quelques hommes ont été conduits, par cette évidence même, à la supposition que le commerce d'esclaves n'aurait jamais commencé, sans une irrésistible nécessité. Cette nécessité que l'on a conclue de l'injustice même, a produit une sorte d'acquiescement au maintien d'un si grand mal. Les hommes en sont venus ii le compter parmi ces maux nécessaires, que l'on regarde comme le partage des créatures humaines, et qui tombent sur quelque pays ou sur quelques individus de préférence à d'autres, par les dispensations impénétrables de la providence. L'origine du mal dans le monde est sans doute une question au-delà de l'intelligence humaine, et la volonté de Dieu qui le souffre, un mystère dont nous ne pouvons nous enquérir. Mais quand il s'a-

git d'un mal moral, et que ce mal est en nous, ne croyons pas que nous puissions acquitter notre conscience par cette manière générale, pour ne pas dire impie, d'écarter la question, en la renvoyant à la Providence. Si nous voulons y réfléchir un moment, nous verrons qu'il n'y a de mal nécessaire, que celui qu'on ne pourrait éloigner, sans un mal encore plus grand. Je le demande maintenant, quel peut être ce mal plus grand, qui prédominerait le mal dont il s'agit? Je ne sache pas qu'il ait existé de mal, je n'imagine pas qu'il puisse exister de mal plus grand, que d'arracher annuellement soixante ou quatrevingt mille personnes de leur terre natale, par les efforts combinés des nations les plus civilisées, habitantes de la partie la plus éclairée du monde; et cela, sous la sanction des lois d'un peuple qui s'appelle le plus libre et le plus heureux de tous. Si ces misérables créatures étaient couvaincuesde quelque crime avant leurenlèvement,devrionsnous prendre sur nous l'office de bourreau ?. Mais si nous faisons pis encore, si nous induisons ces hommes à nous vendre leurs frères, ne sommes-nous pas assurés que, par des brigandages, par des guerres injustes, par des condamnations iniques, ils tâcheront de se procurer un nombre croissant de victimes en proportion avec nos demandes ? Pouvons-nous douter, si les guerres d'Afrique sont leurs guerres ou les nôtres? Pour moi, je n'hésite pas à dire que ce sont les armes anglaises, mises dans la main des Africains, qui propagent sur cette terre le ravage et la désolation.

Alors, Pitt se livre à un enthousiasme qui vous étonnera dans un ministre des finances. Il

ne lui suffit pas de repousser par la logique et • l'ironie tous ces sophismes usés, tous ces lieux communs hypocrites d'une barbare cupidité : que les nègres, à tout prendre, étaient encore plus misérables dans leur propre pays ; que d'ailleurs, ils étaient si stupides et si grossiers, qu'ils ne sentaient pas le pial qu'on leur t'lisait ; qu'ils s'habituaient à l'esclavage et au travail des plantations; qu'ils étaient traités moins durement qu'on ne croyait ; enfin, que c'était une véritable humanité de les enlever d'Afrique, où leurs compatriotes les auraient tués, et de les emporter à fond de cale, pour les vendre à des Européens qui avaient intérêt à les conserver vivants.

Après avoir fait justice de tous ces mauvais prétextes d'une détestable action, et de toutes ces excuses inventées après le crime, il interpelle gravement la Chambre, et dit avec une admirable éloquence : , « Il fut un temps, qu'il est bon de rappeler quelquefois m li la mémoire de nos compatriotes, temps de barbarie, où Ii des sacrifices humains-étaient, dit-on, offerts dans cette » île ; alors, et c'est ce que je veux remarquer aujourd'hui, « le commerce des esclaves était pratiqué parmi nous. Les esclaves, comme nous pouvons le lire dans l'Histoire de la « Grande-Bretagne, par Henry, étaient autrefois un article «.établi de nos exportations. «Un grand nombre d'hommes,

» dit-il, étaient emportés, comme des animaux, de la côte » de la Grande-Bretagne, et exposés en vente sur le marché de Rome. » On ne voit pas distinctement par quel moyen »on se les procurait: mais il y avait certainement une res\* semblance assez grande entre la situation de nos ancêtres » et celle des malheureux indigènes d'Afrique. L'historien nous dit que l'adultère, la sorcellerie, les dettes étaient »les principales causes qui fournissaient d'esclaves le marché de Rome; qu'à ce nombre on ajoutait encore les pri» sonniers faits à la guerre et quelques malheureux qui, «après avoir perdu tous leurs biens au jeu, avaient joué » leur propre corps et ceux de leurs femmes et de leurs »enfans. Chacune de ces causes est indiquée, presque dans »les mêmes termes, comme étant aujourd'hui une source »d'csclavage en Afrique. Ces faits et un ou deux exemples » de sacrifices humains fournissent la prétendue preuve que » l'Afrique est frappée d'une naturelle incapacité pour la a civilisation, qu'il y aurait enthousiasme et fanatisme à a la croire capable d'acquérir jamais les connaissances et, o les mœurs de l'Europe; que la Providence n'a jamais » voulu l'élever au-dessus de l'état de barbarie; que la Pro"vidence l'a irrévocablement condamnée à être seulement Il une pépinière d'esclaves pour les Européens libres et » civilisés.

» Admettez ces principes, en les appliquant à l'Afrique; lIet je serais curieux de savoir pourquoi l'on n'aurait pu les » appliquer aux anciens Bretons encore barbares. Pourquoi quelques sénateurs romains, raisonnant sur les M mêmes principes que quelques-uns des honorables J) membres de cette assemblée, et désignant les Bretons barbares, n'auraient-ils pas dit avec une égale har-

«diesse : C'est un peuple qui n'arrivera jamais à la civilî» sation ; c'est un peuple destiné à n'être jamais libre; un » peuple, sans l'intelligence nécessaire pour la pratique des »arts utiles; abaissé par la main de la nature au-dessous ,»du niveau de la race humaine, et créé pour faire une » fourniture d'esclavesau reste du monde. D'après les prln- \* cipes que nous avons entendus, cela ne pouvait-il pas se » dire aussi bien et avec autant de vérité de la Bretagne, à » cette époque de son histoire , que nous pouvons le dire »aujourd'hui des habitans de l'Afrique ?

a Nous sominef,, il y a long-temps, sortis de la barbarie.

» Nous avons presque oublié que nous fûmes autrefois des a barbares. Nous sommes parvenus à un état de société qui « présente le plus saillant contraste avec tous les traits dont » un Romain aurait pu jadis nous caractériser, et que nous ap»pliquons maintenant à l'Afrique. Il ne manque plus qu'une » chose pour achever le contraste, et pour nous justifier » aussi de l'imputation d'agir, même à cette heure, comme » dfs barbares. En effet nous continuons encore, à cette a heure, le barbare trafic des esclaves; nous le continuons » en dépit de nos grands et incontestables droits à la civi» lisation. Nous fûmes autrefois aussi obscurs parmi les na» tiotis de la terre, aussi sauvages dans nos coutumes, aussi a corrompus dans nos mœurs, aussi dégradés dans notre » intelligence, que le sont aujourd'hui les malheureux Africains. Mais, dans le cours d'une longue suite d'années, » par une progression lente, et d'abord presque in» sensible , nous sommes devenus riches d'une diversité de à biens, favorisés sans mesure de tous les dons de là Pro» vidence , incomparables dans le commerce , éminens par » les arts, plus avancés qu'aucun autre peuple dans les re-

n cherches de la philosophie et de la science, el oomblés »de toutes les bénédictions de la société civile.

» Nous sommes en possession de la paix, du bonhejr et »de la liberté; nous sommes sous la conduite d'une religion "douce et bienfaisante ; nous sommes protégés par des lois Il impartiales et par la meilleure administration de la justice : nous vivons sous un système de gouvernement que 1) notre heureuse expérience nous autorise à proclamer le o meilleur et le plus sage que l'on ait jamais imaginé. Nous saurions été pour toujours exclus de tous ces biens, s'il y 1) avait quelque vérité dans les principes que plusieurs » membres de la Chambre ont établis pour l'Afrique. Si ces « principes étaient vrais, nous aurions dû languir, jusqu'à » cette heure, dans le misérable état de brutalité et de dégra» dation où l'histoire atteste que nos ancêtres furentplongés.

Il Si les autres nations avaient appliqué à la Grande-Bretagne » le raisonnement que quelques sénateurs de cette île applia quent maintenant à l'Afrique, les siècles auraient"passé, a sans nous tirer de la barbarie; et nous qui jouissons des » bienfaits de la civilisation anglaise, des lois anglaises et de » la liberté anglaise, nous serions en ce moment peu supé» rieurs, soit pour la morale, soit pour les connaissances, eaux grossiers habitans des côtes de la Guinée. »

Enfin , cet éloquent discours, qui ne serait qu'une déclamation , s'il n'avait pas produit un bien durable, se termine par un mouvement d'enthousiasme presque poétique.

« Si nous écoutons la voix de la raison et du devoir, si » nous obéissons cette nuit à leurs conseils, quelques-unIt

»d'entre nous pourront vivre assez pour contempler le » revers du spectacle, dont nous détournons aujourd'hui les » yeux avec honte et regret. Nous pourrons voir les natu» rels d'Afrique engagés dans les paisibles travaux de Fin- » dustrie et lIans les soins d'un commerce légitime; nous s pourrons voiries rayons de la science et de la philosophie » poindre sur cette terre qui, dans une époque plus tardive »encore, pourra briller d'une pleine lumière. Alors J) nous pourrons espérer que l'Afrique enfin, après toutes »les autres parties du monde, recevra, vers le soir , ces » félicités qui sont descendues sur nous , avec tant d'abon»dance , à une heure plus matinale de l'univers. Alors »I'Europe, profitant de cette amélioration et de ce bonheur, recevra une juste compensation de sa générosité, » s'il faut appeler générosité, de ne plus retenir ce continent »sous les ténèbres, qui, dans d'autres régions plus favori»sées, ont disparu si vite.

«

.Nos primus equis oriens afïlavit anhelis : Illîeserarubens accendit luminavesper. »

Malgré ces belles promesses d'une imagination philantropique, malgré l'ascendant du premier ministre, la mesure ne fut adoptée qu'avec un amendement, et sous la réserve d'une exécution graduelle et successive. Toutefois, c'est de cette époque, de ce discours, que commence la réforme de cette grande cruauté de la civilisation. Depuis , le même principe a passé dans les lois des autres peuples; et l'interdiction de ce

commerce impie , infâme, s'est renouvelée, saus être malheureusement assez sévère, et assez efficace. Plus de trente ans après Pitt , des voix éloquentes et généreuses ont invoqué les mêmes principes, ont dénoncé presque les mêmes barbaries à la tribune des Chambres françaises. Tel est le succès tardif de ces missions d'humanité.

Les générations passent ; de nouveaux talens s'élèvent, pour plaider la même cause. Le mal s'adoucit ; et le bien tout entier s'accomplira dans l'avenir. Honneur à M. Pitt, pour avoir commencé.

C'était, Messieurs, au milieu de cette poursuite paisible d'un but salutaire pour l'humanité, que le ministre anglais se préparait à la guerre la plus terrible qui ait agité l'Europe.

Ici nous passerons vite. Il n'y a pas d'époque dans l'histoire de son pays, que l'on aime à entendre maudire. Ce parlement d'Angleterre, qui était la tribune de l'Europe et l'arsenal des rois coalisés, ne retentissait que d'imprécations contre la France. Nous écarterons les invectives, et chercherons seulement les traces de génie.

L'habile lenteur de Pitt avait obtenu ce qu'elle voulait. Elle avait irrévocablement divisé l'opposition anglaise. Pour combattre un peuple dont la force était doublée par une révolution, elle

avait attendu que toute l'Angleterre fût unie, resserrée par la crainte et la haine.

C'est ainsi que Pitt déclara, qu'il commença la guerre, avec l'appui du voeu national, et d'une immense majorité dans les deux Chambres. Cependant quelques voix éloquentes qui représentaient l'opposition, demandaient incessamment une paix , une trêve. Pitt demeurait inflexible à tous les raisormemens et même aux souffrances intérieures de son pays. Il s'était dit que cette France si forte, et rendue furieuse, il fallait la lasser, l'épuiser dans une guerre plus longue que ne serait son ardeur. L'opposition affaiblie, et sans popularité, répétait inutilement : que cette guerre acharnée centuplait les forces, ou du moins les effoi ts de l'ennemi ; qu'un peuple en révolution est d'autant plus redoutable , qu'on lui offre la guerre au dehors ; et qu'on le consumerait bien mieux , en le laissant à lui-même, au lieu de le distraire de l'anarchie par le péril et par la victoire.

Les deux opinions étaient éloquemment défendues ; et les chances des armes venaient souvent appuyer la dernière. Combien de fois l'opiniâtre constance de Pitt reçut-elle le démenti de la défaite! Combien de fois vit-il ces coalitions, qu'ilavait si laborieusement formées, se briser, se dissoudre

sous le coup de foudre d'une victoire ! Alors renfermé dans son He, il attendait, il amoncelait une guerre nouvelle. Il réveillait les craintes ; il sollicitait les haines ; il soldait, il enrégimentait les peuples ; et il redescendait encore sur ce champ de bataille, où son armée européenne avait été vaincue. Dans le point de vue impartial et désintéressé , qui nous est facile aujourd'hui, on est frappé du génie de cet homme, d'autant plus que ce n'est point à la faveur du pouvoir absolu qu'il obtient ces grands résultats. Il n'est pas despote , ou général. Battu au nord , il ne peut pas traverser son empire silencieux, et aller chercher une victoire au midi. Il est vaincu ; les alliés de l'Angleterre ont fuii, ont traité; des milliers d'Anglais sont tombés sur le champ de bataille ; il faut qu'il rende compte de tout.

Il a des adversaires éloquens , implacables ; il a contre lui les reproches, l'humiliation de son pays, tant de trésors prodigués en vain , de subsides donnés d'avance, et dépensés parune défaite, avant d'être votés: et cependant sa fermeté, son génie, son éloquence, lui donnent à lui, ministre accusable et fragile, toute l'audace, toute la stabilité d'un despote long-temps vainqueur. C'est ainsi qu'au milieu des troubles de l'Irlande, d'une détresse générale, d'une révolte de la flotte, on le voit suffire à tout, et diriger l'Europe.

La supériorité de cet homme éclate pour nous dans toute sa politique, indépendamment du blâme qui peut s'attacher à ses actes. Remarquons-le encore : cet effroi de la révolution française , cette haine des crimes qui la souillaient, Pitt n'essaya jamais d'en abuser contre les principes éternels de liberté. Tout le parti sur lequel il s'appuyait, cette aristocratie anglaise, si hautaine , ces déserteurs du parti Wigh n'avaient que des paroles d'imprécation pour les premiers auteurs, pour les promoteurs généreux de la réforme française. Rien n'était collectif et implacable comme leur haine. Dans leur propre pays même, si une tradition de liberté, qu'aucun préjugé ne pouvait détruire, les empêchait de mettre violemment la main sur les droits publics, et de les briser comme des choses profanées par l'abus qu'on en faisait ailleurs, cependant toute impartialité avait disparu des procès politiques. Les bills du parlement étaient des actes d'accusation ; la liberté individuelle était suspendue. L'homme à qui cette disposition ardente des esprits remettait, dansquelques circonstances, un si grand pouvoir, ne s'en servit jamais pour aucun intérêt personnel d'orgueil ou de vengeance.

Son langage même n'avait pas ce caractère d'àpreté que l'on retrouve dans Windham, dans.

Burke. Il était grave et modéré. Je n'en citerai qu'un exemple : c'est une mémorable anecdote parlementaire.

Les convulsions violentes et san guinaires de la France semblaient apaisées. Un gouvernement à la fois moins menacé et moins cruel régnait sur elle ; cependant la guerre durait encore ; une sorte d'interdit était jeté sur ce pays par les puissances de l'Europe. Les hommes qui avaient pris part aux premiers troubles de la France, quoique victimes eux - mêmes de l'anarchie, restaient en butte aux soupçons et aux rigueurs.

Trois membres de l'assemblée constituante , inégalement célèbres , également honorables , le général Lafayette, MM. de Pusy et de Maubourg, avaient été saisis hors de France par les soldats de la Prusse, et jetés dans un cachot d'Olmutz, de cette forteresse d'Olmutz, espèce de Bastille européenne , pour les vaincus et les malheureux défenseurs des plus nobles causes qui aient été soutenues en Europe. C'était là que, sur la recommandation de la Russie, avaient été soigneusement gardés plusieurs de ces courageux Polonais, qui avaient fait d'impuissans efforts pour l'indépendance de leur pays. Là , près du généreux Français qui avait acquis tant de gloire en Amérique, une femme, modèle de vertu et de

tendresse conjugale, avait obtenu la faveur d'une captivité commune : elle était enfermée, avec sa fille, dans la prison de son époux.

Toutes les âmes généreuses ressentaient un vif intérêt pour cette infortune , qui semblait continuer les proscriptions, au moment où elles commençaient à cesser en France. Le bruit devait en retentir dans le parlement britannique.

Un Irlandais, le général Fitz-Patrick, avait, dès l'année 1794, réclamé vivement ; mais la haine et la terreur qu'inspiraient les désordres et les victoires de la France étaient encore trop récentes.

On avait peur de la pitié, comme d'une faiblesse qui vous livrerait à l'ennemi. Burke , dans l'ardeur de sa conversion nouvelle, dans son indignation devenue impitoyable à force de pitié, s'était élevé avec une inexorable véhémence contre toute réclamation , et avait fait taire les orateurs. Cependant la captivité s'était prolongée ; les rigueurs ne s'étaient pas affaiblies.

Cette femme, d'un dévouement si noble et si tendre , partageant une dure captivité , ajoutait un intérêt de plus au malheur du généreux proscrit.

Le général Fitz-Patrick renouvela, dans la Chambre des Communes, la demande d'une intervention en faveur des trois prisonniers d'ûI-

mutz. Son discours élégant et noble ne s'adressait qu'à l'honneur national, ne réclamait que la justice, sans récrimination politique.

L'impétueux Windham, alors ministre de la guerre, qui avait été Wigh si ardent, et qui, par cela même, était Tory si passionné, Windham se lève et veut répondre; mais Pitt, qui prévoyait sa colère , prend la parole. Son langage est calme et bienveillant ; il s'accuse presque il regrette de ne pouvoir adopter ce qu'on lui propose ; les expressions d'estime, d'intérêt tombent de sa bouche; il voudrait tout concilier; et cependant il trouve des raisons invincibles pour ne rien faire.

Le débat se prolonge. Fox répond avec un peu d'amertume. Willberforce se lève ; ardent ami de la liberté, l'irréligion française l'a ramené vers le pouvoir. Wigh et méthodiste, il soutient le ministère de Pitt, par attachement à l'ordre social - mais dans son alliance désintéressée, il conserve la générosité de ses premiers principes. En ce moment il paraît favorable à la motion de Fitz-Patrick; il propose une intervention , dont il laisse la forme au choix du ministère. Fitz-Patrick accepte l'amendement proposé. Windhmu fait encore un signe, pour obtenir la parole ; mais l'Orateur évite de l'apercevoir ; le débat continue. Enfin, dans un intervalle, Windham s'est levé , et avec cette

vivacité colère, avec ces expressions injurieuses, spirituelles, avec ce mélange de logique et d'inconséquence qui le caractérisent, il se moque de la philantropie de Willberforce, allié actuel du ministère ; il se moque plus amèrement du zèle généreux de Fitz-Patrick; il prend en main la cause des persécuteurs ; il trouve des excuses à toutes les violences ; il parodie la pitié la plus légitime ; il demande pourquoi le même intérêt ne s'attache pas à tant d'autres victimes politiques, à Collot-d'Herbois» par exemple, à ce pauvre Collot-d'Herbois ; puis alors, avec une verve bouffonne, il fait un tableau pathétique des malheurs présumés de Collot-d'Herbois ; il décrit la Guyane ; il s'indigne du mauvais climat et du séjour insalubre de cette colonie ; il s'attendrit ironiquement : puis il devient sérieux , dur , implacable ; il s'élève contre les hommes qui, bien ou mal intentionnés , dit-il, ont pris part au commencement des grands troubles civils ; il s'irrite contre ceux que leur intérêt même , leur naissance , leur fortune n'a pas retenus dans le parti du pouvoir ; il leur dit anathème ; il souhaite qu'ils épuisent le calice jusqu'à la lie. Après ces dérisions amères, ces bouffonneries, ces insultes , il se rasseoit paisiblement. Fox se lève. Je ne redirai pas ici tout

son discours. Je ne m'arrêterai qu'à la réfutation de cette maxime dure et fausse de Windham, qui réprouve les mécomptes de la vertu, et calomnie ses revers, plus qu'il ne s'indigne contre les crimes, qui ne fait aucune part aux intentions , et ne juge que le succès. Après une amère allusion à la désastreuse entreprise de Quiberon, dirigée par Windham : «Eh quoi ! ditFox, quelque corrompu, quelque intolérant, » quelque oppressif, quelque ennemi des droits et du bonheur »de l'humanité que soit un gouvernement; quelque verntueux, quelque modéré, quelque patriote, quelque humain n que soit un réformateur, celui qui commence la réforme la » plus juste, doit être dévoué à la vengeance la plus irréconciliable ? S'il vient après lui des hommes indignes de lui, aqui ternissent par leurs excès la cause delà liberté, ceux» là peuvent être pardonnés : toute la haine de la révolu» tion criminelle doit se porter sur celui qui a commencé une » révolution vertueuse? Ainsi, le très-honorable secrétaire » dela guerre pardonne de tout son cœur à Cromwell, parce »que Cromwell n'est venu qu'en second, qu'il a trouvé les » choses préparées, et qu'il n'a fait que tourner les circons» tances à son profit. Mais nos grands, nos illustres an» cêtres, Pym, Hampden, le lord Falkland, le comte de Bedfort , tous ces personnages à qui nous sommes accoutumés à reiidre des honneurs presque divins, pour le bien J) qu'ils ont fait au genre humain et à leur patrie , pour les » maux dont ils nous ont délivrés, pour le courage prudent, M l'humanité généreuse, le noble désintéressement avec

» lequel Ils ont poursuivi leurs desseins ; voilà les hommes "qui, suivant la doctrine de cette soirée, doivent être » voués à une exécration éternelle. Jusqu'ici nous trouvions » Hume assez sévère, lorsqu'il dit qu'Hampden est mort a au moment favorable pour sa gloire, parce que, s'il eût : vécu quelques mois de plus, il allait probablement découvrir le feu caché d'une violente ambition. Mais Hume va 1) maintenant nous paraître bien doux, auprès du très-ho» norable secrétaire de la guerre. Selon ce dernier, les e hommes qui ont noirci, par leurs crimes, la cause brilu lante de la liberté, ont été vertueux, en comparaison de » ceux qui voulaient seulement délivrer leur pays du poids » des abus, des fléaux de la corruption et du joug de la tyn rannie. Cromwell, Harrisson, Bradshaw, l'exécuteur «masqué qui a fait tomber la tête de l'infortuné Charles I, » voilà les objets de la tendre commisération et de l'induln gence éclairée du très-honorable secrétaire de la guerre.

n Hampden, Bedfort, Falkland, tué en combattant pour ason roi, voilà les criminels pour lesquels il ne trouve pas a encore assez de haine dans son cœur, ni assez de sup1) pliees sur la terre. Le très-honorable secrétaire nous l'a «dit positivement : pour ces rois et pour ces ministres » absolus, Collot-d'Herbois est bien loin de mériter autant » de haine et de vengeance que Lafayette. Après m'être a étonné d'abord de cette proposition, je commence à la » concevoir. En effet, Collot-d'Herbois est un infâme, est ') un monstrei Lafayette est un grand caractère et un « homme de bien. Collot-d'Herbois souille la liberté, il la » rend haïssable par tous les crimes qu'il ose revêtir de son » nom; Lafayette l'honore, il la fait chérir par toutes les a vertus dont il la montre environnée. »

Ces épisodes oratoires ne doivent pas nous détourner du grand spectacle que présente cette époque ; c'est toujours Pitt qui la remplit tout entière. En 1800, des propositions de paix sont faites à l'Angleterre par le nouveau gouvernement de France. Pitt les combattit dans le parlement. Le temps me manque ici pour reproduire son discours; mais je l'indique à votre attention, comme un monument historique. Les cvènemens y sont jugés, dans le point de vue patriotique d'un Anglais, mais avec ce reste de haute impartialité dont un homme de génie ne peut se défaire. L'homme qui s'était saisi du pouvoir en France, est apprécié sans colère, sans insulte, avec un secret respect, et une visible terreur pour la supériorité et l'activité de son génie. Mais cet homme, par cela seul que l'orateur le juge ainsi, il le croit incapable de la paix. Dans deux pages, politiquement et historiquement admirables, il fait résulter la nécessité de la guerre , la passion de la guerre, et je dirai presque le droit de la guerre, pour cet homme , de la situation où il est placé, et du besoin qu'il a d'assurer et de compléter sa fortune. Il le regarde , il le représente comme une puissance fatale, poussée toujours devant elle, et qui doit marcher et grandir jusqu'à sa chute; et il attend

cette chute. Mais la politique prévoyante et obstinée d'un homme ne pouvait se communiquer à tout un peuple; elle ne pouvait tenir contre les coups redoublés des évènemens, qui venaient briser toutes les ligues, et déconcerter tous les plans.

C'était au commencement de 1800, que Pitt parlait ainsi ; en même temps, il cherchait à ménager des forces nouvelles pour la lutte si longue, à laquelle il dévouait son pays et lui -même.

Cette unité à laquelle il avait ramené les partis, il voulut l'établir dans les élmens de la monarchie britannique. Il supprima le parlement d'Irlande , et réunit entièrement cette île à f Angleterre. Une conséquence naturelle de l'acte d'union , c'était sans doute l'émancipation catholique. Pitt la désirait : il était digne de l'accomplir. Mais elle était réservée à une autre époque. Remarquez-le, Messieurs; cette Angleterre dont la puissance et la liberté même semblaient fondées sur des oppressions partielles, chaque fois qu'elle a besoin de trouver un surcroît de force, elle détruit une injustice, elle reconnaît un droit,. Veut-elle se préparer pour quelque grande lutte, ce n'est pas une liberté qu'elle supprime; c'est une liberté qu'elle élève, comme une colonne de plus, pour soutenir l'édifice.

Après avoir réuni l'Irlande à l'Angleterre, Pitt songeait à préparer l'émancipation des catholiques. Mais ces coups de hache de la victoire faisaient sauter en éclats tous les plans du ministre.

La bataille de Marengo brise la coalition. Pitt alors descend du ministère ; il n'en tombe pas, il se retire. La paix, qu'il a repoussée, il la croit provisoirement nécessaire , inévitable ; mais il laisse à des hommes inférieurs, à des sous-ordres de son génie, le soin de la faire, et de la signer à sa place. Il était sûr qu'elle ne serait pas longue ; ce fut la paix d'Amiens.

Dans l'intervalle, Fox vint en France , et fut accueilli par le premier consul. Savez-vous l'idée qu'il emporta de ses entretiens ? que le premier consul était un jeune homme enivré de sa grande situation, étourdi de ses prodigieux succès, qui voulait rester là, et souhaitait passionnément le maintien de la paix ; que l'on avait été bien coupable de contrarier une intention si sincère.

Une fois, revenant de dîner à la nouvelle cour, Fox était singulièrement frappé de l'enthousiasme du jeune consul pour le bien de l'espèce humaine, et de ses projets de réunir les deux mondes, de rapprocher l'homme blanc et l' homme noir , et de fonder les bases d'une paix perpétuelle. Sans faire tort à la sagacité de

l'homme d'état anglais, j'imagine qu'il fut dupe, et qu'il y avait dans la politique instinctive du - jeune conquérant un désir de flatter le philantrope auquel il parlait, et de le bercer d'espérances selon son coeur.

Pitt était moins confiant. Loin de croire à la durée de la paix , il redoutait pour l'Angleterre une invasion, qui peut-être ne fut jamais sérieusement projetée. Cette crainte d'un pareil homme est un grand hommage au génie du guerrier. Cependant , au premier signe de Pitt, ce ministère qu'il avait laissé là, comme son chapeau, disait-on, se retira. Pitt remonta, par droit de conquête, à cette place qu'il avait déjà occupée dix-huit ans, et aussitôt la guerre est rallumée. L'art et la politique ramassent de tous côtés des soldats pour commencer cette dernière campagne de l'Europe contre la France , du vivant de Pitt au moins. Mais, encore une fois, le bras de fer du conquérant brisa toutes les forces de la coalition.

Les subsides anglais étaient dévorés; l'Angleterre pliait sous le poids d'une dette énorme. La confiance dans l'habileté du ministre était ébranlée devant de tels désastres. L'âme altière dePittne résista pas à cette nouvelle tromperie de ses espérances. C'est en i8o3 que la paix de Presbourg fut signée. Quelques mois après, Pitt n'existait

plus. Ce n'est pas de la goutte qu'il est mort, c'est de chagrin. Il ne put résister à ce dernier démenti qu'il recevait. Son patriotisme et son orgueil furent également désespérés. Il mourut sans douter de la sagesse de ses premières vues ; il y croyait fermement; il les léguait à d'autres : mais il éprouvait un cruel mécompte, une amère douleur de ne pas assister lui-même au succès de ses desseins, et de s'en remettre à l'avenir et à d'autres mains.

Cette grande scène du parlement d'Angleterre se dégarnit, et semble se fermer en quelques années. Tous ces personnages, qui avaient paru avec tant d'éclat, s'en vont l'un après l'autre.

Singulier éloge , tout à la fois d'une constitution sociale et d'un homme ! Ce que cet homme avait commencé par son audace d'esprit, par son génie tenace et entreprenant, tout cela sera continué et achevé par l'esprit du pays, pour ainsi dire par la tradition qui remplacera l'homme supérieur, et régnera pour lui. C'est la gloire des états libres. Ils font naître le génie ; et ils peuvent s'en passer, et vivre, en quelque sorte, de la pensée publique.

J'ai dit que cette scène du parlement britannique , si riche, si éclatante de talens, devint 1 déserte. Pitt meurt à quarante-sept ans, con-

sumé par les travaux et les chagrins du grand rôle qu'il avait commencé si jeune. Son rival Fox, qui depuis vingt - quatre ans luttait pour ressaisir le pouvoir, arrive enfin à ce but : le voilà ministre. Il trouve les embarras qu'avait légués l'exécution même des grands desseins de son prédécesseur, cette dette immense, cette guerre commencée; il veut faire une guerre de plus, une guerre à la Prusse pour la défense des états de Hanovre, Mais au milieu de ses projets à peine ébauchés, et avant qu'on eût pu juger si son génie politique égalerait son éloquence, il meurt. Shéridan lui survécut quelques années ; mais pour languir au-dessous de lui-même, dans la décrépitude prématurée du talent. Rien ne dévore comme la tribune. Elle consume par l'agitation véhémente de la parole, les impatiences de l'amour-propre, et les inquiétudes ou les mécomptes de l'ambition : la vie politique dans un état libre, c'est l'émotion irritante de la parole ajoutée à tout l'accablement des affaires. Cette vie eût tué Richelieu dix ans plus tôt.

Un moment secrétaire d'état avec Fox, Shéridan ne fut plus rien après lui. Le brillant Shéridan perdit tout, non-seulement sa fortune ; il avait commencé par-là; non-seulement

e pouvoir ; il n'était pas fait pour le garder , nais il perdit sa popularité. Et j'ai peine à le ire, il échoua dans une élection. Sa misère levint si grande , qu'il allait être arrêté sur son it de mort. Son médecin fut obligé de le sauver les huissiers, en déclarant qu'il ne pourrait être ransporté vivant jusqu'à la prison. On regrette [lie cette générosité prétendue des Anglais, ne e soit pas trouvée là, et que vingt mille sousriptions ne soient pas venues protéger le lit de iort de ce Shéridan qui avait fait tant rire le • oublie à ses comédies, et qui s'était® fait tant aplaudir au parlement.

L'aîné de tous ces hommes illustres, Burke, es avait depuis long-temps précédés dans la ombe. Ses derni ers jours avaient été empoisonnés l'une amère douleur. Il avait élevé, avec les oins les plus tendres, un fils qui annonçait le )lus rare talent pour les lettres etsla tribune.

Jne mort prématurée lui enleva ce jeune homme, je jour, où après cet inconsolable malheur, il 'eparut pour la première fois dans le parlement, Fox s'approcha de lui. Malgré leur vieille aninosité, souvent aigrie par de nouveaux dissen;imens, malgré les blessures réciproques qu'ils s'étaient faites, Fox le voyait si malheureux , ,iu'il voulait redevenir son ami. Mais Burke dé-

tourna les yeux , refusant de recevoir les consolations d'un homme qu'il n'aimait plus. Bientôt il se retira tout-à-fait du parlement; il ne voulut plus d'une célébrité qu'il ne pouvait transmettre à son fils; et peu de temps après , Burke n'était plus.

Ainsi, cette brillante pléiade du parlement britannique s'éteignit. Ces quatre hommes diversement célèbres, qui avaient charmé, dominé leurs concitoyens, qui avaient régné sur l'opinion, ou guidé le pouvoir, les voilà disparus.

Après eux, resta l'esprit même du pays, la puissance de la constitution ; puis s'élevèrent des hommes qui s'appelaient leurs élèves, et, qui déjà, sont eux-mêmes remplacés presque tous.

Vingt ans suffisent, dans cette active et dévorante carrière, pour renouveler tous les personnages.

Burke, Pitt, Fox, furent enlevés avant la vieillesse, comme nous avons vu disparaître, plus vite encore, Camille Jordan, De Serre et le général Foy. (Applaudissemens.)

VINGTIÈME LEÇON.

Retour à la littérature française. — Nouveau caractère qu'elle reçoit de la révolution. — Son rôle dans nos troubles civils. — Les deux Chénier. — Détails sur leurs premières années. — Dissentiment des deux frères. — Mort d'André Chénier. — Justification de son frère. - - Talent neuf et original d'André Chénier.

— Ses principaux essais. — Caractère distinctif de sa poésie.

MESSIEURS,

Je ne voudrais pas terminer ce trop long tableau du XVIIIe siècle, par des souvenirs étrangers à notre pays. Mes digressions n'étaient que des parallèles instructifs on honorables pour laFrance.

Il est temps de les finir. Au nom de l'éloquence, je vous ai presque conduits au greffe des tribunaux anglais. Je vousairetenus bien long-temps à la Chambre des Communes. J'ai fatigué votre attention de tous les détails de la stratégie parlemen-

taire; et je vous ai fait admirer les naturelles inspirations des grands orateurs britanniques. Ce que je cherchais là, comme ailleurs, c'étaient leslettres dans leur acception variée; c'étaitle talent, le génie appliqués aux intérêts civils de la société. Mais, si celte sérieuse et dernière vocation des lettres prédomine dans les états libres, elle est bien loin d'exclure toutes les autres formes brillantes de la pensée spéculative et de l'imagination. La tribune politique enrichit les lettres, moins par le surcroît nouveau d'une forme d'éloquence, que par le mouvement général et l'allure franche et libre qu'elle communique aux esprits. Tout pays qui conserve, ou qui voit s'élever des assemblées délibérantes, renferme une source de rajeunissement moral. Il nous reste , Messieurs, à suivre et à marquer ce résultat en France, dans les années de la révolution française. Il nous reste à examiner l'influence que cette révolution profonde, qui n'était pas un changement de pouvoir, mais un bouleversement de société , devait exercer sur l'imagination dans le présent et dans l'avenir.

Etait-ce un trouble ou une régénération qu'elle devait apporter à la pensée? Devait-elle la rendre un moment folle et violente ? ou la laisser longtemps féconde et agitée de grands souvenirs f

Enfin, quels hommes ont paru faits pour la gloire des lettres, ont montré ou promis du génie, au milieu de cette tourmente destructi ve ?

En est-il quelqu'un dont nous puissions entrevoir l'immortalité, à travers le crêpe funèbre des proscriptions civiles? En est-il quelqu'un que nous puissions reconnaitre et suivre, à la trace de son sang , jusqu'à l'éehafaud, qui lui enlevait la vie et la gloire r Il en est hélas! et dans cette longue histoire du génie français que je vous raconte, je ne puis supprimer de tels noms. Il y aurait bien mauvaise grâce dans une convenance politique qui craindrait ces tragiques souvenirs.

Je rentre au milieu de la France encore toute passionnée et toute sanglante. Je n'écoute pas les cris bruyans de sa tribune. Je me garde, ou je dédaigne d'étudier sous les vains rapports de l'art ces paroles qui étaient des actions terribles et toutes puissantes.

Mais y avait-il des lettres alors? Y avaitil des poëtes, des hommes qui se livraient au plaisir de l'imagination , pour elle-même , ou plutôt, qui la faisaient servir à la défense de l'infortune, à l'ànathême du crime ? Je vais rappeler des noms qui ont été souvent signe de contradiction entre les hommes, et que tour à tour la partialité contemporaine a exaltés ou

flétris, a chargés d'apothéoses ou de calomnies.

Nous l'avons dit, dans ce travail des esprits qui précéda l'emportement des troubles civils, les imaginations s'étaient élancées vers tout à la fois; elles embrassaient des espérances de progrès illimités dans les sciences ; elles rêvaient le renou- vellement du monde des idées, avant de mettre la main à la réforme du monde social. Mais, lorsque 1789 arriva, et qu'il remit au peuple tout pouvoir de changer et de détruire, alors cette activité réelle fit disparaître ces rêves de l'imagination solitaire, ces ambitions du génie spéculatif. On se mit à l'oeuvre ; et l'on n'écrivit plus que pour agir. Cependant, quelques hommes nés pour les arts, au milieu de cette violente préoccupation, gardaient l'instinct de leur vocation , même en se mêlant à cette activité politique , que personne ne pouvait éviter, ni s'interdire; ils étaient encore poëtes, écrivains, rêveurs, métaphysiciens, philosophes.

Ce célèbre et infortuné Condorcet, quelques jours avant l'époque où, proscrit par la tyrannie décemvirale , il errait sans asile , portant sur lui son gage d'affranchissement, le poison, Condorcet écrivait encore des pages animées d'un enthousiasme calculateur , dans lesquelles, s'appuyant sur toutes les théories de la science, il

apprécie la perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine, et rêve un progrès continu de sagesse, de justice, de bonheur, au milieu de tous les délires de la force et de la tyrannie.

D'autres esprits conservaient des illusions semblables, entretenues par l'imagination. De leurs études continuées au milieu de tant de périls, du grand spectacle que ce renouvellement du monde donnait aux hommes, devait sortir une littérature nouvelle, dent l'influence se prolongera sur l'avenir. La poésie, la philosophie morale les études historiques, devaient recevoir de ce terrible renouvellement des esprits un caractère nouveau.

Parmi les poëtes de cette époque, il en est deux, portant le même nom, issus du même sang, et qu'on ne peut séparer ; ce sont les deux Chénier. Une tristesse uniforme se répand sur leurs destinées si différentes. Un intérêt particulier s'attachait à leur naissance , à leur éducation, à leurs premières années. De plus cruels souvenirs ont fait oublier cet intérêt. Fils d'un homme savant, qui passa la plus grande part de sa vie dans les consulats d'Orient, ils étaient nés tous deux à Constantinople, d'une femme belle et spirituelle, d'une Grecque. Oui, cette femme était spirituelle. Il est resté d'elle,

des pages élégantes, ingénieuses, où le goût français, qu'elle avait appris de son mari, est animé par je ne sais quelle grâce asiatique. Ce sont deux Lettres sur les moeurs de son pays, deux lettres dont le sujet offre un contraste analogue à celui de sa propre destinée, d'abord brillante,, heureuse, puis désolée par les regrets. L'une de ces deux lettres a pour objet les danses de la Grèce moderne. Mme Chénier se chargeait d'apprendre à un savant de France les vicissitudes et les formes diverses de cet art ingénieux transmis de l'antiquité, et soigneusement conservé par les jeunes filles qui dansent sur les bords de la Mer-Noire et dans les Iles des Princes. Avec une érudition locale et féminine, relevée par l'étude de la poésie antique, elle explique, elle décrit la candiote3 Varnaute, le balaristo; et dans les chants modernesqui accompagnent ces danses symboliques, elle retrouve à peine altérés, les souvenirs de la fable et de l'histoire, les noms d'Ariane et d'Alexandre. C'est la dissertation la plus gracieuse qu'on puisse lire.

L'autre lettre est consacrée au récit des cérémonies funèbres , dans la Grèce chrétienne, encore toute remplie des débris poétiques de ses , anciennes moeurs. C'est une vive et touchante esquisse de ces peintures qu'a tracées, de nos

jours , avec plus de détail, le docte et ingénieux Fauriel. On y voit des exemples, alors inconnus, de ces myriologues , de ces chants improvisés par le deuil des femmes grecques sur le tombeau d'un frère, d'un époux, d'un fils, et tout pleins de douleur et de poésie. 1 Elevés d'abord sous les yeux de ce père ingénieux , savant, et de cette mère brillante d'imagination et de grâce, les deux Chénier devaient être poëtes; c'était pour eux tout à la fois une impression du premier âge, et un don de naissance. J'aurai peine à juger leurs écrits. Ce n'est pas que ma préférence hésite ; mais tant de souvenirs touchans se lient au nom de ces deux poëtes, tant de graves pensées et de questions délicates sur le goût se présentent à la fois, que j'éprouve une confusion d'idées qui sera trop sensible dans mes paroles.

Envoyé de Constantinople en France, André Chénier, l'aîné des deux frères, fut placé dans un collège de Paris. Son goût vif pour les arts , son instinct de l'antiquité, comme d'une patrie, se montrèrent d'abord. En apprenant la langue grecque, alors très-négligée de nos savans, il semblait se souvenir des jeux de son enfance, et des chants de sa mère. Il fit des progrès rapides dans toutes les études classiques. A quatorze ans,

plus instruit que tous ses compagnons, il était poëte; il traduisait Anacréon et Sapho, et rendait avec grâce la douceur et la passion, de ces chants, nationaux pour lui. Au sortirducollége, il entra dans la vie militaire qui convenait peu à son humeur libre et rêveuse. Illa quitta, et se livra de nouveau à de fortes études, à la méditation assidue des chefs-d'oeuvre antiques, retenant son taieatpour le fortifier, et ne se hâtant pas d'écrire.

Son frère, plus jeune que lui, se précipita plus vite vers la renommée littéraire. Après des études incomplètes et rapides dans le même collège, après quelque séjour dans une garnison, emporté par l'ardeur de la célébrité, il se jette dans cette carrière de la tragédie, si haute et pourtant si fréquentée, qui semblait alors, par la multitude des concurrens etla facilité dessuccès, une continuation immédiate de la rhétorique. Il fait sa tragédie d'Azémire, jouée et même applaudie, je crois, à Fontainebleau. Puis, esprit supérieur, il s'aperçoit, dans son succès, de tout ce qui manque à son talent ; il recommence de sérieuses études, au moins sur les grands écrivains de l'école française. Une ambition ardente lui impose trois ans de retraite , pendant lesquels tout va changer en France.

11 préparait sa tragédie de Charles IX pour

cette époque nouvelle, que son frère ne salua pas d'abord avec moins d'ardeur. Les voilà donc tous deux contemporains, spectateurs animés des mêmes événemens, le plus jeune accroissant à la hâte sa célébrité, l'autre commençant la sienne. Parlons d'abord d'André Chénier ; c'est justice : il avait la préséance de l'âge ; il a eu celle de l'échafaud. La destinée de ces deux frères offre d'ailleurs un tragique intérêt. En repoussant avec horreur les traditions de la calomnie , on voit en eux un lamentable exemple du malheur des révolutions. L'un d'eux se dévoue lentement à l'étude de l'art : sa gloire est obscure ; son imagination est à la fois studieuse et passionnée ; et quand ce grand renouvellement de 1789 arrive, il en est saisi vivement. Les premiers vers connus d'André Chénier sont une hymne d'enthousiasme et de joie sur la fameuse séance du Jeu de Paume ; c'est l'inauguration pindarique de la révolution sociale. Les premières tragédies célèbres de Marie-Joseph Chénier, sont des tragédies par- tiales, comme il le dit lui-même, tout empreintes de la véhémence des passions nouvelles. C'est Charles IX, Henri III; ce sont des pièces qui, flétrissant d'un légitime opprobre les vieux forfaits dela souveraineté absolue, étaient, surtout à l'époque où elles parurent, de menaçantes allu-

sions pour une souveraineté affaiblie et tombante.

Cette voie commune d'enthousiasme et d'ardeur pour la réformation sociale, où s'étaient précipités les deux frères, ils ne la suivirent pas longtemps du même pas, ni avec le même coeur.

André Chénier était de la race de ces hommes généreux que l'on voit paraitre au commencement des révolutions, qui se passionnent avec une courageuse candeur pour toutes les nobles idées de liberté , de réparation , de justice ; qui les réclament, au péril de tous leurs intérêts ; et puis qui, lorsque les révolutions avancent ou s'égarent , lorsque les réformes demandées par des âmes généreuses, et souvent repoussées par d'imprudentes résistances, sont tombées dans des mains brutales et violentes , s'indignent, se séparent, deviennent transfuges du plus fort, et désertent vers le parti des vaincus et des opprimés.

Ainsi, quand la révolution fut souillée, quand des meurtres ensanglantèrent des théories, alors son âme fut saisie d'indignation.

Cependant cette émotion de sa pitié ne devint pas une réaction de sa raison; il ne rejeta pas les principes généreux et libres qu'il avait d'abord embrassés; il les retint avec la même énergie; il les professa avec la même éloquence :

mais il sépara les assassins des réformateurs. Et ainsi, se dévouant presque à une double haine, il continuait de proclamer toutes les théories de liberté, et d'attaquer avec une vertueuse colère tous les promoteurs d'anarchie. C'est une voie d'honneur, et de courage; ce n'est pas celle d'une longue vie, dans les temps de révolution.

Son frère était-il, au fond de l'âme, plus timide ou plus violent? Ce qu'il fit bien au-delà pour le parti républicain, était-ce un emportement de sa passion ou un sacrifice de sa faiblesse?

Je ne veux pas le juger sévèrement. Je regretterais d'insulter une de ces ombres, au profit de l'autre; elle m'en désavouerait. Ce n'est que la leçon morale que nous cherchons ici. Nous ne dirons que ce qui tient au développement du génie qui s'élève, quand l'âme s'épure.

Tandis que, par des écrits polémiques, André Chénier signalait sa haine contre des tyrans démocrates, et qu'en silence son imagination toute grecque se répandait dans des poésies d'une grâce ravissante, son frère obtenaitla célébrité bruyante du théâtre, devenu le tumultueux écho des passions politiques. Les lettres le conduisirent à la tribune. Poète, tragique et patriotique, au milieu de ce drame épouvantable d'une révolution, il devint orateur. Il survécut à des temps affreux

qui le menaçaient lui-même. Il vit plus tard sa gloire littéraire s'accroître. Son frère fut plus heureux : il ne fut que victime ; il porta, jeune, sa tête sur J'échafaud, où il n'avait fait monter personne.

Cependant, Messieurs, il ne faut pas que ce parallèle, dont la vérité seule est assez sévère, devienne injuste , pour multiplier des contrastes.

Celui des deux Chénier, qui avait pour lui la célébrité de la tribune , les applaudissemens du théâtre , et qui semblait emporté, égaré par les passions violentes du temps, qui même fut associé à l'acte le plus coupable de cette époque , son ame cependant conservait et manifesta plus d'une fois des sentimens généreux.

Lorsque l'auteur applaudi de Caius Gracchus faisait entendre ces paroles : des lois et non du sang, ce peu de mots prononcés étaient un effort de courage. A une époque moins menaçante, lorsqu'une sorte de controverse publique s'établit entre les deux frères sur le Club trop fameux qui fit trembler les assemblées comme les trônes, on doit remarquer l'extrême modération de Marie-Joseph Chénier. On s'aperçoit qu'il craint le danger du débat, et qu'il voudrait émousser la vivacité des coups qui lui sont

portés à lui-même, pour ne pas exposer la main qui les porte. Enfin, dans ces jours atroces, où les premiers héros de la réformation civile étaient depuis long - temps poursuivis, où Barnave et tant d'autres avaient péri, où les premiers persécuteurs même étaient déjà victimes, lorsque André Chénier fut jeté dans les cachots, son frère s'intéressa vivement pour lui. C'était trop peu sans doute ; mais lui-même alors, dans son rapport pour exclure les restes de Mirabeau du Panthéon, ayant osé ne pas nommer l'idole immonde qu'on substituait au grand orateur, se trouvait, pour ce courage de réticence, exposé au supplice : loin de pouvoir protéger, il avait à peine le crédit de vivre encore quelques jours. Le Tibère de l'anarchie l'avait désigné., du haut de la tribune, par une de ces allusions, présages de mort. Il ne paraissait plus dans l'assemblée décimée. Cependant, poëte encore, il chantait les glorieuses victoires que la révolution opposait aux crimes de ses chefs, et qui servaient à leur puissance ; et ce n'était pas de sa part un calcul de crainte, mais un effort de zèle pour son frère. On le vit souvent, auprès de Méhul, le célèbre musicien, méditant avec lui les paroles et l'air de ce chant du départ, qui fut entendu à la journée de Fleurus. Il espérait que

cette offrande poétique, tout animée de passions républicaines, plairait à l'impitoyable orgueil des décemvirs, et rachèterait la vie de son frère. Il espérait obtenir à ce prix la grâce d'une si chère victime. Il ne l'obtint pas.

Après plusieurs mois de captivité, André Chénier, avec trente-huit coupables comme lui ( il y avait dans le nombre un autre poëte, Roucher, auteur des Mois), André Chénier fut traduit devant le tribunal de mort. Il était accusé d'un crime bien étrange, d'avoir conspiré son évasion de prison, et le renversement de la république. Ramené dans son cachot, jusqu'au supplice, ses dernières pensées furent toutes de poésie et d'enthousiasme. Il faisait encore des versa l'instant où l'échafaud l'appelait. Il y a peu de vers inspirés si près de la mort. La voix du poëte, dans cette horrible attente, resta ferme et sonore :

«Comme un dernier rayon, comme un dernier zéphire Anime la fin d'un beau jour, Au pied de l'échafaud j'essaie encor ma lyre.

Peut-être est-ce bientôt mon tour; Peut-être, avant que l'heure , en cercle promenée, Ait posé, sur l'émail brillant, Dans les soixante pas où sa route est bornée, Son pied sonore et vigilant, Le sommeil du tombeau pressera mes paupières;

Avant que de ses deux moitiés, - Ce vers, que je commence, ait atteint la dernière, Peut-être en ces murs effrayés Le messager de mort, noir recruteur des ombres,' Escorté d'infâmes soldats, Remplira de mon nom ces longs corridors sombres.

»

Il était huit heures du matin 3 on appela André Chénier ; et la pièce n'a pas été achevée.

Monté sur le tombereau fatal, il se trouva près de Roucher, esprit généreux, coeur droit, enthousiaste partisan des premières réformes politiques de la France. Moins jeune que son compagnon de supplice, Roucher tenait plus à la vie cependant. Il était heureux époux, heureux père. La veille de ce jour, il avait, pour dernier souvenir, envoyé son portrait à sa femme et à sa fille, avec ces vers touchans : (1 Ne vous étonnez pas, objets sacrés et doux, Si quelque ombre funeste obscurcit mon visage; Lorsqu'un savant crayon dessina cette image, L'échafaud m'attendait, et je pensais à vous.

Quand les deux poëtes furent près l'un de l'autre, Roucher s'arma du même courage; ils s'entretinrent de leurs travaux , de leurs anciennes espérances. André Chénier avait beau-

coup de pensées de gloire ; il se frappa plusieurs fois le front, en disant : Eh pourtant, il y avait là quelque chose ! Puis les deux amis récitèrent entre eux la première scène d'Andromaque : Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle.

C'est ainsi qu'ils arrivèrent à l'échafaud.

Ce meurtre de plus fut consommé trois jours avant le 9 thermidor.

Maintenant, a-t-il fallu que la partialité politique empoisonnât la douleur du frère qui survivait, en lui reprochant le crime de la terreur? Depuis cette fatale époque, souvent la haine de parti, souvent la polémique jeta sur Chénier ce calomnieux souvenir. Ecoutez sa défense. Aujourd'hui je ne dirai que cela de son talent.

« On m'ose accuser!

Moi, jouet si long-temps de leur lâche insolence, Proscrit pour mes discours, proscrit pour mon silence, Seul, attendant la mort quand leur coupable voix Demandait à grands cris du sang et non des lois!

Ceux que la France a vus ivres de tyrannie , Ceux-là même, dans l'ombre armant la calomnie, Me reprochent le sort d'un frère infortuné, Qu'avec la calomnie ils ont assassiné!

L'injustice agrandit une âme libre et fière.

Ces reptiles hideux, sifflant dans la poussière , En vain sèment le trouble entre son ombre et moi : Scélérats! contre vous elle invoque la loi.

Hélas! pour arracher la victime aux supplices, De mes pleurs chaque jour fatiguant vos complices, J'ai courbé devant eux mon front humilié; Mais ils vous ressemblaient : ils étaient sans pitiés Si, le jour où tomba leur puissance arbitraire , Des fers et de la mort je n'ai sauvé qu'un frère Qu'au fond des noirs cachots Dumont avait plongé, Et qui, deux jours plus tard , périssait égorgé, Auprès d'André Chénier avant que de descendre, J'éleverai la tombe où manquera sa cendre, Mais où vivront du moins et son doux souvenir, Et sa gloire, et ses vers dictés pour l'avenir.

Là, quand de thermidor la septième journée Sous les feux du Lion ramènera l'année, 0 mon frère ! je veux, relisant tes écrits, Chanter l'hymne funèbre à tes mânes proscrits.

Là, souvent tu verras , près de ton mausolée , Tes frères gémissans, ta mère désolée, Quelques amis des arts , un peu d'ombre et des fleurs ; Et ton jeune laurier grandira ?ous mes pleurs. »

Cependant une fatalité déplorable donnait un prétexte, un argument à la calomnie. Vers le temps même où la cruauté des inquisiteurs populaires allait atteindre André Chénier , son frère venait d'achever une tragédie de Timoléon; et, dans cette tragédie, le sauvage et faux héroïsme d'un frère , immolant son frère à la liberté de son pays, était exalté par le poëte : bien plus, un démenti était donné à l'histoire.

Dans le beau et pathétique récit de Plutarque, an milieu de l'hésitation que lui-même éprouve à condamner Timoléon , vous voyez cependant la nature satisfaite et vengée par la peinture éloquente de cette mère, qui ne pardonne point au frère assassin de son frère et libérateur de son pays, qui le repousse, qui le maudit, et le fait douter de son prétendu héroïsme, en lui opposant les anathêmes d'une mère.

Chénier avait effacé ce trait de caractère authentique, selon l'histoire et selon la nature.

Dans sa fable tragique, Timoléon, s'éloignant de Corinthe, après son horrible victoire, était embrassé et presque félicité par sa mère. N'abusons pas cependant de ces apparences : - elles sont fausses et trompeuses. A l'époque où Chénier achevait Timoléon , il prodiguait à son frère les soins de la plus inquiète amitié. Il lui avait ménagé un asile qui semblait assuré.

Enfin, cette tragédie de Timoléon, loin d'être une flatterie ou une excuse pour les assassins démagogues , était pleine des mêmes cris de justice et de pitié qui les avaient offensés dans Caius Gracchus. Aussi fut-elle frappée d'interdiction; et le manuscrit même saisi. Elle n'était pas une apologie des proscriptions politiques; elle était censurée par les proscripteurs.

Dans cet ouvrage, Chénier s'était trompé # comme poëte ; il avait fait mentir, par une fausse exaltation tragique, le cœur de cette mère qu'il mettait sur la scène. Mais il trouva dans le cœur de la sienne une justification invincible à mes yeux. Cette femme, qui avait élevé l'enfance de ses deux fils, qui leur avait communiqué l'amour des arts, et dont l'âme fut déchirée par la mort cruelle de l'un d'eux , elle garda pour celui qui survivait l'affection la plus tendre. Elle resta constamment près de lui, bénissant avec amour ses soins et son respect filial. Elle savait donc bien qu'il n'était pas la cause de son malheur, puisqu'elle n'en voulait être consolée que par lui.

Chénier s'est trompé comme poëte ; mais il est irréprochable et comme fils et comme frère : j'en suis sûr, j'en jure par le cœur de cette mère.

( Applaudissemens. )

Je regrette que ces dates fatales nous fassent sortir de l'émotion paisible des lettres. L'étude de l'art semble froide, en présence de ces cruels souvenirs.

Où en étais-je tout à l'heure ? et que me restet-il à dire ? Je voudrais apprécier legie d'André Chénier. Le premier caractère qui frappe dans ce poëte, c'est un goût singulier d'antiquité, une manière neuve de la sentir et de la rendre.

La littérature du dix - septième siècle avait admirablement saisi la beauté du style grec et du style romain , dans ce qui tient à la pureté de l'expression, à la justesse de l'image. Mais la vérité des moeurs, la naïveté du sentiment avaient beaucoup perdu. On en sait la cause; et il n'est pas besoin de chicaner la gloire de ces grands hommes.

Cette puissante étiquette du siècle de Louis XIV, cette préoccupation dominante des usages de la cour, avaient souvent altéré la vérité du pinceau de Racine. Admirateur si éclairé des Grecs, Racine n'aurait pas osé traduire la simplicité de Théocrite; et cependant Théocrite est.

lui-même l'élève d'une littérature savante qui remonte à la simplicité, par système.

Au dix-huitième siècle, la poésie, toute artificielle lorsqu' elle était sérieuse, et n'étant vraie que dans les choses peu poétiques , le scepticisme et l'ironie, n'avait pas connu le beau simple de l'antiquité; elle le dédaignait. Voltaire lui-même pensait sur Théocrite et sur Homère, à peu près comme Fontenelle; il les trouvait rudes et grossiers. 4 Quant aux classiques du second ordre , imitateurs d'imitations successives, ils avaient, malgré le goût et le talent deLaharpe, un sentiment très-

peu vrai de la poésie antique; et dans les littéra-

tures étrangères, ce qui, sous des formes diverses, offre un caractère hardiment original leur échappait ou les blessait.

A la fin du XVIIIe siècle, De Saint-Pierre avait seul rendu à la prose française un coloris nouveau ? par la simplicité et par une réminiscence naïve du goût antique ; c'était l'oeuvre de son génie, de ses malheurs et de ses études. André Chénier fit la même chose dans la poésie. C'est un solitaire plein d'imagination et de goût, qui se sépare de son temps, tout à la fois par instinct et par réflexion , et qui est poëte autrement qu'on ne pouvait l'être autour de lui. Sa vie moins distraite que celle de son frère, plus méditative, plus repliée sur elle-même, lui donna quelque chose de plus rare et de plus élevé.

Jeune, il avait erré en Angleterre; il y avait vécu trois ans pauvre et obscur, dans un isolement, dont il a peint la tristesse. Il s'y pénétra du génie de cette littérature originale et forte,4 qui doit plaire en proportion de la liberté des esprits<; et la rudesse du goût anglais se mêla pour lui à la

perfection de l'élégance antique. Il sentit Shakespeare, comme il aimait la poésie grecque.

Il y avait une grande dissidence de goût entre les deux frères. Etrange caprice de notre esprit !

Nous restons parfois obstinément attachés à une seule des idées qui dépendaient d'un système, quand nous avons rejeté ou brisé tout le système.

Marie-Joseph Chénier, novateur illimité dans l'ordre politique, était presque timide dans les lettres.

Hardi à renverser un trône et une société toute entière, il eîlt craint de violer les bienséances de l'ancienne littérature monarchique. Ses tragédies, pour la forme, la pompe, le langage, sont jetées dans le moule connu. L'allusion en est violente et passionnée ; la poésie faible et sans couleur.

Si l'on excepte Tibère, œuvre tardive d'une inspiration vengeresse, le théâtre de Chénier ne paraîtra qu'une imitation affaiblie des anciens modèles, imitation où il n'y avait de nouveau que ce qui était passager.

Au contraire, André Chénier, qui s'arrêta bien avant son frère dans la carrière des innovations politiques, avait bien plus d'audace de poëte et d'écrivain. Las du faux goût d'élégance qui affadissait la littérature, il méditait à la fois la reproduction savante et naturelle des formes du génie antique, et l'application de ce langage aux merveilles de la civilisation moderne. C'est ainsi qu'il voulait chanter la découverte du nouveau monde, et célébrer, sous le titre d'Hermès, les grands progrès des sciences naturelles. En

même temps il s'essayait à renouveler les grâces naïves de la poésie grecque dans de courtes élégies 3 admirable mélange d'étude et de passion, où la simplicité a quelque chose d'imprévu, où l'art n'est pas sans négligence, et parfois sans effort , mais qui respirent un charme à peine égalé de nos jours.

Enfin, cette muse ambitieuse de gloire, éprise de pensées nouvelles , puisait au cœur généreux d'André Chénier une. verve de malédiction et de haine, qui peut remplacer les ïambes perdus d'Archiloque. Revoyons quelques-unes des pages où sont gravées, avec le plus d'éclat, les pensées de ce poëte enlevé sitôt. Un caractère auquel ne peuvent guères échapper les grands écrivains d'une seconde, d'une troisième époque, l'esprit de système, inspirant jusqu'à la simplicité, se retrouve dans les écrits d'André Chénier. Il a commencé par la critique ; témoins les fragmens de ce poème de l' invention, où il donne la théorie de ses nouveautés poétiques. Ce précieux essai renferme les vues les plus justes sur l'audace légitime du talent, sur les routes véritables de l'invention , sur cette espèce de fidélité infidèle qui s'attache aux derniers imitateurs des premiers modèles. Il ne méconnaît pas la gloire des grands génies de la France ; mais il leur souhaite

de vrais imitateurs, c'est-à-dire des imitateurs qui ne leur ressemblent pas. C'est la doctrine de La Fontaine , si original en se croyant disciple des anciens.

Il me faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde.

Quoiqu'il fut aisé de choisir, dans les essais didactiques d'André Chénier, des vers pleins d'art et de goût, dignes des plus sévères modèles, son charme est surtout dans ces pièces inventées d'après les Grecs, dans ces idylles retrouvées , où l'imagination seule s'est donné l'émotion immédiate et pittoresque d'un temps qui n'est plus; tels sont : L'Aveugle , Le Jeune Ma lade. Enfin, ce charme se retrouve, plus grand encore peut être, dans l'émotion intime du poëte, attendri sur le sort de La Jeune Captive.

Bien qu'André Chénier soit un poëte habile, ce qu'il est surtout, c'est un poëte ému. Son art est plein de candeur. Il est une part de ses œuvres que la gravité de cet auditoire ne permet pas de rappeler. Rien, dans notre langue ne surpasse la douceur gracieuse et passionnée de ses élégies. C'est la seule idée qu'il nous soit permis d'en donner ici. Jenepuis vous lire, même, cette idylle si pure, Le Jeune Malade, où les pluscharmans

souvenirs de la Grèce, l'ardeur de la tendresse d'une mère, le désespoir et la joie de l'amour sont retracés avec une grâce sans égale et une ineffable harmonie. Les vers les plus mélodieux de Lamartine ont reçu, peut-être, l'inspiration de cette poésie et ne l'ont point effacée. Et puis n'oublions pas cette autre idylle qui, comme YAristonoiis de Fénélon, semble une page d'un manuscrit grec, mais traduite par quelque chose de mieux qu'un moderne , cette touchante et sublime idylle de UAveugle.

Il Dieu, dont l'arc est d'argent, Dieu de Claros, écoute t » O Sminthée-Apollon, je périrai sans doute, » Si tu ne sers de guide à cet aveugle errant. Il C'est ainsi qu'achevait l'aveugle en soupirant, Et près des bois marchait, faible, et sur une pierre S'asseyait. Trois pasteurs , enfans de cette terre, Le suivaient, accourus aux abois turbulens Des Molosses , gardiens de leurs troupeaux bêlans.

Ils avaient, retenant leur fureur indiscrète , Protégé du vieillard la faiblesse inquiète ; lis l'écoutaient de loin; et, s'approchant de lui : « Quel est ce vieillard blanc, aveugle et sans appui ?

» Serait-ce un habitant de l'empire céleste?

» Ses traits sont grands et fiers ; de sa ceinture agreste M Pend une lyre informe, et les sons de sa voix » Émeuvent l'air et l'onde et le ciel et les bois.)

Mais il entend leurs pas, prête l'ofeille, espère, Se trouble, et tend déjà les mains à la prière.

« Ne crains point, disent-ils, malheureux étrangers; » (Si plutôt sous un corps terrestre et passager » Tu n'es point quelque dieu protecteur de la Grèce, » Tant une grâce auguste ennoblit ta vieillesse! )

» Si tu n'es qu'un mortel, vieillard infortuné, -> Les humains, près de qui les flots t'ont amené, » Aux mortels malheureux n'apportent point d'injures.

« Les destins n'ont jamais de faveurs qui soient pures.

» Ta voix noble et touchante est un bienfait des dieux ; » Mais aux clartés du jour ils ont fermé tes yeux.

» —Des marchands de Cymé m'avaient pris avec eux.

» J'allais voir, m'éloignant des rives de Carie, » Si la Grèce pour moi n'aurait point de patrie » Et des dieux moins jaloux, et de moins tristes jours ; » Car jusques à la mort nous espérons toujours.

» Mais pauvre , et n'ayant rien pour payer mon passage, » Ils m'ont, je ne sais où, jeté sur le rivage.

» — Harmonieux vieillard, tu n'as donc point chanté?

» Quelques sons de ta voix auraient tout acheté. »

Et puis ce vieillard chante; il chante longtemps; il chante admirablement; c'est Homère.

Enfin, lorsque André Chénier fut jeté dans les épreuves, quand le cœur lui battait fort, et autrement que pour des illusions politiques, son

génie qui semble élégiaque, prenait une mâle vigueur pleine de colère et de mépris. Tels sont ces vers improvisés au momen t, où il apprit qu'un homme d'exécrable mémoire, Collot-d'Herbois, proposait de fêter le crime de ces soldats étrangers, à la solde de la France, qui s'étaient révoltés contre leur chef, et l'avaient égorgé par servilité pour la démocratie toute puissante. Ces vers sont une amère ironie ; André Chénier se charge de faire le dithyrambe de la fête donnée aux assassins.

« Salut, divin triomphe ! entre dans nos murailles : Rends-nous ces guerriers illustrés Par le sang de Désille et par les funérailles De tant de Français massacrés.

Jamais rien de si grand n'embellit ton entrée ; Ni quand l'ombre de Mirabeau S'achemina jadis vers la voûte sacrée Où la gloire donne un tombeau; Ni quand Voltaire mort et sa cendre bannie Rentrèrent aux murs de Paris, Vainqueurs du fanatisme et de la calomnie Prosternés devant ses écrits.

Un seul jour peut atteindre à tant de renommée, Et ce beau jour luira bientôt ; C'est quand tu porteras Jourdan à notre armée, Et La Fayette à l'échafaud! »

Faut-il l'entendre encore pleurant et hono-

rant Charlotte-Corday, ou décrivant, avec une familière et horrible énergie, les boucheries de la Terreur.

« Quand au mouton bêlant la sombre boucherie Ouvre ses cavernes de mort, Pauvres chiens et moutons, toute la bergerie Ne s'informe plus de son sort.

Les enfans qui suivaient ses ébats dans la plaine, Les vierges aux belles couleurs Qui le baisaient en foule, et sur sa blanche laine Entrelaçaient rubans et fleurs, Sans plus penser à lui, le mangent s'il est tendre.

Dans cet abîme enseveli J'ai le même destin. Je m'y devais attendre.

Accoutumons-nous à l'oubli.

Oubliés comme moi dans cet affreux repaire Mille autres moutons comme moi, Pendus aux crocs sanglans du charnier populaire Seront servis au peuple-roi.

Que pouvaient nos amis? Oui, de leur main chérie, Un mot à travers ces barreaux, A versé quelque baume en mon âme flétrie; De l'or peut-être à mes bourreaux.

Mais tout est précipice. Ils ont eu droit de vivre.

Vivez, amis; vivez contens.

En dépit de Bavus soyez lents à me suivre.

Peut-être, en de plus heureux temps , J'ai moi-même, à l'aspect des pleurs de l'infortuney Détourné mes regards distraits; A mon tour aujourd'hui mon malheur importune.

Vivez, amis; vivez en paix.

Quelle voix de poëte !

Je n'ai point rappelé les beaux vers d'André Chénier, qu'un illustre écrivain fit connaître à la France. Mais relisons, pour dernier hommage à la mémoire de ce poëte, les vers sur La Jeune Captive. Ils lui furent inspirés par l'intérêt le plus tendre qui ait préoccupé, et peut-être un peu troublé ses derniers momens.

Le grave Tertullien raconte que , même au milieu de cette captivité sainte où , dans le IIe siècle de notre ère, la cruauté d'un préteur plongeait tant de Chrétiens , il se conservait quelque chose des faiblesses humaines et des , passions profanes, et que la prison des martyrs même vit naître plus d'une fois des sentimens, que la mort expiait, sans les détruire. Ainsi, dans les cachots delà Terreur3 parmi tant de victimes réunies, plus d'une fois les âmes furent touchées d'une autre inquiétude, d'une autre émotion que la crainte de mourir.

Les vers d'André Chénier s'adressaient à une personne jeune , d'un nom illustre et d'une rare beauté. Ils respirent un charme de douceur et de tendresse, qui en fait un des chefs-d'œuvre de la poésie moderne; c'est la plus pure des élégies tendres ; c'est un style dont la richesse, pleine de symboles et d'images, a quelque chose de riant et dé nouveau comme la jeunesse.

« L'épi naissant mûrit de la faux respecté ; Sans crainte du pressoir, le pampre tout l'été Boit les doux présens de l'aurore : Et moi, comme lui belle, et jeune comme lui, Quoique l'heure présente ail de trouble et d'ennui, Je ne veux point mourir encore.

L'illusion féconde habite dans mon sein.

D'une prison sur moi les murs pèsent en vain, J'ai les ailes de l'espérance.

Échappée aux réseaux de l'oiseleur cruel, Plus vive, plus heureuse, aux compagnes du ciel, Philomèle chante et s'élance. \*

Est-ce à moi de mourir! tranquille je m'endors, Et tranquille je veille; et ma veille aux remords Ni mon sommeil ne sont en proie.

Ma bien venue au jour me rit dans tous les yeux.

Sur des fronts abattus, mon aspect dans ces lieux Ranime presque de la joie.

Mon beau voyage encore est si loin de sa fin !

Je pars, et des ormeaux qui berdentle chemin J'ai passé les premiers à peine.

Au banquet de la vie à peine commencé, Un instant seulement mes lèvres ont pressé La coupe en mes mains encor pleine.

Je ne suis qu'au printemps ; je veux voir la moisson ; Et comme le soleil, de saison ert saison,

Je veux achever mon année.

Brillante sur ma tige et l'honneur du jardin, Je n'ai vu luire encor que les feux du matin, Je veux achever ma journée.

Ainsi, triste et captif, ma lyre toutefois S'éveillait; écoutant ces plaintes, cette voix, Ces vœux d'une jeune captive , Et secouant le joug de mes jours languissans, Aux douces lois des vers je pliais les accens De sa bouche aimable et naïve.

»

Voilà quel fut ce poëte, plein d'art et de génie, dans ses ouvrages inachevés, exprimant avec une merveilleuse douceur, les sentimens les plus délicats de l'âme, et capable de l'indignation la plus énergique et le mieux vengeresse.

Vous voyez qu'il était de la famille des grands poëtes; c'est ce mélange de tendresse et de colère, cette vivacité d'âme qui fait peindre Françoise de Rimini, et les cercles de l'enfer.

Mais le Dante, proscrit par les fureurs civiles , avait eu le temps, dans l'exil, d'achever son ouvrage. André Chénier, pris si vite par l'écliafaud, ne laissa voir que l'espérance d'un beau génie.

VINGT-UNIÈME LEÇON.

Influence de la révolution sur la littérature. — Causes et durée de cette influence. — Caractère littéraire de Chénier. Ses tragédies. — De l'inspiration immédiate des évènemens; en quoi trompeuse par fois. — Seconde époque de la vie et du talent de Chénier. — Sa tragédie officielle de Cyrus. — Sa situation sous l'Empire. - Ses derniers ouvrages, plus énergiques et plus vrais. - Sa tragédie de Tibère. -. Beautés de cet ouvrage. - Graves objections, -r- Résumé.

MESSIEURS,

Je vais chercher encore ce qui restait de goût pour les arts et d'imagination littéraire, après le renversement social de la France. Je vais remuer ces cendres si fécondes, pour y découvrir aussi l'étincelle de vie poétique. En effet, ce lieu commun qui est une vérité, cette alliance tant rappelée entre les lettres et l'état des moeurs,

n'est nulle part plus marquée, plus visible que dans les grandes crises de la société. Lorsque les années se succèdent sans agitation, sans secousse qui réagisse sur l'esprit d'un peuple, on conçoit que, si les lettres, en général', reçoivent l'influence de cette paisible uniformité, le génie se fasse une vie solitaire et indépendante, et s'inspire de lui -même, bien plus que des impressions monotones d'une foule asservie.' Mais lorsque la foule devient puissance active, et qu'à son gré, elle change, bouleverse, renouvelle alors cette action de la société sur les lettres, de l'opiniorf commune sur le talent individuel, parait dans toute sa force.

Ainsi, ne nous étonnons pas que toute une littérature nouvelle, dont l'enfantement dure encore, soit née du contre-coup et du souvenir de la révolution française. Ne nous étonnons pas que, suspendue d'abord, et comme interceptée par un pouvoir abolu, dominateur, étourdissant', elle se ranime, sous une influence de liberté. C'est le même mouvement qui se règle et se prolonge ; c'est ce même besoin d'une littérature plus expressive, plus populaire , qui fasse pins d'usage de la vérité, qui s'effraie moins de ce qu'elle a parfois de grossier. C'est toujours la substitution du forum à la pompe des cours,

et à l'élégance de l'étiquette. Cette rapide substitution a ses écarts, se erreurs ; mais on ne peut douter qu'à l'avenir, elle ne laisse une traee profonde dans toutes les oeuvres de l'esprit français. Puissiez-vous avoir une littérature de génie! Mais certes vous aurez une littérature de liberté, moins scrupuleuse dans son langage, moins polie dans ses formes , brusque, familière, capricieuse. Je n'y ai pas de regret; car ce n'est pas la correction sévère de Port- Royal, mais l'élégance sophistique du XVIIIe siècle, que nous quittons pour ces vives et nouvelles allures. Voltaire dit quelque part que les Anglais n'ont point de goût, que chez eux le peuple est

le grand maître de la langue, comme dans Athènes , mais que, sous un ciel moins heureux, il n'a pas la même délicatesse d'organes. Par cette influence démocratique , résultat'des lois et des mœurs, vous verrez également, parmi nous, la littérature élégante, ou ce qUI vaut moins, la littérature traditionnelle, académique, s'affaiblir, s'effacer, et tous les caprices, tous les hasards de l'imagination indépendante applaudis, favorisés par la curiosité, par l'instinct public.

C'est donc à cette époque si novatrice en tout

genre , à ces années de troubles et de puissance , J- <ces années de destruction et de création qu'il

faut faire remonter le premier changement de l'esprit littéraire, et cette révolution du goût, cachée d'abord sous tant d'autres, et maintenant si manifeste.

Certes, les troubles de l'Angleterre ont été pour quelque c hose dans la naissance du génie de Milton. Si l'Angleterre fût restée paisible sous le gouvernement de Charles Ier, ou seulement agitée de quelques controverses religieuses , ce génie de Milton, qui, nourri de la poésie italienne et de la Bible, avait répandu tant de charme dans l'allegro et le penseroso, ne se fut point élevé à cette puissance d'inspiration originale et sombre qui caractérise le Paradis perdu.

La plus belle moitié du Paradis perdu a été dictée par la révolution anglaise. Ces fureurs théologiques du long parlement , ces éloquences mystiques et populaires qui enflammaient les esprits, on ne les lit guères , on ne les recherche pas dans les collections volumineuses du temps.

Une barbarie fastidieuse se mêle à l'énergie profondè et passionnée de ces discours. Mais où l'esprit infernal et sublime qui les animait à-t-il passé ? Dans le Paradis perdu. La verve fanatique de ces temps durs et cruels, Milton en a fait le langage de son Pandemonium. Sans le savoir, peut-être , il a copé son enfer sur les passions

de la guerre civile ; et dans ce sujet merveilleux, dans cette poésie extraordinaire, fantastique, il est inspiré par son siècle, autant que par la Bible.

Quoique la révolution française ait été bien autrement novatrice , plus destructive , et partant plus féconde, comme ces fléaux du monde physique qui sèment la vie sous les ruines , quoiqu'elle ait plus puissamment agi sur les esprits \* qu'elle ait eu un retentissement plus lointain et plus durable , elle n'a cependant pas éveillé un génie tel que Milton.

En France, les lettres mêmes étaient devenues

l'instrument universel de la révolution ; comme elles avaient dominé la cour, elles ameutaient, lè peuple. Par là même elles se confondirent avec la politique ; elles en eurent littéralement le langage, au lieu d'en recevoir l'inspiration ; elles se chargèrent de ces violences triviales , de ces exagérations faciles et vulgaires, qui faisaient incessamment retentir la tribune. A cette époque où les esprits étaient si profondément remués , où la chance du génie semblait multipliée par l'effort universel, vous seriez étonnés de voir combien le génie proprement dit, ce génie vivace et durable, que le temps inspire, mais qui est fait pour l'éternité , combien il a

manque, combien il est absent. Ainsi, tandis que les lettres occupaient souvent la tribune , et la remplissaient de déclamations, de lieux communs traditionnels, laissées à elles-mêmes, elles n'avaient aucune énergie , aucune originalité.

Elles étaient l'écho monotone du même cri populaire.

André Chénier, qui vous a touchés par son malheur, et par ses vers, est un phénomène à part, au milieu de cette tempête civile; rien d'animé et de nouveau, comme lui. ne s'élève autour de lui. Son frère est loin de cette originalité naïve. Esprit ardent, passionné , coupable par sa passion, il n'a pas trouvé la véhémence du génie dans cette colère politique qui l'emporta si loin. Non, il est correct, facile, il a les formes du goût ; c'est l'impétuosité, la verve , le désordre, si l'on peut parler ainsi, qui lui manquent. Ses premiers ouvrages, ses tragédies, espèce de pamphlets joués sur un théâtre, trouvant tout un public en colère ; pour les entendre, pour les commenter , excitèrent un prodigieux enthousiasme. Elles sont maintenant sur le papier, froides et décolorées; vous n'y trouvez pas même ces hyperboles de la haine, ces expressions, ardentes, ces monstra orationis, comme parle Cicéron ; ce sont des

tragédies faites d'après les règles , et sous l'inspiration de Voltaire, un. peu meilleures, je le crois, que celles de La Harpe, mais également dénuées de force et de nouveauté.

C'était une chose nouvelle pour la forme, de mettre sur cette scène française, si long-temps soumise à l'étiquette du goût et de la censure tout à-la-fois, un cardinal, le cardinal de Lorraine, Charles IX, et sa cour, une reine comme Médicis, un ministre comme l'Hôpital. Mais la nouveauté des costumes et des personnages ôtée, approchez, prenez ces scènes, lisez-les, c'est la régularité pompeuse de notre tragédie ; rien de simple, de familier ; nulle naïveté de fanatisme, nulle vérité de crime ne vous trans porte dans ce siècle et dans cette Cour. Le langagede tous les acteurs du drame est d'uneélégance uniforme ; c'est ainsi que Chenier fait parler le chancelier de l'Hôpital, qui n'était pas alors à la cour de Charles IX, qui ne devait pas, qui ne pouvait pas s'y trouver encore ; la vraisemblance dramatique l'en chassait, comme l'histoire. Il avait fallu trois ans d'absence de ce grand homme de bien, pour que la cour, où il avait habité, devint le théâtre d'un tel crime. Mais passons sur cette inexactitude : ce chancelier de l'Hôpital, ce personnage , demi-gaulois , demi-romain ,

cette longue barbe blanche qui imposait aux jeunes courtisans, cet homme d'une conscience si ferme, qui, avec ses expressions fortes et familières , troublait Catherine de Médicis, et la faisait hésiter sur une mauvaise action, que fait-il dans le drame de Chénier ; il parle bien ; il parle élégamment ; il ressemble un peu au Burrhus de Racine ; ce n'est pas le chancelier de d'Hôpital retrouvé, ressuscité, rhabillé devant le public.

Le talent de Chénier était bien loin d'avoir, en originalité , ce que son esprit politique avait en audace et en violence. Deux natures dans cet homme ; l'une régulière, timide, et l'autre.

vous la connaissez. Cette observation peut, sous le rapport de l'art, s'appliquer à presque tout le théâtre de Chénier. Deux caractères y dominent , l'imitation des formes convenues, et l'allusion contemporaine. Mais l'allusion contemporaine ne fait pas vivre les ouvrages; elle leur ôte, en durée, ce qu'elle leur donne en vogue ; l'art ne l'interdit pas ; mais il veut des beautés plus intimes ; l'allusion contemporaine est à la vérité ce que le costume extérieur est aux personnages; il faut qu'on puisse l'ôter, ou qu'elle tombe par le temps, et qu'il reste une vérité qui se fasse reconnaître, et admirer toujours. Mais dans les premiers ouvrages de Ché-

nier, tout ce qui n'est pas allusion contemporaine manque de nerf et de chaleur.

Nous ne craignons pas d'appeler productions froides ces tragédies qui répondaient aux passions les plus violentes, et étaient soutenues par elles. Ce fut, au contraire, lorsque Chénier n'eutplus ce secours, lorsqu'il retomba sur luimême, privé de ce parterre de tout un peuple en émeute, qu'il mit dans ses ouvrages une empreinte plus vigoureuse. Ce fut alors que son talent s'éleva. Lorsqu'il était aidé, porté par l'entraînement populaire, le poëte travaillait peu ses drames; il prenait la colère de parti pour cette verve intérieure , durable. De belles tirades, répandues dans Henri VIII, dans Charles IX; suffisaient à l'enthousiasme du moment, et donnaient une gloire bruyante, comme les acclamations qui suivent l'orateur populaire. Aidé par les mêmes passions, Chénier parut un grand poëte lyrique, lorsqu'il célébrait les victoires et les violences qui signalèrent la révolution. Écho des passions de la foule, il semblait un Tyrtée.

En relisant ces poésies alors si puissantes, on serait étonné de les trouver faibles et languissantes, maintenant qu'il n'y a plus de fanatisme politique pour les animer.

Mais tout va changer dans l'Etat ; et le contre-

coup de ce changement se retrouvera dans les destinées du talent, comme dans la situation des particuliers. A ce désordre si long-temps déchaîné, va succéder une régularité despotique et minutieuse ; ce ne sera plus le niveau de l'égalité, mais la main du conquérant qui fera plier toutes les têtes; l'anarchie est remplacée par l'ordre et le silence. Ces talens, qu'avait emportés le mouvement populaire, sont réduits à travailler pour eux-mêmes, à s'irriter, à se taire, à souffrir. Mais ce n'est pas dans le bruit et le feu de la révolution parlementaire, que Milton avait composé son beau poëme ; il était alors trop distrait du génie par la passion; il n'avait pas ce retour de l'âule sur elle-même, cette méditation vigoureuse et féconde; il amassait, sans le savoir, ce qui devait l'inspirer plus tard ; il recevait tout ce que son temps lui donnait; il entassait confusément toutes ces émotions de liberté, de fanatisme et de vengeance qui avaient rempli les dix années de la révolution anglaise. Et puis, à quelle époque écrivit-il ? dans un temps où toutes ses espérances étaient amèrement dénlenties.

où il était rejeté loin de la vie active à laquelle il s'était mêlé si hardiment, et où une sorte d'anathème le séparait du commerce des hommes. Il a rappelé lui-même, dans des vers sublimes le

premier trouble et la terreur qu'il éprouva, pendantles fêtes qui célébraient le retour d'un gouvernement qu'il avait combattu et insulté. Il se représente tel que le divin Orphée, déchiré par les Bacchantes. Ce fut de ces cruelles épreuves et de cette vie triste et solitaire qu'il reçut la dernière inspiration : ce fut alors qu'il fit le Paradis perdu. Sans la révolution, sans le spectacle et la complicité de ses fureurs, il n'eut pas rassemblé les fortes émotions qui animèrent son génie ; sans l'humiliation et la défaite de son parti, sans la retraite où il se condamna, il n'eût pas eu ce recueillement profond, cette poésie intérieure de l'âme, cette réminiscence lointaine qui, par cela même, devient créatrice.

A Dieu ne plaise que je veuille arranger les choses pour le mieux, et dans une espèce d'utopie , faite après coup, disposer les événemens tout exprès pour le génie de Milton ; mais on ne peut nier que ces vicissitudes de la vie du poëte, cette activité violente, puis cette solitude triste et forcée, ce recours à lui seul, n'aient dû puissamment agir sur son imagination.

Chénier, que la nature n'avait pas fait pour tant de gloire, subit aussi de pénibles épreuves, dont la trace se retrouve dans son talent. Dans ce pays où avaient régné les assemblées popu-

laires, et les hommes sortis de leur sein, on vit s'élever un général; et ce général rétablit successivement une religion, un frône, une noblesse, tout ce que la révolution avait fait disparaître. Les hommes qui avaient renversé l'ancien édifice social, et qui se tenaient debout sur ses ruines, tombèrent à leur tour, comme des espèces de rois de l'anarchie, détrônés par la victoire. Rien ne pouvait offrir un désappointement plus cruel, que cette monarchie relevée par un homme sorti de la république, que ces orateurs, que ces poëtes, que ces enthousiastes de la liberté, réduits à chanter l'inauguration d'un empereur. Beaucoup de personnes s'y résignèrent avec une grande facilité. Il y avait dans l'esprit deChénier, quelque chose de plus intraitable et de plus ferme ; mais il était embarrassé de plus d'un souvenir. Regret de la part qu'il avait prise aux troubles civils, admiration prématurée pour un conquérant démentie par l'indignation contre un souverain absolu, haine de ce pouvoir, et besoin d'y trouver une sauvegarde, toutes ces pensées diverses tourmentaient Chénier. Il redoubla d'efforts; et ses meilleurs ouvrages, ceux qui lui mériteraient une partie de la renommée que la passion contemporaine lui avait décernée, ce sont ceux qu'il a

faits sous l'empire, dans l'amertume de sa haine et de sa longue impuissancej et cependant, ce pouvoir qu'il n'aimait pas, il avait commencé par vouloir le chanter. Dans le théâtre posthume de Chénier, le premier ouvrage qui se présente, c'est une tragédie de Cyrus. Et quelle est cette tragédie de Cyrus ? Un symbole, une allégorie de l'avénement d'un moderne fondateur d'empire.

Mais dans cette flatterie officielle, Chénier n'avait pas répudié ses propres maximes ; en commettant une faiblesse dont il avait un peu de honte, il voulait la compenser, la démentir, à l'instant même où elle lui échappait. Cette tragédie de Cyrusoù le conquérant français est intronisé sur la scène, était en même temps remplie de préceptes hardis sur les droits des peuples et sur la liberté publique, qu'il ne faut pas manquer d'affermir, sans doute, le jour où l'on couronne un conquérant.

Qu'arriva-t-il de là? d'une part, tout ce qu'il y avait encore de passions vives dans les jeunes esprits, se souleva contre l'apothéose du conquérant ; et d'autre part, les partisans, ou même les agens du pouvoir nouveau, se blessèrent de ces maximes insolentes qui venaient là racheter les complimens que le poëte décernait au vainqueur. Les jeunes étudians d'une école

savante, animés de l'esprit que leur avaient légué les premières années de la révolution victorieuse, vinrent outrageusement siffler la nouvelle pièce ; et les émissaires du pouvoir souverain sifflèrent aussi; la pièce tomba tout à la fois sous lesicoups de ceux dont elle rappelait les maximes, et de celui dont elle flattait le pouvoir.

Le mécompte du poëte , le sentiment amer de sa faiblesse ijiutile et mal reçue le tournèrent de nouveau vers les études solitaires, qui devaient mûrir et fortifier son talent. Jusque là Chénier, avec une facilité singulière , une mémoire active et tenace, un goût pur et varié , n'avait pas fait cependant ces fortes études qui donnent au talent la vigueur et le coloris. Ses études sur la poésie ne remontaient pas beaucoup au-delà des auteurs classiques, qui sont dans notre langue , qui sont nos anciens. Mais alors, il fit à peu près comme Alfieri. Il recommença, dans un âge mûr, des études sévères; il se rapprocha des Grecs; il médita l'antiquité ; et cet homme qui, lorsqu'il pouvait tout dire" lorsqu'il lui fallait des vers aussi animés que les passions d'un peuple en révolution, nous avait paru un poëte assez pur, mais faible, plus tard , lorsque la tribune et le théâtre lui furent interdits. lorsqu'il n'eut plus pour inspiration que l'étude et ses souvenirs, il s'a-

nima d'une verve nouvelle; et son style, à l'école des anciens, prit une vigueur de correction et d'enthousiasme.

Ces lieux communs philosophiques, paraphrasés en vers un peu languissans , firent place à des traits expressifs de vérité historique, et à cette diction forte et sévère, qui a placé une des tragédies posthumes de Chénier au rang des meilleures productions de notre siècle.

Voyons quel était l'état de son âme, lorsqu'il travaillait ainsi. Surprenons ces rancunes de républicain et de poëte , qui, le ramenant sur lui-même , le forçaient de trouver en lui ce qu'il avait de mieux pour se venger. Fœcundum concute peclus.

Doué d'un talent facile, Chénier, poëte tragique , s'était exercé dans la satyre, dans l'épître; et ses ouvrages en ce genre rappelaient agréablement la manière de Voltaire; mais on n'y trouvait pas cette verve que la colère lui donna , pendant sa longue disgrâce. L'inspiration qu'il reçut alors est bien autrement vive et poétique.

Lisez ces vers long-temps inédits, et difficiles à publier, la Promenade. Ala vuedeSaint-Cloud, séjour du conquérant, du héros, du despote, pour lequel il avait fait plusieurs odes, et même entrepris, je crois, un poème épique , le poëte s'écrie :

« Saint-Cloud ! je t'aperçois; j'ai vu, loin de tes rives S'enfuir sous les roseaux tes Naïades plaintives ; J'imite leur exemple, et je fuis devant toi : L'air de la servitude est trop pesant pour moi.

A mes yeux éblouis vainement tu présentes De tes bois toujours verts les masses imposantes, \* Tes jardins prolongés qui bordent ces coteaux, Et qui semblent de loin suspendus sur les eaux : Désormais je n'y vois que la toge avilie, Sous la main du guerrier qu'admira l'Italie.

Des champêtres plaisirs tu n'es plus le séjour : Ah ! de la liberté tu vis le dernier jour !

Dix ans d'efforts pour elle ont produit l'esclavage !

Un Corse a des Français dévoré l'héritage !

Élite des héros au combat moissonnés, Martyr&avec la gloire à l'échafaud traînés, Vous tombiez satisfaits dans une autre espérance !

Trop de sang , trop de pleurs ont inondé la France !

De ces pleurs, de ce sang un homme est héritier!

Aujourd'hui dans un homme un peuple est tout entier !

Tel est le fruit amer des discordes civiles.

Mais les fers ont-ils pu trouver des mains serviles ?

Les Français de leurs droits ne sont-ils plus jaloux ?( Cet homme a-t-il pensé que, vainqueur avec tous, Il pourrait, malgré tous, envahir leur puissance ?

Déserteur de l'Égypte, a-t-il conquis la France ?

Jeune imprudent, arrête : où donc est l'ennemi ?

Si dans l'art des tyrans tu n'es pas affermi.

Vains cris ! plus de sénat ; la république expire ; Sous un nouveau Cromwel nait un nouvel empire.

Hélas! le malheureux, sur ce bord enchanté, t

Ensevelit sa gloire avec la liberté.

Crédule, j'ai long-temps célébré ses conquêtes ; Au forum, au sénat, dans nos jeux, dans nos fêtes, Je proclamais son nom , je vantais ses exploits , Quand ses lauriers soumis se courbaient sous les lois.

Quand, simple citoyen, soldat du peuple libre , Aux bords de l'Éridan, de l'Adige et du Tibre, Foudroyant tour à tour quelques tyrans pervers, Des nations en pleurs sa main brisait les fers ; Ou quand son noble exil aux sables de Syrie Des palmes du Liban couronnait sa patrie.

Mais, lorsqu'en fugitif regagnant ses foyers, Il vint contre l'empire échanger ses lauriers, Je n'ai point carjessé sa brillante infamie ; i Ma voix des oppresseurs fut toujours ennemie ;.

Et, tandis qu'il voyait des flots d'adorateurs Lui vendre avec l'État leurs vers adulateurs, Le tyran dans sa cour remarqua mon absence : Car je chante la gloire, et non pas la puissance. »

( Applaudissemens. )

Ah ! Messieurs, le poëte , le tyran , tout a disparu. Ne prenons plus parti dans cette querelle ; mais admirons cette verve correcte, cette plénitude de sens et cette vigueur d'expression qui anime maintenant la poésie de Chénier ; c'est un autre homme , c'est un autre poëte.

Suivons ailleurs cette heureuse transformation de son talent ; voyons si cette amertume de la

liberté perdue, cette colère long-temps étouffée qui s'exhale contre la tyrannie, cette éloquence d'une émotion mélancolique, solitaire, animeront avec autant d'énergie unegrande oeuvre poétique, une composition théâtrale. L'ouvrage de Chénier qui fait son titre de gloire, et dans lequel l'étude, le talent, la passion propre de l'auteur ont produit cette originalité à laquelle il ne s'était pas élevé jusque là, vous l'avez nommé, c'est la tragédie de Tibère.

Cette tragédie est composée dans un système étroitement régulier. L'étiquette rigoureuse qui, sous l'ancienne monarchie, avait dominé le théâtre français , s'y conserve avec plus de scrupule que ne l'aurait voulu la vérité. L'imitation de Tacite y paraît éloquente; mais elle n'est pas complète encore. Le Britannicus de Racine n'avait pas reproduit tout ce que les paroles même de Tacite pouvaient offrir ou inspirer. La pièce de Chénier est composée avec une discrétion sévère, une retenue poétique, qui n'atteint pas à la perfection de Racine, et ne sait pas y substituer des beautés hasardeuses et nouvelles.

Je m'explique : un Anglais, non pas Shakspeare, mais Ben Johnson, avec cette liberté de son théâtre, qui ne donne pas de génie, mais qui sauve l'ennui, fait un drame de Séjan. Il

met sur la scène tout ce que Tacite lui donne, et même ce qui manque au texte mutilé de Tacite, mais ce que l'ordre du récit faisait aisément prévoir et suppléer. Il récite, il met en action la fameuse lettre arrivée de Caprée. Verbosa et grandis epistolavenit à Capreis. Le sénat est assemblé au grand complet. Séjan vient prendre place ; c'est le favori, le confident de l'empereur; c'est presque l'empereur, pendant que Tibère est à Caprée. Tout le monde s'empresse, le salue, l'adnlire. La lecture de la lettre commence. Une insinuation défavorable semble désigner Sejan; l'inquiétude se peint dans tous les regards; on hésite entre l'abandon et l'enthousiasme; la même insinuation se renouvelle. Quelques sénateurs détournent la tête et s'éloignent; un mot de faveur et de confiance succède. Tout le monde se rapproche avec respect; la même épreuve recommence. Enfin, par une vicissitude habilement ménagée, par des évolutions successives, qui agitent tout le sénat, on arrive jusqu'au moment où les expressions de la lettre étant claires, accablantes, irrévocables, la lettre d'ailleurs étant finie, et ne pouvant plus se démentir elle-même, tout le monde se lève, et un cri de haine et de mort éclate contre Séjan.

En admettant la liberté de la scène anglaise ,

la faculté et l'habitude de faire paraître un grand nombre de personnages , vous concevez tout ce qu'il y a de dramatique dans un tel spectacle, qui n'est que l'histoire elle-même.

Le goût sévère de Chénier, les habitudes poétiques dans lesquelles il était élevé , et qu'il retenait comme des traditions inviolables, ne lui auraient pas permis de tenter rien de semblable.

Ainsi, dans sa belle tragédie de Tibère , rien ne vous fait voir et sentir les grandes scènes des funérailles de Germanicus retracées par Tacite ; rien ne vous introduit dans les vœux du peuple, ne vous fait assister à ces agitations, à ces souvenirs qui couvaient sous la servitude imposée par Tibère. Les expressions les plus vives de l'historien sont conservées sans doute avec un art admirable, mais conservées en récits, et industrieusement transportées dans une suite de conversations éloquentes, où l'on rappelle ce que Tacite avait mis sous les yeux.

Que Chénier ait altéré les faits historiques, cela n'est pas une objection. L'histoire appartient au poëte, comme l'argile au potier. Il peut la transformer, la modifier ; en jeter une partie, pour ainsi dire, et animer le reste ; il le peut ; tout dépend du succès.

Tacite, dans son admirable récit, qu'avait-il

vou] u? Fixer les yeux des hommes sur la pro-

fonde scélératesse de Tibère, la vertueuse ma- gnanimité d'Agrippine , et l'abjection où était tombé le sénat romain. Voilà les trois personnages véritables de son drame : Tibère, Agrippine, le sénat, symbole vivant de la bassesse pu blique. Du lit de mort de Germanicus, l'historien suit Agrippine jusqu'àRome, où elle va demander vengeance.

« At A grippina 3 quamquàm defessa luctu, et corpore œgro, omnium tamen quœ ultionem morarentur intolerans, ascendit classem cum cineribus Germaniei, et liberis ; miserantibus cunctis, cc quod » fœmina , nobilitate princeps, pulcherrimo modo » matrimonio inler venerantÍs gratantisque adspici » solita, tune fvraies reliquias sinu ferret j incerta »uLtionis, anxia sui, et infelici fœcunditate for» tunœ totiens obnoxia. »

« Agrippine, malgré l'accablement de la douleur et de » la maladie, impatiente de tous les obstacles qui retar» daient sa vengeance, monte sur la flotte avec les cendres » de Germanicus, et ses enfans. Tout le monde regardait »> avec pitié cette femme, naguère la première en noblesse, » heureuse d'une si belle union, accoutumée à paraître au » milieu du respect et des acclamations, et maintenant por» tant sur son sein des reliques funèbres, incertaine de sa » vengeance, inquiète d'elle-même, et par sa malheu» reuse fécondité, tant de fois exposée à la fortune. »

Je ne puis guère traduire ces paroles. Vous en voyez tout le pathétique et toute la tragédie.

Après ce funèbre augure des calamités d'Agrippine, Tacite décrit son voyage.

« Nihil intermissâ navigatione hiberni maris, Agrippina Corcyram insulam advehitur, littora Calabrioe contrii sitam. Paucos dies ibi-componenclo animo , violenta luctu et nescia tolerandi. »

« Agrippine ne laissant pas interrompre son voyage par l'hiver, aborde à l'île de Corcyre, située en face des rivages de Calabre. Là, elle emploie quelques jours à remettre son âme forcenée par le deuil, et incapable de se contenir. »

Voilà cette Agrippine toute passionnée de désespoir , implacable par vertu comme par orgueil, et prête à braver tous les périls, pour satisfaire aux mânes de son époux !

C'est ainsi qu'à travers les gémissemens du peuple, elle arrive jusqu'au palais de Tibère, avec les cendres de son époux, pour demander vengeance contre Pison empoisonneur de Germanicus, et confident de l'empereur. Et d'abord , Messieurs, était-il impossible de conserver quelque chose de ce tableau tout vrai et tout vivant? Ne pouvait-on voir Agrippine à Brindes ? Tacite avait donné des couleurs incomparables. Ce silence lugubre et

prudent de tout un peuple, ce scrupule qu'il a sur l'expression de son amour et de sa douleur, puis sa résolution vaincue par la présence d'Agrippiae. C'étaient-là des peintures originales qui manquent dans le poëte moderne. Tacite est inépuisable. Il multiplie toutes les images de deuil autour d'Agrippine et contre Tibère. « Dies, » quo reliquiœ tumulo Augusti inferebantur 3 modo » per silentium vastus, modo ploratibus inquies. Le » jour, où les restes de Germanicus furent por» tés au tombeau d'Auguste, parut tantôt dépeu» plé par le silence, tantôt tumultueux et trou» blé par les pleurs. » Mais tout cela n'est que l'avant-scène du drame écrit par l'historien. Tibère avait préparé un faux accusateur pour dénoncer Pison ; il sent que cette douleur, cette indignation publique demandent une expiation. Il se résout dès lors à abandonner le misérable, dont il s'est servi pour commettre un crime. Un des satellites de Séjan est chargé de poursuivre l'empoisonneur de Germanicus.

Enfin Tibère paraît dans le sénat. Son langage est empreint de cette hypocrisie profonde nul faisait hésiter même la bas-esse. Tant l'expression de sa douleur était forte! tant celle de sa colère était naturelle ! Il y avait lieu cependant de douter de sa douleur et de sa colère.

! Cependant ces récits pathétiques, ces peintures si vives ne suffisaient pas pour offrir une tragédie fortement liée, progressive, retardée par des incidens, et précipitée par une catastrophe.

Il a donc fallu que le poëte fît des efforts d'invention , d'autant plus que les limites étroites du cadre où il se renfermait lui refusaient la riche variété de ces grandes scènes données par l'histoire. Je doute que ces inventions soient heureuses. Ma critique est une conjecture, une recherche expérimentale sur le goût. Il imagine, par exemple, de donner à Pison de vifs remords et des élans de générosité républicaine. Un confident de Tibère, un homme choisi par Tibère doit éprouver un ressentiment et un désespoir profond d'être abandonné par le maître, pour lequel il avait fait un crime. Il peut vouloir se venger en s'avouant coupable, et en dénonçant son complice. Mais des remords, et surtout des sentimens de liberté dans son coeur, j'ai peine à les concevoir. Une invraisemblance plus marquée, plus incontestable, c'est la transformation du caractère d'Agrippine. Vous avez vu, dans Tacite, Agrippine, son admirable pureté d'âme ; mais, en même temps, sa hauteur inflexible et sa haine vengeresse. Croirait-on que, dans la tragédie du poëte français, Agrippine se laisse ap-

procher par Cneius , par le fils de ce Pison abhorré, qu'elle s'entretient avec lui de ses malheurs et de l'empoisonnelnent de son époux r que, dans une sympathie de haine commune contre Tibère , elle accepte ses confidences, et qu'elle lui rend les siennes ; et qu'enfin, émue par la piété filiale, et la douleur vertueuse de ce jeune homme, elle lui dit : « Tu l'emportes, Cneius, etc. , etc.

Lève-toi: de Pison que la faute s'oublie!

Avec Germanicus je le réconcilie.

Il osa le combattre ; il pourra le bénir.

Nos guerriers se tairont : je cours les prévenir. ?

Certes, Messieurs, dans les mœurs antiques, dans les mœurs romaines, avec le caractère et la douleur d'Agrippine, il y a là une étrange altération de la vérité ! Où donc est cette énergie d'une haine si juste? Qu'est devenu ce devoir de vengeance qui avait amené Agrippine du fond de l'orient? il s'agissait bien d'une de ces péripéties de générosité théâtrale, tant rebattues dans les pièces vulgaires. L'intérêt ici, c'était la vérité ; c'était Agrippine inconsolable et inflexible. Agrippine supporter la présence d'un fils de Pison ! comploter avec lui le pardon et le salut de son père ! Jamais.

Suivant Tacite, Pison , après avoir paru Jeux fois devant les sénateurs , accablé par le silence hostile et la cruelle indifférence de Tibère, se donna la mort. « On avait vu , dit Tacite, dans » les mains de Pison , des papiers qu'il ne publia » pas. Ses amis répétèrent que c'étaient des » lettres de Tibère et des ordres contre Germa» nicus, et qu'il avait résolu de les produire de» vant le sénat, et d'accuser l'Empereur ; mais » qu'il fut amusé par les promesses de Séjan; » que du reste il ne se tua point lui-même, et w fut assassiné dans sa prison. » Quoi qu'il en soit, le procès ne continue pas ; Tibère s'informe et se plaint de cette mort. Il rend au fils de Pison les biens paternels, et distribue aux accusateurs des récompenses, des sacerdoces, des dignités.

La vengeance de Germanicus est achevée, tant bien que mal ; et il ne reste plus qu'à trouver l'occasion de faire périr sa veuve et ses enfans. Voilà l'histoire , voilà la vérité , voilà Tacite.

Le poëte moderne a cherché dans son génie une autre combinaison. Après une scène trèséloquente , où les deux complices se sont heurtés , et où Tibère a craint les révélations de Pison , Séjan , par l'ordre de Tibère , excite une sorte d'émeute ; et pendant qu'il va

pour réprimer cette émeute, Pison se trouve tué. Mais le fils de Pison dénonce et le crime de son père et le crime de l'empereur, et se frappe au milieu du sénat. Je le dis en toute humilité , ce dénouement, compliqué et sanglant, est moins tragique, je le crois, que l'histoire. L'effet original et terrible, ce n'est pas que Tibère soit convaincu en face ; c'est plutôt que Tibère triomphe , que la conscience de tous les témoins sache son crime, mais que la servitude publique ait l'air de ne pas le voir, de ne pas le croire.

Peut-être faut-il alors qu'une violence trop forte ne soit pas faite à la bassesse publique, quele crime ne soit pas tellement montré qu'elle ne puisse détourner la tête , ne pas le reconnaître; mais que ce crime se perde dans une sorte d'obscurité mystérieuse. On peut donc, Messieurs, exprimer plus d'un doute sur le plan qu'a suivi le poëte, et sur les altérations qu'il a fait subir à l'histoire, sans augmenter le pathétique de la scène.

Voyons maintenant quelques-unes des beautés fortes et savantes, dont il a semé cet ouvrage.

D'abord et surtout, ce sont des beautés de style; ce sont, comme dans Britannicus , mais à un degré inférieur, des coups de crayon de Tacite, habilement reproduits. L'imitation est souvent

expressive, et passionnée. Le poëte a senti pour son compte ce qu'il emprunte à l'histoire. Combien cependant il est encore loin de l'admirable coloris de Racine, et de cette pureté énergique et sévère qui règne dans Britannicus !

Voyez par exemple cette imitation d'un trait célèbre de Tacite :

« Naguère , il m'en souvient, le nom de république A, jusque dans sa cour, effrayé l'oppresseur , Quand, des derniers Romains et la veuve et la sœur, La nièce de Caton, cette illustre Junie, A leurs mânes sanglans fut enfin réunie.

Devant l'urne funèbre on portait ses aïeux : Entre tous les héros qui, présens à nos yeux, Provoquaient la douleur et la reconnaissance, Brutus et Cassius brillaient par leur absence.

Vous reconnaissezle prœfulgebant Cassius, atque Brutus, eo ipso quod effigies eorum non visebantur.

Mais votre goût, sans que je le dise, vous avertit que cette expression provoquaient la douleur et la reconnaisance, n'est pas de la langue de Racine.

Ailleurs Chénier retrace le magnifique tableau de l'arrivée d'Agrippine. Mais, où cette imitation est-elle placée? dans la bouche de Séjan, du complice de Tibère, de l'implacable

ennemi d'Agrippine? Mais alors, ce récit n'est qu'un ornement, qu'une espèce de rapport pompeux que Séjan vient faire à l'Empereur. L'intérêt d'un récit s'augmente par l'émotion de celui qui raconte. Ici, toutes les teintes de tristesse, si fortement marquées dans la narration de Tacite, contrastent trop, suivant moi, avec l'indifférence ou la haine de Séjan. Dramatiquement, ce récit adressé à Tibère est poignant et cruel. Mais devaitil être fait par Séjan, et l'accent ému des paroles de Tacite n'est-il pas détruit et profané par un tel organe ? Au reste, Messieurs, dans toute la pièce, une foule de traits énergiques de Tacite sont rendus avec un rare bonheur. Quels beaux vers que ceux où sont exprimés les dégoûts de Tibère sortant du sénat, et ayant des nausées de toutes les bassesses qu'il vient d'entendre!

\* 1

«Mais que sont désormais les Pères de l'État?

Un fantôme avili qu'on appelle sénat.

0 lâches descendans de Dèce et de Camille !

Enfans de Quintius! postérité d'Émile !

Esclaves accablés du nom de leurs aïeux, Ils cherchent tous les jours leurs avis dans mes yeux, Réservent aux proscrits leur vénale insolence, Flattent par leurs discours, flattent par leur silence, Et craignant de penser, de parler et d'agir, Me font rougir pour eux, sans même oser rougir. »

Parmi les grands effets dramatiques de cette tragédie, on a remarqué surtout ce tête-à-tête de Tibère et de Pison , ce terrible entretien où l'Empereur avait à répondre à l'homme qu'il laisse accuser pour un crime qu'il lui a commandé.

La situation est forte, originale , impossible historiquement. Tibère n'a pas reçu en audience le complice qu'il abandonnait. Mais, la supposition admise, quelle vigueur dans cette scène ! TIBÈRE.

Je n'ai vu qu'un devoir à César imposé, Et dont il faut subir les lois inexorables.

PISON.

César, faut-il aussi punir tous les coupables?

TIBÈRE.

Sur des preuves, sans doute. Ainsi le veut la loi.

PISON.

César sera puni.

TIBÈRE.

Qui l'accuserait?

PISON.

Moi, Ses ordres à la main. Je les ai.

TIBÈRE.

Téméraire !

Vous les avez gardés ?

PISON.

Je connaissais Tibère.

Enfin, mêlant la critique à l'admiration , je reviens au dénouement de l'ouvrage, à la dernière scène. Elle est sans doute d'un grand effet théâtral : Tibère, le sénat, Agrippine et le fils de Pison en présence. Mais , de cette violence faite au caractère principal , à celui d'Agrippine, sort l'incident le plus singulier et le plus faux. Lorsqu'on annonce au sénat la mort de Pison, lorsque l'Empereur se croit en sûreté par la disparition de son complice, lorsque le sénat, dans un silence hébété , attend ce qu'il faut décider, ce qu'il faut croire, Cneius désespéré ayant avoué le crime de son père, Agrippine tout étonnée défend la mémoire du meurtrier de son époux. Cette confusion est vraiment étrange dans un tel sujet.

TlBÈnE.

D'un crime, je le sais, Pison fut incapable.

CNEIUS.

» Vous vous trompez, César, mon père était coupable.

AGRIPPINE.

Cneius, après sa mort, osez-vous l'outrager!

CNEIUS.

Écoutez, Agrippine, avant de me juger.

Que de cet imbroglio bizarre sorte l'affreuse vérité; que le jeune Cneius révèle le double

crime de Tibère, l'empoisonnement de Germanicus, et l'assassinat de l'empoisonneur, que l'on entende alors Agrippine s'écrier : Quel abîme ! Il n'y en a pas moins quelque chose d'insoutenable dans cette situation. Elle ferait souffrir le bon sens du spectateur ; elle détruit le grand caractère d'Agrippine; elle dément la nature, et l'histoire. Dans l'histoire , Agrippine ne doute pas un moment que le crime n'ait été consommé par Pison et ordonné par Tibère. Sa conviction était dans sa douleur. C'est là ce qui rend sublimes, et son voyage à Rome, et sa poursuite devant le sénat de Tibère.

Il v a, dans cette transformation du rôle et J de la passion primitive d'Agrippine, un défaut de vérité qui altère le grand effet du cinquième acte.., - :f Je ne répéterai pas ce que j'ai dit sur le mystère dont Tacite entoure le crime de Tibère, sur ce silence de la peur qui me semble plus tragique et plus terrible que les cris accusateurs de Cneius. Les paroles de Cneius n'en sont pas moins dramatiques , éloquentes.

Cneius se frappe avec le poignard qu'il a retiré de la blessure de son père, et s'adressant à Tibère, selon l'usage un peu trop fréquent sur

notre théâtre, de maltraiter les tyrans en face , il s'\*'crie :

«Tyran profond, mais vil, honte et fléau de Rome, Éclipsé dans ta cour par l'ombre d'un grand homme, Quand, de tes attentats ministre infortuné, Pison par son complice expire assassiné, Tu m'offres des trésors teints du sang de mon père !

Garde pour un Séjan les faveurs d'un Tibère.

Un autre aura l'honneur de venger tes victimes ; Séjan respire encor; tu puniras ses crimes : J'ai vécu , je meurs libre ; et voilà mes adieux.

Il est temps de placer Tibère au rang des dieux. Il

Voilà sans doute l'accent tragique; on le retrouve presque toujours dans cette pièce. La déclamation s'y mêle rarement. Je souhaiterais que Chénier eût fait plusieurs tragédies semblables , et celle-ci doit assurer à son nom une gloire durable.

VINGT-DEUXIÈME LEÇON.

État des lettres dans les années qui suivirent la Révolution.

- Entrave au mouvement des esprits. - Littérature critique et traditionnelle. - Travail remarquable de Chénier sur cette époque. - Talens originaux diversement influencés par le souvenir de la Révolution. —

Mme de Staël. — M. de Maistre. — Traits généraux du caractère et du. talent de Mme de Staël. — Ses premières années. — Supériorité de son génie. — But élevé de tous ses ouvrages. — Sa lutte contre l'esprit despotique de l'empire.

MESSIEURS,

Vous avez pu le remarquer , cette longue histoire du XVIIIe Siècle, que je conte depuis trois ans, est cependant fort incomplète. J'ai souvent oublié, abrégé, omis. Je ne cherche, je ne saisis que les points de vue littéraires qui tiennent soit à l'histoire de l'éloquence et à l'influence des lettres sur les esprits, soit aux progrès de la société et aux révolutions du goût. C'est dans cc

cadre limité que nous avons eu tant de sujets à parcourir. Aujourd'hui que nous approchons du terme, et que je puis m' écrier : ltaliam! ltaliam!

je me garderai bien de vous arrêter sur tous les souvenirs littéraires que présente la fin du XVIII8 siicle.

Attentif à marquer, dans la révolution sociale de la France, les nouveaux éiémens qui se préparèrent pour la pensée, les nouvelles inspirations que reçut le talent, j'ai montré cette poésie originale et savante dans André Chénier, philosophique et hardiment satirique dans son frère.

Faudrait-il également ramener sous vos yeux tant de noms connus et d'ouvrages presque récens?

Essayerai-je d'assigner, par une subtile analyse de quelques - uns de ces talens intermédiaires , l'influence diverse de deux époques? Dirai-je que Delille , artiste ingénieux, poète spirituel et symétrique , brillant imitateur des grâces de l'ancienne société, prit, au milieu de la proscription, de plus sublimes accens pour promettre l'immortalité au juste, et en menacer le coupable? Dirai-je que plus tard, revenant de l'exil, et sur le déclin de l'âge, il porta, dans ses poëmes trop nombreux , une vigueur de coloris, supérieure à l'élégant artifice de ses premiers vers, mais toujours trop dénuée de naturel et de sensibilité? Rap-

pellerai-je qu'un poëte, laborieusement original, et quelquefois d'une rare élégance, Lebrun s'anima, dans nos troubles civils, d'une verve, ou d'une frénésie guerrière et patriotique? On le sait; et je n'aime pas à répéter ce qu'on a cent fois dit, mieux que moi, avant moi, à côté de moi. Ce jugement sur les écrivains qui, nés dans le XVIIIe siècle, ont commencé l'époque présente, et coloré leur talent d'une double lumière, je le trouve habilement exprimé dans le Tableau de -la Littérature de Chénier. Là, cet esprit amer et véhément s'est élevé à l'impartialité; il a secoué ses préjugés de parti, ses haines littéraires ; il a été juste envers tout le monde, à une grande exception près.

Séparé de Delille par le plus profond dissentiment politique, animé contre lui par les épigrammes même, dont il l'avait souvent poursuivi, cependant il loue avec enthousiasme l'auteur du poëme de l'Imagination" et de tant d'autres ouvrages, où l'art des vers, sans être assez varié , est porté à un degré trop méconnu de nos jours. Ce même Chénier, qui avait quatre ou cinq haines accumulées contre La Harpe, qui le haïssait pour leurs anciennes rivalités théâtrales avant 1789.

pour leur division politique, pour sa conversion religieuse, qu'il appelait une apostasie, enfiii

pour tant de critiques arriéres et injurieuses qu'il en avait reçues, eh bien, dans une occasion solennelle, il rend à La Harpe la justice la plus sérieuse et la plus éclairée. Il lutte pour son ennemi contre le jugement partial de ses propres amis ; et dans une belle et judicieuse analyse, il démontre la supériorité du Cours de Litterature.

Nous ne reviendrons pas sur ce jugement, ni sur beaucoup de renommées contemporaines assez bien appréciées par Chénier, pour que la révision du procès soit superflue : omnia jam vulgata. Nous nous attacherons seulement à quelques talens originaux qui ont fortement marqué la nouvelle direction de l'esprit français, dans la littérature, la philosophie et la politique.

Ici viennent s'offrir de singuliers contrastes entre la grandeur des troubles civils , et les nouvelles occupations des esprits. Au milieu de cette société qui sort de ses ruines, et qui se reconstitue, avec des formes encore républicaines, sous la main despotique d'un conquérant, vous voyez la controverse littéraire prendre une grande part de l'attention publique. Ces passions politiques qui, après avoir fermenté dans la littérature de tout un siècle, avaient fait une si terrible explosion, elles disparaissent, se cachent, se dissimulent sous quelque intérêt spéculatif de critique

et de littérature. A ces théories qui avaient ébranlé le monde, à ces débats gigantesques de la tribune succèdent des dissertations sur le goût.

Nos plus jeunes auditeurs ne s'en souviennent pas. Mais il y a vingt ans, cette nation conquérante , maîtresse au dehors des destinées de l'Europe, semblait n'avoir d'autre discussion permise, d'autre exercice public de la pensée que la controverse sur la prééminence littéraire du dix-septième ou du dix-huitième siècle, sur le bon et le mauvais style. C'était la part que le maitre avait faite à l'activité des esprits, sous son empire. On y reconnaît sa politique.

Lorsque, par exemple, un esprit hardi et colère comme Chénier, un homme qui avait embrassé avec violence tous les intérêts de la révolution, s'occupait paisiblement à rédiger un long rapport sur les prix décennaux , et la , suivant l'instruction officielle , faisait un inventaire exact des grands et des petits poèmes, des tragédies, comédies et autres ouvrages de l'époque , et déclarait enfin, au nom de l'Institut, les divers degrés de mérite de tant de productions, et les titres de celles qui méritaient la couronne littéraire promise par décret impérial, croyezvous qu'il n'y eût dans tout cela qu'une protection un peu trop administrative pour les arts de

l'imagination? non, il y avait tout un calcul de gouvernement; il y avait le souveuir, et la crainte de ce prodigieux pouvoir que les lettres avaient exercé sur la France; il y avait cette sagacité qui, connaissant aussi bien le passé qu'elle n'avait pas vu , que le présent qu'elle exploitait, avertissait le maître, qu'une littérature, dont les hardiesses spéculatives avaient changé le monde social, devait être régularisée, cadastrée, couronnée, si l'on veut, mais soumise. C'était un système assez semblable à cette hiérarchie poétique et officielle de la Chine, où une série d'examens bien soutenus, et de compositions, rédigées d'après les anciennes règlesdugouvernementetdu goût, conduisent un homme à tous les honneurs.

Le républicain Chénier, l'énergique et libre écrivain , était réduit à s'enfermer dans ce cadre étroit, et à servir ce plan d'organisation littéraire. Il pesait une à une pour le concours, il classait avec ordre beaucoup de renommées, don t.

nous n'avons rien à dire, parce que vingt années ont été pour elles une postérité lointaine qui les, a vu disparaître. Remarquable par le mérite du style, cet ouvrage de Chénier manque trop d'une vérité assez sévère. Il atteste les entraves dont le pouvoir absolu chargeait le talent, tout en par raissant l'honorer.

Mais à côté de cette littérature officielle que le conquérant voulait établir, comme une distraction à ses conquêtes, et pour empêcher le public de songer à mal, il s'élevait une autre littérature plus libre, plus fière, qui gardait le souvenir des grands débats par lesquels la France avait été divisée. C'est véritablement celle qui est neuve et féconde, celle qui est née de la révolution, et doit agir sur la postérité. Les dissentimens profonds, les haines de parti que laissent après eux de longs troubles civils, se retrouvent tout entiers dans cette littérature ; ils en sont l'âme et la physionomie. Par là, elle aura sans doute un côté temporaire et périssable ; mais, elle n'est pas factice comme celle qui, sous le niveau d'une timide régularité, se bornait à des imitations du passé. Je ne parle pas ici des vivans, Messieurs. Mais revenons à ma pensée.

Cette littérature indépendante, née du contre-coup de la révolution, partiale , passionnée , sincère, je ne la signalerai que dans deux écrivains célèbres. Là, je chercherai l'influence que l'esprit nouveau , ou le retour systématique vers l'esprit ancien, espèce d'innovation rétrograde , qui suit les troubles civils, avait exercée sur deux talens originaux. Je la chercherai

dans la littérature, dans l'analyse philosophir que et dans la politique spéculative. Ces deux noms sont inégalement connus en France. L'un vous est plus familier, vous inspire plus d'attrait et de confiance. Pour moi, je ne les comJ pare pas. L'un de ces talens me heurte et me repousse par le caractère général de ses maximes : l'autre a toute mon admiration , me séduit, m'intéresse , me gagne le coeur ; mais ma préfé rence, ma sympathie, ma complicité d'opinion, ne ferme pas mes yeux sur l'originalité que l'on a pu mettre à défendre d'autres doctrines. Vous avez l'enthousiasme de votre âge pour le génie de Mme de Staël, pour ce talent si spirituel, si élevé, si généreux, qui avait énergie d'homme et grâce de femme, qui mêlait à tant d'imagination , une raison fine et profonde, et était toujours emportée par de nobles instincts de bonté, de justice, de liberté, de courage. Les premières et les plus pures espérances de la réforme sociale n'eurent jamais de plus éloquent interprète : ses écrits intéressent le présent et l'avenir. Il L'autre talent, dont je dois vous entretenir, se compose à la fois d'une imagination forte, et d'une mauvaise humeur très-véhémente. C'est aussi le spectacle de la révolution qui a fait naî-

tre, ou excité ce talent. C'est le dégoût, l'horreur des scènes ou folles ou sanglantes, qui l'ont fait violemment rebrousser vers les doctrines les plus dures et les plus serviles du pouvoir monacal , et de l'ancien pouvoir arbitraire. Ce prédicateur de servitude est un esprit indépendant et hasardeux. Ce soutien systématique de l'inquisition avait tout ce qu'il fallait, pour devenir hérétique. Cet homme capricieux , ardent, dédaigneux, réclamant par orgueil la servitude des intelligences, vous le savez, c'est M. de Maistre.

L'influence diverse des troubles civils sur le talent se retrouve à plusieurs époques de l'histoire. La révolution d'Angleterre nous offre l'exemple d'un homme, qui, parti de points trèsopposés, arrive, sous une autre forme, au même résultat que M. de Maistre. Hobbes était naturellement un esprit libre et sceptique. L'horreur profonde pour la révolution anglaise le transforme en partisan du pouvoir absolu.

Comme l'anarchie était venue par l'influence religieuse, il repousse, à la fois, la religion et l'anarchie, et ne veut que le despotisme politique.

M. de Maistre, d'une imagination ardente et mystique, a été témoin d'une révolution violente et cruelle; il l'a vu naître, et se développer sous un principe d'irréligion; il a vu l'anarchie s'ap-

puyer sur le mépris des croyances religieuses, Plein de ces souvenirs, il invoque aussi le despotisme ; mais ce n'est pas celui de l'autorité civile.

Il la méprise, comme trop faible. Son recours est au despotisme religieux, à la théocratie. Ce pouvoir religieux, il veut l'élever au-dessus de tout gouvernement civil, etdetoute liberté d'examen; il veut asservir à la fois les intelligences et les trônes, la liberté et les rois.

Vous le voyez , sans introduire dans les lettres une sorte de fatalisme rationnel, sans supposer que les événemens de chaque siècle obsèdent tout homme de génie, et le forcent à marcher dans certaines voies , à parler suivant un certain formulaire, il est impossible de méconnaître ces influences de la société sur lies esprits, sur les plus grands esprits, sur ceux qui ont l'air de mener les autres hommes.

M'arrêtant à cette littérature philosophique , particulièrement inspirée par la révolution française , j'ai choisi, pour personnifier les opinions diverses, deux noms, deux talens éclatans. (ci j'éprouve plus d'un scrupule et d'une gêne d'esprit. L'histoire contemporaine est, dit-on, impossible à écrire avec une entière véracité ; la critique contemporaine, c'est-à-dire l'histoire des esprits, ne l'est pas moins. Lorsqu'on a vu,

entendu, admiré quelque rare talent, cette froide et rigoureuse fidélité, qui jugerait sans aucune complaisance , sans aucune séduction de souvenir , me paraît bien difficile. D'une autre part, l'impartialité complète de la pensée est une chimère. Vous, qui jugez des talens opposés, pouvez-vous assez vous défaire de vousmêmes , pouvez-vous assez vous débarrasser de votre esprit dont vous vous servez au moment même, pour ne pas sentir une préférence en faveur des opinions qui vous ressemblent, qui sont une partie de vous-même? Il est donc possible que je sois partial.

L'auteur de Corinne et de Y A llemagne, je l'ai connue ; je l'ai vue toute animée de cette vie puissante, et de ce feu de génie qui brillait dans ses moindres entretiens, et qui lui donnait une nature de supériorité, que l'on ne peut oublier ni retrouver. Cette personne vraiment admirable, dont les écrits, quelque talent qu'on y reconnaisse, ne sont qu'une épreuve affaiblie d'elle-même, réunissait plusieurs formes d'esprit et d'originalité. Elle appartenait à deux époques; et avant tout, elle était elle-même. Elevée dansle dix-huitième siècle, dans ce temps où l'esprit était la seule affaire, sa rare intelligence avait reçu l'éducation la plus hâtive.

Toute petite, tout enfant, avec ses grands yeux

noirs étincelans d'esprit, "elle était là, dans le salon de son père, homme de talent, philosophe, ministre; elle prenait part à tout. Elle conversait avec les premiers esprits du temps. C'était M. Thomas un peu trop emphatique, et majestueux même dans les petites choses, mais enfin homme rare, ingénieux, muni d'une immense lecture et d'érudition antique , à laquelle le dix-huitième siècle avait trop renoncé. Penseur, actif et laborieux, Thomas était parfois un peu subtil et déclamateur ; mais il méditait beaucoup, et étudiait tout.

Là aussi était Raynal, esprit facile, irrégulier, qui, dans ses livres, faisait un amalgame singulier de statistique et de verve déclamatoire, qui rassemblait une foule de détails précieux , et alors nouveaux, sur les colonies et le commerce, et y mêlait tour à tour de sages maximes de liberté, et de virulentes apostrophes aux peuples et aux rois. Là venait l'illustre Buffon. Là se réunissaient encore des écrivains d'un vrai mérite , célèbres dans leur temps, Marmontel, poëte oublié , littérateur instruit et ingénietix, Chaitipfort, si piquant par ses mots et ses écrits; puis ces brillans auxiliaires de la littérature; ces associés libres des académies, pour ainsi dire, ces gens d'esprit qui n'écrivaient pas , et n'en avaient peut-être que plus d'esprit. Ceux-là composaient

dans les salons. Un bon mot, un agréable récit, une controverse, quelquefois calculée d'avance , mais vivement soutenue, voilà leurs ouvrages.

Souvent le bon mot, l'ingénieux paradoxe était répété par l'auteur dans diverses maisons ; c'étaient les éditions successives du livre. ( On rit).

On le concoit sans peine, ce mouvement de conversation, cette joûte des amours-propres, cette active circulation des idées devaient être comme autant de soufflets de forge, qui attisaient le feu d'une jeune intelligence. Il est tout simple que, douée d'une vivacité merveilleuse, et toujours excitée, mademoiselle Necker ait montré, dès rAge de douze ans, plus d'esprit que tous les gens qui faisaient de l'esprit auprès d'elle.

Si le XVIIIe siècle avait duré toujours, si ce far niente littéraire, qui enchantait et occupait Paris, eût pu se prolonger cinquante ou soixante ans , Mrae de ël fût restée le plus brillant esprit de son temps. On eût vanté l'inimitable vivacité de ses paroles. Elle eût écrit avec talent ; mais elle n'eût pas été ce qu'elle sera pour l'avenir. Après cette éducation d'esprit, de grâces et de frivolité, voilà que tout à coup on arrive devant l'oeuvre si sérieuse d'une révolution sociale. L'esprit de Mme de Staël passe à une

nouvelle école. Elle débute par l'enthousiasmé.

Fille d'un ministre célèbre et d'abord populaire, cette jeune femme, dont l'esprit concevait et animait tout, combien ne devait-elle pas se plaire à cette gravité nouvelle des entretiens excités par la tribune de l'assemblée constituante!

On sent dans ses ouvrages combien son imagination et son amour-propre ont joui de cette vie intellectuelle, brillante, active, imprudente. Quand elle raconte, avec uneéloquencenaïve, le bonheur de vivre en 1789, d'être agité chaque jour par l'émotion de tant de nobles espérances, et le spectacle de tant de changemens, de voir enfin se réaliser tant de spéculations et de vœux philosophiques, on sent, à la vivacité de ses paroles , après tant d'années, combien le cœur a dû lui battre, et combien ses expressions, au moment même, devaient être inspirées. Seulement cela ne saurait durer long temps. Cette lune de miel des révolutions, cette j^emière joie, ce premier enthousiasme est bientôt remplacé par une vertueuse indignation , par des craintes par des dangers inévitables. La gloire de M. Necker est renversée; des réformes salutaires et glorieuses sont suivies de tumultes démocratiques, de vengeances impitoyables. Alors cette ame si vive et si généreuse se replie sur elle-même.

Au brillant spectacle de civilisation qu'offrait l'ancienne France, a succédé l'anarchie grossière, et la violence. Cette société élégante et spirituelle qui faisait la conversation dans Paris, est dispersée par la terreur. Ainsi la rare intelligence de Mme de Staël, qui, d'abord agacée, excitée par l'éducation la plnsingénieuse, s'était animée plus tard d'un vif enthousiasme, mûrit dans la réflexion et le malheur. Ce sont, Messieurs, ces di verses épreuves senties par une âme mobile et passionnée, qui servirent à former l'originalité de ce grand talent spirituel et grave, enthousiaste et sensé. C'est ainsi que dans cette brillante élève des entretiens du XVIIIe siècle, dans cet esprit tout exalté de spéculations généreuses, vous trouverez une force de raison et un sérieux capable de comprendre et d'exposer les conditions d'un État libre, mieux que ne l'ont fait des publicistes célèbres.

C'estdans cette variété d'éducations morales, unie à cette nature si rare, que je trouve la source de tant d'ouvrages opposés, les Lettres sur Rousseau; la Défense de la reine,, Corinne, L'A llemagne, et ce livre qu'on aurait peine à croire sorti de la main d'une femme, Les considérations sur la revolution française. Une dernière épreuve lui restait à subir, c'était la lutte contre un pouvoir non pas cruel, mais ombrageux, impatient de toute

liberté de penser, et régulièrement tyrannique.

Mme de Staël avait fui avec horreur, et non sans péril, l'anarchie sanglante de la France. Dans sa retraite, le cœur brisé de douleur , devenue incapable de tout travail qui ne fût pas un effort d'indignation et de pitié, elle publia, comme femme et comme mère , une défense de la Reine Antoinette. Le génie n'écrivit jamais rien de plus touchant que cette admirable et inutile prière. Je craindrais d'en affaiblir l'effet sublime par une citation incomplète et épisodique. On y verrait combien cette personne si prodigieusement spirituelle , qui prenait si facilement à l'espérance, sentait la douleur et le malheur d'autrui ; mais ce fut le seul ouvrage , et nous en louons son génie, qu'elle eut alors la force d'écrire.

Enfin des jours meilleurs se lèvent. A un gouvernement massacreur, comme l'appelait Napoléon , succède un pouvoir faible, souillé, bizarre, encore anarchique et mêlé de violences, mais qui ne faisait plus couler de sang. Mme de Staël reparut en France, et elle y fonda de nouveau l'esprit de société. Après ces temps de rudesse et de cruauté, où l'anarchie avait un peu ressemblé à la barbarie, elle ramena l'influence de l'esprit, et l'influence des femmes. Ces anecdotes tiennent à l'histoire; et quand , sous ce gouvernement pré-

caire et tyrannique, tantôt sidébile, tantôt faisant des coups d'Etat, comme tout le monde, on nous raconte l'influence extraordinaire exercée par une femme, fille d'un ministre proscrit, il faut voir là le retour de cette puissance de l'esprit, indigène en France, et d'autant mieux accueillie qu'elle avait étélong-temps exilée par le fanatisme politique. A ce début d'un nouveau gouvernement, à cet essai d'ordre encore mêlé de beaucoup de désordre , succède, par un coup de violence, un pouvoir plus sérieux , plus régulier , qui voudra l'ordre complet, mais à son profit, et qui s'achemine au despotisme, avec l'ascendant de laforce et de la popularité. Une révolution servile s'opère dans les esprits. On voit rapidement grandir le dominateur , devant lequel tout le monde va plier ; et ceux qui tiennent encore la tête liaute et parlent librement , ont déjà quelque chose d'étrange et de trop hardi, dans le silence universel.

Cet homme, au milieu de sa gloire et de sa force, avait singulièrement peur de la liberté d'esprit, de la réflexion, et de l'examen. Il voulait une littérature qui ne songeât à rien de ce qui n'est pas la littérature même , c'est-à-dire, qui écrivît sans penser , une littérature qui ne fit pas de métaphysique : c'était de l'idéologie;

qui ne s'occupât ni de droit public, ni d'histoire : c'était de la fiction. Aussi, cette femme éloquente, admirée, qui, même avant la révolution , avait jeté dans ses Lettres sur Rousseau, tant de vues neuves et hardies, qui depuis s'était mêlée aux luttes politiques , et avait souvent agi sur l'opinion , était pour lui quelque chose de menaçant. Il la redouta bientôt, au point de la persécuter.

Le pouvoir de l'esprit est comme tous les autres pouvoirs ; on ne saurait y renoncer.

Mme de Staël ne voulait pas abdiquer cet empire qu'elle avait exercé sur l'élite de la société. Être éloignée de Paris lui semblait un supplice , un affreux exil. Le conquérant le savait. Au prix de quelques louanges, il lui aurait vendu, peut-être, un permis de séjour. Mais l'âme élevée de Mme de Staël ne pouvait flatter une gloire qui marchait au despotisme, et la vive sagacité de son esprit ne lui laissait pas la ressource de se faire illusion , comme tant d'autres. Elle se taisait obstinément dans ses ouvrages, et ne se taisait pas dans son salon. Elle avait une facilité merveilleuse à dire des mots spirituels et profonds que tout le monde répétait , et qui gâtaient l'opinion, disait le maître. Dans un temps de domination

nouvelle, lorsque, chaque jour, la révolution ou l'ancienne royauté renvoyait au bercail du pouvoir absolu quelque brebis égarée , une plaisanterie, qui embarrassait un dévouement de la veille, ou qui pouvait décourager une conversion du lendemain , heurtait vivement celui auquel s'adressaient toutes les conversions et tous les dévouemens ; c'étaient chaque jour blessures nouvelles.

Cependant Mme de Staël n'écrivait plus que sur la critique ; elle faisait son ouvrage de la littérature , chez les anciens et citez les modernes. Y avait-il là de quoi blesser le premier consul ? Pourquoi s'offensait-il de ce livre ? Etait-ce par zèle pour les doctrines classiques? Tenaitil absolument à la prééminence de Racine sur Shakspeare ? Etait-il personnellement intéressé à la gloire de Boileau? Non ! mais ce caractère politique et raisonneur que les troubles civils avaient laissé dans les esprits , et que Bonaparte voulait détruire, il le voyait avec dépit, sous la plume de Mme de Staël, s'introduire même dans la critique littéraire. En effet, que cherchait Mme de Staël dans ce livre ? l'influence des lettres sur l'indépendance des esprits, et réciproquement l'influence des institutions libres sur le progrès des letlres. Son but était de mon

trer que l'indépendance est mère du génie , et que tout ce qui profite à la liberté profitera bientôt à l'imagination, au talent, à l'enthousiasme. Ce n'est pas tout : elle voyait l'esprit français rebuté , fatigué des tentatives hasardeuses qu'il avait faites , et prêt à retomber dans l'ornière du passé et du pouvoir absolu.

A cette langueur publique, elle opposait le système et l'espérance de la perfectibilité progressive. Dédaignant la servilité, comme elle détestait la violence, flétrissant les crimes de la révolution , sans renier ses principes , elle excitait les âmes à mieux espérer de l'avenir , et à chercher, dans le progrès des mœurs sociales et des institutions, le plus heureux emploi des facultés de l'homme.

Ces inductions littéraires déplaisaient fort au conquérant ; il aimait mieux remonter vers le siècle de Louis XIV. Il ne craignait pas Louis XIV.

Il trouvait les idées de pouvoir absolu qui avaient servi ce monarque , bonnes pour celui qui s'asseyait à la même place. Il avait répugnance pour ces doctrines de progrès social, qui avaient commencé la révolution, et pouvaient la continuer.

Il voulait qu'elle qit arrêtée en lui. Toute cette littérature expérimentale et nouvelle lui paraissait une espèce d'insurrection.

Dans quelques pages de son livre, Mrae de Staël agaçait, pour ainsi dire, rmnour-propre du conquérant, et lui montrait les récompenses de la gloire dans un état libre.

« Il n'est pas vrai qu'un grand homme ait plus d'éclat, « en étant seul célèbre, qu'environné de noms fameux qui cc le cèdent au premier de tous, au sien. On a dit, en poli« tique, qu'un roi ne pouvait pas subsister sans noblesse a ou sans pairie. A la cour de l'opinion, il faut aussi que « des gradations de rangs garantissent la suprématie.

« Qu'est-ce qu'un conquérant opposant des barbares à des « barbares, dans la nuit de l'ignorance ? César n'est si fa« meux dans l'histoire que parce qu'il a décidé du destin « de Rome , et que dans Rome étaient Cicéron, Salluste , « Caton, tant de talens et tant de vertus que subjuguait « l'épée d'un seul homme. »

Le César moderne trouvait plus sûr de ne pas laisser pousser ces Caton , ces Salluste, ces Cicéron.

« Derrière Alexandre s'élevait encore l'ombre de la « Grèce. Il faut, pour l'éclat même des guerriers illustres, « que le pays qu'ils asservissent soit enrichi de tous les « dons de l'esprit humain. Je ne sais si la puissance de la « pensés doit détruire un jour le fléau de la guerre; mais « avant ce jour, c'est encore elle, c'est l'éloquence et l'i« magination, c'est la philosophie même qui relèvent l'im« portance des actions guerrières. Si vous laissez tout s'd« facer, tout s'avilir, la force pourra dominer; mais aucun

« éclat véritable ne l'environnera ; les hommes seront « mille fois plus dégradés par la perte de l'émulation, que Il par les fureurs jalouses dont la gloire, du moins, était « encore l'objet, » Ces coquetteries indépendantes ne séduisaient pas le despote. Il s'indignait d'une liberté même abstraite et spéculative. Il ne pouvait pardonner surtout à Mme de Staël les pages sur l'éloquence politique, et ces conseils d'indépendance adressés au tribunat, qui n'était pas trop hardi, et que cependant on devait bientôt éliminer.

Là commence cette lutte du pouvoir contre l'opinion. Elle fut consommée par l'asservissement de toute liberté d'écrire, et par la persécution de Mme de Staël, et d'un autre illustre écrivain.

Voilà, Messieurs, le point de vue anecdotique et politique de cet ouvrage. Aujourd'hui, ce qui faisait l'allusion contemporaine d'un tel écrit, ces conseils détournés, ces protestations généreuses, cachées sous des expressions piquantes, ces théories de goût qui sont des conseils de dignité et de courage, ont encore un vif intérêt. Cette femme illustre n'avait pas, ne pouvait avoir toute l'érudition nécessaire pour le vaste sujet qu'elle s'était proposé.

Jeune encore, dans une vie brillante, souvent

troublée par le malheur ou distraite par le monde, avait-elle soigneusement étudié toutes les littératures de l'antiquité et des temps modernes? Ses plus habiles censeurs ne l'avaient pas fait non plus. Qu'il y ait dans son ouvrage des inexactitudes, qu'elle ignore quelquefois les faits, ou les plie à des vues systématiques, je le crois.

Dans une critique ingénieuse, on lui reprocha d'avoir donné à la littérature latine sur la littérature grecque une supériorité peu fondée ; d'avoir dit sans motif que la littérature latine était née de la philosophie ; d'avoir supposé qu'elle fût en progrès, lorsqu'elle était en décadence : peu m'importe.

M"" de Staël s'est peut - être trompée sur quelques points. Parfois elle a sacrifié l'un de ses principes à l'autre. Au nom de la perfectibilite, par exemple, elle affirme qu'il y a, dans Quintilien, beaucoup plus d'idées justes et fines, sur l'art oratoire, que dans Cicéron. Elle oublie que l'action de la liberté est plus instructive encore que l'action du temps , et que Cicéron s'était formé dans le Forum, Qnintilien dans une école. Et puis, je crois qu'elle avait peu lu Quintilien.

Quel homme avait alors assez étudié , pour faire une histoire systématique et complète de l'al-

liance de la littérature avec l'esprit national dan& l'antiquité? Cet ouvrage de Mm de Staël, l'érudition en est parfois douteuse , insuffisante ; mais tout ce qui est de l'auteur, dans son livre , tout ce qui n'est pas étudié, tout ce qu'elle a pensé, est plein de vivacité, de force , de vérité même. Ainsi, elle marque admirablement quelques grandes différences sociales entre l'esprit de l'antiquité et l'esprit moderne. Elle.

les voit, les conçoit par une sorte d'intuition.

Elle a surtout compris et exprimé avec une haute supériorité le caractère de la réforme-chrétienne,, au milieu de l'ancien monde.

Cette idée même de la perfectibilité, que l'on a voulu combattre par l'expérience et par la raillerie, deux argiunens commodes pour les esprits légers, elle la discute avec beaucoup de vraisemblance et de force. Certainement, elle ne prétend pas qu'au VIIIe et au IXe siècles on vécût mieux et qu'on fît des vers plus spirituels que du temps d'Auguste et d'Horace; mais elle dit que la nature humaine , multiple , perfectible par beaucoup de côtés, avait gagné pour le sentiment moral ; que certaines cruautés de la civilisation antique avaient été abolies par l'influence du christianisme, au milieu même de l'ignoiance du moyen âge; que , dans cette

fermentation , sous ce fumier de barbarie, il s'était déposé des germes nouveaux; que dès lors il s'était ébauché de grandes découvertes anonymes qui appartiennent à l'esprit de ces temps grossiers : qu'ainsi le genre humain ayant couvé long-temps, on vit, aux XVe et XVIe siècles, éclore tous ces merveilleux produits de l'intelligence , on vit ce soudain essor, ce grand armement de l'esprit humain, entreprenant à la fois tant de routes nouvelles, agrandissant le monde, et s'élevant à la liberté religieuse et politique. Depuis, on a répété ces choses, exprimées alors par Mme de Staël, avec autant de nouveauté que d'éloquence.

Sur la littérature anglaise et sur la littérature du nord, Mme de Staël jeta également, dans ce premier ouvrage , beaucoup de vues ingénieuses. Shakspeare jusque là n'avait jamais été jugé avec autant d'enthousiasme et d'esprit. Ce qu'elle dit sur le goût n'a rien au fond d'excessif. Qui doute que le goût ne varie, qu'il n'y ait dans le goût une partie mobile et changeante ; mais cette portion de beauté poétique, oratoire , qui tient au développement des sentimens les plus intimes et les plus délicats du cœur de l'homme, elle ne change, elle ne se dément pas. De même que le bon moral n'est pas faux , il n'y a pas un

beau à la fois moral et poétique, qui soit passager. Toute cette théorie du goût, qui rattache incessamment l'étude des lettres à la dignité de l'âme humaine, Mme de Staël l'expose admirablement. C'est la grande innovation qu'elle porta dans la critique. C'est la noble originalité de son ouvrage, d'ailleurs si spirituel, et quelquefois si vrai.

Un pouvoir ombrageux se tint pour offensé de ce livre, et exila l'auteur à quarante lieues de Paris. Là, Mme de Staël fit ce roman de Delphine, qui réunit à la finesse de l'observation morale tant de verve éloquente. Mais, vous le savez, nous ne parlons jamais ici de romans.

Cependant la Colère du chef de la France contre Mme de Staël s'était accrue par de nouveaux griefs. M. Necker, dans le loisir de la' so-, litude, avait publié un ouvrage politique, où il jugeait avec prévoyance et liberté quelques actes du gouvernement français. Mme de Staël n'observait pas toujours ce ban de quarante lieues qui lui était imposé , et qui rappelait si bien les exils arbitraires de l'ancienne cour. D'ailleurs elle inquiétait du voisinage de son esprit l'ombrageuse fierté du maître. Ennuyée de cette tyrannique petitesse, Mme de Staël quitte la France, et fait un premier voyage en Allemagne. Elle fut

ramenée en Suisse par une vive douleur, la perte de son père, dont la gloire était pour elle une conviction et un culte qui anima toute sa vie.

Accablée de ce cruel chagrin, et découragée par l'asservissement progressif de la France , Mme de Staël parut renoncer à la littérature politique. Le premier consul était empereur, sacré par le pape, et reconnu par les rois du continent.

Sarandeur s'élevait si haut que nulle main n'y pouvait plus atteindre. Tout le monde était du parti de sa fortune, et s'habituait à trouver qu'on aurait tort de le contredire. Mrae de Staël voulant se reposer par l'impression paisible des arts, partit pour l'Italie, ce pays de distraction et de loisir. Ce voyage lui inspira Corinne, oeuvre originale et touchante, qui tient du roman, du poëme et du traité philosophique. On y retrouve ce caractère de son génie, d'exceller surtout dans la peinture du monde et du cœur humain, de sentir et d'exprimer la vie sociale, mieux encore que le spectacle de la nature et des arts. Mais quel intérêt neuf et profond dans le principal personnage de ce drame éloquent ! quel charme attaché à cette fiction poétique, qui semble parfois la confidence d'une âme supérieure, et l'histoire de ses propres tourmens! que de ravissans contrastes! quelle viva-

cité d'émotion et de langage ! L'alliancr de l'imagination et du génie méditatif donne à cet ouvrage une originalité qui ne passera point.

Rien dans ce livre ne touchait au monde politique. Corinne était toute idéale. Cependant, s'il faut en croire une anecdote, le dominateur de la France fut tellement blessé du bruit que faisait ce roman, qu'il en composa lui-même une critique insérée au Moniteur. Il y blâmait viventent l'intérêt répandu sur Oswald, et s'en fâchait, comme d'un défaut de patriotisme. On peut lire cette critique amère et spirituelle. Cependant le public ne fut pas du même avis.

Mme de Staël était revenue en France, mais toujours à quarante lieues de Paris, quelquefois s'avançant jusqu'à Auxerre, et puis forcée de se réplier vers son exil. Ce fut alors qu'elle s'occupa d'un ouvrage qui semblait à l'abri des défiances du pouvoir. C'était un voyage philosophique et littéraire, une description de la société allemande, une analyse des monumens les plus célèbres de la poésie et de la philosophie allemande. Or, l'Allemagne n'est pas libre; alors elle l'était moins encore. Comment donc l'admiration pour la littérature d'un peuple savant, rêveur, méditatif, mais chez lequel il n'y avait ni tribune, ni discussion indépendante, pouvait-

elle réagir contre le système de soumission et de silence que le maître de la France voulait imposer à l'Europe ? cependant, cet ouvrage l'offensa singulièrement. Il avait été soumis à la censure; et la censure avait fait son devoir; elle avait ôté plusieurs témérités, c'est-à-dire, elle avait affaibli une préférence donnée à l'Iphigénie de Goëthe sur l'iphigénie de Racine; elle avait supprimé une phrase, où l'auteur disait de l'Allemagne privée de liberté : a que c'est un temple » auquel il manque un faîte et des colonnes. »

Cependant, au moment où l'ouvrage mutilé , révisé, approuvé, était enfin imprimé et près de paraître, un ordre subit fait détruire tous les exemplaires, et exile l'auteur de France. Je me trompe ; une grande partie de l'Europe était France , alors : et Mme de Staël fut seulement exilée près de Genève. Mais cet exil limité, qui la retenait encore sous le joug commun , ne lui semblait que plus pénible et plus menaçant.

De cette retraite, elle médite bientôt un exil plus lointain, une fuite qui l'affranchisse. C'était une dernière lutte que l'indépendance de la pensée, représentée par une femme de génie. avait à soutenir contre un vainqueur si puissant. Je laisserai les admirateurs les plus éclairés du conquérant, juger s'il y avait, de sa part, sagesse pt bon

calcul. Retirée dans un château près de Genève, Mme de Staël n'écrivait plus; elle parlait peu ; car la contagion de la disgrâce s'était étendue autour d'elle. Mais elle pensait encore ; et il paraît que cela blessait une autorité trop jalouse. On venait quelquefois auprès d'elle avec un zèle administratif qui se retrouve à toutes les époques ; on l'engageait à faire sa paix; on la priait de saisir une grande occasion qui s'offrait : par exemple , de célébrer la naissance du roi de Rome. Elle répondait : cc Tout ce « que je puis, pour lui, c'est de lui souhaiter une a bonnenourriceH; et ces mots téméraires répétés, recueillis, arrivaient par estafette, et blessaient profondément. Elle prit donc le parti de fuir, de disparaître, de sortir de ce cercle du Dante qui reculait sans cesse, et qui allait bientôt s'adosser à Moscou. Elle veut partir d'avance, aller plus vite qu'une armée française.

Dans un livre charmant, le plus naturel de ses ouvrages, celui qui lui ressemble le mieux, les dix années d'exil, elle peint naïvement la situan de son ame, en ce moment décisif. Elle voyait cette main de fer qui s'étendait partout, et elle craignait de rester en-deçà. Ainsi, en 1812, pendant que cette armée , composée de vingt peuples, se rassemblait, que les rois alliés étaient

là, qui attendaient le lever du conquérant, un matin, Mme de Staël paraissant se disposer à faire une promenade dans les limites permises, un éventail à la main, monte en voiture, et part de Copet pour l'Angleterre, en passant par la Russie; car les autres chemins n'étaient pas sûrs.

Elle traverse l'Allemagne, la Pologne , gagne la Russie qui allait être le champ d'une si épouvantable guerre et d'un si prodigieux renversement de fortune, et arrive à Moscou. Les Mémoires contemporains diront l'influence que ses paroles eurent alors sur les résolutions d'Alexandre.

Elle est quelque chose , cette puissance de la pensée, proscrite par la force. Non-seulement elle dépose dans l'avenir, contre une gloire oppressive; mais elle peut, dans le présent, la traverser, la combattre, lui susciter de fatales résistances, inspirer à ses ennemis l'audace de se sauver par la guerre.

Sans discuter des souvenirs mêlés de tant de douleur, on peut croire que cette femme, par la hardiesse de son esprit, la fermeté de sa prévoyance, et la verve de haine qui l'animait contre le conquérant, fut fatale à ses desseins.

Cependant, la puissante armée avait débouché delaPologne, etmarchait, marchait vers Moscou.

Désastreux souvenir ! deuil public de la France !

reproche éternel à l'inlprudencedu conquérant !

Mme de Staël était partie d'un port de la Russie pour la Suède; son passage n'y fut pas sans puissance. Il y avait là sur le trône, un soldat de la France républicaine, un roi fait nouvellement, qui cherchait à séparer sa fortune de celle du conquérant. L'animosité de Mme de Staël, le génie qu'elle mettait dans sa haine, agirent puissamment sur la conduite que tint le nouveau roi.

Après une fuite si longue à travers l'Europe, où elle laissait partout quelques traces de ses conseils et de son gcme, elle arrive en Angleterre. Cette existence agitée avait achevé de communiquer à son talent, ce caractère d'originalité, et, si cette expression m'est permise, d'éIrangetè, que la critique lui a quelquefois reproché. V Française par l'esprit, ( car jamais personne depuis Voltaire , et autrement que Voltaire , n'eut plus de cet esprit qui séduit et qui charme en France, ) cette espèce de divorce avec son pays, en haine du pouvoir qui le gouvernait, le goût des littératures étrangères, d'abord invoquées par elle, comme une forme d'opposition, l'enthousiasme pour l'Angleterre, pour les moeurs, les idées, la liberté des Anglais, la rendirent quelquefois sévère pour la France.

Mais le savoir et les lettres n'offrent qu'un intérêt secondaire, à moins qu'on ne les rattache intimement au progrès social et à la liberté d'un peuple. C'est l'effort constant, c'est la gloire de Mme de Staël.

Une prévention naturelle ferait croire qu'un esprit de femme, un esprit ardent, ingénieux, romanesque, a dû porter beaucoup d'illusion dans la politique. Mais sa préférence même pour l'Angleterre, qui lui inspira une phrase que je voudrais rayer de ses écrits, la retint toujours dans les maximes d'une liberté sage et praticable. Ses ouvrages politiques, et c'est un point de vue qui nous occupera dans la prochaine séance , sont dortc aussi remarquables par la vérité que par l'éclat du talent. A vrai dire, ce n'est pas le génie anglais, dont Mme de Staël fait l'apothéose ; c'est le bienfait de deux siècles de liberté qu'elle célèbre, et qu'elle offre à l'émulation de tous les peuples. Par là, ses écrits sont au nombre de ceux qui répondent le mieux à l'esprit de notre temps, et ont contribué à le faire naître. En littérature, en politique, plusieurs des idees nouvelles, ou des nobles vœux de Mme de Staël, sont aujourd'hui des vérités reconnues, et des faits accomplis.

Dans la philosophie, elle ne resta pas esclave

des doctrines sceptiques du XVIIIe siècle ; niais elle ne se sauva pas à l'extrémité opposée. Sa pensée fut religieuse, sans être mystique.

Dans la politique, elle fut éloquemment émue, indignée de ce qui avait souillé la liberté; mais elle resta fidèle à la liberté, à cette foi des nobles âmes; elle eut le sentiment le plus énergique des institutions qui conviennent à un pays agité par de longs troubles civils. A cet égard, son influence fut grande et salutaire; car c'est un des caractères de cette femme extraordinaire, que jamais pour elle l'influence active ne se sépara des succès du talent.

Dans nos vicissitudes, au milieu de ces révolutions qui se renversaient l'une l'autre, elle restait généreuse , bienveillante, secourable ; elle disait elle-même que son salon , où l'Europe était admise, était l'hôpital des partis vaincus. On y trouvait réunis les hommes les plus opposés. L'épreuve fut grande et ne se reverra plus. Vous savez qu'à une époque dont le souvenir s'éloigne, il est venu en France des hôtes très-importuns, des souverains étrangers étonnés de leur victoire.

Quand on songe à ce temps où la fortune de la France était couverte d'un crêpe, où l'on pouvait douter de l'avenir, où l'on ne savait pas

que de tant de maux, de tant d'incertitudes sortiraient des institutions puissantes et libres, il faut louer Mme de Staël d'avoir alors employé tout ce qu'elle avait d'ascendant et d'éloquence, à relever le génie français, à célébrer ce grand peuple qui n'était pas vaincu dans la défaite de son chef, enfin à lui souhaiter, à lui prédire une liberté digne de sa gloire.

VINGT-TROISIÈME LEÇON.

Caractère politique de l'ouvrage de Mme de Staël sur l'Allemagne. — En quoi opposé au despotisme. — Perfectibilité sociale plus vraie que la perfectibilité littéraire.

— Les considérations sur la révolution française. — Du reproche de partialité fait à cet ouvrage. — Grandes beautés historiques. — Sagacité politique. — Élévation du sentiment moral.- De la doctrine opposée. M. de Maistre. — Liaison systématique de ses livres. — Lez soirées de Saint-Pétersbourg. — Jugement sur cet ouvrage.

MESSIEURS,

J'ai commencé l'analyse d'un grand talent, dont l'influence se prolonge sur toute la littérature contemporaine, et tient à ce renouvellement des esprits qui devait surtout nous occuper. Je n'ai pas dissimulé ma partialité; c'est une partialité tout à la fois d'opinion et de personne.

J'ai écouté souvent cette voix si animée, si éloquente; j'ai assisté au mouvement de cette ima-

gination puissante et rapide, qui s'emparait des esprits avec une force indicible, et jetait dans le moindre entretien tant d'éclat et de lumière.

C'est une sorte de prestige qui brille pour moi sur les pages du livre. Je crois l'entendre parler encore, en lisant ses écrits.

Mais, comme cette partialité se fonde sur la plus juste admiration, elle n'ôtera rien à la vérité de mes paroles. Le rare talent de Mme de Staël, gêné par le temps où elle a vécu, s'est, plus d'une fois, renfermé dans la critique, cette occupation des littératures vieillies, qui les termine et les résume, plus souvent qu'elle ne les rajeunit.

Mais la partie la plus sérieuse, et, suivant moi, la plus originale et la plus haute de ses écrits, est toute politique, et tout appliquée aux intérêts contemporains.

Analyser l'Allemagne, serait une tâche difficile; car ce livre n'est lui-même qu'un extrait, un commentaire fait avec génie. L'unité d'un tel travail est dans l'âme de l'auteur, dans cette verve continue et variée, qui se prête à l'étude de tant de créations diverses. On admire ce regard pénétFant, jeté sur toute la littérature d'un pays, cette intelligence profonde, cette vive sensibilité, qui porte dans l'analyse tout l'in-

térêt de la passion, et toute la nouveauté de l'inspiration.

L'enthousiasme de l'auteur pour la littérature allemande , alors si peu connue en France, est-il exagéré , est-il surtout exclusif, comme on Fa dit souvent ? Mme de Staël, dans le dégoût que lui inspirait le pouvoir absolu qui pesait sur la France, n'est-elle pas injuste envers notre gloire littéraire ? Non. Elle ne méconnaît pas , elle sent vivement les beaux génies de la France. Mais elle blâme une froide régularité qui survit au génie ; elle oppose à ces stériles traditions la richesse et les essais de l'imagination étrangère.

Cette poésie du nord, un peu studieuse, comme le fut celle d'Alexandrie, avec quelle vivacité Mme de Staël la reproduit et l'interprète !

Ne vous y trompez pas; l'Allemagne est encore plus spirituelle dans son livre qu'elle ne l'est en elle-même. A cet égard , les préférences excessives de l'auteur seraien t rachetées, et pour ainsi dire démenties, par son talent même. C'est ce coloris brillant de l'esprit français, jeté sur l'élégance un peu laborieuse de l'art germanique, c'est l'imagination vive et juste de Mme de Staël, qui nous plaît encore dans cette description rapide et pittoresque de l'Allemagne littéraire. En

laissant à ces talens étrangers qu'elle met en scène leurs physionomies originales, elle les anime du feu de ses paroles.

En 1808, le maître de la France, alors au faite de sa prospérité , répondait aux touchantes prières d'Auguste Staël, qui sollicitait le retour de sa mère à Paris, et promettait qu'elle iie s'occuperait plus de politique : « Bah ! de la politique, «n'en fait-on pas en parlant de morale, delitté« rature, de tout au monde? »

Cela est vrai ; quand l'oppression existe, penser, c'est protester. Le conquérant n'en disait pas assez : on fait de la politique, surtout avec la littérature; car la littérature, c'est l'âme humaine toute entière, développée, montrée. Les intérêts de la société, les passions contemporaines, le sentiment de la liberté, ou la gêne du pouvoir, se retrouvent sans cesse dans la pensée de l'écrivain.

Ainsi ce livre de Y Allemagne, où il n'est, en apparence, question que du génie poétique de Schiller et de Goëthe, que de la petite cour de Weimar, qui n'aurait pas pu mettre deux mille hommes en campagne pour attaquer le conquérant, que de Schelling, et de la philosophie transcendante et rêveuse, si peu offensive pour l'homme occupé des intérêts actifs, ce livre de Y Allemagne , cet enthousiasme de l'indépen-

dance littéraire, cette apothéose du devoir, cette ardeur de spiritualisme, étaient dans la réalité une indirecte et continuelle protestation contre le système de gouvernement qui dominait la France, et s'étendait par contre-coup sur l'Europe. Le dominateur ne s'y méprenait pas. En effet ce n'était pas la force violente qui était son arme habituelle. Le maintien de l'ordre, l'application régulière des lois qu'il avait faites, l'éloignement de toute cruauté inutile, le goût même de la justice, formaient les caractères généraux de son gouvernement.

Mais le despotisme sur les volontés, l'abaissement des caractères dans l'état social, en même temps que l'exaltation du courage sur les champs de bataille, c'étaient là aussi les principes et les appuis de son pouvoir.

L'ouvrage de Mme de Staël, tout animé d'une sorte d'indépendance morale, respirant la haine de l'intérêt personnel, l'enthousiasme pour les nobles sacrifices, pour la liberté, au moins spéculative, pour la liberté de l'âme, soumise à la seule loi du devoir, choquait les maximes politiques du conquérant. Si ces doctrines-là s'étalent répandues , les séductions du pouvoir se seraient affaiblies ; il eût été réduit à la force; et la force était son arrière-garde, Il ne s'en servait

pas d'abord. Il aimait mieux gagner, que menacer : Mme de Staël terminait son livre par ces belles paroles.

« 0 France ! terre de gloire et d'amour, si l'enthousiasme un jour s'éteignait sur votre sol, si le calcul disposait de.

tout, et que le raisonnement seul inspirât même le mépris des périls, à quoi vous serviraient votre beau ciel, vofr esprits si brlllans, votre nature si féconde ? Une intelligence active, une impétuosité savante, vous rendraient les maîtres du monde; mais vous n'y laisseriez que la trace des torrens de sable, terribles comme les flots, arides comme le désert ! »

Cela voulait dire : Vous avez des armées de six cent mille hommes admirablement conduites ; vous avez une garde invincible; vous avez une puissance d'action et de commandement que rien n'égale; vous avez mis l'ordre dans le despotisme ; votre administration tient dans sa main toutes les forces de la France ; au dehors, quand elle prend possession d'un pays, elle le réglé et le civilise : mais avec tout cela, vous avez détruit toute indépendance nationale ou privée, proscrit la volonté, le courage civil, et tous les sentimens qui font les peuples libres et grands.

Mais l'allusion contemporaine qui ne serait

qu'une malignité du talent contre le pouvoir , ne suffirait pas pour intéresser l'avenir. Il faut qu'elle 'ait une vérité durable. C'est la beauté, c'est le caractère de ce livre. Ce qui était une opposition momentanée contre le règne tout- puissant de la force et de l'intérêt, reste encore une noble instruction pour les temps de liberté et de progrès. La passion qui règne dans ce livre, et qui l'anime d'un même esprit, dans la diversité des sujets et des formes, c'est le sentiment moral. L'étude des lettres et de l'art y prend le caractère de ce qu'il y a de plus élevé parmi les hommes, la vertu et la liberté.

Cette forme d'ouvrage, où Mmr. de Staël portait tant d'enthousiasme et de supériorité, n'était pas cependant son choix de prédilection.

Élevée au milieu de l'éclat du monde et des épreuves d'une révolution, trouvant, dans le sentiment le plus vif de son âme, sa piété filiale, un intérêt qui la ramenait sans cesse à la politique, ce qui plaît surtout à Mme de Staël, et ce qui développe le mieux son génie, c'est la peinture de la vie sociale. Cette personne renommée pour son imagination excelle par le sentiment de la réalité. Que, ressuscitant les fêtes du moyen âge, elle montre Corinne au Capitole,

qu'elle retrace avec une admirable vivacité le tableau de la vie poétique et l'idéal de l'enthousiasme , les esprits froids peuvent blâmer l'éclat de ses couleurs; mais tout le monde admirera la peinture qu'elle fait d'une petite ville dÉ.

cosse. Là, par l'expressive vérité des détails, un sujet insipide devient original.

La même force d'imagination suivait l'auteur de Corinne dans ses écrits sur le gouvernement.

Mais, en politique, l'imagination ressemble bien à l'illusion. Malgré cette double utopie à laquelle Mme de Staël était exposée, comme publiciste spéculatif et comme femme, un caractère singulier de précision et de vigueur, un grand bon sens se reconnaît dans ses écrits politiques. On l'a remarqué spirituellement : si Mme de.

Sévigné , dans sa frivolité de femme de cour, a parfois des instincts sérieux de raison indépendante , et s'élève même à la politique , par l'austère théologie de Port-Royal; Mme de Staël, dans une vie tout autre, et dans les habitudes toutes politiques de son esprit, revient sans cesse à des pensées de femme. Le même trait ineffaçable se retrouve dans cette héroïne de nos troubles civils, qui écrivit avec

tant de talent, et mourut avec tant de courage, Mme Roland, cette femme stoïque et républicaine, a remarqué et décrit, au milieu des plus grands périls, le noble maintien et la grâce élégante d'un des orateurs de la Gironde, avec le même soin que, dans ses Mémoires, l'ambitieuse et politique Anne Comnènes dépeint minutieusement les manières et le costume de Bohémond, fils de Guiscard.

La prédominance du talent politique , la vive intelligence des intérêts sociaux , forment, dans Mme de Staël, un caractère distinctif auquel nous devons nous arrêter. C'est par là, d'ailleurs, que son génie aura le plus d'influence sur la littérature de l'époque présente et de l'avenir.

Si la perfectibilité littéraire est chose fort douteuse , il n'n faut pas conclure que le progrès IIbcial et politique soit également un paradoxe , et une prétention de l'orgueil contemporain. On conçoit très-bien que l'expression des sentimens naturels, une fois enlevée par de vives imaginations, dans le premier développement d'un idiôme jeune et vigoureux , soit difficilement surpassée par le travail industrieux et réfléchi d'une littérature savante. Aussi, sans proscrire les accidens heureux qui envoient, à toutes les époques, des hommes de talent, en

admettant même que certaines formes politiques rendent, à cet égard, la chance meilleure, on ne peut espérer, dans les arts de l'imagination, un pro grès qui ne soit souvent interrompu par l'épuisement et la décadence. Mais l'existence sociale admet une foule de combinaisons secondaires, où l'expérience vaut beaucoup, où les idées d'un homme, mises au bout des idées d'un autre homme, produisent un progrès inévitable et continu. On n'a pas surpassé l'imagination du Dante et du Tasse; et nul doute que même l'Italie ne soit, de nos jours, gouvernée avec infiniment plus d'ordre et de justice , qu'au XIVe ou au XVIe siècle. Cependant, la civilisation trouve dans ce pays de puissans obstacles. Mais l'action seule du temps, le perfectionnement impossible à éviter, a produit cette prééminence d'une époque sur l'autre , pour la vie sociale, sans la produire pour le génie. Combien ce résultat n'est-il pas plus rapide et plus marqué, lorsque le mouvement social est secondé par les institutions et les lois ?

Le principe de la perfectibilité politique, dans nos sociétés modernes, n'est donc pas une théorie, mais un résultat de l'expérience. Voyez l'Irlande, catholique, il y a cent cinquante ans ; voyez-la, jusqu'à la fin du dernier siècle, courbée

sous le poids de tant d'oppressions et d'incapacités rigoureuses, auxquelles on ne pouvait toucher , et que le peuple anglais appuyait par des séditions. Voyez-la maintenant affranchie, du consentement de tous, par le chef du parti Tory, qui, si long-telllps, avait maintenu et préconisé cette servitude. Rien n'atteste mieux la puissance de la raison humaine, et le chemin qu'elle fait à la longue dans le monde. « La raison, disait Montesquieu, finit toujours par avoir raison.» Dans ce mot piquant est toute la théorie de la perfectibilité sociale; l'épreuve est quelquefois longue, mais le résultat infaillible. ,

C'est à la défense de ce beau système, ou plutôt de cette vérité, que l'illustre auteur de Y Allemagne a consacré son génie.

Les Considérations sur la révolution française ne sont, sous la forme philosophique et narrative, qu'une exposition des progrès de l'esprit humain dans l'ordre politique, un tableau des premières réformes, des malheurs qui les suivent, du pouvoir absolu qui en hérite, les détruit, ou les détourne à son profit, enfin des espérances d'ordre et de liberté qui sortent de la chute de ce pouvoir et qui doivent se perpétuer dans l'avenir.

Peut-être Mme de Staël, par un paradoxe de piété filiale, a-t-elle limité d'abord l'étendue de

ce grand sujet. En rendant une impartiale justice aux nobles intentions et au talent de Necker, on ne peut, je crois, placer sous ses auspices cette mémorable histoire du renouvellement d'un peuple. Il n'est pas assez grand homme, personne n'est assez grand homme pour recevoir une pareille dédicace. La physionomie de M.

Necker ne peut prédominer sur cette vaste série d'événemens qu'il n'a pas dirigés. Mais cette illusion d'un sentiment respectable, qui semble d'abord restreindre le cadre de l'ouvrage de Mme de Staël, n'altère pas l'admirable sagacité de ses jugemens. Elle assigne les causes de la révolution avec une grande pénétration. Elle en exprime les résultats nécessaires et prodigieux avec une énergie que peu de grands écrivains ont égalée. On admirera surtout la manière dont elle a caractérisé l'homme auquel on ne contestera pas d'avoir eu, sur le monde, l'action la plus puissante. Je ne dis pas que ce soit l'impartialité absolue de l'histoire qui ait présidé à cetie partie de l'ouvrage. Pour moi, je tiens beaucoup à l'impartialité ; j'ai même été accusé d'en faire trop d'estime, et surtout trop d'usage ; mais je la conçois et je l'exige surtout dans le jugement d'une époque éloignée.

L'historien qui vient alors, comme un organe

de la justice publique, remuer les pièces d'un vieux procès, qui les discute, les déchiffre, les explique l'une par l'autre, pour en tirer la vérité, serait en contradiction avec sa tâche, s'il montrait ombre de partialité. Son mérite, c'est une égale intelligence de toutes choses, une égale disposition à haïr où à aimer, suivant la vérité même des faits, indépendamment de toute préférence, de toute pensée systématique : il est faux.et inutile , s'il est partial ; il se dégrade, s'il fait servir au triomphe d'une opinion actuelle l'interprétation de vieux faits qui dormaient en repos, et ne savaient pas qu'on les évoquerait un jour, pour appuyer des paradoxes et des intérêts du moment.

Mais l'auteur contemporain , s'il n'était pas un peu partial , je douterais qu'il fut assez sensible à l'impression des choses. Plus son âme avait de vivacité, plus son intelligence avait de force, plus il a dû sentir le contrecoup des événemens et des hommes, avec un surcroit d'émotion qui demeure dans ses tableaux. La véhémence de ses expressions, la partialité de son langage, est l'indice de sa véracité. Si je le trouvais tout-à-fait impartial, je me dirais qu'il a voulu lutter contre luimême; je me dirais qu'il a voulu retravailler ses impressions du moment, et remonter au

rôle d'historien ; j'aurais peut-être moins de foi en lui, par cela même qu'il serait plus exact.

Cette foule de faits et d'inductions, que le temps seul déroule, qui ne peuvent exister pour les contemporains écrivant à l'heure même, viendront cinquante ans plus tard. L'entière impartialité , c'est l'oeuvre de l'historien racontant à loisir le passé, mais non la vertu du spectateur, qui, fortement agité par ses impressions de joie, d'indignation , de crainte, raconte ce qu'il aAvu, ce qu'il a souffert en le voyant.

Ainsi la postérité recueillera plus d'instruction sur rhomrtie et sur le siècle, dans les vives peintures, dans les impatiences généreuses, dans les spirituelles ironies de Mme de Staël, qu'elle n'en aurait trouvé dans le récit le plus habilement compassé pour paraître impartial. C'est, je crois, la plus belle partie des Considérations sur la révolution française. Ce n'est pas, sans doute, le tableau complet d'un règne qui embrasse, dans son cours si plein et si rapide, tant de faits militaires et civils; mais c'est le point de vue de ce règne, tel qu'il apparaissait aux yeux de la morale et de la liberté. C'est une anticipation sur le jugement de l'avenir. Jamais l'éloquence de l'auteur ne fut plus neuve et plus animée. Les pages où elle peint le mouvement

de la cour nouvelle qui se forme, la chute précipitée de tout le monde vers une commune obéissance, sont dignes de Tacite; elle le rencontre, sans le suivre. Quelques-unes des formes expressives, dont l'historien antique s'était servi, renaissent là, sous une même émotion de colère et de génie. Un autre passage non moins admi rable, c'est celui où, s'arrêtant à considérer le conquérant au faite de la gloire, avec cette cour de rois, ce cortège de peuples, cette alliance impériale, elle cherche, dans un vice de sa nature morale, le côté faible de sa puissance.

« Il ne fallait encore, à cette époque, à Bonaparte, qu'un » sentiment honnête, pour être le plus grand souverain du » monde: soit l'amour paternel, qui porte les hommes à » soigner l'héritage de leurs enfans; soit la pitié pour ces M Français, qui se faisaient tuer pour lui au moindre signe; » soit l'équité envers les nations étrangères, qui le regar» daient avec étonnement; soit enfin cette espèce de sagesse » naturelle à tout homme, au milieu de la vie, quand il » voit s'approcher les grandes ombres qui doivent bientôt a t'envelopper. Une vertu, une seule vertu; et c'en était »assez pour que toutes les prospérités humaines s'arrê» tassent sur la tête de Bonaparte. Mais l'étincelle divine » n'existait pas dans son cœur. »

Éclat des couleurs historiques, énergie du sentiment moral, partialité qui sert à l'expres-

sion, et qui ne nuira pas à la vérité pour l'avenir, voilà quelques caractères de cet ouvrage.

On peut y relever des exagérations de louange, ou de blâme envers les hommes ; mais, nulle part, n'éclate davantage cet amour du bien, cet espoir du progrès, qui animait quelques orateurs politiques de nos temps modernes. Mmede Staël y mêle un mouvement de confiance religieuse. C'estle même sentiment que je vous signalais dans un homme qui lui était inférieur par le talent, mais égal par l'âme, dans Erskine. LeXVIIIe siècle avait méconnu et rejeté ce caractère ; il supposait une alliance utile entre le scepticisme et le zèle de la liberté, une complicité nécessaire entre la religion et le pouvoir absolu. Mme de Staël est un des grands talens qui ont protesté, avec le plus de force, contre ce faux commentaire, appuyé malheureusement sur trop de faits. Plus elle avançait dans la vie, plus son âme devenait grave, religieuse, unissant la tolérance et le zèle. La fin de son ouvrage est une réfutation éloquente d'un mandement , dont je ne veux pas rappeler ici les doctrines ennemies de toute liberté civile. Mais c'est au nom du christianisme qu'elle les combat. Il y avait, dans cette vive imagination, un double enthousiasme, ou plutôt tous les enthousiasmes à la fois. Mais le point de repos pour cette

âme si active, l'espérance où elle Wappuyait, c'était la liberté politique et l'amélioration morale.

Pourquoi la vie lui a-t-elle manqué , dans cette noble tâche de seconder, par l'apostolat du talent , le mouvement public d'un peuple vers des institutions qui le relèvent et l'éclairent? Jamais le caractère des écrits de Mme de Staël n'avait été si bienfaisant, si pur, que dans les dernières années de sa trop courte carrière. Son génie s'élevait encore; et elle allait mourir. Une grande renommée lui survit, et doit se lier aux nouvelles destinées de la France.

Pendant cette même période, un autre talent, doué de force et d'originalité, trouvait, dans le spectacle des troubles civils, qui avaient agité et formé l'âme de Mme de Staël, un prétexte à des inductions bien différentes. A, côté de cette philosophie religieuse et amie de la liberté, s'élevait une autre philosophie théocratique et despotique ; elle était inspirée par la haine de toutes les violences irréligieuses et anti-sociales qui avaient tourmenté la France; elle se réfugiait dans le pouvoir absolu; elle prenait le contrepied de tout ce qui avait été dit, fait et pensé en France, depuis un siècle. Nous avons déjà nommé l'organe, l'hiérophante de cette philosophie, M. de Maistre.

En rapprochant les ouvrages de ces deux

écrivains, on'peut voir le double contre-coup de la révolution française sur les esprits énergiques. Ici, complète adoption des principes de liberté, en les soumettant à la loi morale du devoir ; haine invariable du despotisme militaire et civil, du despotisme sous toutes les formes ; haine renforcée par le spectacle même de la tyrannie multiple des comités et des clubs ; espoir et confiance dans l'avenir : là, haine aveugle contre toute espèce de liberté, justification théorique du pouvoir absolu, proscription de toutes les idées qui avaient pu avancer l'indépendance de l'homnle, proscription des principes mêmes de justice et d'humanité qui avaient précédé les violences de la révolution, anathème sur les lettres et les sciences, regret de l'ignorance du moyen âge, apothéose de l'inquisition et de la tyrannie.

Jene tire, Messieurs, aucune induction personnelle de ces emportemens de la pensée abstraite, ou de ces paradoxes de la mauvaise humeur.

J'admets que le Comte de Maistre , ancien sénateur du Piémont, et, après l'occupation de son pays ? réfugié à la cour de Saint-Pétersbourg, avait, dans le caractère, les qualités les plus nobles, comme il avait, dans l'esprit, beaucoup de force : mais il s'agit en ce moment des doctrines.

Vous savez, par Alfieri et par l'histoire, que, de tous les pays despotiquement gouvernés, le Piémont était un de ceux où le droit de propriété, l'indépendance personnelle, la faculté d'aller et de venir, de garder son bien ou de le vendre, étaitle plus complètement entravée par le régime absolu. Noble et sénateur, M. de Maistre, mal-, gré les lumières de son esprit, s'était habitué, de bonne heure, è cette forme de royauté. Puis, les violences, les coups d'état populaires, enfin l'envahissement de son pays l'irritèrent contre les principes de la réforme française. Ses méditations et sa vie se continuèrent à Saint-Pétersbourg , loin des exemples et des habitudes d'un pays libre. En 1 792, sous le titre de Considérations sur la France, il avait publié un livre amer , éloquent, plein de prophéties, telles que la prévoyance de la haine en sait faire ; dans lequel, calculant d'avance les crimes futurs par les violences actuelles , il menaçait la révolution des fureurs où elle devait être inévitablement entraînée.

Plus tard, il fit paraître un ouvrage sur le principe géllerateur des constitutions sociales. Là, ou sent que cet esprit amer et véhément, dégoûté des parodies tyranniques, jouées au nom de la souveraineté populaire, se réfugie dans un ré-

gime despotique , suspendu à une chaine qui remonte dans les cieux. Pour lui le principe générateur des constitutions, c'est le pouvoir absolu des prêtres; c'est la puissance de tout faire, appuyée sur l'infaillibilité. Vous apercevez ici cette antithèse entre les opinions, ce contraste violent dont je vous ai parlé. S'il y a quelque chose qui vous jette à mille lieues du principe de la perfectibilité sociale, de l'espératice quezadministration des états s'améliore, s'adoucisse, c'est le principe, non pas d'un premier pacte, mais d'une première imposition du pouvoir souverain faite à l'espèce humaine, et sous laquelle, à tout jamais, elle doit plier la tête. Dans ce système, loin que la perfectibilité soit en avant, la perfection est en arrière ; et l'on doit supposer que, plus on se rapproche de cette source du pouvoir absolu, plus on arrive à la vérité des gouvernemens.

Aussi les modèles, les autorités produites par le comte de Maistre, ce sont les lois de Menou, ce sont tous les codes des Indous; ce sont les maximes de ces nations doublement immobiles , par le servage théocratique et par l'indolence du climat, et qui sont trois ou quatre mille années, avant de faire un sous - amendement dans leurs lois.

Ce n'est pas, Messieurs, qu'une grande vigueur,

non de raison, mais de raisonnement, ne se mêle à l'exposition de cette théorie; ce n'est pas que le style de l'auteur , énergique, passionné, colère, tout à la fois impatientant et amusant, ne donne un singulier attrait à la lecture de ses livres. Mais ce qui nous occupe, c'est la vérité; et nous ne pouvons la voir dans un système dé..

menti par l'expérience et par le bon sens.

Quoi qu'il en soit, cette manière de voir et de comprendre la politique avait tourné l'esprit subtil et vigoureux de M. de Maistre vers les études métaphysiques ; et ces études s'étaient confondues pour lui avec la plus haute théologie, telle qu'il l'imaginait du moins. Il a réuni ces divers élémens de ses méditations dans un ouvrage célèbre : Les soirées de Saint-Pétersbourg. Il les a réalisés sous une autre forme plus pratique, dans son livre non moins célèbre du Pape. Enfin il en a fait une application particulière et locale dans son livre de l'Eglise Gallicane. Ainsi, dans un petit nombre d'ouvrages, cet esprit capricieux et puissant a fait ce que de plus grands génies n'ont pas eu le courage d'achever. Il a suivi, complété, épuisé son propre système. Il l'a considéré d'abord dans l'ordre le plus élevé d'abstraction ; puis il l'a suivi dans une application théologique, puis dans une application universellement so-

ciale, puis dans une application particulière au gouvernement religieux et civil de son pays d'adoption littéraire, la France.

Nous ne parlons ici que du système et de la persévérance de l'auteur. Nous n'envisageons que l'enchaînement de ses idées passant par des épreuves successives ; mais n'oublions pas , sans faire tort à la puissance du paradoxe et de l'esprit de parti, que le coloris ardent et capricieux de l'auteur, l'éclat de son imagination , sont de beaucoup dans sa renommée. Il a quelque chose de hasardeux , d'entreprenant, de novateur.

C'est un mélange singulier de routine et de subtilité , d'immobilité et de mouvement. C'est par des paradoxes qu'il raffermit les vieilles idées; c'est avec une sorte de verve aventureuse et démocratique, qu'il défend la théocratie; c'est enfin avec toute la véhémence d'un pamphlet politique, qu'il appuie les doctrines de soumission et de silence universel. Ainsi le génie de son siècle perce tout entier dans l'anathème qu'il prononce contre son siècle ; c'est avec l'esprit, les passions , avec les formes politiques du XIXe siècle qu'il le répudie, qu'il l'accable sous sa colère , sous son mépris des sciences et de l'esprit modernes.

Yenons au détail, soit des beautés philoso#

phiques et morales, disséminées\* dans ce livre, soit des erreurs étranges auxquelles se laisse emporter l'auteur.

M. de Maistre, qui du reste était un homme du monde , mélange de courtisan et de militaire, érudit avec grâce, plus curieusement qu'exactement érudit, M. de Maistre avait un frère plus spirituel encore que lui peut-être, l'auteur d'un petit ouvrage philosophique, mélancolique, sérieux, railleur, appelé VoyaRe autour de ma chambre, et d'une Nouvelle originale et touchante , Le lépreux de la cité d'Aost. Malgré son goût pour .les études métaphysiques, et l'austérité de ses doctrines, M. de Maistre, portait, dans son style, beaucoup d'agrément et de vivacité pittoresque. Cependant, il emprunta quelquefois la plume de son frère. C'est à ce lui-ci qu'appartient le gracieux prologue des Soirées de Saint - Petersbourg; cette charmante description d'une navigation sur la Ne'iva, dans une nuit d'été.

cc Rien n'est plus rare, mais rien n'est plus enchanteur qu'une belle nuit d'été à Saint-Pétersbourg, soit que la longueur de l'hiver et la nfreté de ces nuits leur donnent, en les rendant plus désirables, un charme pal'ticulier

soit que réellemenr, comme je le crois, elles soient plu douces et plus calmes que dans les plus beaux climats.

« Le soleil qui, dans les zones tempérées, se précipite à l'occident, et ne laisse après lui qu'un crépuscule fugitif, rase ici lentement une terre dont il semble se détacher à regret. Son disque, environné de vapeurs rougeâtres, roule, comme un char enflammé, sur les sombres forêts qui couronnent l'horizon ; et ses rayons, réfléchis par le vitrage des palais, donnent au spectateur l'idée d'un vaste incendie.

« Les grands fleuves ont ordinairement un lit profond et des bords escarpés qui leur donnent un aspect sauvage.

La Néwa coule à pleins bords, au sein d'une cité magnifique ; ses eaux limpides touchent le gazon des îles qu'elle embrasse, et dans toute l'étendue de layille, elle est contenue par deux quais de granit, alignés à perte de vue.

« Mille chaloupes se croisent et sillonnent l'eau en tous sens : on voit de loin les vaisseaux étrangers qui plient leurs voiles et jettent l'ancre. Ils apportent sous le pôle les fruits des zônes brûlantes, et toutes les productions de l'univers. Les brillans oiseaux d'Amérique voguent sur la Néwa, avec des bosquéts d'orangers : ils retrouvent en arrivant la noix du cocotier, l'ananas, le citron, et tous les fruits de leur terre natale. »

Mais enfin, que fait M. de Maistre sur cette belle rivière?il converse, en bateau, avec un membre du sénat de Saint-Pétersbourg et un jeune Français, qu'on désigne par le titfe de Chevalier. L'entretien , repris en d'autres lieux , pendant plu-

sieurs soirées, fait passer , sous nos yeux, de grands problèmes métaphysiques, dont M. de Maistre donne la solution, suivant le caprice de sa verve et de son humeur.

Le sujet principal, c'est le gouvernement temporel de la Providence. Dans le choix de cette question et la manière de la traiter, se retrouve encore le contre-coup de la révolution française. Je vois une imagination ardente et méditative , fortement émue de toutes les grandes catastrophes qui avaient bouleversé l'Europe, depuis trente ans, de ces prodigieuses victoires, de cette impitoyable anarchie, de ce pouvoir dominateur, qui semblait s'élever sans terme. A la vue de tant d'événemens, M. de Maistre réfléchit sur la manière dont va le monde ; il reprend cet ancien problème :Saepè mihi dubiam traxit sententia mentem, Curarent superi terras, an nullus inesset Rector, et incerto fluerent mortalia casu.

Ce n'est pas qu'il hésite; sa foi dans la Providence est entière : mais il cherche à expliquer l'action de la Providence d'une manière nouvelle , en supposant qu'elle a tout son développement, même dans cette vie. C'est, au fond, une Variante de l'optimisme chanté par Pope.

M. de Maistre combat les argumens tirés contre la Providence, du mal physique et du mal lnoral., en établissant la culpabilité de l'homme, la souffrance nécessaire attachée à sa nature, l'influence de la vertu sur le bonheur.

Après ces idées communes qu'il a rajeunies par l'imagination, M. de Maistre entre dans un système qui lui est plus particulier, ou plutôt qu'il emprunte à la théologie. Cette nécessité et cette justice de la souffrance humaine une fois admises, il en cherche le remède dans la prière, et dans ce qu'il appelle la réversibilité, c'est-àdire, l'expiation par la souffrance d'autrui. Il détourne cette idée de sa source mystérieuse et sublime , pour la suivre dans toutes les applications de la vie. A vrai dire, il donne la théorie métaphysique des indulgences. Comment, me direzvous, ce système dont la première partie est un lieu commun dela philosophie et du bon sens humain, et dont la seconde n'offre qu'une déduction théologique, a-t-il suscité tant de plaintes et d'objections ? La cause en est dans les détails, et je dirai presque dans les épisodes de l'ouvrage; car enfin, dans le plan qui vient d'être rappelé, il n'était pas nécessaire de placer un éloge du bourreau, et non-seulement du bourreau qui exécute avec le glaive, mais du bourreau qui

roue, qui torture avec un exécrable détail de barbarie, que l'imagination véhémente de l'auteur s'est plu à reproduire et à exagérer. Ce n'est plus cette pureté, cette élévation de philosophie, de mysticité, que vous admirez dans Fénélon ; ce n'est plus cette gravité théologique, cette autorité éloquente qui vous frappe dans Bossuet ; c'est une dévotion capricieuse et colère. C'est un amour de la justice, qui a quelque chose de systématiquement cruel. On y retrouve l'impression violente que laissent les guerres civiles dans les imaginations blasées par la terreur. C'est là ce genre frénétique ou satanique, reproché à quelques écrivains anglais de nos jours. M. de Maistre, je le sais, était homme respectable et bon; mais son imagination est implacable. Il ne conçoit l'ordre social que cimenté par le sang, et appuyé sur le bourreau.

Marquons ici de nouveau le contraste entre les deux écoles philosophiques, nées du spectacle de la révolution française. L'une, épouvantée des crimes, mais ne désespérant pas de la justice, de la vérité, ne se souvient des échafauds, que pour espérer l'amélioration des lois , l'adoucissement progressif des peines, et s'il est possible, l'abolition de la peine de mort. Remontant aux plus belles espérances du christianisme ancien, aux

doctrines de saint Augustin qui, dans une lettre à un gouverneur d'Afrique, demandait que des hommes coupables même de meurtre, fussent condamnés seulement à des travaux utiles , elle examine le droit devieet demort ; et, sans le contester d'une manière absolue, elle démontre que l'application de ce droit terrible est dans un rapport direct et continu avec l'état de la société; qu'un progrès dans les mœurs suppose un adoucissemen t dans les peines , et que ces deux termes se rencontrent ainsi dans une proportion toujours égale, qui doit amener enfin la faculté, et par là même, le devoir de supprimer la peine de mort.

M. de Maistre, au contraire, remonte à l'institution de l'échafaud , dans sa pureté la plus atroce. Ce qu'il considère, c'est l'infliction de la peine de mort, dans l'horreur de ses détails. Ce qui l'occupe, ce n'est pas le droit du pouvoir primitif qui prononce la mort au nom de la justice, mais l'action du vil instrument qui la consomme matériellement. Que ce tableau brille enluminé d'un ardent et affreux coloris, peu nous importe.

M. de Maistre raisonne ainsi :

« De cette prérogative redoutable, dont je vous parlais tout-à-l'heure, résulte l'existence nécessaire d'un homme destiné à infliger aux crimes les châtimens décernés par la justice humaine ; et cet homme, en effet, se trouve par-

tout, sans qu'il y ait aucun moyen d'expliquer comment; car la raison ne découvre, dans la nature de l'homme, aucun motif capable de déterminer le choix de cette profession. Je vous crois trop accoutumés à réfléchir, Messieurs, pou," qu'il ne vous soit pas arrivé souvent de méditer sur le bourreau. Qu'est-ce donc que cet être inexplicable qui a préféré à tous les métiers agréables, lucratifs, honnêtes et même honorables, qui se présentent en foule à la force ou à la dextérité humaine, celui de tourmenter et de mettre à mort ses semblables? Cette tête, ce cœur\* sontils faits comme les nôtres? ne contiennent-ils rien de particulier et d'étranger à notre nature? pour moi, je n'en sais pas douter. Il est fait comme nous extérieurement; il naît comme nous; mais c'est un être extraordinaire; et pour qu'il existe dans la famille humaine, il faut un décret particulier, un fiat de la puissance créatrice. Il est créé comme un monde.

« Un signal lugubre est donné ; un ministre abject de la justice vient frapper à sa porte, et l'avertir qu'on a besoin de lui : il part; il arrive sur une place publique couverte d'une foule pressée et palpitante. On lui jette un empoisonneur, un parricide, un sacrilège ; il le saisit, il l'étend, il le lie sur une croix horizontale, il lève le bras : alors, il se fait un silence horrible, et l'on n'entend plus que le cri des os qui éclatent sous la barre, et les hurlemens de la victime. Il la détache; il la porte sur une roue : les membreé fracassés s'enlacent dans les rayons, etc

L'horreur que vous éprouvez m'avertit de ne pas continuer ; et cette horreur est un jugement.

Faut-il écrire ce que des hommes réunis ne

peuvent entendre ? Le dégoût moral devrait arrêter l'imagination de l' écrivai n. Et d'ailleurs quel défaut de vérité, au milieu de cette horreur!

Quoi, il a fallu un coup d'état de Dieu pour créer le bourreau ? quoi, le bourreau a été créé, comme un monde? Cependant ce bourreau qui roue, qui torture, et qui a été formé exprès pour cela par Dieu, n'existe plus dans une grande partie de l'Europe. Déjà l'oeuvre la plus sanglante de la loi est devenue moins cruelle.

Elle peut, elle doit s'adoucir encore.

Dans le passé même, les peintures hideuses de l'auteur ne sont-elles pas démenties par l'histoire? lorsque, dans Athènes, c'était une coupe de ciguë qui donnait la mort, où était toute cette fantasmagorie d'horreur, et de sang, dont l'écrivain s'est servi? Du reste, vous apercevez ici ce faux goût, qui, même dans une école que l'on devait croire attachée aux doctrines spiritualistes, n'agit que par un grossier Ina.

térialisnie d'imagination ; car ici , ce qui est digne des méditations du philosophe et de l'homme religieux , c'est le pouvoir d'infliger la mort : ce n'est pas l'acte matériel qui exécute cette mort; il y a fausse imagination dans le style, comme il y a fausse philosophie dans les principes de l'auteur.

Les conséquences de cette manière de voir, de sentir et de s'exprimer, si elles ne produisaient que des fautes passagères de goût, pourraient facilement s'oublier; mai s elles agissent sur le fonds même des opinions de l'écrivain ; elles lui inspirent une cruauté systématique. M. de Maistre en vient jusqu'à justifier toute espèce de condamnation, fût-elle inique. Tandis que le bon sens grossier disait qu'il valait mieux sauver dix coupables , que de faire périr un innocent, l'auteur des Soirées de Saint-Pétersbourg raisonne autrement. Il croit tellement à l'infaillibilité des condamnations, qu'elles lui semblent justes dans leur iniquité même. En cas d'incertitude , une condamnation lui parait le meilleur et le plus court. Je cite, pour me justifier :

« Qu'un innocent périsse, c'est un malheur comme un autre, c'est-à-dire commun à tous les hommes. Il est possible qu'un homme envoyé au supplice pour un crime qu'il n'a pas commis, l'ait réellement mérité pour un autre crime absolument inconnu. Heureusement et malheureusement, il y a plusieurs exemples de ce genre, prouvés par l'aveu des coupables; et il y en a, je crois, un plus grand nombre que nous ignorons. »

J'avoue , Messieurs, que, quel que soit le brillant esprit de l'auteur, quelle que soit cette ima-

gination contagieuse qui colore toutes ses expressions, qui donne une vie singulière à ses paradoxes , il suffit qu'une supposition , si gratuitement barbare, se trouve dans ses écrits, pour qu'on doive le combattre. Il n'y a pas de talent qui prescrive contre le bon sens et contre l'humanité.

VINGT-QUATRIÈME LEÇON.

Examen des doctrines politiques de M. de Maistre.—Publicistes théocratiques, sous l'Empire; événemens qui favorisaient leur théorie. -Le livre du Pape; côté faible de cet ouvrage ; défaut de sérieux et de foi. — Réflexions sur le talent de l'auteur. - Résumé sur la littérature du commencement de ce siècle, dans ses rapports avec l'âge précédent, soit qu'elle le répète, le continue, ou le combatte. — Esquisse sommaire des principales productions; caractère des nouveaux talens. - Conclusion du Cours.

MESSIEURS,

Nous allons réunir v dans cette dernière séance, une grande variété de sujets. Ce sera tout à la fois un résumé et un programme. Ce qui nous occupe encore, ce sont les différens contre-coups du XVIIIe siècle sur l'époque présente. En cherchant à marquer ces influences, comme nous

ns à des contemporains, nous tâcherons

II. LITT. FILUIÇ., 1829.

3\*

de ne pas trop multiplier les noms propres,\* et de juger surtout les doctrines.

Trois opinions ont survécu au XVIIIe siècle, et sont inspirées ou par ses leçons ou par la haine de ses exemples : l'opinion ultramontaine, dont je vous ai déjà cité l'interprète le plus ingénieux et le plus hardi ; l'opinion sceptique, qui n'est qu'un écho du XVIIIe siècle ; Popinion spiritualiste, qui sera l'âme du XIXe.

Toute la science philosophique et littéraire se résout dans ces trois opinions diverses. Celle des trois, qui semble la plus étrange et la plus disparate, devait naître de cette disposition naturelle à l'esprit humain , qui souvent, lorsqu'il a épuisé toutes les conséquences d'un principe, d'une théorie , se rejette à l'autre bout du principe, de la théorie opposée.

La dernière opinion , la dernière expérience du XVIIIe siècle, avait été la réforme sociale poussée à l'excès , l'abolition des anciennes croyances et des anciens pouvoirs. Pour quelques imaginations, à la fois vives et systématiques, la première réaction intellectuelle contre ces violences , ce fut l'abaissement volontaire de la raison , devant une autorité religieuse, infaillible , absolue , avec laquelle on voulait mâter et hu-

milier la puissance populaire, qui avait tant abusé du déchaînement de sa force.

Ainsi , Messieurs, à peine vous voyez, en France, l'ordre social de nouveau sortir d'un camp, que des publicistes, des théoriciens , se présentent pour appuyer, parle rayonnement, les intérêts du pouvoir absolu. C'était, sans doute, le profond, le juste dégoût des violences démocratiques, c'était, je le veux, la haine du passé, plutôt que la flatterie du présent, qui inspirait ces complaisantes théories; elles n'en profitaient pas moins au maître nouveau. Quelquesuns de ces publicistes, attachés à d'autres intérêts, long-temps iélés pour une autre cause, semblaient lui pardonner son usurpation, en faveur de son despotisme. L'habile conquérant des esprits, comme du trône, attentif à démêler, dans chaque opinion, ce qui pouvait être utile à l'obéissance, se gardait bien de dédaigner cette colère que l'ancienne fidélité ou l'ancienne piété gardait aux opinions indépendantes. 11 l'exploitait pour la servitude commune ; et il savait bon gré aux faiseurs d'utopies, qui rêvaient une monarchie plus absolue même que son pouvoir.

Des événemens politiques, des faits visibles pour tous les yeux, venaient appuyer ce travail purement spéculatif de quelques écrivains. On

avait vu, dans les dernières années du XVIII.

siècle , au milieu d'une société encore paisible, le discrédit, la dérision des croyances religieuses, l'avilissement de l'autorité ecclésiastique. Plus tard, la persécution avait relevé le clergé en l'immolant ; elle avait remplacé les évêques mondains et les abbés gros décimateurs par des martyrs de prison ou d'échafaud ; les épigrammes avaient disparu devant la pitié pour les victimes; la foi avait repris l'autorité du malheur et- du dévouement : de là, ce retour de l'influence religieuse , qui suivit les temps les plus cruels de l'anarchie.

D'autre part , l'ambitieux général, qui ne voyait dans la religion qu'un instrument de pouvoir , ce même homme qui, dans l'expédition d'Egypte, avai t témoigné tant de respect pour les Imans et pour la loi mahométane, affectait de protéger l'antique foi de la France. Il avait pensé que le culte rétabli attacherait à son pouvoir tous les cœurs qui conservaient le regret et le souvenir des anciens autels ; et que ces autels relevés vieilliraient son trône nouveau, et le consacreraient tout ensemble.

Trente ans après l'époque où Paris avait retenti de l'apothéose de Voltaire, quelques années après ces jours d'anarchie délirante, où l'extinc-

tion entière du culte avait été solennellement proclamée, il imagine de ressusciter, pour appuyer @ sa monarchie moderne et guerrière, la sanction pontificale. Il rend, pour son usage, à cette souveraineté ecclésiastique de Rome, un droit que Louis XIV n'aurait pas voulu lui reconnaître, et dont Charlemagne avhit profité, dans l'ignorance d'un temps barbare. Au milieu des vieux représentans de tous les principes philosophiques et démocratiques qui avaient animé la révolution, entouré lui-même du reste éclatant des armées républicaines et de cette garde musulmane, qui brillait comme une réminiscence de ses victoires d'Egypte, il fait apparaître toute une pompe religieuse , tout un cortège épiscopal, et le pape lui-même venant sacrer la dynastie nouvelle dans la cathédrale de Paris.

Cette grande escobarderie du conquérant, cette confiscation de toutes les anciennes doctrines religieuses, au profit d'une usurpation si récente, cette habile combinaison qui opposait l'Eglise à la Vendée et s'appuyait à la fois sur la révolution et sur le pape, ne pouvait du reste se faire impunément, et devait jeter, dans les esprits, des pensées différentes de l'intérêt du conquérant, et qui réagiraient plus tard contre sa puissance.

En effet, ce que le moyen âge même n'avait pas souffert sans quelque résistance, ce que la France avait repoussé, du temps de la ligue ; ce que nos anciens parlemens avaient toujours combattu , comme une folle prétention, ce qui aurait fait frémir d'indignation, ou plutôt, sourire de pitié tout l'esprit sceptique du dix-huitième siècle, en un mot, la dictature personnelle du chef de l'Église, le transfèrement des couronnes par sa main, ou du moins avec son assistance, et de plus le renversement de" l'ancienne hiérarchie ecclésiastique, la déposition des anciens évêques, par la volonté seule du pape ; tout cela ne pouvait s'accomplir, sans relever , aux yeux de la foule, le pouvoir pontifical. Le conquérant n'avait voulu qu'une cérémonie, une décoration ; mais par un contre-coup singulier, de cette révolution , qui avait proclamé l'anéantissement du sacerdoce et du culte, sortait la plus éclatante manifestation de la suprématie pontificale gouvernant l'église et disposant des trônes.

Vingt ans avaient suffi pour parcourir ces deux extrémités de la politique humaine. A la vérité, c'était un simulacre, plutôt qu'une restauration véritable du pouvoir religieux ; mais il en restait quelque chose dans la pensée de la foule et des spéculatifs. Aussi T du premier jour que

le chef du nouvel empire eut invoqué, eut ressuscité cet appui de la religion, il créa contre lui-même un immense contre - poids.

Il est bien vrai que, plus tard, il s'empara de Rome, et qu'il en fit une ville de province, dont Paris était la capitale; il est bien vrai que, dans son palais de Fontainebleau, il tint le SouverainPontife prisonnier, et qu'il agita le projet d'un schisme et d'une église nationale; mais il avait, par le premier acte de son avènement, élevé beaucoup plus la puissance pontificale, qu'il ne pouvait jamais l'abaisser. Il avait donné des armes à la papauté, en se faisant couronner par elle.

Cette sourde, mais active protestation, cette confédération religieuse, qui se forma contre lui, dans la France, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne , et lui suscita de redoutables inimitiés, se liait à cette reconnaissance de la souveraineté pontificale, dont il avait donné l'exemple.

Main tenan t, lorsque les faits avaien t ainsi démenti les opinions du di-x-hnitième siècle, lorsque, dans un intervalle si court, il s'était opéré une si prodigieuse réaction, non pas seulement de théories , mais d'événemens, peut-on s'étonner que des esprits vifs, des logiciens à imagination , aient tiré de ce spectacle tout un système ? C'est l'idée qui se présente, à la lecture du livre remarquable

de M. de Maistre, intitulé Le Pape. Comme l'opinion, qui a dicté ce livre, a exercé, et garde encore sa puissance, comme elle a ses orateurs, ses métaphysiciens, ses politiques, on ne peut l'oublier parmi les principaux résultats du contre-coup de la révolution sur l'époque présente.

Essayerai-je d'examiner en peu de mots, devant vous, ce livre du Pape? L'érudition en est variée, curieuse, partiale. Il faudrait, pour la réfuter, plus de temps, et surtout plus de savoir que nous n'en avons. L'ensemble du livre est ingénieux et fortement lié ; l'auteur ne recule jamais devant les conséquences de son propre système. Sa manière de se défendre, c'est d'exagérer et d'affirmer hardiment. Dans la portion historique de son ouvrage, on sent un esprit ardent et préoccupé, que rien n'arrête, et qui fait, à son aise, l'utopie du passé.

M. de Maistre, placé, dans notre époque, entre les gouvernemens militaires et les essais de gouvernemens libres, entre les baïonnettes et les discours, entre ces assemblées de quatre cents ou de cinq cents personnes qui discutent avec talent, et ces nombreuses armées permanentes, regarde tout ce monde en pitié, et il expose son système. « Vous voulez, dit-il, que les hommes soient heureux, et pour cela, qu'ils soient libres

et gouvernés par les lois: rien de mieux. Moi aussi, moi, qui méprise les assemblées, le peuple, et toute liberté de penser, excepté la mienne. je veux que le pouvoir soit juste, soit raisonnable; je veux, comme vous, le triomphe d'une loi impartiale et souveraine. Mais vous procéd er mal. Au lieu de mettre le contre-poids en bas, au lieu de chercher, dans la foule, une force de résistance aveugle et violente, il faut créer une force de direction, éclairée, incorruptible, infaillible. Cette force, elle existe, elle est devant vos yeux ; c'est le Souverain-Pontife. »

Voici pour la théorie ; maintenant, pour la pratique, les exemples sont là, dit-il. «Est-ce que, dans le XI", dans le XIIe siècle, le Souverain-Pontife ne régnait pas sur les consciences? est-ce que cette souveraineté des consciences ne lui donnait pas la souveraineté des personnes r est-ce qu'il ne déposait pas les rois ? est-ce qu'en déposant les rois, il ne soulageait pas les peuples, s'ils étaient opprimés? Eh bien! ressuscitez cet ordre de choses, vous qui voulez des résistances , des garanties, reconnaissez au pape la souveraine autorité sur les rois et sur les peuples ? mettez en lui tous les gouvernenlens représen tatifs de la terre, si l'on peut parler ainsi, et sans combat, sans révolu- tion , sans anarchie, par sa seule autorité, il main-

tiendra la justice et la liberté dans FEurope. »

Maintenant les détails, les développemens de cette théorie , animés par une éloquence spirituelle, paradoxale, outrecuidante, la vivacité du style, l'intrépidité des assertions les plus étranges." tout cela fait de l'ouvrage de M. de Maistre un livre curieux et original.

Que manque-t-il pour que ce soit un grand, un bel ouvrage? Deux choses, je crois, Messieurs ; une sérieuse conviction , une véritable foi. La conviction peut fort bien se trouver dans un ordre d'idées inapplicables. Un esprit vigoureux et préoccupé peut imaginer un système impossible à réaliser, et qui ne lui apparaisse pas moins avec une grande évidence de réalité.

Mais, quand la conviction manque, la violence même ne donne pas de sérieux aux paroles. L'écrivain paradoxal ressemble alors au faux brave; plus il fait de bruit, moins il est sûr de lui-même.

Sous le faste de ses dédains, sous l'orgueil de ses affirmations, on aperçoit quelque chose, qui vous avertit que tout ce qu'il dit ne lui paraît pas, à lui-même, praticable et vrai. S'agit-il de la résurrection d'un ancien système, de l'apologie d'un état de choses qui n'est plus et que 1 on veut rétablir; si cet emprunt, fait au passé, n'est

pas compris et développé dans l'esprit même du passé, je ne puis croire à la franchise du novateur. Prenez-vous des raisons philosophiques, ou faites-vous des calculs de sagesse mondaine, pour appuyer l'autorité de Grégoire VII, pour la réclamer de nouveau ; vous êtes, à mes yeux, inconséquent et peu sincère. Vous demandez le des potisme de la foi, en alléguant des raisons de prudence et d'utilité. Mais vous n'avez donc pas la la foi, c'est-à-dire la seule chose qui pourrait rendre, pour vous, ce que vous demandez, également juste et possible.

J'admets, quoique l'esprit du christianisme ne suppose rien de semblable, qu'une imagination ardente et pieuse, un spéculatif, soit frappé de ce besoin d'un autorité suprême, absolue sur la terre, et de cette impuissance de l'établir assez sage, assez éclairée, en n'employant que les contre poids humains, qu'alors il se réfugie, de désespoir, au pied de la chaire pontificale, et lui donne la dictature. Mais, il faut que ce soit une foi ardente, un enthousiasme sans calcul qui adopte et me commande cette croyance à l'infaillibilite d'un homme. Si ce sont des raisonnemens tout humains, tout profanes, si c'est une sorte de machiavélisme avoué qui vient me demander cette croyance, je la efnse; si vous

raisonnez, votre système est faux. Mieux vous raisonnez humainement, plus votre système est faux dans l'ordre divin, qui seul peut le légitimer. Il ne suffit pas de crier qu'il serait infiniment utile à l'ordre que tout le monde crût à l'infaillibilité d'un homme. On ne saurait croire, en vertu d'un calcul d'intérêt ; et cette croyance ne pourrait avoir la salutaire puissance, dont vous parlez, qu'à condition d'être spontanée, involontaire, irrésistible. Voilà le premier vice, le vice radicalement destructif du système de M. de Maistre. Que direz-vous d'un homme qui rattache le salut et le bonheur de l'espèce humaine à la foi dans l'infaillibilité du pape, et puis qui vous démontre cette infaillibilité surnaturelle, par les mêmes considérations d'utilité et d'expédition des affaires, qui ont motivé le caractère irrévocable des arrêts de cours souveraines?

Ecoutez-le, Messieurs ; voici les paroles du texte:

« Quand même on demeurerait d'accord qu'aucune promesse divine n'eût été faite au pape, il ne serait pas moins infaillible, ou censé tel, comme dernier tribunal : car tout jugement, dont on ne peut appeler, est, et doit être tenu pour juste, dans toute association humaine, sous toutes les formes de gouvernement imaginables; et tout véritable

homme d'État m'entendra bien, lorsque je dirai qu'il ne s'agit pas seulement de savoir si le Souverain-Pontife est, mais s'il doit être infaillible. »

C'est-à-dire que, par une espèce de fiancmaçonnerie de gouvernement, par ces demi-mots compris des habiles, vous croyez imposer l'enthousiasme et la foi. Oui, l'intérêt public et la nécessité que les procès finissent nous obligent, sans croire infaillible un arrêt souverain, de le croire définitif et de l'exécuter. Nous contrepesons l'avantage de l'ordre général et le désavantage possible d'un mauvais jugement, et nous donnons la préférence au premier intérêt, par l'exercice même, et non par le sacrifice de notre raison. Mais lorsque, sur des questions d'un ordre surnaturel, on vient employer un moyen grossier de prudence, une espèce de fin de non-recevoir judiciaire, pour commander la soumission du sens commun au plus incroyable des miracles, à l'infaillibilité, résidant sur la tête et dans la pensée d'un homme , alors la raison toute entière se soulève, et l'éloquent écrivain n'est plus qu'un sophiste, qui s'est pris dans ses paroles. (Applaudissemens. )

Dans les choses d'ordre spirituel, on peut invoquer une révélation mystérieuse ; mais le

principe de l'utilité, dans les choses de Dieu, la convenance, la commodité de la foi, pour gagner du temps et pour abréger les débats, quel défaut de foi dans un pareil argument ! Combien les défenseurs sincères de la suprématie pontificale s'en seraient indignés! Dites-nous, célèbre écrivain, puisque vous comparez le pape à la Cour Royale, admettez-vous, en certain cas, la requête civile contre l'infaillibilité du paper qu'aurait dit Grégoire VII, dans son orgueilleuse foi en Dieu et en lui-même, si , pour justifier la suprématie, on l'eût comparé aux sept juges impériaux , qui assistaient, dans la ville de Pise, aux plaids tenus par la comtesse Matbilde ? n'eût-il pas excommunié son hérétique défenseur ?

Cette partie du livre de M. de Maistre, étant à tel point dénuée de foi, et n'appuyant un droit prétendu divin que sur des calculs mondains, la dernière application qu'il a faite de ses propres principes devient presque dérisoire. J'ai beau relire la remontrance qu'il suppose présentée , par une nation du nord, au Saint-Père, pour le prier de la débarrasser de son roi; j'ai beau admi rer le soin loyal avec lequel l'auteur a rédigé ce modèle de requête, à l'usage des peuples opprimés ou mécontens : je me dis, rien de cela n'est sérieux : ce qui était faux, en raisonnement, nede-

viendra point vrai, dans la pratique. Publiciste ingénieux, avez-vous jamais imaginé de bonne foi que, dans l'état présent de l'Europe, il fût possible de mettre en pratique ce détrônement ponliticalement administratif (on rit), sur requête, et par simple bulle? Vous citez le moyen âge ? Jamais pareille chose s'est-elle passée, même dans le moyen âge? et votre interprétation de l'histoire n'estelle pas aussi fausse que votre interprétation de la foi ? Que voyons-nous dans la férocité de ces temps et dans la lutte des vassaux et des princes? La souveraineté pontificale, quelquefois bienfaisante , quelquefois injuste , s'élève et trouve des alliés, des vengeurs, des complices; mais ces passions humaines, dont elle se sert, ne lui opposent-elles aussi aucune résistance? Sa suprématie est-elle paisible ?

Grégoire VII réussit-il sans trouble, sans violence , à détrôner les rois ? Quelque autre pape a-t-il jamais prononcé une exclusion du trône t qui n'ait été suivie de résistance et de guerre ?

Non, cette souveraineté pontificale , en tant qu'elle s'exerçait sur le temporel, loin d'être une pacification publique, était une révolution de plus dans un ordre social, si tumultueux et si violemment agité. C'était une cause de guerre de plus; et non la fin d'aucune guerre. Savez-

vous quel était le langage de Grégoire VII, quand il exposait cette doctrine renouvelée, édulcorée, systématisée par M. de Maistre?

« Qui ne sait que les rois et les princes ont tiré commencement de ceux qui, méconnaissant Dieu, par l'orgueil, la rapine, la trahison, les meurtres, en un mot, par tous les crimes à la fois, à l'instigation du diable , prince du monde, ont prétendu, dans leur aveugle passion et leur intolérable arrogance, n'étant que des hommes, dominer sur leurs égaux? >

Que voyez vous là, si ce n'est un manifeste de guerre entre les pouvoirs rivaux. C'est le pape de Rome qui écrit contre l'empereur d'Allemagne.

La suprématie pontificale est une arme, au milieu de cette féodalité toujours armée. Qu'elle ait, plus d'une fois, frappé l'injustice et le crime; qu'elle fût même plus sage que les autres pouvoirs du temps, nul doute; mais elle n'eut jamais cette force pacifique et cette sagesse infaillible qu'on lui attribue. Il y a donc, dans cet exemple emprunté au moyen âge, altération des causes et des faits.

Tous les écrits de Grégoire VII, que M. de Maifitre considère comme le Louis XIV, comme le Pierre-le-Grand de son système, comme le Richelieu de la théocratie; tous ces écrits ne renferment rien qui soit emprunté à une théo-

rie de pacification générale. On dirait que Grégoire VII veut élever, à son usage, une espèce de califat chrétien, et mettre sous ses pieds toutes les autres souverainetés.

Il compare dédaigneusement un roi, un empereur à un prêtre ; il humilie le roi par la vue de sa faiblesse, et le représente, au lit de mort, demandant les secours du prêtre. §aBs doute l'esprit humain a pu profiter, pour son émancipation, de ces coups portés par le sacerdoce au despotisme militaire ; mais il retombait sous un autre joug : et souvent les deux jougs se sont réunis, pour le mieux accabler.

Quoi qu'il en soit, cette doctrine, telle que la résume M. de Maistre, que serait-ce autre chose que la reproduction de l'ancien sacerdoce égyptien? Cette doctrine, vous le savez, Bossuet l'avait vivement combattue , dans la candeur de sa soumission à Louis XIV; il avait réfuté les ultramontains de son siècle, plus sincères, et aussi plus conséquens que ceux du nôtre. Aussi Bossuet est qualifié , par M de Maistre, du titre d'hérétique. « Bossuet, s'il ne s'est pas repenti, ditil , est mort hérétique. » Pauvre Bossuet, mort hérétique 1 Pouvait-il s'attendre à un pareil anathême, lancé un jour contre lui, par un officier, un laïque, un homme du monde, exagérant toutes

les opinions et les doctrines religieuses, et les soutenant par des argumens empruntés à l'esprit sophistique d'un autre âge? Il n'aurait pas imaginé cela.

Ainsi, pour la théorie et pour les faits, pour le raisonnement spéculatif et pour les recherches historiques, le livre de M. de Maistre me parait .souvent porrerà faux. Restent le talent de l'auteur , les vérités particulières qu'il exprime, ce je ne sais quoi d'éloquent et d'animé qui lui appartient. A part le système, le sujet embrassé par l'auteur est grand et beau. L'histoire du pontificat romain, sa naissance, ses progrès, son influence sur la formation des monarchies européennes et sur la civilisation l'unité d'esprit qui le caractérise, et semble un symbole humain de son unité religieuse, enfin les événemens extérieurs, ce mouvement du monde, qui, après avoir affaibli l'église de Rome par les schismes, lui ramène de nouveaux disciples par l'indifférence, ces vicissitudes singulières qui ont fait aujourd'hui raffermir la chaire pontificale de St. Pierre par les armes des puissances protestantes ; tout cela sans doute présente un des plus vastes problèmes que le génie historique puisse traiter avec profondeur et variété. Le livre de Montesquieu, La grandeur et la décadence des Romains, ce ré-

sumé sublime et incomplet , n'embrassait pas, peut-être, un texte aussi fécond et aussi grand. Je regrette que le système ait prévalu sur le récit. Ce n'est pas que l'ouvrage^leM.deMaistre ne renferme des choses grandes et vraies sur l'action morale de l'Église romaine, sur la puissance de ses rites et de sa langue immuable et cosmopolite, sur son influence politique et ses efforts pour assurer l'indépendance nationale par la religion. Ses vues ur la donation de Constantin, pièce frauduleuse, qui dépose cependant d'un fait authentique , son apostrophe aux détracteurs de Grégoire VII, son âpre censure des empereurs d'Allemagne , son tableau du schisme oriental, tout cela est historique et semé de grands traits.

Rien de plus élevé que le tableau de l'Italie , conservée par la puissance pontificale. L'auteur invoque avec éloquence le patriotisme ; mais partout il favorise les doctrines qui mettent aujourd'hui la moitié de l'Italie sous le joug de l'Autriche.

Si l'on regarde comme une oeuvre littéraire ce manifeste ingénieux, savant, paradoxal, contre la société moderne, l'auteur manque souvent de naturel dans son style, comme de vérité dans ses idées. Sa vive imagination lui donne un langage brillant et coloré. Il est remarquable,

qu'étranger, et loin de la France, il ait manié si habilement notre langue. Ennemi dédaigneux du XVIIIe siècle, son style est, sous quelques rapports, d'une date plus ancienne et d'une verve plus franche ; mais il tombe aussi quelquefois dans une étrange affectation de science et de subtilité.

« Dans l'ordre moral et dans l'ordre physique, les lois de la fermentation sont les mêmes. Elle naît du contact, et se proportionne aux masses fermentantes. Rassemblez des hommes rendus spiritueux par une passion quelconque, vous ne tarderez pas de voir la chaleur, puis l'exaltation et bientôt le délire, précisément comme dans le cercle matériel, la fermentation turbulente mène rapidement à l'acide, et celle-ci à la putride. Toute assemblée tend à subir cette loi générale, si le développement n'en est arrêté par le froid de l'autorité,qui se glisse dans les interstices et tue le mouvement.»

Cela veut dire sans doute qu'il ne faut pas d'assemblées politiques; mais cette manière d'attaquer le gouvernement représentatif me parait aussi faible au fond, que mauvaise par la forme.

Voyons dans M. de Maistre un homme de beaucoup d'esprit, plutôt qu'un génie profond ; un écrivain éclatant et paradoxal, plutôt qu'un grand écrivain. Quoi qu'il en soit, il est le Sénèque de l'école ultramontaine : et, par sa vive

imagination, il a mérité d'être appelé le prophète du passé.

Un autre écrivain, dont je parlerai peu, parce qu'il est vivant, s'est attaché aux mêmes doctrines et les a revêtues de son énergique éloquence : c'est M. de la Mennais. Sous quelques rapports, disciple de M. de Maistre, il a son indépendance et son originalité à lui, comme tout écrivain supérieur. Il offre ce caractère actuel de l'école ultramontaine, de défendre l'autorité par l'indépendance, et de porter quelque chose de démocratique et d'impétueux dans l'apologie, ou plutôt dans la consécration du pouvoir absolu. Il est inutile de dire combien il a de verve, de talent, de vigueur; on ne peut lui refuser surtout ce talent d'une controverse spirituelle, animée, mordante, telle qu'elle se développe dans les états libres. Plus coloriste que créateur, plus passionné que philosophe, il ne peut cependant être retenu dans les entraves du système qu'il défend, et, en voulant la théocratie et le pouvoir absolu, il est emporté, par son génie, vers la dissidence et la liberté.

Voilà, jusqu'à présent, les plus célèbres organes d'une école qui ne doit pas se fortifier dans l'avenir. Le principe de l'autorité, développé par M. de la Mennais, comme un corollaire de l'on-

vrage de M. de Maistre, n'a rien de nouveau.

Un jésuite, cité par l'illustre auteur de l'Indifférence -, avait exprimé cette opinion. Dans son zèle pour l'autorité, il va jusqu'à déclarer qu'elle est la seule règle de nos jugemens; que, hors de l'autorité, il n'est aucune voie possible d'arriver à la vérité. Dans cet excès, les opinions les plus opposées finissent par se toucher. L'éloquent auteur de l'indifference embrasse les sophismes par lesquels le sceptique Bayle s'amusait à renverser tous les fondemens de la croyance t et à nier le raisonnement, et le bon sens. M. de la Mennais adopte, au profit de r autorité les argumens du pyrrhonisme. C'est ainsi que, dans l'ordre politique, le pouvoir absolu et l'esprit démocratique, poussés au maximum, se touchent, se confondent. Napoléon argumentait de la souveraineté du peuple, pour s'attribuer un despotisme illimité : « En Angleterre, disait-il souvent, » il faut une opposition, parce que le pouvoir est » monarchique, aristocratique, fractionnaire, et » que dès-lors lanationest distincte de Itil, mais ici, » je suis le peuple, moi ; le peuple m'a transmis » ses pouvoirs. Il ne peut donc avoir un inté» rêt séparé du mien ; me contredire , c'est atta» quer l'intérêt public tout entier dans moi. »

Ainsi, l proscrivait toute liberté, au nom d'une prétendue souveraineté populaire , comme les

publicistes théocratiques suppriment le raisonnement, au nom de la raison universelle. C'est la même logique , le même imbroglio des opinions l'une dans l'autre.

A côté de cette école ultramontaine, le mouvement de réaction contre le XVIIIe siècle élevait une autre école, qui s'appelle elle-même éclectique ou spiritualiste, et qui agissait avant d'avoir un nom. C'est l'école du Libre Examen.

La révolution politique, après s'être fondée sur le scepticisme, avait fini par être épouvantablement affirmative. Elle proscrivait tout ce qui ne lui ressemblait pas à elle-même. Vous voyez dans quelles opinions extrêmes certains esprits s'étaient réfugiés, pour combattre les restes de cette doctrine. D'autres esprits, plus élevés , je crois, embrassant les choses humaines d'une vue plus indépendante , voulurent faire un choix dans les doctrines de la révolution et de tous les temps.

Ils cherchèrent le vrai et le beau, sous toutes les formes ; ils furent justes envers le passé , et envers leur temps.

C'est à cette école que je rapporterai l'ouvrage le plus célèbre descommencemensdu XIXe siècle, Le Génie du Christianisme. Ce livre est né, sans doute, du mouvement d'aversion et d'çfïroi qu'avaient inspiré les fureurs delnocratiques..

C'est une réclamation éloquente , contre le renversement de tout un ordre social ; c'est une invocation de ce qu'il y avait de grand et de noble dans les anciennes doctrines , avant qu'elles fussent tombées en décrépitude ; c'est un anathéme lancé sur Jes crimes de l'anarchie , et de la force populaire. Mais ce n'est pas un avertissement de fuir à l'autre extrême ; ce n'est pas l'apothéose du pouvoir théocratique, par protestation contre la tyrannie des clubs; ce n'est pas la haine de la pensée libre , par protestation contre l'anarchie.

Non, ce bel ouvrage semble dicté surtout par un vaste éclectisme, par une haute et vive intelligence , qui réunit l'enthousiasme des vieux temps et la raison moderne. C'est une magnifique apo logie des bienfaits du christianisme, et non des fautes de ses ministres ; c'est le développement poétique, et souvent sublime. de toutes les grandes choses inspirées par la religion , depuis les bonnes oeuvres, jusqu'aux pensées de génie. C'est l'idée que les premières libertés du monde moderne , l'abolition de l'esclavage et les commencemens de l'émancipation politique, se rattachent au christianisme. Dans les œuvres de l'esprit humain, il faut distinguer, à égalité de génie même, celles qui regardent vers l'avenir,

ou celles qui se retournent vers le passé: les dernières ne seront jamais que des oraisons funèbres; les autres peuvent avoir une puissance active et créatrice. Tel est l'ouvrage de M. de Châteauhriand ; toute l'espérance de nos institutions y perce déjà, sous des formes presque uniquement littéraires. En terminant ces admirables tableaux, les yeux fixes sur l'avenir, il célèbre les trois ou quatre grandes découvertes, qui, dit-il, ontchangé le monde : la découverte de l'Amérique, la liberté de la presse, le gouvernement représentatif. Sans partialité contemporaine, ne voit-on pas là ces révolutions récentes de l'Amérique, aujourd'hui tout-à-fait indépendante de l'Europe, et peuplée d'autant d'états libres, qu'elle recevait autrefois de colonies d'aventuriers? N'y voit-on pas la reconnaissance anticipée de cette tribune de la presse, tribune toujours ouverte, invincible sauve-garde, que M. de Châteaubriand a si puissamment contribué à fonder parmi nous, et qui doit prendre place dans le droit public de tous les peuples modernes? N'y voit-on pas le gouvernement que nous avons, et qu'un préjugé servile voulait borner à l'Angleterre? Ainsi cet ouvrageaux poétiques réminiscences, aux belles traditions, était plein d'un avenir déjà commencé, et qui se dévoile encore. Personne, aidé du livre de M. de

Maistre, et le portant sous le bras, ne peut s'en retourner vers le onzième siècle, et retrouver Grégoire VII, loulant à ses pieds le diadème de Henri VIII. Il y a là une infranchissable barrière de siècles écoulés. Mais la liberté, la justice, elle appartient à cet avenir placé devant vous , et qui s'étend , à mesure que vous vivez.

Tel est, dans un illustre exemple, le caractère de cette philosophie spiritualiste, qui réunit l'esprit épuré du christianisme et le travail de la civilisation. Elle a déjà produit des philosophes, des orateurs, des poëtes, et satisfait aux aptitudes les plus variées du talent. Là, se place , dans un rang à part, cet homme de bien et d'éloquence, esprit original et nerveux, qui a porté à la tribune la même lumière dont il avait éclairé les études philosophiques, et qui a défendu les droits du pays, comme il avait, par ses doctrines généreuses, réhabilité l'intelligence humaine. N'y rangera-t-on pas encore cet illustre orateur de la chambre des pairs, publiciste d'une raison si haute et si pénétrante, qui n'a jamais fait servir la parole qu'à la science et à la justice, et n'est ému que de la passion de la vérité ?

Reste l'école sceptique, plus directement issue de l'esprit qui a précédé les troublès civils de la France. Elle en est le reflet, tandis que les

autres en sont le contre-coup. Je ne puis, à ce sujet, ni discuter long-temps , ni surtout indir quer des noms. Une chose doit vous frapper, c'est l'abaissement où était tombée cette école,àl' époque où les libertés publiques, réclamées autrefois par ses premiers organes, disparaissaient sous le règne de la force. Quelques-uns d'entre vous se souviendront peut-être du singulier projet de couronner le Catéchisme de Saint-Lambert, dans la solennité des prix décennaux. Le catéchisme de Saint-Lambert! c'était, au commencement du XIXe siècle, le dernier résultat, le résidu, le caput mortuum d'une théorie philosophique qui avait été si puissante.

Je ne dis pas que, depuis cette époque , des esprits plus vigoureux n'aient relevé l'étendard , et ne le tiennent d'une main plus ferme. Je ne nie pas que la doctrine même de l'intérêt n'ait eu quelques sectateurs désintéressés , qui ne se sont pas rendus aux argumens de la force plus qu'à ceux du spiritualisme 3 et qui n'ont pas plié devant un injuste pouvoir; mais j'indique seulement à quel point l'école sceptique en était arrivée, au commencement du XIXesiècle, comment l'école ultramontaine ou mystique était à la fois forte en talens , et restreinte dans son action , combien l'école spiritualiste était écla-

tante de génie, et puissante sur l'avenir, combien elle renfermait de germes féconds, et d'opinions qui se communiquent.

Là, se termine le résumé, pour ainsi dire, abstrait , de notre époque. Le reste serait une nomenclature de contemporains, toujours complaisante et suspecte. La durée chronologique d'un siècle n'est pas le terme de sa durée intellectuelle. J'ai conduit le XVIIIe siècle jusqu'au moment où il devient tout ce que nous entendons, toutce que nousvoyons, où il est en vous et se confond avec une époque n ouvelle, que vous commencez. Je m'arrête au moment où je me trouve en face de vous. Je n'essaierai pas de prophétiser sur le XIXe siècle : il est, pourtant moins compromettant de prédire que de nommer. Pour nous borner à quelques traits incontestables, il semble que les caractères dominans du siècle nouveau seront la science historique, la philosophie morale , l'éclectisme en littérature, ce qui est plus favorable au savoir qu'à l'originalité, enfin l'éloquence politique. Je ne dis pas, je ne voudrais pas dire que le génie poétique ne vienne heureusement s'y mêler. Déjà la lyre a trouvé de nouveaux accens de l'âme ; et le drame s'agite pour être à la fois idéal et naturel.

Au risque de me répéter pour dire vrai, je remarquerai que dans la circulation d'i-

dées des gouvernemens libres, dans cette fermentation publique de la pensée, il y a quelque chose qui, stérile pour le grand nombre, doit féconder le talent. Je doute qu'un pays puisse jouir long-temps de la faculté de tout dire, sans qu'il arrive accidentellement des hommes de génie qui diront des choses admirables. C'est une épreuve du calcul des probabilités ; c'est une chance établie sur J'impossibilité morale, que la pensée soit excitée de toutes parts, sans faire vibrer çà et là quelque corde nouvelle. Rien de semblable sous le joug fastueux de l'empire. La longue polémique contre le passé, ou bien les rêves libres de l'imagination poétique, étaient presque les seuls champs ouverts au talent. Les Martyrs, cette conception si étrangère au temps présent, cette œuvre d'inspiration et d'étude à la - fois, l'homme de génie qui l'a faite, né dans un temps plus libre, n'eût pas cherché peut-être l'asile d'une fiction semblable; mais avec quelle vigueur il eût porté dans l'histoire ses pinceaux éclatans de coloris et de jeunesse !

J'imagine donc, Messieurs, que diverses parties de la littérature grandiront à la faveur de cette indépendance générale des esprits. J'imagine aussi, que la langue, le goût, subiront des révolutions inévitables. Les révolutions de la

langue sont-elles un résultat que l'on puisse arrêter ou blâmer, et les révolutions du goût dépendent-elles des écrivains ? Deux questions qui s'offrent ici d'elles-mêmes. Les révolutions de la langue, nous n'en sommes pas maîtres; elles nous emportent à notre insu. Il n'y a pas de langue qui puisse demeurer stationnaire; le mot nouveau qui m'échappe le prouve. Il y a cependant, pour les langues, une époque de perfection et de maturité. Un homme d'esprit du XVIIIe siècle, italien, écrivant le français, prétendait qu'il est absurde, en fait de langue, de croire une époque meilleure qu'une autre.

J'en demande pardon à Galiani. Tout n'est pas de convention dans le langage ; ou du moins, il y a une convention plus vraie et plus durable que les autres. Le style de Rabelais était le bon français local, accidentel d'une époque et d'un génie ; mais il n'exprimait pas cet état de société, dans lequel le vrai domine sur l'accidentel, et qui offre à la généralité de l'esprit bumain le plus de points de vue en rapport avec lui-même.

Il y a dans les langues, comme dans le goût, une partie certaine, durable, et une partie variable.

Tant que le variable l'emporte sur le certain, c'est que la langue n'était pas finie, qu'elle est incomplète; quand le contraire arrive , vous re-

connaissez l'époque de maturité d'un idiome.

Ce n'est pas que le temps, qui use les mots comme les pièces de monnaie, ce n'est pas que mille influences de mœurs, de coutumes, d'imitations étrangères, ne viennent encore modifier la langue. Il se fait des alluvions; mais le fleuve ne se déplace plus. Et tout écrivain, jaloux d'être lui de l'avenir, doit rester fidèle au type primitif, de sorte, que le caractère anciennement national de la langue prédomine dans ses ouvrages , sur les variations accidentelles.

Que ceux d'entre vous, Messieurs , qui se destinent à l'instruction de la jeunesse, recommandent toujours l'étude attentive des grands écrivains du XVIIe siècle, parce que, dans les belles productions de cette époque, la partie durable et vraie l'emporte infiniment sur la partie variable et accidentelle, et que l'avenir ne pourra mettre, dans la langue française , plus de formes justes et vraies, que n'en ont laissé ces premiers et heureux génies. Quant au goût, cette même influence de la société, qui agit sur les esprits, qui les féconde, qui les éveille, qui les excite, comment voulez-vous qu'elle n'agisse pas sur le goût ? Ainsi, la philosophie sera plus sérieuse et plus métaphysique à la fois. L'his-

toire sera plus expressive, plus familière et plus détaillée. L'âge où est arrivée une nation, les vicissi tudes qu'elle a subies, les crises politiques par lesquelles elle a passé, les communications qu'elle a eues avec d'autres peuples, lui donnent l'intelligence des temps divers, et lui ôtent cette espèce de dédain aristocratique , que la France de Louis XIV avait pour tout ce qui ne lui ressemblait pas.

Ce sont là des sources fécondes pour la littérature française ; voilà ce qu'elle peut faire encore de sa langue et de sa liberté; voilà comment, sans perdre le caractère national, mais en le développant, le goût peut se rajeunir. Un tel mouvement succède toujours aux grandes révolutions politiques : il s'est perpétué plus d'une fois sous le pouvoir absolu; il doit être plus puissant sous la liberté. Espérons encore, pour la France, un âge glorieux, dans les arts du génie.

En attendant que cette époque se réalise, nous allons bientôt nous replonger dans l'étude progressive et lente du génie français. Nous allons le reprendre à son berceau, mais avec bien plus d'exactitude et de détail que nous ne l'avions fait encore. Nous essayerons de démêler d'abord les origines de la langue et de l'esprit français.

Disciple d'un érudit inventeur, je remonterai

jusqu'à ces premiers types habilement retrouvés, jusqu'à cette langue romane, corruption intermédiaire, entre la langue latine et les premiers monumens de la langue française. J'en suivrai les deux divisions principales, sur le sol français; puis j'indiquerai les rapports qu'elles offrent avec les littératures du midi de l'Europe, et avec la littérature anglaise, qui seule, dans le nord, reçut par la conquête l'empreinte du vieil esprit français.

Cette étude, qui commencera l'an prochain, verra se renouveler plusieurs fois nos auditeurs; car nous remonterons lentement toute cette histoire des mœurs et des idées modernes manifestées par les lettres. Ce sera d'abord l'étude des faits plutôt que celle de l'art. L'esprit humain sera l'objet de nos recherches, et, pour ainsi dire, le personnage dont nous recueillerons les traditions et les anecdotes, à travers une foule de monumens peu connus. En étudiant l'imagination littéraire du moyen âge, nous étudier rons l'histoire simultanée de cette grande époque chez plusieurs peuples, Italien, Portugais, Espagnol , Français du midi et du nord. D'abord pénible, mais curieuse, cette histoire s'animera d'un intérêt plus vif, à mesure que nous avancerons vers la lumière des arts, qui se lève en Italie, dès le XIIIe siècle.

Avant de commencer cette tâche, que je ne me flatte pas de remplir , avant de préparer les études très - variées, par lesquelles je voudrais rajeunir tout à la fois le sujet et le professeur, il est un autre point de vue que j'ai réservé, pour nos dernières séances de cette année. Ce sont des prolégomènes, où j'essaierai de caractériser ce qu'il y a d'élémens communs et antiques dans la formation des littératures européennes. C'est-à-dire, je rechercherai les premières influences littéraires et morales répandues par le christianisme, au milieu même de la civilisasion grecque et latine. J'éviterai, dans un.

double motif, par un intérêt de variété pour les auditeurs, et de prudence pour moi, de rentrer dans les vues si ingénieusement exposées par un savant collègue; mais en laissant de côté lee monumens historiques, dont il a fait une si profonde analyse , je suivrai, dans les'ouvrages des pères de l'Eglise, les traces premières de l'esprit nouveau qui fermenta sous le fumier de la barbarie , et qui jette une si vive lumière dans le poème du Dante.

Je montrerai comment la littérature moderne existait, en quelque sorte, avant les peuples nouveaux. Indépendamment de ces chutes d'empire qui, dans la chronologie vulgaire, dis-

tinguent et séparent les époques, il y a des renversemens d'idées morales, il y a des révolutions accomplies au fond des âmes, et qui transforment les idées et les langues des peuples. Ainsi la première apparition des écrits bibliques, la prédication et la vie chrétienne commencèrent, au cœur de la civilisation antique, la société moderne, avant que les races fussent changées, avant qu'il y eût, pour ainsi dire, un moule nouveau de peuple, pour recevoir les idées nouvelles.

Ici, Messieurs, je termine ce long tableau du XVIIIe siècle, en vous remerciant de la bienveillance inspiratrice dont vous avez honoré mes constans efforts. Le Cours est achevé. Il ne me reste plus qu'à en préparer un nouveau, moins incomplet, mieux ordonné, plus instructif. Je cesse de parler aujourd'hui, pour commencer à étudier demain. ( Vifs applaudissemens. )